



HAL
open science

**D'une rhétorique promotionnelle à l'observation de la
dimension sociale des jardins partagés : une activité
associative, une pratique, un loisir, entre sociabilité,
apprentissage et gestes durables**

Amel Bouterraa

► **To cite this version:**

Amel Bouterraa. D'une rhétorique promotionnelle à l'observation de la dimension sociale des jardins partagés : une activité associative, une pratique, un loisir, entre sociabilité, apprentissage et gestes durables. Sociologie. Université Paris-Est, 2022. Français. NNT : 2022PESC0003 . tel-04563464

HAL Id: tel-04563464

<https://theses.hal.science/tel-04563464>

Submitted on 29 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE PARIS EST

ÉCOLE DOCTORALE

CULTURES & SOCIÉTÉS

LABORATOIRE LIRTES

Thèse de doctorat de Sciences Sociales

BOUTERRAA AMEL

D'une rhétorique promotionnelle à l'observation de la dimension sociale des jardins partagés : une activité associative, une pratique, un loisir, entre sociabilité, apprentissages et gestes durables.

Thèse dirigée par FRETIGNE Cédric

SOMMAIRE

Résumé	3
Introduction	5
Partie 1 : L'enquête, la recherche	16
Chapitre 1 : Enquête, méthode et terrain	17
Chapitre 2 : Communication et discours sur l'activité	51
Chapitre 3 : Les jardins partagés selon les sciences sociales	68
Partie 2 : Une pratique individuelle et collective	106
Chapitre 4 : Une pratique associative construite par les participants	107
Chapitre 5 : Des formes variées de vie collective	123
Partie 3 : Usages et fonctions de l'activité	150
Chapitre 6 : « Citoyenneté » et « Participation »	151
Chapitre 7 : L'usage « récréatif »	175
Chapitre 8 : Le travail de la terre	203
Partie 4 : La « dimension sociale » des jardins partagés	220
Chapitre 9 : Un espace de sociabilité ?	222
Chapitre 10 : Une pratique d'apprentissage	241
Chapitre 11 : Activité et pratiques durables	257
Conclusion	276
Bibliographie	287
Illustration	307
Table des matières	310

RESUME

Bien loin des premières initiatives d'habitants, les jardins partagés se sont multipliés en ville. Le mouvement associatif des années 2000 s'est organisé et cette forme de jardinage collectif s'est institutionnalisée. Désormais ces potagers font partis du paysage urbain et de la vie du territoire.

Les jardins partagés sont plébiscités. Ils intéressent les médias ; questionnent les étudiants et les chercheurs notamment en raison des objectifs promus par un discours officiel qui revendique leurs bienfaits (environnementaux, urbains, citoyens et sociaux). Face à cette communication, des travaux explorent ces arguments tels que le lien social et la sociabilité, en démontrant que ces jardins forment des lieux de repli et des groupes socialement homogènes.

Dans le cadre d'une enquête qualitative qui se concentre spécifiquement sur les collectifs parisiens, cette thèse tend à s'approcher de la « Dimension sociale » des jardins partagés qui se développe (et ne dépasse pas les terrains) en enquêtant auprès des associations du nord de la capitale. Les données décriront la vie de ces espaces d'action collective, les usages des membres et les pratiques des participants.

Ce travail montrera que les dynamiques relationnelles et sociales attendues ne résultent pas des objectifs fixés par le projet institutionnel. Elles prennent forme dans la culture des petites parcelles et l'entretien des terrains, dans l'apprentissage du jardinage et les gestes qui découlent travail de la terre.

Mots-clés :

Jardins partagés ; rhétorique ; entre-soi jardinier ; vies collectives ; usages et pratique ; loisir ; dynamiques relationnelles et liens sociaux ; apprentissage et gestes durables.

ABSTRACT

Far from the first initiatives of residents, community gardens have been multiplied in the city. The associative movement of the 2000s became organized and this form of collective gardening became institutionalized. These gardens are now part of the urban landscape and the life of the territory.

Community gardens are in demand. They interest the medias; they are questioning students and researchers in particular because of the objectives promoted by an official discourse which claims their benefits (environmental, urban, citizen and social). Towards this communication, research explores these arguments such as the social link and sociability, demonstrating that these gardens create places of withdrawal and socially homogeneous groups.

Within the framework of a qualitative survey that focuses specifically on Parisian collectives, this thesis aims to get closer to the "social dimension" of shared gardens that develops (and does not go beyond the fields) by surveying associations in the north of the capital. The data will describe the life of these collective action spaces, the uses of the members and the practices of the participants.

This work will show that the expected relational and social dynamics do not result from the objectives set by the institutional project. They take shape in the cultivation of small plots and the maintenance of the land, in the learning of gardening and the gestures that result from working the land.

Keywords:

Communities' gardens; rhetorical, ingroup gardener; collectives' lives; uses and practice; leisure; relationship dynamics and social ties; learning and sustainable actions

INTRODUCTION

Les associations m'ont toujours semblé être des lieux de sociabilité puissants qui permettent les apprentissages et la socialisation de leurs membres :

En tant que principe d'intégration, l'association se situe entre réseau de sociabilité primaire et secondaire au sens où elle suppose des relations directes personnalisées construisant des réseaux sociaux tout en dépassant les appartenances « naturelles » qu'elles soient territoriales, familiales ou professionnelles. (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.22)

Je me suis régulièrement interrogée sur leur fonctionnement, sur l'engagement et les relations sociales qu'elles développaient : « Pourquoi s'engage-t-on ? », « Comment qualifier les liens entre les bénévoles ? », etc.

Membre d'une association de lutte contre la précarité, j'ai participé à des opérations à grande échelle avec un public quantitativement important. Dans cette forme d'organisation pour autrui, où l'action répond « aux urgences sociales », j'ai été interpellée par la séparation entre les usagers (couramment appelés « bénéficiaires ») et les membres de l'association : « *les promoteurs génèrent une activité qu'ils estiment être nécessaire ou souhaitable pour un groupe de bénéficiaires dont ils ne font pas partie.* » (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.131)

La lecture des travaux de Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu m'ont permis de mettre à distance cette expérience et de m'ouvrir sur la « complexité associative » :

Les promoteurs de projet peuvent s'approprier la forme associative de multiples façons. Étant donné que les statuts indiquent seulement quelques recommandations comme l'élection d'un conseil d'administration et d'un bureau, le mode de désignation des membres et leur répartition au sein des organes de décisions relèvent du libre choix des créateurs. L'élaboration des règles de base propre à une association incombe aux sujets volontairement entrés dans celle-ci. (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.25)

Dans le cadre de mon projet de recherche, j'ai choisi de prendre pour objet des associations dans lesquelles je n'étais pas partie prenante et d'explorer d'autres modalités d'action solidaire voire participative. Dans cette perspective, j'ai cherché un autre type d'association : des « structures simples », avec un nombre d'adhérents plus réduit et une activité de proximité. Les jardins partagés répondaient à ces critères car ils se caractérisent par une logique d'entraide où l'accent est mis sur l'égalité entre les participants ; leur spécificité tient au fait que les membres sont aussi les usagers.

Ces collectifs associatifs, qui gèrent et cultivent un terrain, m'ont semblé être un objet pertinent pour mettre à distance mon expérience, élargir ma connaissance des associations et transformer mes préoccupations en les inscrivant dans une démarche de recherche.

Un objet de recherche plébiscité

Bien que les collectifs jardiniers soient de petites associations, ils sont de plus en plus nombreux à Paris. Ces terrains se multiplient sur le territoire, ils se trouvent au détour d'une rue, d'une impasse, au cœur d'ensemble d'immeubles. Aujourd'hui, nous ne parlons plus d'initiatives marginales mais d'une activité institutionnalisée par un programme municipal.

C'est pourquoi les jardins partagés représentent plus qu'un thème intéressant : ils constituent un objet de recherche dont les sciences sociales se saisissent de plus en plus. Dans la continuité des travaux antérieurs aux miens, cette enquête participe à la connaissance de cette activité associative. A l'instar de Becker, je peux écrire : « *Comme Blumer, je pense que le processus fondamental de l'étude de la société (...) est la production et le perfectionnement d'une représentation de l'objet que nous étudions. Nous apprenons quelques petites choses (ou parfois beaucoup plus) sur un sujet qui nous intéresse.* » (Becker, 2002, p.38)

En effet, les jardins partagés attirent l'intérêt des médias, des étudiants et chercheurs qui interrogent leur histoire, leur développement et leurs effets. Entre la communication foisonnante sur l'activité et les enquêtes qui les questionnent, les jardins partagés sont régulièrement montrés du doigt et l'activité est qualifiée de « truc de bobos ».

Alors que certains accompagnateurs de projet soulignent les limites des jardins partagés en les associant à la gentrification, des recherches prennent de la hauteur sur cette activité plus complexe qui ne se résume pas à une opposition : « bobos » - « classes populaires », « ouverture » - « fermeture » ou encore « effets positifs » - « effets négatifs ».

Une activité, une pratique, un loisir

Au sein de la littérature et des travaux scientifiques sur les jardins partagés, cette recherche s'appuie sur les thèses existantes qui confrontent le terrain aux objectifs énoncés de l'activité et se concentre sur la composition des collectifs jardiniers. Dans cette perspective, je me suis intéressée à la vie au sein de ces associations et pas seulement à leurs membres : à la configuration et à la division des terrains dans lesquels s'organise l'action collective ; les goûts et intérêts des participants, leurs usages et leurs pratiques.

J'ai aussi porté mon attention sur le jardinage en le présentant comme un loisir qui génère des effets sociaux que le discours sur l'activité effleure.

Cette recherche en sciences sociales, à mi-chemin entre la sociologie et les sciences de l'éducation, mobilise des outils théoriques appartenant aux deux disciplines pour traiter les données recueillies et répondre à la question de recherche.

La communication sur l'activité comme point de départ de la recherche

Des premières lectures sur les jardins partagés en France m'ont permis de comprendre leur développement et le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Importés du Canada dans les années 2000, par un groupe d'acteurs associatifs, les jardins partagés ont rapidement été intégrés au réseau national qui accompagne les jardins collectifs existants. Face à la multiplication des terrains et des associations, la « Fédération nationale du jardin dans tous ses états » et la Mairie de Paris se sont alors associées afin d'organiser l'activité sur le territoire en définissant un projet spécifique au jardins partagés.

Une stratégie de communication, coconstruite par ces deux acteurs majeurs de l'activité parisienne, fixe les objectifs de l'activité et revendique les bienfaits des jardins partagés (environnementaux, sociaux et citoyens) qui répondent aux maux de l'urbanisation :

L'intérêt des villes est de développer les jardins partagés, qui sont très demandés par les citoyens. Dans le contexte actuel de changement climatique, nous en aurons de plus en plus besoin pour apporter de la fraîcheur, de l'humidité à l'îlot de chaleur urbaine. Ils sont, en outre, très utiles en cas d'inondation car ils perméabilisent le sol et limitent les dégâts causés par les crues. C'est aussi un moyen ludique de mettre en scène la trame verte et bleue et de faire naître de nouveaux paysages urbains. Les villes vont devenir des petites réserves de biodiversité. Par ailleurs, les jardins partagés contribuent à créer des liens sociaux, au « vivre ensemble », c'est un enjeu de plus en plus crucial dans une société de l'entre-soi. La question de la densification se pose. Jusqu'où construire et densifier ? Si nous densifions trop, nous produirons du mal-être du fait du manque d'aménités. C'est en cela que le jardin est aussi un objet de justice sociale. ⁵

Cette communication s'attache à faire la promotion de l'activité en soulignant les intérêts de ces collectifs jardiniers : pour les participants, les habitants et la ville. Ces bienfaits sont formulés en termes de « rencontre », « convivialité » ou encore de « mixité » : « *une dimension sociale : rencontres ; inclusion sociale ; mélange de personnes d'origines, d'âges et d'idées très diverses ; apprentissages sous forme collective (se rapprochant des mouvements d'éducation populaire) ; moments festifs et conviviaux collectifs ; espace d'expression et de création, de liberté ; etc.* » (Den Hartigh, 2013)

5. Entretien avec Laurence Baudalet-Stelmacher, directrice de Graine de Jardins, sur la permaculture. Rédigé par Anne Solange Muis (2019). Ecologikmagazine.fr. <https://www.ecologikmagazine.fr/entretien-avec-laurence-baudalet-stelmacher-directrice-de-graine-de-jardins-sur-la-permaculture-a3025>

Présentés comme des lieux de « sensibilisation » à la problématique environnementale « de la formation ou de la sensibilisation : apprentissage de moyens de production alimentaire; expérimentation de techniques jardinières; sensibilisation sur l'écologie, l'alimentation, les saisons; conscience de faire partie d'un tout planétaire; réflexions sur des thématiques sociétales diverses dépassant le cadre du jardin (agrobusiness, pollution des sols, changements climatiques, urbanisme, etc.) »(Den Hartigh, 2013), les jardins partagés participeraient à la réappropriation de la ville par les habitants :

Un enjeu de réappropriation de la ville : grâce aux échanges et aux confrontations d'idées, ainsi que par l'acte initial d'investir une parcelle, l'activité d'un jardin partagé et de son aménagement est une forme de reprise en main de son lieu de vie, de la parcelle à la ville, en aménageant concrètement la parcelle, en s'investissant dans les instances de consultation locale, en s'engageant dans d'autres associations locales, etc. (Den Hartigh, 2013)

L'article de Cyrielle Den Hartigh a été un révélateur de ce discours. En présentant ces jardins comme des potentiels « leviers vers la transition », cette dernière souligne les arguments relatifs à leurs bienfaits : des espaces « inclusifs » (« *La capacité d'inclusion des jardins partagés est une dimension essentielle. Le jardinage est une activité qui traverse les origines sociales et identitaires ainsi que les générations. Il rassemble et brasse large.* » (Den Hartigh, 2013)) où la participation permettrait une certaine forme de « réappropriation du territoire » :

En donnant accès à la terre, les jardins partagés sont aussi des lieux d'expression et de création collective permettant une réappropriation de la fabrication de la ville. L'accès libre au jardin partagé et à son aménagement donne la possibilité de participer à la création du paysage de la ville, là où tout est contraint par ailleurs (règles sur les couleurs des murs extérieurs des maisons, interdiction de peindre sur les murs dans la rue ou de planter des fleurs sur les ronds-points). Or le jardin partagé offre un nouveau

lieu, plus permissif (grâce au caractère théorique plus « éphémère » des plantations peut-être, ou à la symbolique pacifique des fleurs ?), où il est possible de modifier l'espace visible depuis la rue. Cette marque laissée sur la ville est une première étape de prise de pouvoir sur la ville, par le bas : par la rue. (Den Hartigh, 2013)

Selon cette dernière, la participation constituerait un engagement citoyen ou encore « un tremplin à une implication dans la cité » (Den Hartigh, 2013) :

Le fait de mettre sa « marque » sur la ville constitue une forme de « pied dans la porte » pour certains habitants qui, dans un premier temps, vont se rendre compte des possibilités d'emprise sur le territoire et de l'importance que cela revêt. Peut alors s'ensuivre des comportements plus engagés tel que s'exprimer dans les réunions de concertation, entrer au conseil de quartier, s'investir dans des mouvements associatifs locaux, ou tout simplement s'informer. (Den Hartigh, 2013)

C'est justement à partir des arguments portés par les promoteurs des jardins partagés et la littérature qui les entoure, que se déploient les objectifs de cette recherche : il s'agit d'explorer l'argument selon lequel la participation aux jardins partagés développerait une « dimension sociale » manifeste.

Ce travail se rapprochera de la « dimension sociale » de l'activité sous le prisme de la vie des collectifs jardiniers et de la participation de leurs membres.

En prenant en compte les objectifs et les actions de ces associations ainsi que les motivations et les intérêts des participants, cette thèse de doctorat répondra à la question suivante : « ***Dans quelle mesure observe-t-on empiriquement la présence d'une « dimension sociale » dans la participation aux activités organisées dans le cadre des jardins partagés ?*** ».

Entre sociologie et sciences de l'éducation

« Lien social », « Mixité », « Sociabilité », « Citoyenneté », « Participation » et d'autres formules encore organisent la communication sur les jardins partagés. C'est principalement sur ces concepts-clés de la sociologie que s'appuie la majeure partie de cette thèse notamment pour approfondir le discours et approcher la « dimension sociale » de l'activité.

D'Emile Durkheim à Pierre-Yves Cusset en passant par Georg Simmel ou encore Michel Forsé et Serge Paugam, ce texte mobilisera les ressources de la sociologie générale pour inscrire les arguments de la communication dans un cadre théorique permettant d'en saisir les significations et de questionner leurs manifestations sur le terrain.

Dans un second temps, cette thèse qui observe la vie des collectifs et particulièrement les jardiniers, fera appel à la sociologie des loisirs en précisant que le jardinage est une pratique qui possède des caractéristiques sociales. Enfin, les recherches en sciences de l'éducation de Gilles Brougère et Daniel Schugurensky permettront d'appréhender les apprentissages qui découlent de la participation.

Du discours à l'observation de la dimension sociale des jardins partagés

Afin de répondre à la problématique de cette recherche, je propose quatre hypothèses qui permettront de révéler l'existence d'un discours qui fait la promotion de l'activité : « ***Il y a une rhétorique qui insiste sur le bienfait social des jardins partagés*** » ; de s'en éloigner et se rapprocher de la vie de ces associations : « ***Mais les collectifs sont plus hétérogènes quant aux objectifs qu'ils fixent à leur pratique*** » ; de distinguer le discours et les pratiques au regard du terrain et des intérêts des participants : « ***Pour faire la part entre le discours unificateur et des pratiques différenciatrices, il faut observer et analyser l'activité*** » ; et enfin d'identifier, à partir des données recueillies, les manifestations empiriques de la « dimension sociale » des jardins partagés : « ***Ainsi peut-on repérer ce qu'il en est réellement de la "dimension sociale" de l'activité ?*** »

Dans cette optique, je m'appuie sur des outils d'enquête qualitative. Un premier travail documentaire sur la communication et la littérature (qui accompagnent les jardins partagés) servira à rendre compte du discours sur les jardins partagés et d'attribuer une valeur rhétorique aux arguments qui le composent.

A partir de ce discours, l'enquête observera la vie d'un collectif jardinier : son organisation et ses règles, son terrain et sa division, les actions collectives et individuelles. Des entretiens recueilleront les récits de participants sur leurs motivations et leurs goûts, leurs intérêts et leurs préoccupations, leurs usages et leurs pratiques.

Annonce du plan.

Dans une démarche de communication, les promoteurs de l'activité revendiquent leurs bienfaits. Ils s'appuient sur des procédés rhétoriques pour présenter une activité idéale où les jardins partagés seraient des espaces de sociabilité qui réuniraient les participants et les habitants.

A partir des arguments qui composent ce discours et des travaux qui ont établi l'inadéquation entre l'argument « lien social » tel qu'il est utilisé par la communication et « l'entre-soi jardinier », cette recherche démontrera qu'il existe bien une dimension sociale de l'activité mais que celle-ci s'observe dans la vie et les objectifs de chaque association ainsi que dans les intérêts et les motivations, les usages et les pratiques de leurs membres. C'est au sein des terrains que nous observerons les manifestations de cette dimension sociale et principalement en nous concentrant sur le jardinage et les actions qui découlent du travail de la terre.

Partie I

Cette thèse qui s'organise en quatre parties commence par un premier chapitre qui présente l'objet de cette recherche et sa construction, l'enquête et sa méthode, les caractéristiques sociologiques du territoire et le terrain dans lequel celle-ci a été menée.

A partir des thèmes qui composent la communication officielle sur cette forme de jardinage collectif, le deuxième chapitre révélera l'existence d'un discours porté par les principaux promoteurs de l'activité qui revendiquent leurs bienfaits ; il déconstruira les arguments qui le constituent et en fera émerger l'idée sous-jacente selon laquelle les jardins partagés ont une « dimension sociale ».

Enfin, un troisième chapitre opposera ce discours aux principales enquêtes réalisées sur ces terrains et notamment celles qui démontrent que les collectifs jardiniers forment des espaces de repli entre membres présentant des caractéristiques socio-professionnelles similaires. Cette enquête confirmera la thèse de « l'entre-soi jardinier » en précisant que les modalités de recrutement et d'adhésion des associations participent à l'homogénéité des collectifs.

Il s'agira dans cette première partie de révéler la rhétorique qui insiste sur les bienfaits des jardins partagés et de souligner la valeur promotionnelle de ce discours en le soumettant aux enquêtes scientifiques.

Partie 2

La deuxième partie de la thèse portera sur la vie et le fonctionnement des collectifs jardiniers qui ne sont pas seulement des groupes d'entre-soi mais des associations qui réunissent des membres pour cultiver un potager ou participer aux actions qu'elles proposent. Il s'agira d'aborder l'activité au regard des actions et de l'organisation des collectifs qui déterminent leurs propres objectifs, de l'investissement et des préférences des participants qui les composent et de décrire la vie collective qui se forme sur les terrains.

Un premier chapitre rappellera que cette forme de jardinage est d'abord une activité associative qui présente les caractéristiques d'une « pratique » (en ce sens où l'implantation des jardins partagés et la participation régulière de leurs membres) ; les objectifs et le fonctionnement des collectifs jardiniers font de cette activité : une réelle expérience sociale.

En décrivant les terrains et leurs configurations ; en rendant compte de l'organisation des associations et des formes du partage, le deuxième chapitre présentera une activité variée qui dépasse les règles fixées par le programme municipal et les arguments du discours.

A travers cette deuxième partie, nous aborderons les collectifs jardiniers comme des associations qui construisent leurs propres activités, organisent leurs actions : c'est-à-dire des collectifs hétérogènes quant aux objectifs qu'ils fixent à leurs pratiques.

Partie 3

Au cœur de la communication sur les bienfaits sociaux, environnementaux et citoyens des jardins partagés, les thèmes de : « la nature en ville », « la sociabilité dans les quartiers », « la concertation et la participation », constituent des fonctions attribuées à l'activité.

La troisième partie s'attachera à questionner ces fonctions qui découlent du discours présentant une activité idéale et de les confronter aux intérêts, aux goûts, aux usages et aux pratiques de participants.

Un premier chapitre reprendra les concepts de citoyenneté et de participation afin d'apprécier l'idée selon laquelle ces associations représentent des expériences participatives (institutionnelles ou informelles) au regard de l'engagement et des préoccupations des participants.

Le deuxième chapitre saisira la fonction récréative de l'activité. Les jardins partagés sont des associations qui, en plus de jardiner, ont pour objectif de proposer des événements festifs, des actions culturelles et des rencontres conviviales aux participants et aux habitants des quartiers dans lesquels ils sont implantés.

Le troisième chapitre s'intéressera à la fonction centrale de l'activité : le jardinage. De nombreux participants adhèrent aux collectifs pour cultiver et expriment un réel goût pour le travail de la terre. Ces derniers décriront le plaisir et la satisfaction de jardiner dans les emplacements collectifs ou dans les parcelles attribuées. Les sentiments et les émotions qui émergent de la participation, correspondent aux caractéristiques sociologiques du loisir que nous approfondirons à partir des travaux de Joffre Dumazedier.

En explorant les principales fonctions issues de la communication sur les bienfaits sociaux des jardins partagés, nous nous éloignerons du discours qui présente une activité unifiée pour nous rapprocher des usages des membres et des pratiques différenciatrices des participants. C'est justement à partir de la fonction de « jardinage » que la dernière partie de cette thèse rendra compte des manifestations de la « dimension sociale » de l'activité.

Partie 4

Nous reviendrons, dans le premier chapitre sur l'utilisation de la notion de « lien social » pour dépasser son acception courante et nous intéresser aux relations sociales qui se développent au sein des collectifs (c'est-à-dire : à l'échelle des terrains). Cette sociabilité, qui se construit dans la sphère associative et entre les participants, ne renvoie pas seulement au repli. Elle permettra de repérer un premier aspect de la « dimension sociale » de l'activité à travers les interactions et les échanges qui se développent autour du potager et de son entretien.

En reprenant l'argument (développé dans la deuxième partie de cette thèse) qui définit cette forme de jardinage collectif comme une pratique de loisir, nous présenterons ces terrains comme des espaces d'apprentissages informels pour des participants citoyens et généralement débutants ou des jardiniers plus expérimentés qui renforcent leurs savoir-faire. Ces membres qui expriment le désir d'apprendre, partagent des savoirs, échangent des connaissances ou expérimentent des gestes, se forment au jardinage en participant. Ces savoirs acquis (intentionnels ou non-intentionnels) développent les capacités et participent à la socialisation des jardiniers.

Ainsi nous pourrions envisager un autre aspect de la « dimension sociale » des jardins partagés en les définissant comme des espaces d'apprentissage, de sensibilisation et potentiellement de transformation.

Enfin nous avancerons vers l'idée que les participants qui acquièrent des savoir-faire en jardinant (ou dans le cadre de l'entretien du potager), développent aussi des gestes durables. Nous verrons dans ce dernier chapitre que cette forme de jardinage qui répond aux règles de la culture biologique, permet aux jardiniers de se familiariser avec les pratiques durables, d'apprendre à utiliser les outils de tri ou de compostage, de renforcer leur intérêt pour la problématique environnementale et de mettre en œuvre sur le terrain des gestes qui correspondent à leurs préoccupations voire de les exporter dans leurs vies personnelles.

PARTIE 1 : LA RECHERCHE, L'ENQUETE

Il y a une rhétorique qui insiste sur le bienfait social des jardins partagés.

Dans un premier chapitre qui pose le cadre de l'enquête et décrit les caractéristiques du territoire, nous retracerons l'évolution du projet de cette thèse. En effet, toute recherche débute par une idée énoncée dans un protocole qui projette les ambitions du chercheur avant son immersion sur le terrain. Cette confrontation avec les associations parisiennes et leurs acteurs aura un impact sur la compréhension des enjeux de l'activité et la formulation d'une problématique qui reflète la réalité des jardins partagés.

A partir des principaux textes qui composent la communication officielle et de la littérature « grise » qui renforce le discours sur les jardins partagés, le deuxième chapitre soulignera la forme rhétorique de ses arguments qui revendiquent les bienfaits (sociaux, environnementaux, citoyens, etc.) de l'activité pour l'environnement, la ville, les habitants et les participants.

Les objectifs sociaux des jardins partagés (notamment celui du « lien social ») questionnent certains chercheurs. Le troisième chapitre inscrira cette thèse dans la continuité de ces travaux qui confrontent le discours à la réalité des terrains et proposent une analyse empirique de ses arguments.

Chapitre 1 : Enquête, méthode et terrain

A la suite des recherches qui ont été réalisées sur les jardins collectifs, ce travail souhaite contribuer à la connaissance de ces terrains afin de présenter l'activité comme une « histoire scientifique », c'est-à-dire cohérente et conforme aux faits découverts : « *Nos concepts informent notre perception des choses, il est vrai que tout ce que nos concepts pourraient théoriquement nous permettre de voir ne se concrétise effectivement dans les faits que nous observons.* » (Becker, 2002, p.48)

Ce chapitre présentera la recherche, la méthode et les conditions de l'enquête ainsi que sur les relations dynamiques entre le terrain et la question de départ qui ont façonné ce texte. En effet, la recherche a évolué pendant toute mon immersion auprès des collectifs et de leurs participants. Plus l'enquête avançait, plus le terrain modifiait le projet et plus les données reformulaient la question initiale. Une des « ficelles » du métier illustre l'écart entre le projet de recherche et la confrontation avec le matériau : « *Il est également vrai que tout ce que nos concepts pourraient théoriquement nous permettre de voir ne se concrétise effectivement dans les faits que nous observons.* » (Becker, 2002, p.48)

Ce matériau est le fruit d'une démarche qualitative qui associe les entretiens semi-directifs et l'observation. Celui-ci est composé de récits et de descriptions qui rendent compte de l'activité de collectifs jardiniers et des pratiques de leurs participants.

I. Méthode et outils

Les entretiens constituent une part importante des données recueillies auprès de différents intervenants de l'activité : la coordinatrice de l'antenne locale du réseau, deux accompagnateurs de projets, des responsables associatifs et des participants.

Pour faciliter l'entrée sur le terrain, ces entretiens ont été sollicités en présentant ma recherche auprès des collectifs existants sur le territoire parisien. Cet aspect de la démarche pourrait relever du détail mais la communication sur ce projet aura des implications sur le déroulement de l'enquête et sur le matériau.

A. La campagne d'entretiens

La campagne d'entretiens a démarré en 2014, à partir de la carte des jardins partagés, proposée par le site de la ville de Paris.



1 Jardins partagés parisiens 2014

L'enquête a été proposée aux associations par voie de courrier électronique car la liste des jardins partagés parisiens ne proposait que peu de coordonnées téléphoniques et rarement opérationnelles.

C'est donc par écrit que débute cette première phase de la collecte de données. Les premières personnes ayant répondu à cette demande sont des membres du bureau des associations qui ont réceptionné ma proposition.

Certains se sont directement portés volontaires pour répondre à l'entretien (comme C., R., Fr., G., S., Be ...) alors que d'autres ont relayé la demande, permettant d'étendre l'enquête auprès des participants (comme Y., É., Ag., Ad., ...) qui n'étaient pas membres du conseil d'administration.

Il n'y a pas eu d'échantillonnage prévu avant l'entrée sur le terrain, notamment en raison du manque de contacts et de coordonnées actualisées sur les jardins partagés. Les informations relatives aux jours d'ouverture et d'accueil du public sont assez difficiles d'accès pour une personne étrangère au réseau.

Tous les entretiens ont été réalisés à partir de cette première demande grâce aux réponses des volontaires et se sont développés au fil du temps passé sur le terrain.

Les données sont donc construites sur les récits des participants présentés ci-dessous :

N.	Age	PCS¹	Profession	Jardin
A.	21	Autres	Étudiante	« Bois »
O.	23	Employés	Animatrice en Service civique	Paris 13^{ème}
R.	28	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Salarié du secteur audiovisuel	Paris 20^{ème}
M.	30	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Conseillère politique internationale	Paris 14^{ème}
L.	42	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Comédienne	Paris 18^{ème}
B.	44	Professions intermédiaires	Technicien presse	Paris 20^{ème}
S.	44	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Gérant société audiovisuelle	Paris 20^{ème}
D.	45	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Architecte	Paris 18^{ème}
G.	46	Professions intermédiaires	Plasticienne	Paris 20^{ème}
E.	46	Professions intermédiaires	Technicien informatique	Paris 20^{ème}
E2.	48	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Cadre de l'administration culturelle	« Bois »
Rs	50	Employés	Animatrice	Paris 10^{ème}
I.	50	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Enseignante	« Bois »
F.	56	Professions intermédiaires	Comptable	Paris 14^{ème}
Fa.	60	Autres	Sans profession	Paris 18^{ème}
C.	NC	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Retraitée du Cinéma	Paris 3^{ème}
A.	NC	Employés	Rotativiste à la retraite	Paris 13^{ème}
J.	72	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Réalisateur à la retraite	Paris 20^{ème}
Y.	71	Ouvriers	Ouvrier du Bâtiment à la retraite	Paris 19^{ème}

Les enquêtés

B. L'observation participante

L'observation participante est la deuxième phase de l'enquête de terrain. Elle a permis de recueillir un matériau illustrant les récits, décrivant les usages et les pratiques au sein des jardins partagés parisiens. Tout comme la campagne d'entretiens, cette période d'immersion a été initiée seule et a permis d'investir un jardin situé dans le 18^{ème} arrondissement de Paris comme lieu d'observation.

Le « Bois Dormoy » est une association qui accueille régulièrement des étudiants. Un échange avec le président du bureau a été nécessaire pour déterminer les conditions de participation (adhésion, règlement intérieur, cotisation).

L'observation de sept mois consécutifs (puis de six mois), a commencé au mois de mai 2015. Les permanences du mercredi et du weekend ont été privilégiées pour observer l'espace et ses utilisateurs (c'est-à-dire les adhérents et les différents visiteurs rencontrés).

Ateliers, séances de jardinage avec des adhérents, entretien du compost, arrosage et récolte, événements collectifs ou festifs, illustrent les données recueillies lors des entretiens et forment le matériau qui compose cet écrit.

Mon positionnement a évolué au cours de cette enquête et s'est ajusté au contact du terrain notamment pendant la phase d'observation. D'une part, parce qu'il n'y a pas de « politique du terrain » type (celle-ci relève d'un apprentissage) ; d'autre part, parce que les ajustements de la technique d'enquête auront des implications sur la production des données, le projet scientifique et la problématique. Le déroulement de la campagne d'entretiens et de l'observation ont, en effet, nécessité des adaptations.

Sans revenir sur des problèmes épistémologiques ou sur les perturbations liées à l'observation ; l'analyse de certains biais (comme « l'enclichage » (Olivier de Sardan, 1995)) permet de présenter le déroulement de cette enquête. J'ai découvert les jardins partagés dans le cadre d'un mémoire de troisième cycle universitaire. Étant éloignée du réseau et de son cercle, je suis allée seule à la rencontre du terrain et de ses acteurs : des représentants de la ville, des membres du réseau (ou d'autres accompagnateurs de projet) ainsi que des collectifs et leurs participants.

Une des difficultés de cette étape était de ma méconnaissance du terrain, de ses débats internes et des relations entre la ville, le réseau et les associations. Obtenir un entretien avec l'antenne locale a été le fruit de plusieurs demandes écrites jusqu'à solliciter un intervenant lors d'une conférence publique. Un ajustement de mon positionnement a été nécessaire afin de solliciter les acteurs dans le cadre d'une recherche doctorale et de faire oublier mon statut d'étrangère au cercle.

II. Du projet au terrain

Au départ, mon projet avait pour but de confronter les arguments relatifs aux bienfaits sociaux des jardins partagés à la réalité du terrain afin de valider ou d'infirmer ce propos.

A. (Accompagnateur de projet) souligne que beaucoup d'étudiants ou apprentis chercheurs ont pour projet de confronter ces arguments dans leurs travaux : « *C'est un thème récurrent dans les mémoires d'étudiants ou de sociologue qui se penchent sur le sujet. Il serait intéressant de questionner la manière dont on pourrait maîtriser ces effets pervers ou dont ça nous échappe* ».

Mais l'enquête étant un processus itératif qui produit un mouvement de va et vient entre le matériau et la problématique de départ : « *une restructuration incessante de la problématique au contact de celles-ci et comme un réaménagement permanent du cadre interprétatif au fur et à mesure que les éléments empiriques s'accumulent* » (Olivier de Sardan, 1995), mon objet de travail a évolué et s'est écarté de ma première question : « Les jardins partagés sont-ils réellement un vecteur de lien social ? ».

Il ne s'agissait plus de vérifier la validité de cet argument mais de repérer la dimension sociale des jardins partagés (qui émerge de la communication relative à cette forme de jardinage collectif) en décrivant l'activité des associations et en explicitant les usages et les pratiques de leurs membres. Cependant, cette question du terrain ne se résume pas au recueil des données et elle implique d'inscrire l'enquête dans son environnement et son terrain ainsi que dans sa géographie sociale.

« *Toute chose se déroule quelque part...* »¹⁷

Les jardins collectifs questionnent ; ils suscitent l'intérêt de différentes disciplines. Les principales enquêtes sur lesquelles ce travail s'appuie, ont été réalisées auprès d'associations franciliennes. Dans les années 1990-2000, Françoise Dubost a analysé les jardins potagers du bord de la Marne. Plus récemment, des chercheuses en Sciences Sociales (Kaduna Eve Demailly et Léa Mestdagh) ont enquêté auprès de terrains implantés à Paris et en proche banlieue.

Et c'est précisément dans la continuité de ces travaux que s'inscrit cette recherche sur les collectifs jardiniers parisiens. Le territoire étant un espace ayant une l'identité et des problématiques sociales propres, la capitale ne présente pas les mêmes caractéristiques (géographiques, économiques et sociales) que les villes de banlieue. Ces caractéristiques ne peuvent être étendues l'ensemble de la région.

C'est une des raisons pour lesquelles le terrain d'enquête est circonscrit à la ville de Paris. Ce territoire a été déterminé pour des raisons de faisabilité (l'Ile-de-France étant un territoire très important) mais aussi pour décrire une pratique (le jardinage collectif) et un cas.

Au sein des recherches sur le jardinage collectif, les jardins partagés parisiens représentent un « cas » qui renvoie aux thèses existantes « *Chaque terrain de recherche est un cas au sein d'une catégorie générale, de sorte que tout ce que nous apprenons sur lui nous en apprend sur le phénomène général* » (Becker, 2002, p.97) et contribue à la connaissance de ces terrains particuliers.

Paris n'est pas un simple lieu, c'est aussi un territoire dont les caractéristiques « *locales et spécifiques* » ont des implications sur la lecture des données recueillies et sur des sujets qui s'y attacheront (comme la gentrification, le thème des « bobos » ou encore l'implantation des terrains dans la géographie parisienne).

17. Becker, H. S. (2002). Les ficelles du métier (Guides Repères éd.). La Découverte, p.95.

Afin de planter le décor de l'enquête, la suite de ce chapitre présentera les aspects sociologiques de la ville, les caractéristiques du 18^{ème} arrondissement à partir des travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot sur la « Sociologie de Paris » (comme ouvrage de base pour lire les caractéristiques sociologiques de la capitale), des travaux récents avec les études produites par l'Atelier Parisiens d'urbanisme- « Apur » - notamment le livret « Paris 21^{ème} siècle »²⁰ - ainsi que la « base de données sur la ville de Paris »²¹ commandée par l'Observatoire Parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

III. Paris : territoire de l'enquête

A. Espace, population et immobilier : quelques éléments de la sociologie de Paris

Avec une superficie de 105,4km², Paris est un territoire peu étendu par rapport aux capitales européennes comme Londres (1572 km²) ou Berlin (891,8 km²). 113^{ème} dans le classement des villes du monde, Paris est pourtant une « grande ville » qui compte 2 206 488 habitants en 2015.

Les travaux de l'atelier d'urbanisme parisien²² qualifient cette ville de moyenne au regard de sa densité urbaine. Celle-ci présente des densités moyennes de population et d'emploi nettement plus élevées que les autres « villes-centre ».

La densité de population à Paris est 4 fois supérieure à celle observée à Amsterdam, 3 fois supérieure à celle de la région Bruxelles-Capitale et deux fois supérieure à celle du centre de Berlin (Innen-stadt) ou du centre de Londres (Inner-London).

Ce qui est vrai pour la population l'est également des emplois dans des proportions comparables. Plus dense en population, plus dense en emploi, Paris présente aussi une densité moyenne de déplacement dans la journée la plus élevée parmi les villes étudiées : « *Elle est quatre fois plus élevée à Paris que dans la partie centrale de Londres (Inner-London)* »²³

20. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-21eme-siecle>

21. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/base-donnees-sociales-paris-fiches-identite-sociale-20-arrondissements-2012>

22. Association à but non lucratif créée en 1967 par le conseil de Paris. L'Apur a pour missions de documenter, analyser et développer des stratégies prospectives concernant les évolutions urbaines et sociétales à Paris et dans la Métropole du Grand Paris.

23. <https://www.apur.org/sites/default/files/documents/156.pdf>

Les données sur la population sont complétées par la densité humaine (c'est-à-dire par le cumul emploi-habitant). Ce rapport détermine le nombre de présent sur la ville alors que la densité urbaine ne tient compte que des habitants. Selon les données de l'Atelier d'urbanisme parisien, la densité humaine est évaluée à 650 personnes/hectare en 2007²⁴.

La question de la population permet de dépeindre l'environnement de l'enquête en donnant des indications sur la composition des habitants et leur cadre de vie à travers des indicateurs comme les catégories socio- professionnelles (PCS) ou le logement.

Selon les études de l'Apur, Paris est une ville jeune dont 35% de ses habitants ont entre 20 et 39 ans. Elle compte 19% d'habitants de 60 ans et plus en 2015. La ville se caractérise aussi par sa forte concentration de catégorie sociale supérieure au sein de sa population, dont :

- 35% de la population active appartient à la PCS des cadres ou professions intellectuelles supérieures (pour 21% dans la région)
- 23% appartient à la PCS des professions intermédiaires
- 25% de la population active sont employés et 10% sont ouvriers

Les données relatives à la composition des ménages révèlent une faible représentation des familles avec enfants (22% à Paris et 37% en Ile de France). Ces familles sont réparties majoritairement dans les 8^{ème} et 16^{ème} arrondissements (qui ont des grands logements), dans les 13^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements (qui comptent plus de logements sociaux dans leurs parcs immobiliers).

En 2005, le parc immobilier de la ville est estimé à 1 330 000 logements composé majoritairement de résidences principales (dont 62% de locataires et 32% de propriétaires). En distinguant les parcs publics et privés, les logements sociaux (en 2007) représentent 15,7% des résidences principales soit 176 026 logements sociaux (190 000 en 2008, si l'on prend en compte ceux en attente de livraison). Les 2, 3, 6, 7, 8 et 16^{ème} arrondissements ont peu de logements sociaux même si la loi **SRU**²⁵(du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain) définit des règles d'urbanisme en termes de mixité sociale.

24. Selon l'Apur

25. <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/transparence-logement-social>

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

Article 55 de la loi SRU : mode d'emploi

Article 55 de la Loi SRU

Face aux logements sociaux, le parc privé est un enjeu de la politique de l'habitat. Avec 11% des résidences principales (soit 55 000 logements), le parc locatif privé parisien se caractérise par un besoin important de modernisation.

En 1999 : 10% de ces habitations sont dépourvues de WC, point d'eau, 1030 sont qualifiés d'insalubres (par l'Observatoire du Saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé à Paris²⁶) et 340 logements sont sortis de cette catégorie en 2008. Des conventions publiques d'aménagement ont permis la prise en charge des occupants de 231 de ces logements par des bailleurs sociaux.

La ville travaille à mettre en place des aides financières et des dispositifs d'incitation à la réhabilitation face à un marché foncier qui s'organise selon la vente à la découpe ou « par lots » (habitation mixte, copropriété, ...) : soit 15% des appartements vendus en 2004.

Au troisième trimestre 2007, le prix du marché foncier est plus élevé qu'en Ile-de-France (6180€ le m² à Paris et 4525€ le m² pour la région) avec un écart marqué entre arrondissement (par exemple : 9140€ le m² pour le 6^{ème} et 4880€ le m² pour le 19^{ème}). Les loyers sont eux aussi en hausse avec cet écart caractéristique entre les arrondissements (même si cela reste moins importants que les valeurs foncières).

26. Créé en 2008 par l'Apur, l'observatoire de la prévention de la dégradation du bâti vise à repérer en amont les immeubles d'habitat privé confrontés à des difficultés, de façon à les empêcher de verser dans la dégradation et l'insalubrité. L'observatoire exerce une surveillance des immeubles parisiens d'habitat privé. Il tente de cerner différents types de difficultés liées aux caractéristiques techniques de l'immeuble, à sa gestion ou à son occupation. Il produit annuellement une liste d'immeubles privés « à surveiller » dans la perspective d'une action préventive. L'identification de ces immeubles vise ainsi à orienter une partie des contrôles de terrain opérés par le service technique de l'habitat de la Ville de Paris, favorisant une intervention administrative aussi précoce que possible. Cette démarche vise à éviter à de nouveaux immeubles de tomber dans la spirale de l'insalubrité.

Paris est une ville qui présente des caractéristiques urbaines spécifiques. C'est aussi une capitale historique, politique et culturelle

B. Paris : capitale

Paris est le cœur de la vie politique française où se situe les palais de l'État (anciennes demeures de l'aristocratie française). Historiquement, la ville représente le lieu de la contestation, des révolutions et des mouvements sociaux.

La capitale se positionne aussi comme une place importante dans le monde de la culture. Dans les enquêtes, la surreprésentation des emplois du secteur culturel (artisanat, spectacle, multimédia, ...) et les nombreux équipements, positionnent la ville comme la capitale culturelle et comme un territoire important de l'activité scientifique.

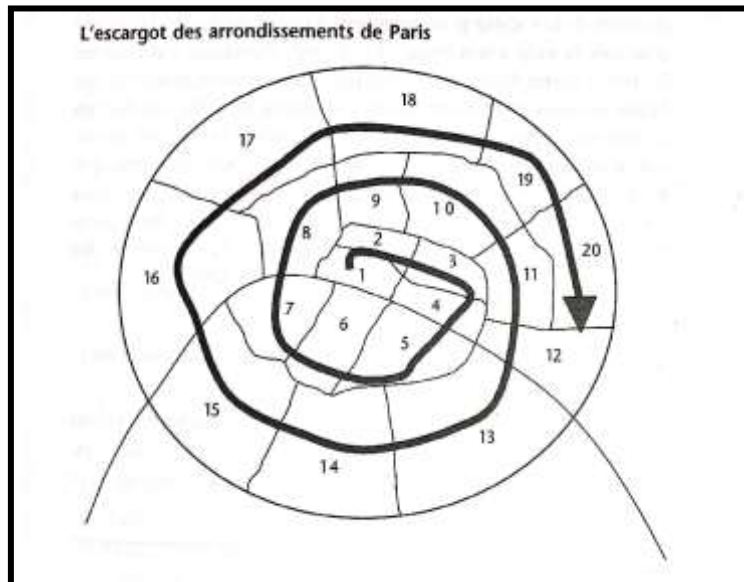
La ville impose aussi sa griffe spatiale dans l'activité économique du pays notamment avec une concentration des entreprises du CAC 40 ou du secteur du luxe. Les grandes fortunes (dont l'ISF est l'indicateur du phénomène d'agrégation des richesses) étant très représentées, la mondanité parisienne est aussi une caractéristique de cette capitale. Elle fonctionne sur un mécanisme de ségrégation spatiale, d'expression symbolique du pouvoir, d'entre-soi (comme moyen de former les puissants) et de reproduction sociale.

Ses caractéristiques se manifestent dans l'organisation de l'espace parisien. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot font une description du territoire et des significations sociologiques de cette organisation spatiale.

1. Description de l'espace parisien et implications sociales

Malgré sa superficie de 105,4km², Paris a une forte densité résidentielle. L'espace est organisé autour de « zones de concentration » plus peuplées correspondant aux frontières administratives. La ville se dessine autour d'un hypercentre dont les limites sont signifiées par les logements sociaux, les équipements sportifs et le boulevard périphérique. Cette structuration de l'espace révèle la répartition des catégories de population dans la capitale selon des variables démographiques, professionnelles, ethniques, etc.

Depuis les travaux du Baron Haussmann en 1860, la carte de Paris est découpée en 20 arrondissements et forme un escargot . Les plus anciens arrondissements, situés au centre, sont aussi les plus petits. Les arrondissements les plus éloignés du cœur historique de la capitale ont les superficies les plus étendues : « Du 1er au 20ème en suivant une ligne continue qui s'éloigne du cœur de la capitale. » (Pinçon & Pinçon Charlot, 2015, p.8)



Paris selon Pinçon & Pinçon-Charlot

L'organisation concentrique (et historique) de la ville renvoie à la centralité de Paris (que l'on peut observer à travers la numérotation des immeubles, le découpage des quartiers, le développement du métro et la distinction Ouest / Est parisien).

Cette organisation spatiale a des effets sur la composition des catégories sociales d'habitants. Elle se traduit par une dissymétrie ancrée dans l'histoire et le présent de la ville, c'est-à-dire par le déséquilibre entre les populations défavorisées et l'important processus de gentrification.

2. Gentrification ... de quoi parle-t-on ?

Il existe un amalgame où gentrification serait synonyme d'« embourgeoisement ». Bien que le terme « gentry » désignait la haute bourgeoisie (c'est-à-dire les populations situées entre les classes moyennes et la noblesse en Angleterre, dans les années 1960), la gentrification correspond à la reconquête des quartiers ouvriers de Londres par les classes moyennes :

Comme le rappelle Catherine Bidou-Zachariassen (2003), à propos des travaux pionniers de Ruth Glass menés à Londres dans les années 1960, la gentrification décrit « le processus à travers lequel des ménages de classes moyennes avaient peuplé d'anciens quartiers dévalorisés du centre de Londres, plutôt que d'aller résider en banlieues résidentielles selon le modèle dominant jusqu'alors pour ces couches sociales » (p. 10). (Cusin, 2008)

Si le concept s'est largement développé et a été transposé dans les contextes modernes, l'usage qui consiste à associer la gentrification à l'« embourgeoisement » se perpétue. Or « la bourgeoisie » se compose d'acteurs issus de familles anciennes possédant un patrimoine fondé sur l'héritage. A l'échelle parisienne, les « gentrificateurs » (couramment appelés « Bourgeois-bohème ») sont, eux, des actifs insérés dans le monde du travail et dont les revenus leurs permettent de vivre à Paris. Sans être une catégorie sociale établie les « Bourgeois-bohème » (ou « bobos ») représentent une partie de la population régulièrement associée à la gentrification parisienne : « Selon Monique et Michel Pinçon-Charlot, le « bobo » désigne une certaine population, « moteur de la gentrification. » (Mestdagh, 2015)

Dans le cadre d'une conférence sur les évolutions de la sociologie parisienne³⁰, Jean-Mary Audry précise que « les acteurs de cette gentrification parisienne appartiennent à des classes aisées mais pas à la bourgeoisie »³¹. Nous retiendrons que la « gentrification » est un processus complexe qui traduit en premier lieu, un mouvement de modification de l'espace et de la population : « Une forme particulière « d'embourgeoisement » qui transforme la composition sociale comme le bâti et l'espace public des quartiers populaires. » (Clerval& Fleury, 2009)

30. Université de tous les savoirs. (2003). *Paris, ville de riches ? Les évolutions de la sociologie parisienne*. Université de tous les savoirs. (Vidéo en ligne).

https://www.canalu.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/paris_ville_de_riches_Les_evolution_de_la_sociologie_parisienne.1373. Transcription personnelle.

31. Université de tous les savoirs. (2003). *Paris, ville de riches ? Les évolutions de la sociologie parisienne*. Université de tous les savoirs. (Vidéo en ligne).

https://www.canalu.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/paris_ville_de_riches_Les_evolution_de_la_sociologie_parisienne.1373. Transcription personnelle.

Les modifications du bâti et ses conséquences sont des facteurs importants de cette transformation :« *Un phénomène à la fois physique, social, culturel en œuvre dans les quartiers populaires, dans lequel une réhabilitation physique des immeubles dégradés accompagne le remplacement des ouvriers par des couches moyennes.* » (Pinçon & Pinçon Charlot, 2015, p.53)

3. Les « facteurs » de la gentrification à Paris

Paris connaît une gentrification tardive qui s'explique, en partie, par l'implantation de résidence historique des classes dominantes (le patrimoine et le bâti ancien de la ville ont été épargnés par les destructions de la Seconde Guerre Mondiale impliquant peu de remaniements urbains). La tradition du contrôle des loyers (élément de ralentissement de la spéculation immobilière) et la démolition de l'habitat ancien, ont rendu visible ce processus à partir des années 1990.

Anne Clerval³⁴ présente plusieurs mécanismes qui expliquent le processus de gentrification à Paris dont : les transformations des structures de l'emploi, les dynamiques opposées des Cadres ou Professions intellectuelles supérieures et des catégories populaires ainsi que les structures du logement et du marché immobilier.

Les transformations des structures de l'emploi correspondent à trois périodes :

- ⊖ La baisse continue du nombre d'emplois d'ouvriers en Ile-de-France et à Paris depuis les années 1960.
- ⊖ La baisse du nombre d'emplois peu qualifiés du tertiaire (employés) à Paris depuis les années 1980
- ⊖ L'augmentation forte des emplois de Cadres et de Professions intellectuelles supérieures.
- ⊖ Les dynamiques opposées des Cadres ou Professions intellectuelles supérieures et des catégories populaires

Depuis les années 1960, Paris et sa région connaissent une baisse des emplois ouvriers.

34. Clerval A. (2013). Paris sans le peuple. La Découverte.

Pendant les années 1980, ce mouvement s'accompagne d'une baisse du nombre d'emplois peu qualifiés du secteur tertiaire. Parallèlement à cette période, le nombre d'emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures augmente dans la population parisienne.

Les modifications de la population active parisienne n'expliquent pas tout le processus de gentrification. Comme l'emploi, le logement est une des variables qui permet de comprendre ce processus. La gentrification parisienne a été principalement menée par des acteurs privés à travers la réhabilitation de l'habitat populaire.

Dans l'article : « *Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris* »³⁵, Anne Clerval et Antoine Fleury soulignent que dans les années 1970, la classe moyenne et supérieures investissent, acquièrent et réhabilitent des logements dans des quartiers populaires grâce au développement des agences immobilières, aux banques (dont la baisse des taux de crédits compensent partiellement la hausse des prix) ainsi qu'aux promoteurs immobiliers qui procèdent à des réhabilitations en vue d' « *une vente à la découpe.* » (Clerval & Fleury, 2009)

Dans ce contexte, le logement devient un facteur de la sélection sociale. L'habitat populaire se dégrade, impliquant des stratégies de rentabilisation de l'immobilier à court terme. De nombreux propriétaires tentent de se dessaisir de leurs biens. Face à cette situation de l'immobilier à Paris, se développe une politique de construction massive de logements sociaux en banlieue dans les années 1960-70, entraînant d'importants départs des classes populaires en périphérie et un effet de « vacance » des quartiers populaires.

Les auteurs rappellent que les politiques publiques sont intervenues dans ce processus au moyen d'opérations de rénovation, démolition, reconstruction et que la loi de déréglementation des loyers de 1986, a eu pour effet d'entériner le processus par la spéculation immobilière.

35. Clerval, A., & Fleury, A. (2009). Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris. *L'Espace Politique*, 8, 1-19. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1314>

4. « Bâti » et « Composition sociale ».

Le rapport espace-social est au cœur des débats politiques autour des thèmes de la cohésion sociale, de l'intégration sociale et du lien social et des problématiques scientifiques. Dès les années 1950, les sciences humaines posent les bases de la sociologie urbaine en établissant des liaisons entre structures spatiales et sociales.

Cette relation génère des phénomènes et des conduites sociales. Ainsi la gentrification correspond à un mouvement d'interaction entre la transformation des rapports sociaux et de l'espace urbain qui produit une sélection sociale.

Le poids de l'immobilier et du « bâti » détermine en partie l'évolution de la ville tant au niveau de la construction qu'au niveau de ses habitants. Depuis le recensement de 1999, deux mécanismes s'entretiennent : l'amélioration des conditions de logements et la réduction des densités résidentielles.

Les catégories sociales plus élevées, génèrent des opérations immobilières de restructuration de l'habitat ou de rénovation de petits logements. Ce processus s'accompagne de l'intervention publique pour certains quartiers (comme dans le 18^{ème} arrondissement³⁷). Les promoteurs ont aussi construit des logements neufs dans les quartiers dégradés à l'intention de ces catégories d'habitants.

Les politiques publiques ont accompagné et accéléré ce processus par : des opérations fortes de démolition/reconstruction des années 1960 à 1990, la déréglementation des loyers en 1986 (frein à la spéculation immobilière), des opérations de valorisation du territoire, de réhabilitation et de création de grands équipements à l'est et au nord de la capitale.

Dans ce contexte, le logement social semble être un frein à la gentrification et les chercheurs soulèvent la question de la mixité sociale qui se définit comme : « *L'enjeu d'assurer la coexistence des classes dans les mêmes communes, les mêmes quartiers ou les mêmes immeubles .* » (Pinçon & Pinçon Charlot, 2015, p.85-102)

37. Le nord-est parisien, dont cet arrondissement est le territoire privilégié de cette recherche car les jardins partagés sont plus nombreux dans cette zone

Dès la fin du 19^{ème} siècle, la mixité sociale est au cœur des préoccupations politiques. Ainsi, les premiers logements sociaux inscrits au PLU³⁹ de Paris entérinent les lois de solidarité et de renouvellement urbain. La problématique de mixité sociale est associée à l'effort en faveur d'espaces de sociabilité.

Mais ces mesures de rapprochement spatial qui auraient a priori un aspect positif et stimulant (comme sur le plan du système scolaire, notamment en permettant des éventuelles trajectoires ascendantes), présentent en même temps un effet contre-productif en développant des mécanismes de repli. Les inégalités contribuent à cette gentrification parisienne et les mesures politiques qui tentent de limiter le mécanisme, ne parviennent pas encore à enrayer ce processus.

5. Une géographie sociale : entre clivage et disparités

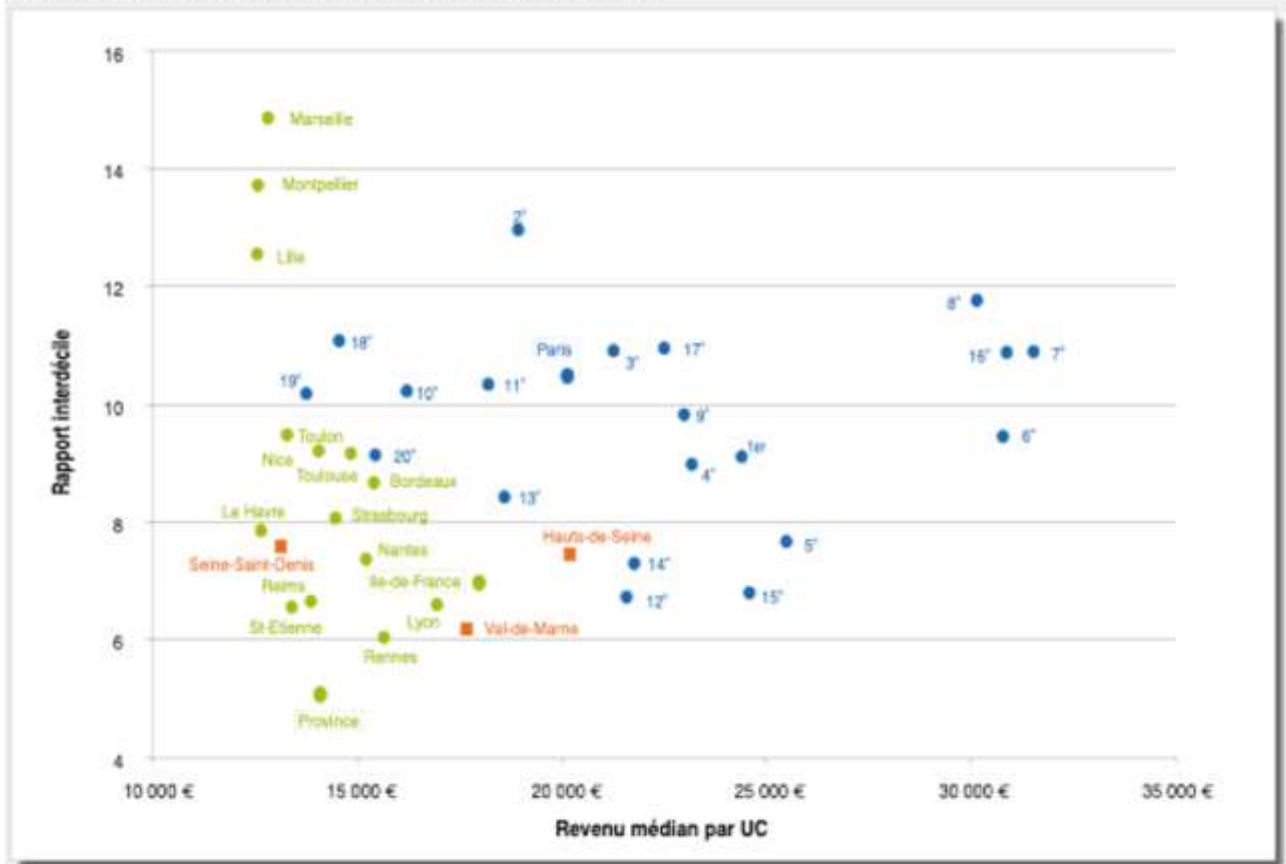
Avec une histoire marquée par les familles bourgeoises et le processus de gentrification contemporain, la vie collective et ses formes de sociabilités ont une incidence sur le schéma du territoire qui distingue l'ouest et l'est parisien. En effet, la structure sociale contrastée (entre l'est, le nord-est et l'ouest parisien) de la capitale est une réalité bien connue : « *Plus que le niveau des revenus, les disparités très fortes au sein même des arrondissements sont le signe distinctif de la capitale. Elles s'inscrivent dans le clivage géographique classique parisien qui oppose un ouest aisé (revenus médians supérieurs à 30 000 €) à un nord-est modeste (moins de 15 000 €).* » (Audry, 2003)

De nombreuses statistiques rendent compte de cette situation. Le revenu médian par UC⁴¹ illustre les écarts entre les arrondissements de l'est (tout particulièrement les 18 et 19^{ème} arrondissement où se concentrent les revenus les plus faibles de la ville) et ceux de l'ouest (tels que les 16, 17 ou le 9^{ème} arrondissements dont la représentation de ménages aisés est plus importante).

39. Plan local d'urbanisme

41. L'unité de consommation permet de comparer le niveau de vie des ménages en prenant en compte le nombre de personnes selon son âge.

Figure 2 - Les arrondissements parisiens dans leur environnement



Source : Insee - DGI, Revenus fiscaux localisés 2001

Sociologie Parisienne selon l'INSEE⁴²

Dans ce contexte où la gentrification parisienne se manifeste (en partie) par les évolutions sociologiques de la population avec une importante représentation de la catégorie des « cadres et des professions intellectuelles supérieures » et une faible présence des ouvriers, les enquêtes statistiques sur la pauvreté (le surendettement, la précarité, les personnes sans domicile fixe, les demandeurs d'asiles, ...) démontrent que la population à très faibles revenus ne diminue pas et qu'elle côtoie des habitants plus aisés au sein même de ces arrondissements qui se transforment (comme dans les 10, 11, 18 et 19^{ème} arrondissements).

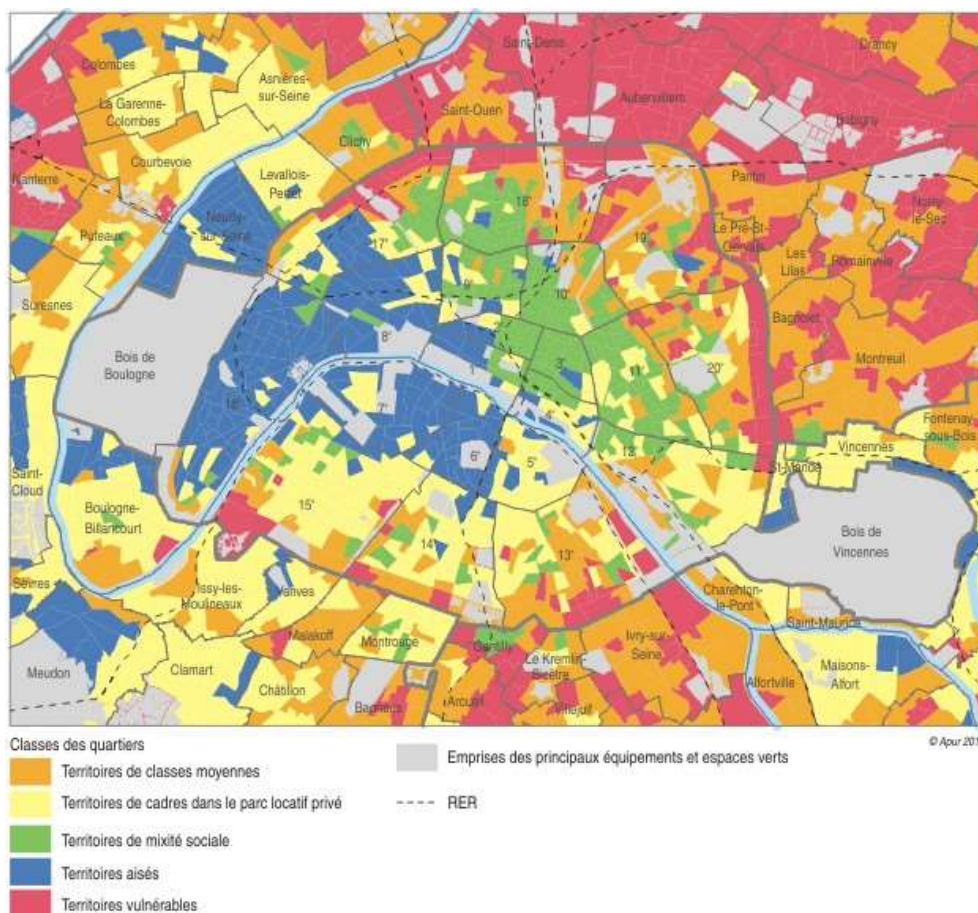
42. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2572750>

Des poches de pauvreté côtoient des îlots de population aisée

Ces disparités s'observent également dans la géographie de la capitale, où un fort clivage existe entre le nord-est, populaire et plutôt défavorisé, et le sud-ouest et le centre, plutôt aisés. Toutefois, au sein même de ces territoires, les quartiers ne sont pas tous homogènes. Si des arrondissements comme le 18^e, le 19^e ou le 20^e accueillent pour l'essentiel les populations les plus modestes de la capitale, ils comprennent également certains îlots où vivent des populations aisées. De même, d'autres arrondissements, comme le 13^e, le 14^e et le 15^e, sont majoritairement habités par des populations de cadres, tout en comportant des enclaves de pauvreté. Ainsi, au-delà des disparités observables entre « grands territoires », les inégalités se structurent également par « poches » au sein du territoire parisien.

Afin de construire un outil de lecture de cette cartographie complexe de la ville, une typologie sociale des territoires parisiens a été réalisée ([Méthodologie](#)). Elle permet également d'objectiver les représentations territoriales émanant des acteurs des politiques sociales locales, et fait apparaître cinq profils socio-démographiques parmi les quartiers de la capitale ([figure 2](#)).

La localisation des différentes catégories de population s'avère essentiellement liée au type et au coût du logement dans la capitale. À titre d'exemple, les étudiants se concentrent davantage au centre de Paris ainsi qu'à l'ouest, où les immeubles haussmanniens proposent des très petits logements sous leurs toits (anciennes « chambres de bonne »). Les plus précaires, quant à eux, habitent plutôt à la périphérie, là où les anciennes fortifications de Paris (« enceinte de Thiers ») ont laissé place à des logements sociaux à la fin du 19^e siècle, pour faire face à l'afflux dans la capitale de travailleurs attirés par la révolution industrielle.



Mosaïque sociale parisienne-INSEE⁴³

43. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2572750>

C'est justement dans ces arrondissements de l'est parisien que les jardins partagés se développent notamment dans le 18^{ème} arrondissement où les terrains sont plus nombreux.

IV. Les jardins de l'enquête

La carte des jardins partagés parisiens présente une activité qui se développe sur la majeure partie du territoire. Cependant les données d'enquête ont principalement été recueillies dans l'est de la capitale qui offre une forte concentration de terrains. L'est parisien représente une grande partie du territoire dont le 18^{ème}, le 19^{ème} et le 20^{ème} arrondissements.

Les collectifs de l'est parisiens :
 Ro. est membre d'un jardin situé dans le 11^{ème} arrondissement, Fa., Ag., Ph., De., I., E2. et L. sont membres de collectifs implantés dans le 18^{ème} arrondissement. Y. et JP. font partis de jardins partagés dans le 19^{ème}. Ra., O. Ad., B., E., G. et S. jardinent dans le 20^{ème} arrondissement de la capitale.

Le centre :
 Le jardin dont C. est membre est situé dans le 3^{ème} arrondissement.

Le sud :
 Mg. et Fr. jardinent dans un terrain situé dans le 14^{ème} arrondissement.
 Les arrondissements de l'est parisiens sont les territoires les plus étendus de la capitale.

Les jardins de l'enquête

	3 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}	GP
Superficie	117ha	367ha	564ha	601ha	679ha	598ha	10 540ha
Nombre d'habitants	35 049 hab	149 834 hab	139 992 hab	197 580 hab	185 654 hab	96 808 hab	7 020 210 hab
Densité population (hab/ha)	300	408	248	329	273	327	86,2

Superficie et habitants de ces arrondissements⁴⁴

44. Selon la base de données de l'Apur. <https://opendata.apur.org/>

Ces territoires étendus et très peuplés (le 18^{ème} compte 197 580 habitants et 185 654 habitants pour le 19^{ème} arrondissement) ne sont pas les espaces les plus occupés. La densité de population est plus importante dans les petits arrondissements (comme le 3^{ème} qui compte 300 hab/ha ou le 11^{ème} arrondissement avec 408hab/ha).

Les jardins partagés sont de petits terrains qui accueillent un nombre limité de participants c'est pourquoi les collectifs ne peuvent pas être quantitativement représentatifs de la population des quartiers dans lesquels ils sont implantés.

A. Le 18ème arrondissement

Dans le cadre du Programme local de l'habitat⁴⁵, l'Atelier d'urbanisme parisien présente un diagnostic du 18^{ème} arrondissement : ses caractéristiques démographiques, la structure socioprofessionnelle de la population ou le parc du logement et le marché immobilier.

Cet arrondissement est un territoire de 158 hectares qui comptait 191 000 habitants en 2007 et 202 685 habitants en 2010. Les jeunes adultes (c'est-à-dire : 20-39 ans) y sont plus représentés que dans l'ensemble de la capitale (39,1% de cette tranche d'âge pour 35,7% pour la capitale).

Parallèlement, les populations plus âgées (60 ans et plus) sont sous-représentées et en légère baisse dans les statistiques relatives à l'arrondissement produites par l'Apur⁴⁶. Celui-ci connaît aussi une présence de populations immigrées plus importante qu'au sein de la capitale : 23,8% d'immigrés face à 20% pour l'ensemble de la ville.

L'approche sur les populations recueille aussi des données propres aux ménages : leur taille est à peu près équivalente à la moyenne parisienne (soit 1,85 personnes par ménage), leur composition montre la place un peu plus importante des « personnes seules » dans la représentation des ménages (53,8%) et une plus faible représentation des familles (21,3%).

45. Apur. (2012). Paris 18ème éléments de diagnostics, préparation du PLH de Paris. 2012. https://www.apur.org/sites/default/files/documents/APAPU236_paris.pdf

46. Apur. (2012). Paris 18ème éléments de diagnostics, préparation du PLH de Paris. 2012. https://www.apur.org/sites/default/files/documents/APAPU236_paris.pdf

Les données relatives à la structure socioprofessionnelle de l'arrondissement montrent une évolution significative de la population avec une forte augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures au sein de ses habitants (32,4% en 2006 et 25,5% en 1999).

La catégorie d'employés et ouvriers reste importante et elle représente 37,7% de la population en question, bien que celle-ci connaisse une forte diminution depuis 1999 (45,3%). Ainsi les revenus de la population (le revenu médian par UC : 16 766€) sont marqués par cette structure qui évolue au rythme de l'ensemble de la capitale mais reste inférieure à la moyenne parisienne (revenu médian par UC : 23 293€).

Le parc de logement et le marché immobilier (pris en compte dans l'analyse du processus de gentrification) sont particulièrement marqués dans cet arrondissement : avec 85% de résidences principales, celui-ci a plus une fonction résidentielle qu'économique.

Contrairement à l'ensemble de la ville qui connaît une légère hausse du parc de logement, le 18^{ème} arrondissement connaît une très légère baisse de ce dernier sous l'effet des mesures de réhabilitation d'immeubles dégradés et de réunions de petits logements existants.

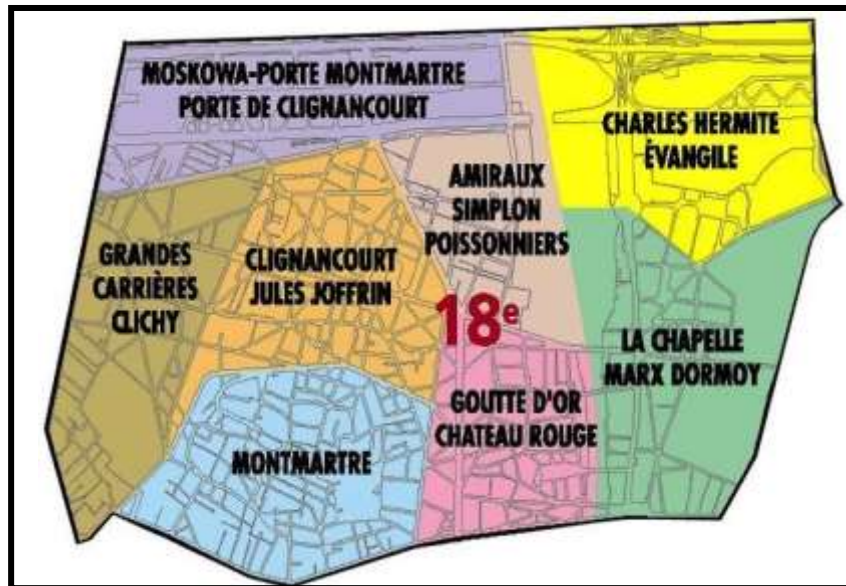
Ce parc de logement (essentiellement résidentiel) est principalement composé de « deux pièces » (39,8% pour 32,2% dans l'ensemble de la capitale). Les grands logements y sont plus rares (12,8% de « quatre pièces et plus » pour 21,8% pour Paris). Le prix du marché immobilier a fortement augmenté spécifiquement dans le 18^{ème} (+107,8% face à 78,3% pour Paris).

L'état des lieux « SRU »⁴⁷ relatif aux habitations sociales, classe l'arrondissement 4^{ème} au sein de son inventaire. Il présente 18,6% de logements sociaux parmi les résidences principales au 1^{er} janvier 2009 alors que la capitale en compte 15,9%. Selon l'Apur, le nombre de logement sociaux a progressé entre le 1^{er} janvier 2002 et 2009.

Les 39 structures d'hébergements de l'arrondissement ciblent différents publics : centres d'hébergement d'urgence, centres de réinsertion sociale, foyers, résidences étudiantes agréées par le CROUS, foyers jeunes travailleurs, etc. L'arrondissement et la municipalité ont construit tout un pan de réflexion et de mesures autour de l'habitat : Plan d'éradication, Habitat indigne, Procédure de sécurité, du risque incendie, de l'état de salubrité ou du saturnisme.

47. <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/transparence-logement-social>

C'est dans ce territoire de changement de la population, de la composition du bâti et de son marché que situe le jardin partagé observé de la seconde phase d'enquête. Il est implanté dans le 18^{ème} arrondissement au cœur d'une impasse donnant sur le boulevard Marx Dormoy : dans le quartier « La Chapelle- Marx Dormoy » et à proximité du quartier de la « Goutte d'Or ».



Découpage du 18ème arrondissement

Ces quartiers se caractérisent par une population dont un grand nombre d'habitants vivent sous le seuil de bas revenus ou de pauvreté (22% dont 11% d'allocataires de revenus sociaux alors que l'ensemble de la capitale en enregistre 5%). Ils sont touchés par les problématiques de l'habitat, du retard scolaire et de l'immigration.

Dans ces territoires où la pauvreté est trois fois plus importante qu'au sein de l'ensemble de la capitale : le retard scolaire et le sentiment d'insécurité sont des préoccupations de la municipalité, des associations locales et des habitants (22 % des élèves en fin de primaires, sont concernés par le retard scolaire). Malgré un certain nombre d'équipements et de structures (petites enfances, accompagnement à l'emploi, sportifs), les problèmes de sécurité et l'habitat sont au cœur des préoccupations de la ville.

Si cette question n'est pas spécifique au quartier (et concerne tout l'arrondissement tant sur la quantité des logements que sur la qualité), le quartier de la « Chapelle-Marx Dormoy » (comme celui de la Goutte d'Or) se distingue par le mauvais état d'un certain nombre d'immeubles inscrit au « plan d'éradication de l'habitat indigne ».

Avec un bâti ancien, le parc de logement apparaît dégradé avec 81% de ses immeubles datant en majorité d'avant 1948 (contre 67% pour l'ensemble de la capitale).

Au sud de l'arrondissement, le quartier de la « Goutte d'Or » se dessine comme un rectangle entouré par les quartiers « la Chapelle », « Barbès », la rue Ordener et les voies ferrées de la Gare du Nord. Ce quartier, d'une plus petite superficie (38 hectares), est très peuplé et actif commercialement.

En pleine transformation, la « Goutte d'Or » se caractérise par sa densité de population, par la diversité de ses origines et nationalités (avec 38% d'habitants d'origines étrangères contre 18% pour la capitale) ainsi que par une forte précarité et un habitat dégradé.

Le jardin observé se situe dans un territoire complexe, juste, entre ces quartiers.

18^e La Goutte-d'Or

La Goutte-d'Or figure depuis 1984 parmi les quartiers inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville. Au sud du 18^e arrondissement, le périmètre actuel forme un rectangle délimité par le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, la rue Ordener et les voies de chemin de fer de la gare du Nord.

Populaire, animé, densément peuplé et doté d'une forte activité commerciale, le quartier est marqué par une grande diversité de nationalités : plus d'un tiers (37 %) des habitants sont nés à l'étranger (20 % à Paris). Il se caractérise aussi par un tissu d'habitat ancien dégradé, mais faisant l'objet d'une intervention publique de longue date, et une population à faibles revenus. Les indicateurs font état des grandes difficultés économiques et sociales de la population, ils traduisent également les transformations urbaines et sociales de la Goutte-d'Or. Le quartier est inscrit au programme national de rénovation urbaine.

Il accueille **22 500 habitants** sur une superficie totale de **27 hectares**.



Rue des Poissonniers



Quartier de la Goutte d'OR-Apur ⁴⁸

48. Apur - Atelier parisien d'urbanisme - Urbanisme Paris et MGP. (2007). <https://www.apur.org/>

18^e La Goutte-d'Or

Ce quartier dense accueille **une grande diversité de nationalités** (africaine, chinoise, portugaise...): 37 % des habitants sont nés à l'étranger (20 % à Paris). Le poids des jeunes est particulièrement important: près d'un habitant sur quatre a moins de 20 ans (19,5 % à Paris). Le nombre de familles monoparentales est important et en augmentation. Elles forment 32,5 % des familles en 2006 contre 28 % à Paris.

La Goutte-d'Or se distingue par **des indicateurs de précarité élevés**, 28 % des foyers vivent sous le seuil des bas revenus en 2008 (11 % à Paris). Le revenu annuel moyen par unité de consommation (13 680 € en 2006), est deux fois moins élevé qu'à Paris (32 100 €).

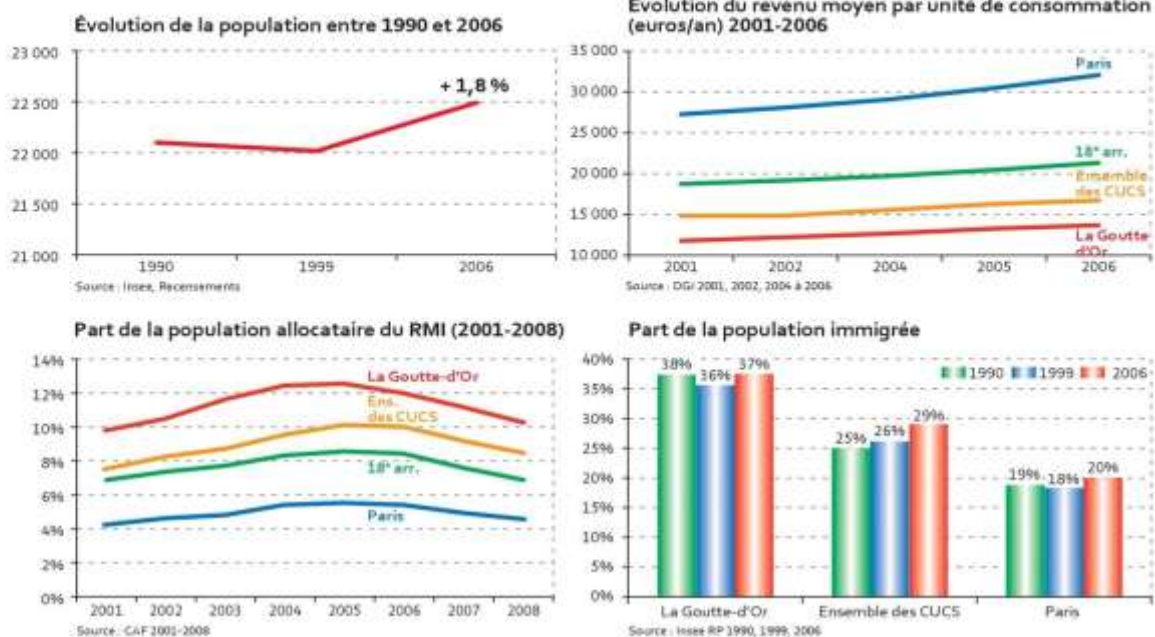
Par ailleurs, les bénéficiaires de la **CMU-C** sont, en proportion, 2,5 fois plus nombreux qu'à Paris en 2009 (15 % contre 6 % à Paris).

Le retard scolaire est très fréquent: près de **la moitié des élèves de 6^e sont en retard** d'un an ou plus en 2009 (16 % à Paris). Par ailleurs, 44 % de la population est **sans diplôme** (25 % à Paris).

L'activité commerciale est intense avec 32 commerces pour 1 000 habitants (29 pour 1 000 à Paris). Mais les emplois à temps partiel occupent près de 40 % des actifs du quartier (30 % à Paris).

L'amélioration des conditions d'habitat reste un enjeu important. Le quartier est marqué par un parc de logements ancien et par la persistance d'habitat dégradé malgré les nombreuses opérations de réhabilitation et de construction intervenues depuis 20 ans. La très large majorité des logements (80,6 % contre 66,6 % à Paris) ont été construits avant 1948. Un logement sur cinq est sans confort en 2006 (9,5 % à Paris) et le périmètre compte 32 hôtels meublés en 2009.

Le quartier, inscrit depuis des années en politique de la ville, a fait l'objet d'importantes interventions. **Le parc social** s'est développé (+25 % entre 2001 et 2009) et représente 19 % des résidences principales en 2009 (15,9 % à Paris). Sur les 91 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne, **86 ont été traités** ou étaient en cours de traitement en octobre 2010.



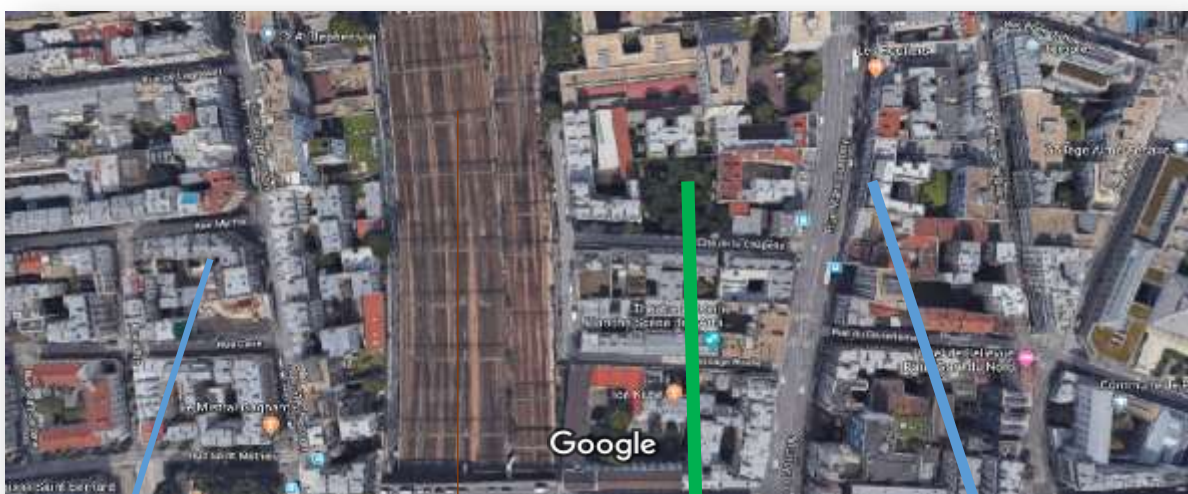
Quartier de la Goutte d'OR- Apur⁴⁹

49. Apur. (2007). *Urbanisme Paris et MGP*. <https://www.apur.org/>

B. Le « Bois »

1. L'association

Le quartier « la Chapelle - Marx Dormoy » est divisé en cinq secteurs : Porte d'Aubervilliers, Porte de la Chapelle, L'Évangile, Torcy- Guadeloupe et la partie sud. Traversé par la voie ferrée de la ligne nord de la SNCF et délimité par les Boulevards Marx Dormoy ainsi que la Chapelle, ce territoire est desservi par la Gare du Nord et la station de métro la Chapelle



VOIE FERRÉES **JARDIN**

QUARTIER DE

LA GOUTTE D'OR

QUARTIER LA CHAPELLE

MARX DORMOY

Le quartier du Bois Dormoy

Très proche du quartier de la Goutte d'Or, le Bois Dormoy se trouve dans une ruelle au 2 bis et 2 ter cité de la Chapelle. Il est bordé par des immeubles situés au 41- 43 rue Marx Dormoy, 2 et 5 cité de la Chapelle mais il est seulement accessible par la ruelle.



Impasse Cité la Chapelle

La localisation dans une impasse n'expose pas le jardin sur la rue et ne le rend pas visible aux passants. Cet ancien squat, nettoyé lors de l'investissement de la friche par les habitants, est aujourd'hui fermé par un grillage.

En 2006, le mouvement des jardins partagés est en plein développement à Paris. C'est à cette période que se manifeste l'intérêt autour de ce lieu, abandonné depuis de longues années. Quelques habitants ont sollicité les propriétaires dans l'idée d'investir le terrain en friche.

En l'absence de réponse des bailleurs, les riverains ont saisi l'opportunité de récupérer les clefs auprès d'ouvriers en charge du ravalement de la palissade. Ils découvrent un espace abandonné à mi-chemin entre la décharge et le « squat ». Une opération de nettoyage se met en place au cours de l'année 2007, sans avoir déterminé de projet.

C'est à l'occasion d'un événement parisien (un jardin éphémère sur la place de l'Hôtel de ville) qu'est née l'idée du jardin partagé. Les participants qui avaient récupéré de la terre de cette installation, l'ont spontanément réutilisée dans ce terrain du 18^{ème} arrondissement.

Selon les fondateurs de l'association, deux problématiques du quartier ont motivé les riverains à nettoyer le terrain en 2007 et à investir cet espace caché et inutilisé depuis 20 ans.

La première raison est « écologique ». En réponse à la pollution de la rue Marx Dormoy (qualifiée « d'autoroute vers la seine saint- Denis » sur le blog de l'association), les habitants se mobilisent en faveur d'un espace vert au sein du quartier.

L'autre raison renvoie à la sociabilité. L'association présente l'argument de la rencontre dans le but de redonner à ce quartier l'esprit « village » du siècle précédent : « *Un jardin partagé permettra de resserrer le tissu social du quartier, et d'aider les habitants à retrouver cet esprit de village qui a longtemps caractérisé le quartier de La Chapelle.* »⁵⁰



Cité de la Chapelle Avant et après

*Blog de l'association du Bois Dormoy*⁵¹



Cité de la Chapelle Avant et après

*Blog de l'association du Bois Dormoy*⁵²

50. Selon le blog de l'association du Bois Dormoy. <http://boisdormoy.blogspot.com/>

51. Selon le blog de l'association du Bois Dormoy. <http://boisdormoy.blogspot.com/>

52. Selon le blog de l'association du Bois Dormoy. <http://boisdormoy.blogspot.com/>

Deux ans plus tard, la ville de Paris a racheté le terrain, légalisant la situation d'occupation et aboutissant sur la signature de la Charte Main Verte en 2010. Dès lors la mairie est devenue l'interlocuteur de l'association sur la question du terrain qui a évolué. En 2009, la mairie d'arrondissement vote un projet d'aménagement en faveur d'équipements publics (une crèche et un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le conseil de Paris accompagne cette décision lors de l'assemblée du 25 juin de cette même année.

Ainsi, le permis de construire est mis en place en 2014 et l'association se lance dans un mouvement de contestation pour faire annuler le projet. Ces dernières années, une partie de l'activité de l'association est concentrée autour d'actions et de débats politiques afin de sauver le jardin.

Les élus locaux se saisissent de la question (les partis « vert » et « UMP » soutiennent la contestation alors que le PCF et le PS s'expriment pour la nécessité de créer des structures sanitaires et sociales) mais selon l'élue du GEP (Groupe écologique de Paris), le PLU doit avoir pour objet de : « *de protéger, voire d'améliorer la biodiversité et les espaces verts de la Ville* »⁵³.

Ces représentants politiques développent l'argument de l'intérêt social du jardin. Ils proposent d'intégrer le jardin dans la « Trame verte » du 18^{ème}. Arrondissement et de protéger le terrain : « *L'utilité sociale du jardin dit « Bois Dormoy » dans le quartier La Chapelle / Marx Dormoy, qui a accueilli dès l'origine un grand nombre d'usages par exemple via des animations ouvertes au public, ou des coopérations avec d'autres associations et institutions (écoles, hôpital) du quartier* »⁵⁴.

A la fin de l'année 2017, le permis de construire a été retiré. Selon les membres, le jardin serait « sauvé » mais le terrain n'est toujours pas classé comme « espace vert protégé » et aucune convention d'occupation n'est signée entre l'association et la mairie. Sans communication entre les deux parties, rien n'assure d'éventuels rebondissements autour de l'utilisation de ce terrain.

53. Selon le blog de l'association du Bois Dormoy. <http://boisdormoy.blogspot.com/>

54. Selon le blog de l'association du Bois Dormoy. <http://boisdormoy.blogspot.com/>

3. Occupation du terrain

Il y a quatre espaces importants dans le terrain : l'entrée (avec point d'eau et la cabane), les parcelles attribuées aux chibanis, le compost et les parcelles collectives au centre du terrain ainsi que le fond du bois (où l'on ne peut jardiner) qui sert aux ateliers créatifs. En effet, on pourrait diviser le terrain en plusieurs zones :

L'accueil et la cabane. Puis quelques pas plus en avant, le point d'eau, la serre et les tables. Cette zone est le point de rassemblement des différents utilisateurs du jardin car elle se situe directement à l'entrée du terrain. Les jardiniers utilisent le point d'eau pour l'entretien du potager ou l'arrosage et ils se servent des outils dans la cabane. Cette cabane juxtaposée à la grille est conçue aussi comme une « buvette » et une mini « bibliothèque ». Les jardiniers se croisent, échangent et discutent avec les autres membres lorsqu'ils utilisent la cabane pour y prendre des outils ou se documenter.

Au bord de la grille, à côté du point d'eau, les premières parcelles sont celles des chibanis. Tout au long du grillage, il y a plusieurs parcelles qui sont attribuées à une association du quartier de la « Goutte d'Or ». Les membres de cette association sont des hommes âgés immigrés, souvent isolés ou mal logés. Ils ne maîtrisent pas ou peu la langue française. L'association leurs proposent un accompagnement et des activités comme le jardinage au « Bois ». Il n'y a pas de règle de participation spécifique aux chibanis mais on remarque qu'ils sont présents les jours de semaine, particulièrement le matin et pas le weekend.

Au centre du terrain, il y a le compost, des espaces de jardinage collectifs et beaucoup d'arbres. Plus on avance au cœur du terrain, plus on compte de personnes qui jardinent, qui compostent ou qui entretiennent le terrain. En fin de journée, il y a M. (83 ans) qui trie et nettoie les bacs à composts. Assis sur sa chaise et munis de son ciseau, il découpe les déchets du jardin. Un ou deux habitants du quartier le rejoignent régulièrement. Ils se retrouvent les jours de semaine en fin d'après-midi sous les arbres du terrain. Autour de lui, il y a des membres qui jardinent et s'affairent. Ces participants interagissent dans les parcelles. Ils échangent des graines, des salades, des tomates et se conseillent. Les jardiniers forment un groupe qui se côtoient autour du potager parallèlement aux membres qui se situent à l'entrée du terrain et qui ne jardinent pas.

Le terrain s'étend ainsi jusqu'au mur du fond. Dans cette zone on trouve des parcelles peu investies à cause du manque de soleil et un mur décoré avec des peintures et de la mosaïque. Au fond du terrain, il y a beaucoup de matériaux de récupération.

Extrait des notes d'observation

Après avoir présenté l'approche méthodologique et les outils de l'enquête, ce chapitre a proposé une lecture rétrospective du projet de thèse. Nous avons souligné la place du terrain dans cette recherche et la formulation de sa problématique.

Ces réflexions épistémologiques révèlent l'influence du terrain sur le dispositif initial qui représentait un « *cadre mental des hypothèses* », *qui enferme le jeune chercheur dans une approche standardisée, a priori et déductive, au détriment de curiosités plus libres et d'une approche plus inductive* » (Hunsmann & Kapp, 2013, p.111) ; sur la construction progressive de la problématique exploratoire (qui s'éloignait de « *cette approche, qui suit un modèle positiviste* » (Hunsmann & Kapp, 2013, p.111) ; ainsi que sur la façon d'appréhender les jardins partagés comme « *espace d'exploration.* » (Hunsmann & Kapp, 2013, p.110)

Au départ ce projet de recherche avait pour objectif d'enquêter sur les jardins partagés parisiens et leurs bienfaits sociaux mais les lectures et la confrontation au terrain ont transformé ces premières intentions et ces questions préalables : « *un système d'hypothèse que le terrain infirmera ou confirmera.* » (Hunsmann & Kapp, 2013, p.111)

Cette évolution n'a pas toujours été régulière et le projet de thèse s'est construit par des aller-retour entre le terrain, les lectures et les hypothèses. Ainsi, l'enquête a permis la stabilisation de la recherche, la formulation de la problématique et des hypothèses telles qu'elles sont proposées dans ce texte.

Ce chapitre inscrit aussi l'enquête dans son territoire et rappelle les caractéristiques spatiales, démographiques et sociales de la capitale :

- Un territoire peu étendu et une densité de population élevée.
- La centralité des pouvoirs et la centralité économique.
- Une fracture spatiale (entre l'ouest et l'est parisiens) et une séparation marquée par la Seine (« *entre la rive droite « traditionnellement dévolue aux affaires et la rive gauche à la culture* » (Blatgé, 2008)).
- Un processus de gentrification où le bâti joue un rôle important dans la structuration de la ville.

Afin d'avancer vers le matériau, le prochain chapitre saisira la communication officielle qui présente les jardins partagés en rappelant le cadre institutionnel dans lequel ils s'inscrivent. Les jardins partagés font partie d'un réseau (une fédération nationale et une antenne régionale) qui accompagnent les associations en organisant le projet du jardinage collectif et en fixant les principes qui encadrent ce type de potagers urbains.

Ces associations d'habitants qui cultivent des terrains (dont la ville est le principal bailleur) s'inscrivent dans le programme municipal en signant une convention coconstruite avec le réseau. Ces deux acteurs incontournables de l'activité, développent un discours qui présente les enjeux de ces jardins et partagent des arguments qui revendiquent leurs bienfaits.

A partir des principales ressources documentaires qui composent cette communication sur les jardins partagés et des textes qui les entourent, le chapitre suivant révélera la valeur rhétorique de ce discours qui insiste sur « la dimension sociale de l'activité ».

Chapitre 2 : Communication et discours sur l'activité

Les jardins partagés sont définis comme des espaces de nature et de végétalisation urbaine. La communication qui les entoure, s'appuie entre autres sur les thèmes du développement durable et de l'agriculture urbaine en associant l'activité des collectifs à la problématique de l'espace et celle des circuits de production.

L'image d'un troupeau de vaches paissant dans un pré bordé d'immeubles à l'architecture moderne suggère l'existence d'un contraste, d'une sorte d'entrechoc entre deux « mondes », celui de la campagne et celui de la ville. D'autant plus si cette image figure en couverture d'un manifeste d'une association écologiste en faveur d'un urbanisme durable. Une première lecture de cette image correspond à la dénonciation de l'étalement urbain, la progression de la ville qui progressivement grignote les espaces agricoles. De fait, chaque année en France, plus de 85 000 ha de terres agricoles incluant des espaces naturels, sont transformés en routes, habitations, zones d'activités, et ce rythme s'accélère fortement (MEDDT 2010, p. 25). Mais une seconde lecture est possible – voire suggérée – celle consistant à voir dans ces vaches en ville l'image d'une nouvelle combinaison des espaces agricoles et urbains. Autrement dit, la pensée de la ville durable ne peut plus faire l'économie d'une réflexion sur les modalités d'enclassement des espaces et des fonctions, agricoles et urbains, et l'agriculture (péri)urbaine devient une infrastructure de la ville durable (Bernard et al. 2005). Si la question de la place de la nature en ville n'est pas nouvelle et a donné lieu à des aménagements d'espaces verts, de parcs, d'allées boisées dès le début du xx^e siècle (cf. T. Paquot 2004, ou les exemples de créations de paysages de « campagnes urbaines » évoqués par Fleury & Donadieu 1997), celle de la place de la nature qui nous nourrit, en revanche, apparaît comme une question que gestionnaires urbains et chercheurs se posent à nouveaux frais. Sans doute les crises alimentaires, dont les manifestations ont été essentiellement urbaines (Janin 2009), ont-elles joué un rôle déclencheur ou accélérateur de ces questionnements. La sécurité alimentaire (sécurité sanitaire ou sécurité des approvisionnements) constitue de longue date un pôle d'analyse et de débat dans le domaine de l'agriculture urbaine, notamment dans le contexte des pays en développement. Mais les villes du Nord s'interrogent désormais, elles aussi, sur leurs modes d'approvisionnement. La ceinture verte n'est plus la seule modalité de complémentarité envisagée entre la ville et les espaces agricoles. À ces espaces « tampons » ou de transition, relevant encore d'une logique fonctionnelle de relations entre espaces spécialisés, viennent s'ajouter d'autres logiques basées sur la coexistence et la multifonctionnalité des espaces et des pratiques.

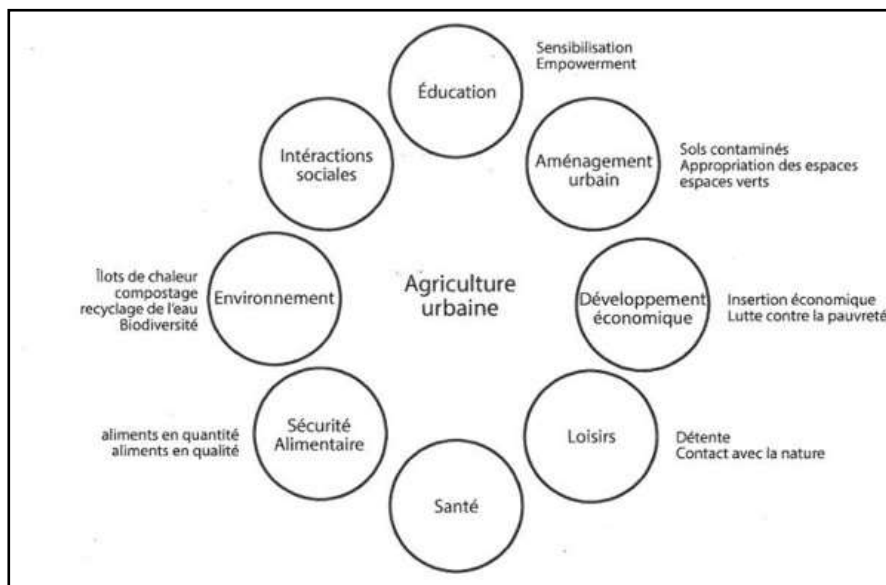
Agriculture Urbaine (Granchamp, 2012)

Définie comme : « *Des formes variées d'agriculture localisées en ville ou à périphérie (...) dont les produits agricoles et les services annexes qu'elles fournissent sont en majeure partie à destination des villes (...) qui peuvent faire l'objet de concurrences mais aussi de complémentarités avec des usages urbains.* » (Aubry, 2013), l'agriculture urbaine se caractérise par la diversité de ses fonctions : « *A travers le monde, l'agriculture urbaine interpelle une multifonctionnalité signalée à travers différentes sphères d'intervention relevées dans la littérature, soit l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales.* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)

L'agriculture urbaine se caractérise par ses multiples fonctions à l'échelle urbaine, environnementale, thérapeutique, sociale ou en termes d'éducation à la citoyenneté.

- A l'échelle urbaine : « *La culture des plantes et des arbres contribue à réduire les poussières et absorbe les polluants grâce aux divers feuillages (Bryld, 2003). La végétation peut aussi augmenter le taux d'humidité dans les climats arides et réduire les ilots de chaleur par la conversion de l'eau souterraine en humidité atmosphérique (Bryld, 2003) (...) il est possible de transformer des surfaces inesthétiques en espaces verts et horticoles (Bryld, 2003).* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)
- A l'échelle environnementale : « *L'agriculture urbaine joue aussi un rôle face aux problèmes environnementaux soulevés par le contexte urbain (Silk, 1986). C'est notamment en compostant et recyclant la matière organique au sein du système urbain que l'agriculture urbaine s'illustre comme une nouvelle initiative dans la gestion des déchets. (Bryld, 2003 ; Sanio et al., 1998).* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)
- A l'échelle sociale : « *Elle représente un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilitent les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté (Bergeron et al., 2002 ; Garnett, 1999) (...) procure un contexte social particulièrement pertinent pour les personnes faisant face à l'isolement social, (...) C'est par l'amitié et les rencontres entre personnes de milieux socio-économiques différents et d'origines ethniques diverses (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001) que ce contexte social peut se créer, même si parfois la dynamique communautaire ne semble pas être une caractéristique émergente (Bouvier-Daclon, 2001).* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)

- En terme thérapeutique, elle « *contribue aussi, notamment pour les personnes âgées, à un bénéfice tant physique que mental. Par la pratique du jardinage, elle permet de faire de l'exercice physique en plein air (...) offre en plus un avantage thérapeutique en procurant sentiment de bien-être, un ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité (Clermont, 2004 ; Garnett,1999 ; Milligan et al., 2004).* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)
- Ou d'éducation à la citoyenneté : « *L'éducation est valorisée dans l'agriculture urbaine par les apprentissages qui peuvent se faire grâce à la proximité des intervenants. Par la curiosité et l'envie d'apprendre des jardiniers, l'agriculture urbaine offre un espace éducatif où le capital de connaissances théoriques et pragmatiques est partagé par l'échange des connaissances et de conseils sur la pratique du jardinage.* » (Wegmuller, Duchemin& Legault, 2010)



Multifonctionnalité Agriculture urbaine

Le « jardinage collectif » et l'« agriculture urbaine » ont des points communs. Ces espaces permettraient de répondre à la problématique alimentaire (à travers « les effets « *d'entraînement* » à la consommation d'aliments plus sains et l'impact de cette « *sensibilisation* » (Pourias, 2014) dans ce débat) ; de mettre en œuvre des actions de développement durable et d'agir sur la crise urbaine (« *L'agriculture urbaine existe sous diverses formes et se retrouve dans divers milieux. Ce phénomène très répandu témoigne de la popularité du jardinage. (Lindayati, 1996).* » (Reyburn, 2002)) se caractérisant par des problématiques telles que la minéralisation, la densité, la population, l'individualisation, le manque d'espace de sociabilité, etc.

Implantés en ville les jardins partagés sont influencés par les effets de l'urbanisation. Paris, Lyon, Marseille, toutes ces grandes villes françaises sont touchées par la ségrégation territoriale qui se définit comme :« *celle qui éloigne les personnes les plus riches matériellement et culturellement de tous les autres.* » (Maurin, 2011, p.619-633)

Depuis les années 1980, cette fracture est de plus en plus marquée entre les classes moyennes supérieures et les classes plus modestes. Cela se traduit par une concentration de la richesse des plus fortunés et une ségrégation subie par les plus pauvres.

Ce phénomène qui se construit sur la sélectivité des choix et la mobilité résidentielle (la corrélation entre les statuts sociaux de ceux qui arrivent dans un territoire et ceux qui le quittent), correspond à un « *Processus de mobilité par lesquelles les classes sociales se fuient sourdement.* » (Maurin, 2011, p.619-633)

La sélectivité des choix de résidences, s'explique par les prix des logements, par la proximité des infrastructures mais aussi par la morphologie sociale (environnement et voisinage) de la commune ou du quartier.

Les lieux de résidences sont déterminants dans le rapport « acteurs-société » car ils influencent les interactions des jeunes individus au cours de leurs développement et socialisation : « *En conditionnant l'environnement social, il pèse de tout son poids sur le destin de chacun.* » (Maurin, 2011, p.619-633)

Le contexte social est un autre indicateur de la ségrégation spatiale. Les interactions entre habitants et voisins se construisent par similitude. Les relations se développent selon la sélectivité des affinités et l'homogénéité sociale caractérise les cercles sociaux.

Dans cet environnement où le processus est bien installé, les jardins partagés se multiplient afin de freiner cette séparation et de recréer du lien. Le discours (qui revendique ces vœux) est composé de la communication municipale, des arguments du réseau qui accompagnent les potagers ainsi que des articles et d'autres ressources issus de la littérature « grises ».

I. Un Discours promotionnel

La communication municipale qui encadre les jardins partagés parisiens et celle du réseau qui les accompagne sur le territoire, forment un discours construit sur la récurrence et la répétition des arguments. Les quatre « vertus » des jardins partagés sont systématiquement associées et présentées par le réseau, les élus, les responsables associatifs voire même parfois par les participants qui les relayent.

Les jardins partagés parisiens

Le jardin partagé est un espace vert cultivé et animé par les habitants. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Céré par des riverains regroupés en association, il facilite les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...

Jardin partagé - Mairie de Paris ⁷³

Au sein de la « direction des espaces verts et de l'environnement » de la ville de Paris, une cellule et des équipements⁷⁴ dédiés aux jardins partagés présentent l'activité parisienne.

Cette structure a construit une communication en développant les enjeux sociaux (qui renvoient systématiquement à la sociabilité, au partage et à la mixité), politiques (qui soulèvent « un nouveau rapport à la ville » et des questions environnementales) ; les thèmes de la nature et de l'environnement (à travers la pratique du jardinage, ses déclinaisons techniques ou encore la sensibilisation aux pratiques durables), du rythme de vie citadine (où le retour à la terre renvoie à une autre approche du temps ainsi qu'à tradition rurale et agricole).

Le programme et la Charte Main verte sont les textes qui organisent l'activité des jardins partagés sur le territoire. Cette convention qui crée une relation contractuelle entre les associations et la ville ne représente un lien d'autorité au sens administratif : c'est un outil local qui coordonne l'activité et accompagne les jardins.

73. <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

74. <https://www.paris.fr/equipements/maison-du-jardinage-pole-ressource-jardinage-urbain-1788>



LA CHARTE MAIN VERTE

Les principes

Démarche participative

La Ville de Paris souhaite encourager le développement de jardins collectifs s'appuyant sur une démarche de concertation et de forte implication des habitants.

La Ville soutient les jardins collectifs dans toute leur diversité, qu'il s'agisse de jardins collectifs d'habitants, de jardins pédagogiques, d'insertion, de jardins familiaux ou à but thérapeutique, dans la mesure où le jardin est le fruit d'une création collective et concertée.

La participation des habitants à la vie du jardin (plantations, fêtes, repas de quartier, expositions, projections, etc.) et à la gestion du site fait partie intégrante du projet.

Création de lien social

Un jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur le quartier, convivial, qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures.

Un jardin partagé contribue à valoriser les ressources locales en tissant des relations avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraite, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximité).

Respect de l'environnement

Un jardin partagé est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et au développement d'une présence végétale dans la ville, qui s'inscrit dans la démarche de développement durable initiée par la municipalité.

Des droits et des devoirs

Les jardins labellisés Main verte font partis du réseau des jardins partagés animé par la Ville de Paris. Les associations bénéficient ainsi d'échanges et de documentation, et reçoivent des informations et des conseils :

- **un accompagnement méthodologique**, qui les aide à élaborer et mettre en oeuvre leur projet.
- **une convention d'occupation et d'usage** pour les jardins qui sont situés sur le domaine foncier de la Ville de Paris.
- **une expertise technique et des conseils** sur les pratiques respectueuses de l'environnement et des éco-aménagements adaptés à Paris.
- **une animation spécifique** : cours de jardinage, trocs, lettres d'informations, conférences.

Le jardin peut être associé aux manifestations organisées par la Ville comme la Fête des Jardins.

Les engagements

Ouverture au public

- Assurée lorsque l'un des membres de l'association est présent sur le site.
- Programmée régulièrement des demi-journées par semaine, dont une de préférence le week-end.
- En permanence si le jardin partagé est situé dans un espace vert public.

Convivialité

- Organiser au moins un événement public par saison de jardinage.

Communication

- Afficher de manière visible le nom de l'association et ses coordonnées, les modalités d'accès au jardin, les activités proposées et les dates de réunion.
- Apposer le logo Main verte sur le jardin.

Fonctionnement

- Élaborer collectivement et afficher les règles de fonctionnement du jardin.

Gestion du site

- Maintenir le jardin en bon état, en veillant à la sécurité du public.
- Privilégier une gestion écologique du site (développer le compostage de proximité et la récupération des eaux de pluie, planter des essences adaptées au sol et au climat, sans recourir aux pesticides et engrais chimiques).
- Veiller à la conformité des usages avec la destination pour laquelle le jardin a été attribué (pas de stationnement de véhicules, pas d'habitation).
- Mener des activités sans causer de gêne au voisinage.

Assurance

- Contracter une assurance responsabilité civile.

Bilan

- Présenter un compte-rendu annuel d'activité.



Cette Charte traduit les ambitions des jardins partagés comme « développer le lien social dans les quartiers » ou « encourager les pratiques environnementales ». Pour étayer cette communication, les rédacteurs de la Charte développent les thèmes de la rencontre, du partage, de la mixité ou de la diversité et de la sociabilité.

« *Création de lien social : Un jardin partagé est un lieu de vie convivial ouvert sur le quartier. Il favorise les rencontres entre générations et entre cultures. »*

Extrait de la Charte Main verte

La communication mise en place par la ville a une valeur discursive. Elle ne s'appuie pas sur des données factuelles. Les ressources ne sont pas accompagnées d'études quantitatives ou qualitatives et les bienfaits sociaux, tels qu'ils sont présentés, correspondent plus des valeurs et à des principes.

Le thème de la participation est un autre élément de ce discours.

« *Démarche participative : La Ville de Paris souhaite encourager le développement de jardins collectifs s'appuyant sur une démarche de concertation nécessitant la forte implication des habitants. La Ville soutient les jardins collectifs dans toute leur diversité, qu'il s'agisse de jardins collectifs d'habitants, de jardins pédagogiques, d'insertion, de jardins familiaux ou à but thérapeutique, dans la mesure où le jardin est le fruit d'une création collective et concertée. La participation des habitants à la vie du jardin (plantations, fêtes, repas de quartier, expositions, projections, etc.) et à la gestion du site fait partie intégrante du projet. »*

Extrait de la Charte Main Verte

Le discours s'appuie sur la définition des jardins partagés. Issue de la « Proposition de loi adoptée le 14 octobre 2003 » créant l'appellation « jardins collectifs », celle-ci différencie les jardins familiaux, les jardins d'insertion ainsi que les jardins partagés et insiste sur la place des habitants dans les projets qui caractérise cette forme de jardinage : « *On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public* »⁷⁵.

A travers l'antenne locale, le réseau accompagne les collectifs parisiens avec les services de l'environnement de la ville.

75. Selon la Charte Main verte. <https://cdn.paris.fr/paris/2020/10/06/546548c5ab8ecf1df7a71392bc02b86f.pdf>

II. Les ressources documentaires du réseau.

Le réseau propose des ressources qui renforcent la communication municipale et contribuent au discours sur les jardins partagés. Le compte rendu du premier forum national du jardinage collectif qui a donné son nom au réseau : « le Jardin dans tous ses états » et organise l'activité, est construit sur des arguments qui utilisent des images illustrant les valeurs des jardins partagés :

Le jardin a aussi plusieurs fonctions qui ont eu une part d'inégale importance tout au long de l'histoire, une fonction nourricière, financière, éducative, récréative et créative, environnementale et sociale. Une fonction ensoleillée d'échanges où l'on se plait à transmettre un savoir face à une volonté crépusculaire de maintien d'un pouvoir qui ne fait pas le poids. ⁷⁶.

Françoise Lenoble Prédine (Présidente du « Conservatoire des collections végétales spécialisée »⁷⁷ et responsable de la revue « Hommes et Plantes ») résume les bienfaits sociaux de ces potagers avec des « mots clefs qui émergent comme une ritournelle (...): convivialité, partage, échanges, nouvelle productivité, art de vivre, qualité de vie »⁷⁸ et qui traverse le discours. Dans cet effort de communication, le réseau propose différents textes pour présenter l'activité.

« *Jardin partagé : utopie, écologie, conseils pratiques* » est un ouvrage important dans cette littérature. Il est souvent présenté par ces membres comme le texte de base permettant de se familiariser avec les jardins partagés. Écrit par Frédéric Basset (journaliste, rédactrice en chef de la revue Canopée et auteur) ; Laurence Baudalet (coordinatrice de l'association « Graine de Jardin ») et Alice Leroy (conseillère à la mairie de Paris et Coordinatrice du « programme Main Verte » de 2001 à 2010), il se présente comme un guide et un recueil de témoignages.

76. Extrait de l'allocution d'ouverture du forum le Jardin dans Tous Ses États. (1997). Marie Christine Blandin, Présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. <http://jardins-partages.org/spip.php?page=publications>

77. Créé en 1989 à l'initiative de scientifiques et d'amateurs passionnés. Il s'est donné pour mission de préserver la richesse et la diversité du patrimoine végétal, en fédérant les collectionneurs de plantes sauvages et cultivées, et tous ceux qui les soutiennent.

78. (1997). Compte rendu du forum Le Jardin dans Tous Ses États. 1^{er} forum national du jardinage et de la citoyenneté. <http://jardins-partages.org/spip.php?page=publications>

On y trouve les thèmes communs aux jardins partagés comme la culture horticole et les techniques de jardinage, le matériel et les outils ou encore les enjeux environnementaux de l'activité.

Que l'on préfère parler d'éducation à l'environnement vers un développement durable ou d'éducation au développement durable, nous sommes - collectivement et individuellement- tous confrontés à l'avenir de la planète. L'éducation à l'environnement est un outil pour appréhender les problèmes liés à cette vérité qui dérange. (Basset, Baudelet, Leroy, 2008, p. 79)

L'ouvrage développe aussi les thèmes de la réappropriation de la ville (à travers le retour à la nature), du lien social (à travers la convivialité et la diversité) ainsi que la citoyenneté. Selon les auteurs, les jardins partagés constitueraient des leviers d'opposition aux projets de construction et d'urbanisation : « *Le droit de concertation n'est pas un simple droit de consultation, mais bien un droit de décision, qui révèle parfois l'envie de s'impliquer dans la cité.* » (Basset, Baudelet, Leroy, 2008, p. 79) et seraient un vecteur d'expression ou une opportunité qui permet d'investir les espaces de concertations. Dans cette perspective, les participants de jardins partagés défendraient ces lieux de végétalisation face aux différents acteurs de la ville (comme les propriétaires et les institutions).

Le discours insiste fortement sur les bienfaits des jardins partagés en insistant sur les expressions de de lien social et de mixité et l'on retrouve régulièrement l'argument selon lequel ces associations seraient des espaces de convivialité, de diversité et représentatifs de la population des quartiers dans lesquels ils sont implantés : « *Dans de nombreux jardins, la mixité sociale, culturelle reflète celle du quartier.* » (Basset, Baudelet, Leroy, 2008, p. 79)

Cette communication utilise aussi la notion d'entraide (« *Échanger, partager, s'entraider, tel est le but inavoué du jardin* » (Basset, Baudelet, Leroy, 2008, p. 79)) bien que celle-ci ne soit pas un objectif explicitement exprimé dans les textes fondateurs. Les jardins partagés n'ont pas pour finalité de développer de la solidarité comme les jardins d'insertion qui :

Offrent un contrat de travail à des personnes en situation d'exclusion ou de réinsertion (...) un accompagnement et un encadrement technique aux salariés. (...) Leur localisation exclusivement en périphéries de la ville en Ile-de-France s'explique par les nécessités de surface afin d'assurer une certaine rentabilité. Les jardins d'insertion par l'activité économique adhèrent souvent au réseau de Cocagne ⁸³

Ces associations ont pour but de lutter contre l'exclusion et la discrimination : « *Lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable, chez des femmes et des hommes en difficultés sociales et professionnelles, dans le cadre d'une activité de travail : valorisante.* »⁸⁴.

N'ayant pas d'exigences de rentabilité et généralement destinés à des personnes allocataires des minima sociaux, les jardins d'insertion sociale ont pour objectifs : « *D'aider des personnes isolées à retrouver un rythme de travail et la possibilité de recréer des liens sociaux. La participation aux travaux du jardin se fait sur la base du bénévolat et la récolte est partagée entre les jardiniers.* ».⁸⁵

Si les jardins partagés se distinguent des jardins d'insertion sociale, les auteurs n'excluent pas l'entraide et la solidarité qui émergeraient de l'activité des collectifs : « *Sans préméditation, presque à son insu, le jardin produit bien d'autres choses que des fruits et légumes.* » (Basset, Baudelet, Leroy, 2008, p. 79)

Selon le discours, le « lien social » désigne les interactions entre les adhérents et les habitants. Dans cette optique, la communication insiste sur l'ouverture des terrains. Cependant, les jardins partagés rencontrent des difficultés pour intégrer tous les participants (l'accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap nécessite des aménagements et ces petites associations ne peuvent en supporter le coût).

83. Selon la Charte nationale du réseau de Cocagne. <http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2013/11/charte-jardins-de-cocagne2014.pdf>

84. Selon la Charte nationale du réseau de Cocagne. <http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2013/11/charte-jardins-de-cocagne2014.pdf>

85. Selon la Charte nationale du réseau de Cocagne. <http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2013/11/charte-jardins-de-cocagne2014.pdf>

Le livre se conclut sur des informations relatives à l'organisation de l'activité et propose des indications sur l'approche paysagère ainsi que des témoignages de participants. Au cœur des ressources sur les jardins partagés, ce guide apparaît comme un support informatif qui a pour but de renseigner les habitants et les aspirants jardiniers.

« *Jardiniers du bitume, des liens fleurissent dans les jardins partagés* »⁸⁷ est un ouvrage collectif qui propose une exploration des jardins partagés à travers des expériences et des retranscriptions de conversations avec des participants. Les premiers chapitres sont écrits par des membres de la municipalité ou par des acteurs associatifs : « Mutations citadines » par Roselyne Rollier, « Quelques enjeux » par Claudine Philippe, « Des associations qui aident les associations » par Laurence Baudalet et « Aux creux des jardins partagés » par Ahmed Bouzaïd.

Ces textes (qui font appel aux mêmes éléments que la communication municipale) insistent sur l'intérêt social, urbain et citoyen de ces terrains en déployant des images, en usant d'arguments et des thématiques récurrentes qui illustrent le discours. Les auteurs utilisent des procédés rhétoriques afin d'imager les arguments relatifs aux bienfaits sociaux, urbains ou politiques des jardins partagés.

Lorsqu'ils traitent du thème du jardinage, les auteurs usent d'expressions qui étayent le geste jardinier : « *Techniques de jardinage* » ; « *Les mains dans la terre* » ; « *gratter la terre* » ; « *main verte* » ; « *l'habitude de travailler la terre* » ; « *voir germer, grandir des graines semées* » ; « *Planter des légumes et fleurs* » ; « *patience est une vertu jardinière* » ; « *Nettoient une friche urbaine* » ; « *cultivent les jardins* » ; « *Engouement pour de nouvelles méthodes de jardinage plus économiques* ». Ils développent l'intérêt pour la nature par le champ lexical de la verdure : « *Plus de verdure* » ; « *Ilots de verdure* » ; « *retrouver un contact avec la nature* », « *poumons verdoyants* » ; « *nouveau rapport des citadins à la nature* » ; « *pieds arbres touffus et fleuris, ...* » ; « *laisse place par endroit à plus de laisser pousser* ».

Les arguments relatifs à la mixité (qu'elle soit socio-professionnelle, ethnique ou générationnelle) et au partage traversent ce livre. « *Mélange des genres, de milieux, de philosophies* » ; « *Engouement partagé par toutes les classes sociales* » ; « *Ouverture à l'autre, au quartier, au monde* ».

87. Desmazière P., Gras J., Kraft A., Philippe C., Rolier R. (2011). *Jardiniers du Bitume, des liens fleurissent dans les jardins partagés*. Les Xérographes,

La concertation est aussi très développée et les jardins partagés sont présentés comme des :« *symbole de citoyenneté* » qui « *réinventent une façon de gérer collectivement des décisions multiples* » ou comme des espaces d'« *émergence de projets collectifs où la négociation des rôles entre élus et citoyens s'érigent en règle* ».

Informatives ou illustratives, ces ressources nourrissent la communication et s'inscrivent dans le discours qui fait la promotion des jardins partagés.

A. Les arguments du réseau

La sociabilité et la mixité sociale, l'environnement ou encore à la participation citoyenne sont des thèmes portés par le réseau dans le cadre de sa mission d'information et de promotion des jardins collectifs. La coordinatrice de l'antenne locale contribue à ce discours en rappelant les enjeux sociaux : « *Dans ces jardins collectifs il y a une partie jardinage mais aussi une partie convivialité, animation de quartier et puis éducation à l'environnement souvent qui sont présent dans ces projets-là* » et les principes des jardins partagés : « *le renforcement des liens sociaux, l'appropriation du cadre de vie par tout citoyen sans discrimination, favoriser le croisement entre les différents habitants d'un quartier, lier préoccupations environnementales et enjeux sociaux* ».

Selon celle-ci l'implantation des terrains est un levier du projet des jardins partagés : « *Un des critères c'est la proximité avec l'habitat afin que les gens n'aient pas à se déplacer, qu'il n'y a pas de disjonction entre l'habitat et le jardin qui sont implantés au cœur des quartiers* » qui permet d'atteindre l'objectif de mixité. De ce point de vue, les collectifs jardiniers seraient à l'image du territoire et de ses habitants : « *Ils sont fréquentés par la population du quartier et reflètent une partie de la sociologie de ce quartier-là* ».

Cette dernière insiste aussi sur l'aspect environnemental de l'activité : « *Le respect de l'environnement est un point également très important dans la Charte. Il s'appuie sur des pratiques culturelles favorisant la biodiversité, sauvage et domestiques, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets* » qui respecte les règles de la culture biologique : « *l'utilisation de produits phytosanitaires est le plus souvent proscrite dans les règlements des jardins partagés* ».

Quant au thème de la citoyenneté, cette dernière explique l'argument selon lequel les jardins partagés seraient des espaces favorisant la participation. En rappelant que les projets de création d'associations sont généralement proposés par les municipalités, celle-ci précise que les collectifs jardiniers ne sont plus des initiatives d'habitants qui se réunissent spontanément autour d'un terrain en friche : « *En France, la conception c'est que c'est la puissance publique qui aménage et qui est responsable de ces aménagements. Il y a peu de marge de manœuvre pour les citoyens (dans ce domaine-là en tous cas) Les collectivités n'aiment pas trop que les habitants proposent des projets. Ils préfèrent qu'ils en soient usagers* » mais que la participation s'observe à posteriori, c'est-à-dire dans l'activité des collectifs en relation avec les représentants des municipalités : « *Si la phase de concertation arrive après l'aménagement. Les participants sont force de proposition, mêmes s'ils n'ont pas été associés à sa conception. Ils échangent avec les élus et les services de la ville* ».

Toutes ces ressources sont complétées par des articles de presse, des documents à mi-chemin entre la recherche et la communication qui reprennent les arguments précédemment énoncés.

B. Articles parus et littérature « grise »

Le discours est renforcé par différents textes, articles ou écrits d'étudiants qui forment la littérature « grise » sur les jardins partagés. Ces documents de qualité qui se caractérisent par un mode de diffusion non conventionnel sont des ressources qui contribuent à l'effort rhétorique en martelant les arguments de la communication municipale et celle du réseau :

La littérature grise correspond à tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie, en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale. (Schöpfel, 2015, p.30-32)

A mi-chemin entre l'argumentation du réseau et le questionnement scientifique, les auteurs du dossier « *Bienfaisante nature* » (Dubost & Lizet, 2003) (telle que la sociologue Françoise Dubost) s'attachent à présenter les jardins partagés comme des espaces favorisant le retour de la nature en ville. Jean-Pierre Garnier y souligne l'existence d'un discours sur ce thème. Il distingue « *le postulat idéologique de base face à la croisade environnementaliste* » (Garnier, 2003) et propose une autre manière de présenter les initiatives de nature en ville : « *qui consiste à souligner les effets bénéfiques attendus de telle ou telle initiative en matière d'écologie urbaine sans chercher, toutefois, à cacher les arrières pensées ou les visées intéressées de ses initiatives.* » (Garnier, 2003)

Dans « **Idéologie verte et rhétorique paysagère** »⁹², Christian Calenge souligne l'existence d'une « rhétorique paysagère » promue par les acteurs de la nature en ville (la municipalité, du réseau et les aménageurs) qui permet de légitimer des actions urbanistiques : « *Tout l'espace urbain, banlieusard et périurbain environnant est l'objet d'actions et de discours paysagers, et aucun projet d'aménagement, aussi modeste soit-il, ne saurait oublier le « volet paysager ».* » (Calenge, 2003)

Selon lui, cette « *doxa paysagère* » est construite autour du thème du « déclin du lien social » et du champ lexical de la fracture : « *Une fonction première des projets urbains est de dire ce qui ne va pas, de construire le récit de la déchirure et de la décomposition, d'exprimer la perte de sens (« une mosaïque un peu folle »), la fragmentation du tissu urbain.* » (Calenge, 2003)

Cependant, l'auteur rappelle que cette idéologie verte produit des résultats concrets et que la nature en ville répond (voire soigne) les effets de l'urbanisation : « *Mettre plus de nature en ville, du végétal, mais aussi de l'animal, se veut une action guérissante. La nature, la bonne nature, établit une distance vis-à-vis de l'artificiel, du béton, des voitures, stigmates du mal. L'idéologie verte propose un remède pour la ville malade.* » (Calenge, 2003)

92. Calenge, C. (2003), *Idéologie verte et rhétorique paysagère*. Dans : *Communications*, 74. *Bienfaisante nature*, sous la direction de F. Dubost et B. Lizet. p. 33-47. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2127

Sujet de nombreux travaux et objet de recherche important pour les sciences humaines, la définition du « lien social » s'est développée. Pierre Yves Cusset dresse un état des lieux de son évolution conceptuelle en partant de l'idée de « crise du lien social » et de l'usage pessimiste de cette notion : « *Lorsqu'on évoque le « lien social » dans le débat public, c'est presque inmanquablement pour dire qu'il se défait, que l'on a perdu le sens de la solidarité, que l'égoïsme et l'indifférence prévalent.* » (Cusset, 2006)

« **Rendez-vous jardin** » est une manifestation du ministère de la culture qui propose une thématique chaque année. En 2017, une journée d'étude est organisée autour de cette événement. Le compte-rendu de ce colloque illustre la rhétorique qui développe les bienfaits des jardins partagés et qui insiste sur la dimension sociale de l'activité.

Dès l'introduction, les jardins partagés sont désignés comme « *le support* » de « *la revendication d'une action collective et solidaire* ». Laurence Baudelet (Ethnologue et coordinatrice de l'antenne locale de la Fédération des jardins collectifs) souligne leurs effets sociaux : « *Le jardin se prête au partage, c'est-à-dire à la rencontre entre les classes sociales, entre des générations et entre des cultures différentes* »⁹⁷.

La littérature « grise » renvoie aux arguments de la communication et renforce le discours. L'article de Cyrielle Den Hartigh sur les jardins collectifs urbains contribue à présenter les jardins partagés comme des espaces de changement de la vie sociale : « *Mais ne faut-il pas commencer quelque part pour construire le monde de demain ?* » (Den Hartigh, 2013)

97. Actes RdvJardins 2017 - Le partage au jardin. (2017). Ministère de la Culture. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Monuments-Sites/Documentation/Actes-de-colloque/Actes-Journee-d-etude-Rendez-vous-aux-jardins-2017-Le-partage-au-jardin>

Ce texte qui fait écho au discours en reprend les principaux thèmes comme : l'aspect inclusif de l'activité : « *La capacité d'inclusion des jardins partagés est une dimension essentielle.* » (Den Hartigh, 2013) , la réappropriation de l'espace : « *le jardin partagé offre un nouveau lieu, plus permissif (grâce au caractère théorique plus « éphémère » des plantations peut-être, ou à la symbolique pacifique des fleurs ?), où il est possible de modifier l'espace visible depuis la rue. Cette marque laissée sur la ville est une première étape de prise de pouvoir sur la ville, par le bas : par la rue* » (Den Hartigh, 2013) ou la citoyenneté : « *Les jardins collectifs sont des lieux très politiques (au sens premier du terme) mais semblent allergiques aux étiquettes.* » (Den Hartigh, 2013)

Le discours sur les jardins partagés (c'est-à-dire la communication officielle et la littérature) a pour premier objectif d'informer et de promouvoir l'activité. Dans cette perspective, les ressources qui le composent sont construites sur deux registres : celui de « l'exprimé » (« *des données discursives produites à travers et grâce à des interprétations ... elles ont acquises une existence propre comme traces « objectivées » ... ce sont des interprétations des acteurs locaux....* » (Baroin, 2009)) et celui de l'exprimable (« *des représentations courantes* » (Baroin, 2009)). Cependant ces arguments rhétoriques ne suffisent pas à rendre pas compte de la réalité de l'activité.

Depuis, les travaux de Florence Weber sur les jardins ouvriers, des thèses récentes questionnent cette forme de jardinage collectif urbain et contemporain, contribuant à la connaissance de ces terrains.

A partir des principaux supports documentaires et des textes qui entourent les jardins partagés, ce chapitre a présenté le programme et la communication municipale qui encadrent les associations parisiennes ainsi que les arguments du réseau qui les accompagnent à l'échelle locale.

Alors que la charte Main verte est un texte central pour la ville de Paris (porté par la délégation des espaces verts et de l'environnement et la cellule dédiée aux jardins collectifs), le réseau rappelle les enjeux de ces potagers urbains à de nombreuses occasions. Ainsi, les textes qui entourent les jardins partagés forment ensemble un discours qui se caractérise par son caractère promotionnel.

Ce chapitre révèle une rhétorique qui revendique les bienfaits des jardins partagés et surtout sur la « dimension sociale » de l'activité en insistant sur les thèmes : de la sociabilité, de la mixité et de la convivialité dans les quartiers. Les membres du réseau écrivent et nourrissent ce discours qui est construit sur la multiplication, la récurrence et sur des témoignages illustrant les arguments.

Les efforts du réseau et de la ville ne représentent pas l'ensemble des ressources sur le sujet qui mobilise l'intérêt de nombreux étudiants et médias. Et l'on constate que cette littérature « grise » s'emploie à renforcer le discours en mobilisant les arguments relatifs à la réappropriation de l'espace pour souligner les bienfaits urbains des jardins partagés, à « la nature en ville » pour éclairer l'intérêt environnemental de ces potagers et surtout au « Lien social » afin de revendiquer les effets sociaux qu'ils produisent sur la ville et les quartiers dans lesquels ils sont implantés.

Ces écrits à mi-chemin entre le discours et la recherche scientifique conduisent à reprendre les travaux sur les jardins partagés dans un troisième chapitre qui retracera l'évolution de ces espaces et présentera les enquêtes majeures (parfois en tension avec le discours) qui confrontent empiriquement le discours au terrain.

Chapitre 3 : Les jardins partagés selon les sciences sociales.

Après avoir présenté le discours et la littérature « grise » qui dépeignent les bienfaits sociaux des jardins partagés, ce chapitre reviendra sur les principales recherches en sciences sociales qui ont enquêté sur ces potagers urbains et collectifs. Nous constaterons que ces travaux, qui mettent les arguments à l'épreuve du réel, créent aussi un débat et interpellent les acteurs du réseau.

Dans un premier temps ce chapitre présentera les travaux de Kaduna Eve Demailly qui étudie ces espaces sous le prisme de la géographie sociale. En rappelant l'évolution de cette forme de jardinage collectif, elle questionnera aussi les arguments relatifs à la citoyenneté qui présentent les jardins partagés comme des espaces participatifs voire des passerelles vers les espaces de concertation.

Dans un second temps, ce chapitre se focalisera sur la thèse de Léa Mestdagh qui décrit les collectifs franciliens comme des terrains de repli (un « entre-soi jardinier ») qui se caractérisent par une participation homogène.

Si certains membres relayent le discours en soulignant la diversité et la mixité de ces associations, ce travail confirmera les recherches précédentes en décrivant des collectifs présentent une participation homogène.

I. La géographie sociale

En 2014, Kaduna Eve Demailly a publié un article qui questionne l'argument relatif la participation. Selon le discours, l'autogestion des jardins partagés serait une « *condition de l'émergence de la participation* », ainsi qu'un moyen de mettre en relation les habitants, les acteurs institutionnels et les élus : « *support de mise en relation des acteurs institutionnels de l'urbain et des usagers.* » (Demailly, 2014a)

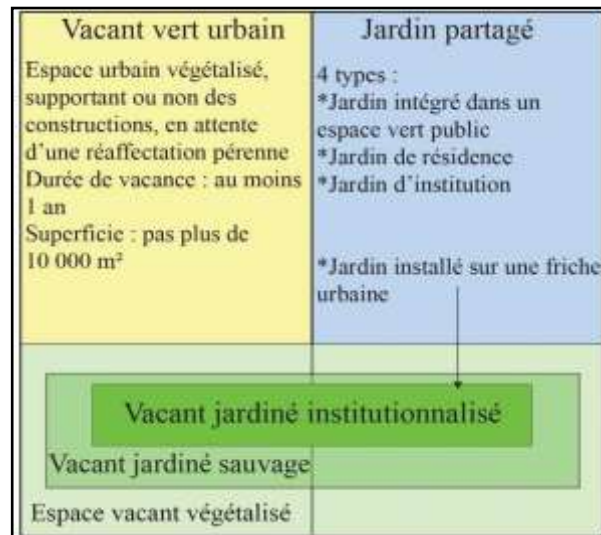
La chercheuse nuance cette idée et précise que ces espaces ne peuvent être réellement considérés « *comme un dispositif de participation institutionnalisée stricto sensu* » car il n’y a pas de lien direct entre l’adhésion à un jardin partagé et la participation au processus de décision. Celle-ci observe que la dimension politique de l’activité ne concerne que la vie du jardin et celle de l’association :

La participation au sein des jardins partagés se réduit essentiellement à la gestion et à l’animation du site. Le jardin partagé est aussi un outil et un enjeu de géopolitique locale attestant de l’existence d’une participation à la vie politique, bien qu’elle soit modeste. Enfin, il est impossible de considérer le jardin partagé comme un dispositif de démocratie participative car les acteurs politiques restent prédominants et vont jusqu’à impulser des projets de jardin partagé. (Demailly, 2014a)

Kaduna Eve Demailly interroge aussi l’argument selon lequel ces jardins collectifs seraient « *créateurs de lien social* ». En distinguant, les espaces « vacants verts » (relativement temporaires) des « jardins partagés » (dont la caractéristique est plus stabilisée dans le temps et l’espace), elle revient sur la dimension institutionnalisée de l’activité et sur l’utilisation du terme « friche » qui désigne un espace « *qui fait l’objet de valorisations, mêmes temporaires ?* ».

La chercheuse oppose alors l’initiative d’habitants à l’origine des premiers jardins partagés des terrains actuels et définit ces terrains comme « *vacant vert institutionnalisé* » :

Il constitue un type spécifique de jardin partagé (le jardin partagé installé sur un terrain vacant) caractérisé par sa temporalité provisoire. Ce dernier est quasiment absent de la littérature scientifique française bien qu’il existe une production scientifique anglo-saxonne consacrée aux jardins collectifs et une dense littérature grise française, associative et institutionnelle, dédiée au jardin partagé. Ce « vide » scientifique, en comparaison de sa surexposition médiatique et institutionnelle, fonde l’intérêt de ce travail. (Demailly, 2014a)



Les espaces verts- D'après Demailly

Kaduna Eve Demailly saisit l'argument environnemental et rappelle que cette problématique (actuellement transversale dans les sciences sociales) a évolué depuis la sphère scientifique puis politique devenant aujourd'hui le « Développement durable » :

La ville en quête de nature de Guy Mercier et Jacques Bethemont de 1998 et celui de 2007 d'Elisabeth Dorier-Apprill, Ville et environnement (dont le deuxième chapitre, rédigé par Yvette Veyret, est consacré à la ville et à la « nature » dans le monde occidental) ou encore le dossier « Jardins » de la revue Urbanisme en 2005. Nous pouvons également mentionner des ouvrages plus techniques et opérationnels comme celui du Centre d'Étude sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU) de 2001 : Composer avec la nature en ville. (Demailly, 2014b).

En effet la conception du rapport à la nature a évolué dans les sciences sociales depuis la phase de « négation de la nature » en passant par les évolutions de la « nouvelle géographie » des années 1960, de « l'écosystémique » (en tant qu'application de l'écologie urbaine) jusqu'à devenir un mouvement politique : « l'écologisme qui favorise le retour de la nature sur le devant de la scène au cours des années 1970. » (Demailly, 2014a)

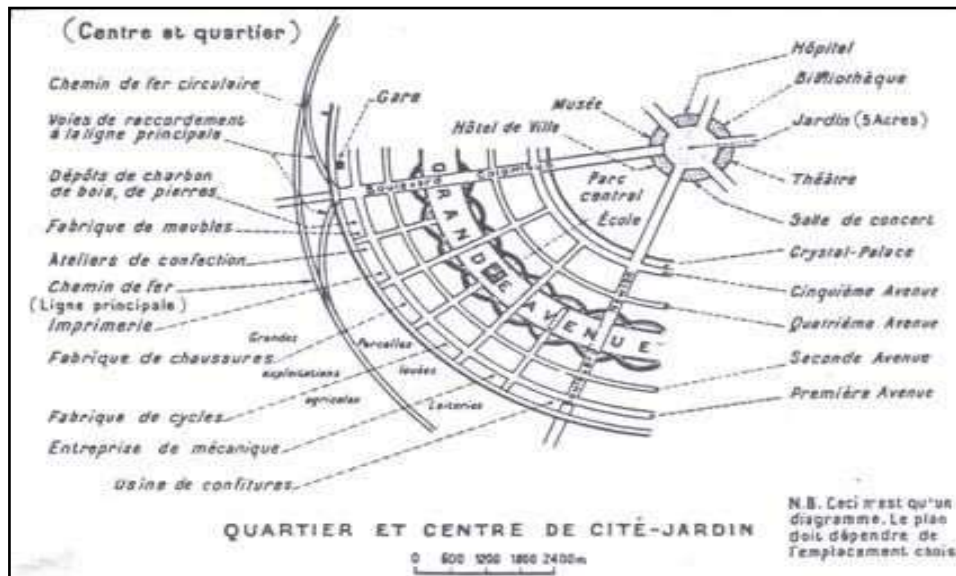
Kaduna Eve Demailly précise que la géographie s'est intéressée tardivement à ce sujet. Désormais le thème de la nature est inscrit dans les problématiques sociétales notamment dans la question urbaine et les jardins partagés sont présentés comme des espaces qui illustrent le « nouveau rapport nature-ville ». Ces derniers ont émergé du « Mouvements hygiénistes » puis des jardins ouvriers, des « cités-jardins », de l'écologie et renvoient désormais à la problématique du Développement durable :

Le jardin partagé s'inscrit dans la multiplicité de ces héritages. Envisagés dans les discours comme un espace d'hybridité entre ville et nature, son appréhension par les citadins comme lieux de « respiration » et de ressourcement en opposition à l'agitation et à la minéralité de la ville reste pourtant d'actualité. (Demailly, 2017)

La révolution industrielle est le point de départ de l'évolution de la morphologie urbaine et sociale dont les effets ont retenti sur l'ensemble de la structure de la ville. Ce passage à l'ère industriel s'accompagne de nombreuses questions sanitaires et sociales (comme l'insalubrité, les épidémies ou la mortalité). Les réflexions hygiénistes (qui se mettront en application par la suite dans et par la sphère politique) se développent en réponse à ces effets.

Depuis le 19^{ème} siècle, l'air et la respiration sont au cœur des discours politiques et sociaux La végétalisation urbaine émerge et ce développe à cette période. Les arguments portés par le catholicisme social s'inscrivent dans cette quête d'aération urbaine. L'Abbé Lemire, représentant de la « Ligue du coin de terre et du Foyer » est le fondateur des premiers jardins ouvriers.

Ces jardins avaient plusieurs fonctions. Il s'agissait d'apporter un moyen d'autosubsistance aux ouvriers avec une vocation sanitaire et sociale à l'égard des habitants souffrant des maux de l'urbanisation. Parallèlement, l'urbaniste Ebenezer Howard propose un modèle qui associe les avantages de la ville et les bienfaits de la campagne.



Modèle Cité-jardin ¹¹¹

Au 19^{ème} siècle, ce modèle est la première mise en application de la relation « nature » et « ville » au niveau alimentaire, récréatif ainsi que social :

Outre le modèle urbain stricto-sensu, la Cité-jardin a pour ambition de répondre à trois problématiques sociales, qui sont consécutives aux récents bouleversements économiques et sociaux. Il s'agit de la question de la démocratie, de la liberté individuelle et de la liberté politique : « Les fondateurs des Cité-jardin veulent répondre à cette triple question, donc à la question de l'individu, à la question du groupe social et à la question de l'espace social. » (Baty-Tornikian, 2001, 135). (Demailly, 2014a)

Ces « cités-jardins » ouvrent la voie à de nouvelles théories urbanistiques telles que la « ville-nature contemporaine » (conceptualisée par Yves Chalas¹¹³ à la fin du 20^{ème} siècle) et les « écoquartiers » développés dans le « plan Ville Durable » de 2008.

111. Auda-Andre V. (2007). Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard : by Wisdom and Design. Les imaginaires de la ville, 53-63. <http://books.openedition.org/pur/30184>

113. Chalas Y. (2010). La ville de demain sera une ville-nature. L'Observatoire, vol. 37, n° 2, p.3-10. <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-3.htm>

CITÉ-JARDIN

CITÉ-JARDIN : « Ville de dimension limitée, construite dans un cadre rural et qui vise à offrir une alternative aux grandes villes et aux banlieues industrielles. »

« Cité-jardin » est la traduction littérale de *Garden City*, expression introduite par l'Anglais Sir Ebenezer Howard en 1898 dans son ouvrage *To-morrow: A Peaceful Path to Real Reform*. Dans cet ouvrage Howard propose une réforme politique, économique et sociale de la société anglaise du XIX^e siècle.

Le résultat formel de cette réforme est représenté par la *Garden City* (3), une ville construite *ex nihilo* en zone rurale. La cité-jardin constitue le module de base d'une métropole, la *Social City* (2); elle est le prototype de la ville écologique du XX^e siècle et le satellite d'une grande ville. En 1903, le terrain de Letchworth (4) est acheté pour la réalisation d'une cité-jardin. Cette ville, comme celle de Welwyn, est la première réalisation du modèle théorique d'Howard; elle est conçue par Raymond Unwin et Barry Parker. Les deux réalisateurs donnent au mouvement de la *Garden City* une nouvelle interprétation qui se détache des diagrammes rigides théoriques.

Grâce à l'expérience de Letchworth et après celle de Hampstead, Unwin développe des nouveaux principes de composition urbaine tels que le traitement de l'angle de deux voies, l'introduction du « close » (5/8), la recherche du « pittoresque » (6/7) et les transitions entre espace public et espace privatif.

Auparavant, le lotissement du Vésinet et, à une plus petite échelle, la « villa » à Paris permettent à la classe bourgeoise de bénéficier de la nature et du confort de la ville.

« Une cité-jardin est une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail; les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein développement de la vie sociale; entourée d'une ceinture rurale, le sol étant dans sa totalité propriété publique ou administré par fidéicommissaires pour le compte de la communauté. »

Définition d'Ebenezer Howard, Town Planning Association

Le Vésinet (1), ancienne forêt pour la chasse, conjugue des allées rectilignes concourant à des « rendez-vous » en forme de ronds-points avec des voies courbes introduisant le romantisme du jardin anglais.

La « villa » désigne un lotissement d'accès privé situé au cœur de la ville, avec des maisons entourées de végétation, dans un espace naturel.

Entre 1919 et 1939, la cité-jardin trouve sa définition grâce à Henri Sellier, ministre et maire de Suresnes. Les cités-jardins désignent des quartiers nouveaux, dévolus au logement social, dans des communes de l'ancien département de la Seine. L'idée de Sellier est qu'il ne convient pas de construire des villes autosuffisantes et indépendantes mais plutôt « des agglomérations propres à assurer la décongestion de Paris et de ses faubourgs [...] présentant le maximum de confort matériel et d'hygiène ». Selon ce programme, les cités-jardins doivent servir « d'exemple aux lotisseurs qui depuis trente ans ont littéralement saboté la banlieue ». Sous l'impulsion de Sellier, l'Office des HBM de la Seine construit autour de Paris en 1930 quinze cités-jardins (9) représentant quelque 20 000 logements, dont les plus importantes sont celles de Châtenay-Malabry (la Butte Rouge), de Suresnes, du Plessis-Robinson, de Stains, de Drancy et du Pré-Saint-Gervais.

La Cité-jardin de Suresnes est caractérisée par le traitement différencié des espaces publics. Les abords, à la sortie d'une école maternelle, et la présence de maisons individuelles, de pavillons et de nombreux immeubles collectifs sont regroupés de façon à créer des *closes* à l'anglaise (10).

La cité-jardin de la Butte Rouge, à Châtenay-Malabry, a connu une évolution lente. L'équipe d'architectes de Bassompierre, de Rutté et Pierre Sirvin a donné unité et continuité à cet ensemble urbain. « Châtenay, c'est facile, vous prenez trois étages, vous mettez des arbres et la même couleur. »

Les logements sont répartis dans des petits immeubles bordant les voies, parfois en retrait d'alignement et suffisamment détachés les uns des autres pour offrir des vues au centre des îlots. Le centre des îlots est aménagé en jardin public (11).

Le terme *cité-jardin* a pu définir d'autres modèles ou a été détourné du sens donné par Ebenezer Howard.

En Italie, la *Garden City* d'Howard est introduite par l'ingénieur Luigi Buffoli. La proposition de construire, en 1909 à côté de Milan, la *città-giardino* de Milanino est née autour des problématiques concernant les habitations à loyer modéré.

Le projet répond à un règlement d'ordre esthétique et architectural concernant la décoration et la hauteur des

maisons qui ne devait pas dépasser deux étages. Les tracés réguliers et géométriques du plan (12), la richesse de la végétation et le soin du détail sont les moyens utilisés par les réalisateurs pour parvenir à créer l'atmosphère de la cité-jardin anglaise.

En 1904, G. Benoit Lévy croyait que la clé de voûte de la société était représentée par l'industrie et le rendement; le modèle urbain de la cité-jardin devait permettre aux ouvriers de vivre près des usines de la manière la plus saine possible.

En 1946, dans *Manière de penser l'urbanisme*, Le Corbusier utilise le terme *cité-jardin* en s'opposant à la conception française: « Pour les agglomérations d'une certaine importance, la réforme sera dans l'édification de cités-jardins verticales prenant ici le relais de cités-jardins horizontales. » (14)

Après Sellier et à l'époque de Le Corbusier, parlant des « villes nouvelles » et des « villes-pilotes » de Letchworth et de Welwyn, Robert Auzelle a pu signaler que « deux préoccupations orientaient leur conception: d'une part, organiser le développement urbain; d'autre part, inventer pour l'avenir un modèle de ville »; il ajoutait cependant: « Toute la question est de savoir si l'on veut construire des villes-pour-l'auto ou des villes-sans-auto. Dans l'un ou l'autre cas, peut-on parler de ville? » À ce titre, la réalisation de la cité de la Plaine à Clamart (1947-1959) (13) représente une lecture moderne du modèle de la cité-jardin d'Howard.

V. ANGLE DE DEUX VOIES, CENTRE-VILLE, CLOSE, LOTISSEMENT, ROND-POINT, VILLA, VILLE NOUVELLE.

Extrait du « Vocabulaire français de l'Art urbain », par Robert-Max Antoni, sur www.arturbain.fr

Cité-jardin- Définition

Les travaux sur la nature en ville évoluent depuis les premières thèses hygiénistes jusqu'au développement durable en passant par l'écologie. Celle-ci est née d'une période de rupture conceptuelle qui a abouti à son développement dans les sciences sociales : « *L'hypothèse écologique leur permet surtout de rompre avec l'approche historique et politique des villes américaines et d'en faire un espace abstrait déterminé par des forces sociales et culturelles (Grafmeyer et Joseph, 1979).* » (Demailly, 2014a)

Les recherches autour de l'écologie (notamment urbaine) génèrent une véritable émulation jusqu'à sa remise en question par la diffusion du « développement durable » qui se substitue ensuite au mouvement écologique. Désormais le développement durable a remplacé le terme d'écologie dans les discours et les travaux scientifiques : « *Le développement durable est désormais le discours dominant en matière d'aménagement voire une nouvelle injonction, qui reconfigure les rapports entre ville et nature en affirmant leur nécessaire complémentarité.* » (Demailly, 2014a)

Bien qu'il existe de multiples définitions (développées et étayées par les sciences politiques, sociales, urbaines et environnementales), ce concept peut se formuler comme une réponse à tous les besoins : sociaux, économiques et environnementaux.

Alors que le discours sur l'activité s'inscrit dans cette approche de « développement durable », l'histoire des jardins partagé est marquée par cet héritage qui raisonne encore dans la communication officielle, notamment à travers les thèmes du lien social, du loisir et de la participation.

L'héritage des Jardins ouvriers et familiaux dans le discours.

Les « Jardins ouvriers » (puis « jardins familiaux » en 1952) qui avaient pour but initial de favoriser la régulation sociale, ont développé d'autres objectifs comme la sociabilité et la récréativité. Ces espaces disparaissent entre les années 1950 et 1970 malgré la loi de novembre 1976 relative à la création et à la protection des jardins familiaux.

En 1979, un décret modifie l'appellation « jardins familiaux » en « jardins collectifs ». Cette dénomination s'accompagne de nouvelles attributions ainsi que de nouveaux termes qui entrent dans le discours comme « l'écologie », « l'esthétique » ou « la récréativité » au détriment des objectifs alimentaires.

Les nouvelles fonctions des jardins collectifs sont illustrées par les premières expériences des jardins communautaires américains qui seraient :« *témoins d'une volonté de (re) implication des habitants dans la gestion, annonceraient la fin d'une permanence, celle de la toute-puissance de la force publique et de l'émergence d'une « gouvernance urbaine ».* » (Demailly, 2014a)

Les années 1970 correspondent à une période de crise économique aux États-Unis. C'est dans ce contexte que se développent les « Communities gardens » à New York. En 1973, la « Green guerilla » orchestrée par Liz Chritie, avait pour intention de végétaliser la ville car de nombreux immeubles abandonnés ont fait place à des espaces délaissés.

Armés de « bombes de graines », les militants développent leur action en investissant et jardinant ces terrains vacants. Huit années plus tard, la ville de New York institutionnalise l'activité à travers un programme municipal qui encadre les baux des terrains.

Le modèle s'étend des États-Unis, au Canada et à l'Europe, jusqu'à la France. En 1997, un premier rassemblement (« le 1^{er} Forum national du jardinage et de la citoyenneté ») qui réunit des acteurs associatifs français est à l'origine de la structure qui accompagne l'activité à l'échelle nationale et locale (« La fédération du Jardin dans Tous ses Etats »).

II. Lien social et Entre-soi

Les jardins partagés intéressent de nombreux étudiants ou chercheurs qui questionnent ces espaces et confrontent le discours à la réalité des terrains.

A. *Un débat autour de l'entre-soi*

Un travail produit par l' « Agence nationale pour la cohésion sociale » explore les résultats sociaux des jardins partagés¹¹⁷ dans le cadre d'une démarche qualitative qui prend en compte : « *les comportements, les attitudes, façons de faire, émotions et représentations* »¹¹⁸.

En confrontant le point de vue institutionnel à des corpus d'expériences et récits, ce travail propose une classification des effets produits par les jardins partagés :

117. Acsé : Opérateur des programmes sociaux en faveur des habitants des quartiers sensibles. Créée par la loi pour l'égalité des chances du 31 mars 2006 (n°2006-396) et chargée de renforcer la cohésion sociale des territoires de la politique de la ville.

118. Acsé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur «la cohésion sociale». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

- Au niveau individuel, les effets « thérapeutique ou (re) socialisant » émergent de la forme collective de l'activité. Ils se traduisent par des interactions quotidiennes brèves et de portées limitées.

Effet de (re)socialisation : un effet très visible dans l'activité quotidienne du jardin, mais de courte portée...		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
<p>S'ouvrir : être en contact / jardiner à côté d'autres personnes.</p> <p>Sortir de l'anonymat : connaître et être connu des jardiniers et d'habitants de sa résidence, de son quartier.</p> <p>Se repérer parmi les ressources formelles et informelles du jardin / de son quartier : savoir qui est qui, qui fait quoi parmi les acteurs associatifs, institutionnels de son environnement, voire parmi les habitants.</p>	<p>Les habitants jardiniers sont, dans le jardin, « confrontés » aux autres. On observe ainsi une forme de « progression » dans le rapport à l'autre, notamment pour des habitants arrivant au jardin avec des situations personnelles difficiles. Alors que certains cherchaient par exemple initialement des moments de solitude, ils essaient de venir plus fréquemment au jardin « lorsqu'il y a du monde ». Si dans certains jardins, il peut se trouver des jardiniers peu connus des autres – et parfois même de l'animateur –, le jardin est clairement un espace d'interactions soutenues : on se salue, on connaît de vue ou par le prénom les autres personnes, on est reconnu, etc. Bien des jardiniers disent d'ailleurs qu'ils viennent au jardin pour cela, pour les contacts et pour « voir du monde ».</p> <p>De fait, le jardin attire les regards et voit aussi entrer ou passer des visiteurs qui demandent la permission d'entrer, qui posent des questions ; ce sont aussi des enfants du quartier qui entrent et demandent s'ils peuvent aider.</p> <p>Aussi, les jardiniers sont-ils, chacun à leur rythme, amenés à sortir de l'anonymat et de l'isolement ; et, via les échanges dans le jardin et via les liens privilégiés avec l'animateur, certains découvrent d'autres activités du quartier.</p>	<p><i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i></p> <p>Partagé et urbain : ce registre d'impact est celui, classique, d'une activité « en groupe » si ce n'est pas toujours / encore une activité collective. Cet impact est aussi fortement lié à l'emplacement des jardins au cœur des quartiers et près de lieux de passage. En cela, le jardin partagé est radicalement différent du jardin familial. Quel que soit le lotissement du jardin, en parcelles individuelles ou tout collectif, le jardin partagé de pied d'immeuble reste un espace relativement réduit où l'on se côtoie de près, où l'on jardine à proximité les uns des autres et juste devant les allées et venues des résidents du quartier.</p> <p>Pas vivrier mais... : la taille réduite des parcelles n'empêche pas certains jardiniers d'être très préoccupés par leur production. Si elles demandent théoriquement un temps de jardinage relativement limité, dans les faits, on constate des passages fréquents (quasi journaliers pendant l'été) des jardiniers qui multiplient ainsi les contacts et les rencontres.</p> <p>Fleurs, fruits et légumes, sujets d'intérêt universel : ceci est souvent mis en avant avec raison, le jardinage est une activité qui permet d'engager la conversation avec n'importe qui, qui intéresse les enfants et les anciens, qui appelle à des expériences et des témoignages chez tous. Jardiner au cœur de son quartier est donc un fort levier pour multiplier les interpellations, questions et manifestations d'intérêt de tout le voisinage.</p> <p>Mais un effet de courte portée : soulignons de nouveau, cependant, que le jardin permet à chacun de moduler son investissement vers les autres ; certains gardent un comportement très centré sur leur production. Le jardin permet un certain « quant à soi ». Il est aussi finalement une activité qui autorise une forme de « bonne distance » et d'indifférence avec d'autres occupants du quartier.</p>

- Au niveau collectif, ce travail observe des interactions interindividuelles et des situations d'entraide ponctuelle (entre petits cercles de participants)

A L'ÉCHELLE DU GROUPE : entre jardiniers, entre jardiniers et résidents... l'individu avec les autres		
Coopération et partage : un effet constaté souvent au niveau interindividuel mais parfois compliqué en collectif		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
<p>Créer des liens et traverser les frontières sociales : nouer des relations et s'entraider dans le jardin avec des personnes de génération, culture, langue et niveau social différents.</p> <p>Se retrouver, fêter : partager ensemble, en plus du jardinage, des moments de convivialité au jardin ou ailleurs.</p>	<p>Au-delà des contacts sociaux, nous abordons désormais la constitution de liens personnels et plus soutenus</p> <p>Dans l'ensemble des jardins partagés visités, on observe de nombreux micro-signes témoignant des relations privilégiées entre certains habitants jardiniers (parfois tous ensemble) qui, le plus souvent, ne se connaissent pas avant de s'engager dans le jardin. Ces liens se matérialisent d'abord par un climat de solidarité autour du jardinage lui-même : les plus simples, visibles et fréquents, ce sont les nombreux conseils que l'on se donne ou que l'on vient solliciter et les services rendus plus matériels (arrosage, dons de plants et de graines, entretien mutuel des parcelles pendant les absences...). Il y a aussi de véritables moments partagés de jardinage, certains jardiniers veillant à retrouver des comparses pour aller au jardin... On peut alors voir, autour du jardinage, des amitiés avec peu de mots, entre personnes qui parlent l'une et l'autre fort mal le français commun.</p> <p>L'entraide autour du jardin dépasse par endroit le cercle des jardiniers : des voisins alimentent le tas</p>	<p>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</p> <p>Le jardinage demande un investissement sur un cycle long : comme dans d'autres activités associatives, mais avec la facilité d'accès signalée plus haut, le jardinage demande de s'investir dans la durée et avec assiduité si l'on veut « littéralement » cueillir les fruits de son travail. Le jardin constitue donc un creuset très adapté pour constituer des liens et une vie de groupe solidaire. L'attribution de parcelles explicitement limitée dans le temps peut constituer un frein important (mais pas insurmontable) à la coopération.</p> <p>Le jardinage, entre expérience, empirisme et incertitude : la dépendance de la production à la météo, aux parasites, à la qualité du sol et surtout aux « trucs » du métier revient sans cesse dans les témoignages. L'incertitude, qui fait partie du piment du jardinage, fournit un support continu d'échanges de pratiques et de conseils. La sanction visible de la beauté des parcelles permet aux jardiniers de repérer les compétences à solliciter sans se préoccuper des origines et langues de chacun.</p> <p>Jardinage partagé, ambivalence entre solitaire et collectif : nous avons souligné que le jardin partagé permet à l'habitant jardinier de moduler son exposition aux autres et à la « structure » qui l'anime. C'est là un levier qui permet l'intégration d'habitants très variés. Le corollaire qu'est l'engagement dans le collectif n'est, justement, pas toujours une donnée d'entrée : elle n'est pas requise par le jardinage lui-même (à la différence d'un sport collectif, d'une chorale, etc.). Avoir des contacts et</p>

Étude de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale » selon l'Acse 2

- Au niveau symbolique, cette enquête révèle que l'engagement varie selon les participants et observe un effet « d'empowerment » individuel.

A L'ÉCHELLE SYMBOLIQUE ET INSTITUTIONNELLE : l'individu par rapport au collectif et statut du collectif		
Empowerment et reconnaissance : un effet au cœur du projet mais inégalement constaté, actif plutôt sur des cas individuels que sur le groupe		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Prendre une place dans son quartier : être repéré comme ayant une activité connue et reconnue.	Si la majorité des jardins étudiés vise, à l'origine, la constitution d'une association d'habitants jardiniers destinée à prendre son autonomie pour la gestion et de la vie du jardin, cet objectif n'est jamais atteint dans l'échantillon de l'étude et ce, quelle que soit l'ancienneté du jardin.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> Là encore, le constat posé ici peut être en partie lié avec une des propriétés des jardins partagés déjà décrite.
Prendre un rôle dans un groupe : être accepté, reconnu, intégré dans un groupe et dans ses activités.	Ce que l'on observe, ce sont plutôt des phénomènes d'empowerment individuel. La prise de responsabilité des habitants jardiniers est en effet à la fois très progressive et disparate selon les jardiniers. Certains ne prennent aucune forme d'engagement, d'autres vont d'abord prendre un rôle particulier dans l'activité de jardinage (des arroseurs, des bricoleurs qui vont prendre en charge la construction d'un abri...), puis, éventuellement, dans la vie du jardin en participant aux réunions pour la préparation d'événements ou pour faire le bilan de l'année...	Le projet « politique » est en surplomb, il n'est pas poussé par les habitants : ces lieux permettent un engagement progressif dans une activité collective, ils agrègent des volontaires autour d'une motivation première qui est le plaisir – individuel – du jardinage, leurs modalités d'entrée sont souples et peu exigeantes. Là encore, c'est ce qui fait la force de fédération de ces projets, mais c'en est aussi une forme de limite dans la capacité à « passer un cap » de mobilisation. La création en association est visée mais elle ne peut s'imposer.
Prendre une responsabilité dans un collectif : être en charge / le garant de, devenir acteur.	Quelques-uns vont prendre, dans de rares cas, des responsabilités vis-à-vis du jardin : en représentant le jardin au sein du réseau auquel il appartient, voire en participant au « bureau », préfiguration de l'association qui pourrait porter un jour le jardin. Si les jardiniers ont souvent des idées de choses à faire au sein ou avec le jardin (calendrier, échanges avec d'autres jardins...), ils assurent rarement de manière complètement autonome leur mise en œuvre.	<i>Il faut souligner à ce titre un schéma souvent observé et sans doute commun à nombre d'actions de travailleurs sociaux :</i>
Être force de proposition : avoir des idées, porter des initiatives / projets spécifiques.		Attachement et distance entre habitants jardiniers et animateur : la tension « bobo-prolo ». L'animateur (très souvent des femmes) est très fortement porteur de la dimension politique du jardin partagé, tant dans son ambition d'empowerment local et de cohésion que dans ses exigences de développement durable. Il ou elle anime avec énergie des jardiniers dont les objectifs et intérêts sont davantage voire exclusivement centrés sur l'activité de jardinage lui-même. Si l'animateur est très présent et interventionniste (ce qui lui semble souvent nécessaire), les jardiniers restent passifs, voire parfois résistent passivement, à des injonctions qui ne les préoccupent ou convainquent pas (intégrer des jardiniers pas très assurés ou pas très capables; veiller à ne pas utiliser de produits phytosanitaires...). Si l'animateur laisse les jardiniers s'organiser, une des pentes est souvent le mécanisme d'accaparement / démixité décrit plus haut. Pour sa part, l'animateur – souvent isolé dans le portage de ce projet atypique – peut éprouver de l'incompréhension face à des
Devenir autonome : se constituer en « bureau », en association, pour assurer la gestion du projet.		

Étude de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale » selon l'Acsé 3

- Les effets sont peu visibles à l'échelle du quartier et l'enquête de l'Acisé observe des relations de courtes portées avec les habitants. Le jardin partagé apparaît comme « *un lieu restreint, qui touche un nombre de participants très faible par rapport à la taille des quartiers* »¹

Effet d'apaisement par rayonnement : un effet très limité à l'échelle du quartier		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
<p>Renforcer les solidarités et pacifier au-delà des limites du jardin</p>	<p>Si le jardin a assurément un impact sur les jardiniers et sur les personnes qui habitent à proximité ou qui y participent via d'autres structures / activités, il n'agit pas globalement à l'échelle du quartier notamment sur l'ambiance et les problématiques de tranquillité. Les habitants jardiniers évoquent parfois qu'ils peuvent désormais sortir le soir de chez eux pour aller au jardin mais il est difficile d'établir si le jardin a rendu possible cette sortie du fait que l'espace public n'est désormais plus occupé par les seuls « jeunes » ou si sortir le soir a désormais un but qui a permis de constater que cette sortie était possible.</p> <p>Plus généralement, les habitants un peu anciens savent parler de l'évolution du quartier, ses périodes « chaudes », ses changements. Souvent, dans de nombreux quartiers, les habitants disent d'ailleurs que « ça va mieux » ; pour autant ils ne dégagent aucune corrélation entre ces évolutions et la création du jardin.</p>	<p>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</p> <p>On retrouve ici l'idée que le jardin partagé a une action directe de très courte portée : c'est un lieu restreint, qui touche directement un nombre de participants très faible par rapport à la taille des quartiers, qui ne produit pas une activité « intrusive » dans la vie du quartier. Dès lors les interconnaissances, les liens qui permettent éventuellement de désamorcer les tensions ne se lient via le jardin que pour un petit nombre d'habitants. La matrice des mécanismes de désocialisation, d'atomisation et de précarisation est fortement à l'œuvre. Le jardin partagé est une forme d'oasis dans le quartier, il ne l'irrigue pas, mais l'on peut s'y ressourcer.</p> <p>Une dimension qu'il faudrait approfondir : la géographie et la topologie vécue. Bien souvent, le « bloc » d'immeuble à côté, c'est déjà « loin » et les habitants connaissent peu les équipements de leur quartier au-delà d'une zone resserrée autour de leur habitation. En dehors de certains parcours repérés (accès aux transports en commun par exemple), franchir 300-400 m pour rejoindre un équipement n'est pas spontané. Cette considération souligne de nouveau l'importance de la situation physique précise du jardin et elle relativise la notion d'équipement « de proximité ».</p>

Étude de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale » selon l'Acisé 4

1. Acisé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale ». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

- Au niveau de la ville, les effets sont encore moins marqués. Ces jardins permettent ponctuellement le désenclavement ou le rayonnement du quartier.

A L'ÉCHELLE DE LA VILLE		
Désenclavement et rayonnement : un effet variable et ponctuel		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
<p>Être (re)connu au-delà des frontières du quartier.</p> <p>Exercer son attractivité au-delà du quartier: des habitants viennent au jardin pour réaliser des activités.</p>	<p>Cet effet est en lien avec les effets d'ancrage et de démonstration: parfois les activités et événements qui se tiennent sur le jardin peuvent accueillir des personnes qui viennent d'autres quartiers de la ville.</p> <p>Des échanges peuvent aussi avoir lieu avec les jardiniers d'autres jardins partagés de la ville (ou au-delà, de la région). C'est notamment le cas lorsque le projet est particulièrement innovant ou que l'animateur a à cœur de voir les habitants jardiniers échanger sur les différentes pratiques et problématiques qui se posent autour de tels projets.</p> <p>Puisqu'ils participent à la valorisation des quartiers, les jardins partagés sont également visités par les institutionnels, ceux bien sûr qui supportent directement ces initiatives, mais aussi d'autres (d'autres régions voire d'autres pays !) venus s'inspirer des initiatives existantes. Ces visites, si elles sont plutôt rares, apparaissent en revanche comme très valorisantes pour les habitants jardiniers.</p>	<p><i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i></p> <p>Jardins bobos, jardins pros : le goût pour le jardinage traverse les couches sociales: si les membres des jardins partagés des quartiers centraux ont souvent des démarches plus politisées et militantes, leur intérêt pour le jardinage lui-même constitue un socle immédiat d'échanges avec des jardiniers des quartiers paupérisés. On a souligné qu'au sein même d'un jardin partagé couvert par l'étude on pouvait observer des recherches de « distinction sociale » entre jardiniers. Et on a observé qu'il y a des différences culturelles dans les pratiques et productions du jardinage. Pour autant, le goût pour l'échange de « trucs du métier » demeure universel.</p> <p>Les échanges entre quartiers de niveaux sociaux différents peuvent être vus comme correspondant à une échelle supérieure de cohésion sociale. Une échelle qui renvoie à la capacité à « sortir de son quartier » et non plus seulement à renforcer ses attaches dans son quartier.</p> <p>A ce stade, cependant, ces échanges « désenclavants » restent ponctuels, très dépendants du travail de la structure d'animation (et de l'initiative des jardins partagés des quartiers environnants). Le levier est sensible mais peu actionné.</p>

Étude de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale » selon l'Acse 5

Selon cette étude, les jardins partagés forment une activité complexe (« *On observe une composition complexe d'effets différents, à des échelles différentes, parfois à des périodes différentes du projet, portant sur des mécanismes cohésifs variés.*»¹) où le collectif coexiste avec l'individuel, l'ouverture avec la fermeture, les interactions avec des pratiques plus solitaires :

*Le jardin partagé est un lieu de dualités fortes (...) capable d'apporter une bulle protectrice ; Où chacun peut moduler à la fois des temps où il s'investit dans des liens et dans un groupe, et des temps où il a besoin d'isolement et de s'occuper seul ; qui permet à la fois de produire un « projet collectif et beau » et tout en reposant sur une activité solitaire et qui s'assume comme « primitive » (toucher la terre et cultiver) ; A la fois très visible et peu intrusif dans le quartier*²

En montrant les limites de leurs effets sur la sociabilité locale : « *Le jardin partagé a des effets directs de « courte portée » (les interconnaissances et solidarités directement liées au jardin sont largement limitées au groupes de jardiniers et à quelques résidents, le quartier ne se transforme pas grâce au jardin)* »³, l'étude conclue que les jardins partagés ne produisent que peu d'effet en matière de « cohésion sociale » : « *L'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale » n'est ni simple ni univoque. On observe une composition complexe d'effets différents, à des échelles différentes, parfois à des périodes différentes du projet, portant sur des mécanismes cohésifs variés.* »⁴.

Les travaux et les recherches qui montrent l'écart entre les arguments du discours et la réalité des collectifs sont parfois en tension avec la communication officielle sur les jardins partagés. L'argumentaire produit par les membres du réseau à l'occasion de la 15^{ème} édition de la manifestation « Rendez-vous au jardin »⁸ illustre ce débat.

1. Acsé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur «la cohésion sociale ». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

2. Acsé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur «la cohésion sociale ». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

3. Acsé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur «la cohésion sociale ». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

4. Acsé. (2014). Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur «la cohésion sociale ». <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

8. Ministère de la Culture. (2017). Argumentaire « le partage au jardin ». Rendez-vous aux jardins 2017. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Ressources/Publications/Actes-de-colloque/Acte-RdvJardins-2017-Le-partage-au-jardin>

Rendez-vous aux jardins 2017

« Le partage au jardin »

Argumentaire

Les jardins sont des lieux privilégiés pour le partage.

En premier lieu, on peut y partager la terre. Le père Volpette à Saint-Étienne, l'abbé Lemire à Hazebrouck, ou Madame Hervieu à Sedan ont tous la même idée entre 1894 et 1896 : mettre à disposition des ouvriers les plus pauvres des terrains à jardiner pour les aider à se nourrir, prendre l'air et leur rendre leurs racines rurales. Le principe de ces jardins collectifs gérés par des associations chrétiennes est repris par des industriels paternalistes ou de grandes entreprises (chemins de fer) pour évoluer entre les deux guerres vers des modes de gestion différents (associations) pour des publics diversifiés (malades, écoliers, prisonniers, sans emploi, etc.).

Qu'ils aient été aménagés sur d'anciennes fortifications, dans des usines, le long des voies ferrées, hors sol en pleine ville, dans des écoles, des prisons, des hôpitaux ou des châteaux publics et privés, ces jardins sont gérés collectivement et rassemblent des parcelles jardinées.

L'eau aussi se partage dans les jardins. Depuis des époques anciennes la distribution de l'eau répond à des règles strictes et nous renseigne sur les gestes quotidiens et les pratiques sociales des habitants.

Les « jardins partagés » de nos villes modernes sont fondés sur des valeurs communes de partage, de convivialité, de respect de l'environnement et de la biodiversité, et de solidarité. Le troc, l'échange et le don, la libre circulation des graines et des végétaux, ainsi que le prêt de matériels entre les habitants y sont largement pratiqués.

L'espace mis en commun pour jardiner permet de créer du lien social, de la solidarité, des échanges culturels et dans nombre de cas permet d'échanger des plantes, des savoirs et des savoir-faire. De plus en plus de bailleurs sociaux mettent à disposition des locataires des espaces verts pour qu'ils soient aménagés et entretenus par ces derniers pour que les habitants se rencontrent, parlent, tissent des liens, organisent des fêtes, etc.

Depuis l'aube du XXI^{ème} siècle de nouvelles expériences voient le jour et les jardins en sont le terrain. L'expérience des « Incroyables comestibles » (hérités du mouvement anglais *Incredible Edible*), met en avant une démarche participative citoyenne et solidaire issue d'un élan volontaire de don et de partage et vise l'auto-suffisance alimentaire des territoires et la nourriture saine pour tous. En se réappropriant l'espace public et en le transformant en jardin potager géant et gratuit, la nourriture à partager devient une ressource abondante alimentée par tous et offerte à chacun. Le slogan « planter, cultiver, partager » se diffuse rapidement sur de nouveaux territoires. L'expérience de Detroit aux États-Unis est elle aussi tout à fait remarquable. Ville en faillite à la suite de la déprise industrielle, la population restée sur place reconstruit la cité grâce aux jardins et au jardinage. Nombre d'espaces publics sont réutilisés pour aménager des jardins nourriciers qui favorisent l'insertion des plus démunis et leur procure des ressources alimentaires saines.

Les jardiniers aiment à échanger des graines et des plantes bien sûr, mais aussi des pratiques ancestrales ou régionales. On troque ses plants de tomates contre des salades ou des fraises mais on échange aussi sur la meilleure façon de repiquer les poireaux, d'éclaircir les carottes ou d'éloigner les limaces.

Argumentaire selon le Jardin Dans Tous ses États

Cet argumentaire qui rappelle les enjeux de cette forme de jardinage collectif répond aux enquêtes qui démontrent que les collectifs jardiniers forment des groupes de repli :

*Le constat de l'homogénéité sociale des adhérents du jardin et de leurs pratiques de fermeture vis-à-vis de l'extérieur et de distinction sociale, Léa Mesdagh l'a retrouvé dans une douzaine d'autres jardins encore où elle a enquêté (...) mais ses conclusions auraient été plus nuancées et moins partiales si elle avait augmenté le nombre de ses terrains d'enquête – à l'encontre de son constat sévère, elle cite d'ailleurs quelques exemples où la générosité et l'ouverture l'emportent sur l'égoïsme et la fermeture du fait de leurs animateurs.*⁹

En rappelant que le « Lien social » est un des objectifs de l'activité, Françoise Dubost, impute le repli au processus de gentrification urbaine et que cet entre-soi ne représenterait pas une caractéristique de l'activité :

*Selon des travaux récents, l'idéologie du lien social qui est au cœur même de la création des jardins partagés est contredite par la réalité d'un entre-soi pratiqué par les jardiniers (...) Ces études s'appuient à la fois sur le phénomène incontestable d'embourgeoisement progressif de quartiers populaires et sur une notion très en vogue actuellement chez les sociologues qui est celle de l'entre-soi.*¹⁰

Une des premières enquêtes sur les jardins collectifs urbains (menée par Nathalie Bouvier-Daclon) questionne ces terrains situés à mi-chemin entre l'espace public et l'espace privé (« *L'ambiguïté de ce type d'espace repose sur le fait qu'il est à la fois public et institutionnalisé, à la fois espace socialisé et espace individualisé.* » (Bouvier Daclon, 2001) :

9. Ministère de la Culture. (2017). Argumentaire « le partage au jardin ». Rendez-vous aux jardins 2017. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Ressources/Publications/Actes-de-colloque/Acte-RdvJardins-2017-Le-partage-au-jardin>

10. Ministère de la Culture. (2017). Argumentaire « le partage au jardin ». Rendez-vous aux jardins 2017. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Ressources/Publications/Actes-de-colloque/Acte-RdvJardins-2017-Le-partage-au-jardin>

L'objectif de cette recherche est de comprendre et d'analyser les dimensions sociales entourant les jardins communautaires, en retenant trois angles d'analyse : le jardin et l'individu ; le jardin du groupe ; le jardin comme lieu. Nous cherchons à savoir qui sont les jardiniers, à identifier leurs pratiques, en comprendre les raisons et dévoiler les représentations propres au jardin communautaire. Il s'agit aussi d'analyser les interactions sociales et les rapports entre les jardiniers et ainsi de saisir les termes de la sociabilité que ces espaces engendrent. (Bouvier Daclon, 2001)

Celle-ci souligne que l'activité produit une sociabilité « superficielle » :

Le jardin comme lieu de sociabilité bénéficie des caractéristiques propres à l'activité : la régularité obligée de la fréquentation, l'appropriation de la parcelle et le voisinage obligé des autres jardiniers. De telles conditions auraient pu, en principe, permettre une sociabilité plus épanouie, mais nous avons vu que cela ne l'empêche pas d'être basée sur une certaine superficialité. (Bouvier Daclon, 2001)

Nathalie Bouvier Daclon constate donc que les relations sociales entre les participants sont limitées : « *Le bilan des relations sociales, (...) reste pourtant mitigé : les jardiniers se connaissent peu entre eux, les relations sont plutôt distantes, ce qui ne les empêche pas, et c'est un point important, d'être chaleureuses.* » (Bouvier Daclon, 2001)

Mais c'est la thèse récente de Léa Mestdagh qui révèle : « *l'inadéquation entre les éléments de discours recueillis et les pratiques effectives des acteur.rices.* » (Mestdagh, 2015)

Selon la sociologue (qui a enquêté auprès des jardins partagés franciliens), ces terrains forment des espaces de participation « élective » qui se caractérisent par une organisation relationnelle construite sur les choix. Cette dernière souligne que les « affinités » conditionnent les actions individuelles (la pratique du jardinage, l'usage du terrain, ...), la vie collective (et ses aspects conflictuels) et que l'activité ne produit pas de relations entre les participants et les habitants (les interactions se limitant à un contact sur terrain ou à une rencontre au hasard dans le quartier).

B. La thèse de « l'entre soi jardinier »

Face au discours qui fait la promotion des jardins partagés en les présentant comme des espaces favorisant le lien social (« *La notion de « lien social » est très présente dans les discours municipaux, associatifs et médiatiques appliqués aux jardins partagés. Elle est également reprise par les jardinier.e.s qui la citent spontanément (...) comme une visée, voire l'objectif principal du jardin partagé* » (Mestdagh, 2015)), Léa Mestdagh démontre que ces collectifs jardiniers se caractérisent par le repli et une participation homogène mais que l'activité crée des liens sociaux (c'est-à-dire un type de relations sociales qui s'observe au sein des collectifs) répondant aux besoins des jardiniers tels que la reconnaissance, la protection, la sécurité ou l'appartenance : « *Les jardins apparaissent comme des espaces d'entre-soi, ces liens relient des acteurs ressemblant mais ne sont pas dénués de fonction sociale .* » (Mestdagh, 2018, p.209)

La sociologue dresse une typologie des comportements jardiniers qui révèlent ces besoins :

- Le « jardinier isolé » dont le besoin est le « jardin convivial » qui permet la « *revalorisation de l'identité sociale fragilisée par une situation financière un peu juste pour la vie parisienne et surtout pour son manque de sociabilité* » (Mestdagh, 2018, p.216-221). Le jardin est un espace de sociabilité qui apporte reconnaissance sociale et sécurité (dans des cas d'isolement, de fragilité sociale).
- Le « jardinier animateur » dont le jardin est un espace porteur de projet. Le jardin est créateur de lien pour ces profils de participants. Ces preneurs d'initiatives ont un rapport positif avec le quartier où ils vivent. Le jardin crée du lien pour ces membres en demande de « *support pour monter un groupe* ». Les liens qu'ils créent s'étendent jusqu'à l'extérieur du jardin.
- Le « jardinier gentrificateur » dont le jardin est une vitrine. Il a un bon rapport avec son quartier mais il en attend des améliorations. Ce sont généralement des acteurs en ascension sociale, très actifs dans les tâches du jardin et de l'association ainsi que dans le quartier.

Si l'activité répond à des besoins sociaux, Léa Mestdagh développe les aspects de l'« entre-soi jardinier », c'est-à-dire, une participation homogène et une fermeture à autrui qui génère des formes de ségrégation : « *Construit électivement, il équivaut aussi à un territoire du rejet.* » (Mestdagh, 2018, p.42)

Les jardins partagés sont donc des regroupements d'individus qui se ressemblent. On entend par ressemblance : la proximité socio-professionnelle (domaine d'activité, niveau de diplôme, ...), la proximité de genre, la proximité générationnelle, la proximité culturelle (en termes de pratique et de loisir) et la proximité ethnique.

- ▬ Une homogénéité de genre : les femmes sont plus représentées sur les terrains mais leur participation relève plus de la fonction récréative ou associative que du travail de la terre.
- ▬ Une homogénéité de génération : les données recueillies par questionnaire laissent apparaître une importante concentration des plus de 50 ans et l'observation se précise autour des plus de 60 ans.
- ▬ Une homogénéité ethnique : la représentation ethnique des participants des jardins partagés n'est pas souvent le reflet de la population extérieure (c'est-à-dire des habitants du quartier) mais cette observation se heurte à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978²¹, interdisant d'enregistrer les données relatives aux origines « raciales », « ethniques » ou « religieuses ».
- ▬ Une homogénéité des niveaux de formation et de qualification : Les participants de l'enquête se caractérisent par un niveau de formation universitaire et de diplômes supérieurs similaires. Ils sont proches aussi dans les secteurs d'activité où ils exercent : l'art, la culture, la communication, la fonction publique, le travail social.
Une fois de plus la chercheuse conclue que ces profils de membres ne sont pas représentatifs de la population du quartier où les jardins sont implantés.
- ▬ Une homogénéité de catégorie sociale (qui réunit les différents aspects de l'homogénéité) avec une classe moyenne²² surreprésentée au sein des participants des jardins partagés.

21. Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
<https://www.legifrance.gouv.fr>

22. Malgré les difficultés à appréhender ce concept de « classe moyenne » ; elle fait le choix de l'approche par « communauté de statuts » qui tend à établir la proximité de niveau d'éducation, de position socio-économique, d'emploi, de mode de consommation et de valeur commune.

Au cœur de « l'entre-soi-jardinier », cette surreprésentation des classes moyennes met à distance l'argument selon lequel les jardins partagés seraient des espaces de diversité et représentant la sociologie des habitants du quartier.

- ▬ Une homogénéité de pratiques culturelles. Le jardin partagé s'inscrit dans un large faisceau d'activités des participants. Plus qu'un loisir, Léa Mestdagh précise qu'ils s'intègrent dans le style de vie des adhérents et produisent des échanges. Dans ces jardins où les interactions sont accompagnées de temps collectifs, les liens sont alimentés par les pratiques communes « *des plate-forme d'échange pour des acteurs ayant en partage la richesse de leurs pratiques culturelles, de leurs loisirs et de sociabilité.* » (Mestdagh, 2018, p.54)

Les collectifs jardiniers forment un système de valeurs construit autour de cette ressemblance et des goûts de leurs membres, de l'adhésion aux règles et des principes qui encadrent l'activité (comme les pratiques soucieuses de l'environnement).

Selon cette thèse, la connaissance, le réseau et l'homophilie sont des leviers du recrutement des membres et les collectifs de jardiniers se construisent principalement sur un système de relations choisies et sur la cooptation. Ce recrutement ou « remplacement » des participants correspond à un processus de sélection propre aux classes moyennes : « *Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus s'accroissent les chances d'entrer dans une association.* » (Héran, 1988)

Cet « entre-soi jardinier » renvoie à l'intégration des participants. L'entrée dans les collectifs nécessite l'adhésion et parfois l'apprentissage des valeurs du groupe. Cette phase d'adaptation implique la présence des nouveaux participants et leur investissement dans les tâches collectives. L'intégration n'est pas systématique et l'exclusion est un des aspects de « l'entre-soi jardinier » qui se traduit par une éviction des participants qui présentent des personnalités différentes, marginales ou atypiques.

En mettant en exergue ce repli spécifique aux jardins partagés qui se manifeste par l'homogénéité des groupes, l'homophilie ainsi que par des formes d'exclusion (la « *reproduction à l'identique par des processus de recrutement spécifiques et sa fermeture vis-à-vis des extérieurs.* » (Mestdagh, 2015)), la sociologue explore et analyse les liens de participation élective qui se développent entre les membres.

III. Entre mixité et homogénéité des participants

A. Des arguments en faveur de la diversité

Alors que le discours revendique l'objectif de mixité (« *Les équipes de jardinier.e.s seraient composées de profils variés ...La population du jardin serait donc... représentative de la population du quartier où il se trouve...* » (Mestdagh, 2015)), la coordinatrice de l'antenne locale précise que les jardins partagés parisiens réunissent des participants, souvent impliqués dans la vie associative, qui présentent des caractéristiques sociales similaires : « *Ce qu'on peut dire c'est que ce sont souvent au démarrage les gens qui ont une expérience associative généralement qui ont une expérience associative déjà ou des gens qui sont motivés pour acquérir cette expérience associative à travers ce projet de jardins. Ceux qui montent le projet, contactent les élus, qui communiquent autour du projet, rédigent les premières trames etc. Ces personnes sont, sont dans beaucoup de projets issus de la classe moyenne mais après je ne fais pas d'enquête « CSP » avec ces gens quand on démarre les projets. Et puis l'intérêt du jardin, c'est que c'est un objet cible qui intéresse différentes classes d'âge et donc c'est un objet qui est susceptible, je dis bien susceptible d'intéresser les classes populaires.* » et d'autres profils plus ou moins intégrés dans le groupe : « *Ensuite est ce que ces personnes des classes populaires vont intégrer le jardin ? Contrairement à ce que les gens peuvent croire au fait qu'ils seraient mal accueillis dans le projet ou etc. C'est pas du tout le cas parce qu'au contraire j'entends assez régulièrement ces personnes des classes moyennes qui ont monté le projet, pour le quartier, de chercher des moyens de toucher les classes populaires, de les inviter à jardiner. Si des personnes des classes populaires qui ne sont pas aussi présentes dans les jardins partagés c'est d'une part parce que ce sont des gens qui s'auto-excluent de certaines activités, en pensant qu'il faut savoir bien manier le français pour aller aux réunions ou ils ne connaissent personne et ils ne vont pas pouvoir s'intégrer. Donc ils peuvent se mettre tout un tas de barrières* ».

Au cours de cette enquête, certains jardiniers (notamment les responsables associatifs) insistent sur les thèmes de la mixité, de la diversité et rappellent l'ouverture des terrains. Ces participants, souvent parties prenantes de l'activité, relayent les arguments du discours : « *Les jardinier.e.s sont nombreux.ses à souligner la dimension de cohabitation que comporte l'investissement dans un jardin partagé....Le jardin partagé fournit ainsi un lieu de rencontre avec des non-choisi.e.s, se rapprochant par-là de l'espace public au sens que lui donne Erving Goffman, à savoir propice à l'interaction, cela même quand celle-ci se limite à une inattention polie .* » (Mestdagh, 2015)

B. (Technicien presse de 46 ans et trésorier de l'association) décrit un collectif diversifié, composé d'adhérents principalement issus du quartier : « *C'est très varié (...) le plus jeune a un mois et la personne la plus âgée a 84 ans. Le plus gros du bataillon qui est du quartier des immeubles derrière, de la tour ou de l'autre côté parce qu'ils ont entendu parler du jardin soit qu'ils nous ont vu dans des évènements de type forum des associations* ».

E. (Technicien informatique de 44 ans et membre du conseil d'administration) précise que sa participation lui permet de rencontrer des habitants d'autres quartiers qui présentent des caractéristiques sociales et culturelles différentes :

« *On n'habite pas dans le même quartier. Moi j'habite dans le centre, disons que l'on gagne globalement bien notre vie. Dans le jardin, qu'il y a beaucoup des gens, qui ont une culture maghrébine ou alors d'Afrique noire. Et qui il n'y a pas dans mon quartier.* ».

Selon lui, le jardinage rassemble les individus et dépasse des délimitations spatiales, les catégories sociales : « *c'est un mélange ! il y a toutes les couches. Il y a beaucoup de gens qui se rencontrent. Parce qu'on est là pour quelque chose de super basique qui sert à faire pousser quelque chose. Et faire pousser, peu importe la différence ou l'argent qu'on ait, ça ne fera pas pousser une graine, elle ne poussera pas plus vite.* »

Les responsables d'associations étayent ces arguments en s'appuyant de leurs expériences au sein des jardins.

L. (comédienne de 42 ans-membre du conseil d'administration) précise que l'association est composée de participants aux profils variés : « *C'est assez hétéroclite, au niveau des personnes que je n'aurai pas forcément rencontré ailleurs* ».

G. (plasticienne et présidente d'un jardin partagé) décrit un collectif à l'image du quartier et de ses caractéristiques socio-culturelles : « *l'association et le quartier, c'est pareil. il y a les gens du quartier, quelques gens qui sont dehors du quartier ou qui habitait ailleurs avant. Et il y a quand même le côté kabyle comme dans le quartier* »

Ro. (Animatrice de 50 ans, référente d'un jardin partagé) utilise le champ lexical de la diversité afin de présenter le collectif : « plein des classes sociales », « plein de composition », « de familles différentes », « plein de cas de figure » : « *On a vraiment plein de classes sociales et on a plein de composition, de familles différentes, on a des dames à la retraite qui ont 80 ans, on a des jeunes retraités, on a aussi des jeunes couples avec des jeunes enfants, et on a des célibataires, on a des maris, on a des couples, on a des couples sans enfant, voilà on a plein de cas de figure* ».

Au-delà du discours et de ces arguments relatifs à la diversité et à la mixité, les collectifs jardiniers se caractérisent par l'homogénéité de leurs participants.

B. Des collectifs plutôt homogènes

Lorsque l'on évoque le sujet des jardins partagés avec des personnes extérieures à l'activité, les jardins partagés sont communément perçus comme des groupes homogènes dont les membres sont qualifiés de « bobo » : « *La formulation du titre de cette sous-partie est volontairement provocatrice, reprenant le ton avec lequel la désignation du jardin partagé comme « truc de "bobo" » est revenue fréquemment au cours de l'enquête, toujours de manière dépréciative.* » (Mestdagh, 2015)

Bien qu'ils ne représentent pas une réelle catégorie sociale, ces acteurs partagent

▬ Une insertion professionnelle :

Ces acteur.rice.s se caractériseraient par une insertion professionnelle spécifique, focalisée sur des secteurs émergents tels que par exemple les nouvelles technologies ou la communication. Le niveau social qui leur est attribué peut être variable, des professions intermédiaires aux cadres et professions intellectuelles supérieures. (Mestdagh, 2015)

■ Un capital culturel élevé :

Les jardinier.e.s occupent des positions professionnelles plus élevées que la moyenne, mais il.elle.s sont surtout bien plus diplômé.e.s. À cela s'ajoutent des pratiques culturelles développées et légitimes qui constituent aussi une spécificité des adhérent.e.s des jardins partagés étudiés, titulaires d'un capital culturel élevé, supérieur à leur capital économique, qui se situe tout de même au-dessus de la moyenne. » (Mestdagh, 2015)

■ Des valeurs similaires :

Les « bobos » se reconnaissent selon les auteur.e.s par les valeurs communes qu'ils partagent et qui les font rester fidèles à un vote de gauche peu importe leur position socio-économique. L'arrivée des « bobos » permettrait alors d'expliquer la corrélation inattendue entre l'embourgeoisement de Paris et son orientation politique majoritairement à gauche. Les « bobos » devraient leur statut social et professionnel à la maîtrise d'un certain capital culturel scolaire et auraient en commun certaines valeurs comme les préoccupations environnementales, antiracistes, libertaires, égalitaires portées par la gauche. (Mestdagh, 2015)

L'enquête auprès des jardins partagés parisiens renvoie à cette homogénéité qui se traduit notamment par une importante représentation de la catégorie socio-professionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les collectifs jardiniers : *« travaillant dans les mêmes domaines professionnels, les membres des jardins partagés ont aussi en commun, un positionnement social favorisé. » (Mestdagh, 2018, p.49)*

Jp. (Réalisateur à la retraite) cite les professions des autres membres : *« Professeur, comédien, journaliste, on a deux bibliothécaires : c'est quand même des professions intellectuelles. »*. Selon lui, cette forme de jardinage est une pratique qui intéresse les populations plus favorisées : *« ici c'est Blanc, alors on est évidemment un jardin "Bobo". Les personnes défavorisées, elles aiment bien que, faire des choses utiles. Pas seulement réjouissantes intellectuellement, on peut dire qu'on est un jardin "Bobo" sociologiquement parlant. »*.

Les jardiniers décrivent une forte représentation de membres appartenant à la catégorie sociale intermédiaires et supérieures comme le souligne **O.** (23 ans- service civique) *« La catégorie sociale moyenne, ++ »* ou **A.** (étudiante de 21 ans) qui utilise l'expression : *« classe moyenne »* : *« Jeune couple assez classe moyenne »* pour décrire les participants.

Ra. (28 ans- salarié du cinéma) insiste sur la représentation de cette catégorie sociale dans le collectif dont il est membre : « *Mais c'est « middle class », « middle class blanc ».* »

La ressemblance est aussi générationnelle et les adultes de « 40 ans » sont plus représentés dans les collectifs comme le souligne **Ra** : « *Mais il n'y a pas de diversité d'âge. On est plus sur une quarantaine ».* »

S. (44 ans et gérant d'une société audiovisuelle) cette proximité se traduit par une faible participation de jeunes ou de personnes âgées : « *il y a des manques. Des personnes âgées, on n'en a pas beaucoup de gens âgés à la retraite. Pourtant j'aurai imaginé qu'on aurait spontanément des personnes un peu âgées, qui s'ennuient chez elles et qui auraient envie de jardiner mais ce n'est pas forcément le cas. Des très jeunes, comme ados ou pré-ados, on n'en a pas ».* »

Selon les plus jeunes jardiniers, l'âge peut être une caractéristique distinctive. **Ra.** (28 ans et salarié du cinéma) se présente comme une exception au sein du groupe : « *Avec ma compagne, je pense qu'on est différents de la sociologie en présence parce qu'on est plus jeunes ».* »

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) explique qu'elle est plus jeune que les autres participants. Son âge est un des aspects qui la différencie des autres jardiniers : « *Je pense que je suis la seule qui travaille au niveau international. Je suis plus jeune, que la plupart. J'ai 30 ans ».* »

Si le discours revendique la mixité sociale de l'activité où les profils minoritaires seraient intégrés dans le groupe : « *Le jardin partagé serait donc un espace d'exercice de la tolérance, qualité largement mise en avant par les jardinier.e.s rencontré.e.s. Ceux.celles-ci signalent des profils qu'il.elle.s perçoivent comme « originaux » ou « atypiques » parmi les membres du jardin et dont la présence leur semble fournir la preuve de leur ouverture d'esprit »* (Mestdagh,2015), le repli se caractérise par l'exclusion de la différence dans des collectifs relativement homogènes.

Les « cas particulier » se distinguent dans ces collectifs où l'entre-soi : « *sous-entend l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres.* » (Tissot, 2014, p. 4-9)

Au cours de l'enquête, les participants désignent des adhérents qui ne ressemblent pas aux autres membres du collectif.

Cl. (Retraitée du cinéma) évoque un profil différent : « *Qui ne correspond pas du tout à ce que je vous ai décrit* » au sein de ce collectif où les professions intellectuelles supérieures sont très représentées : « *Dans les gens que j'essaye de décrire, je parle des gens d'ici, du jardin. Il y a des filles qui a écrit des bouquins. On a un niveau qui est au-dessus de la moyenne.* ».

Elle décrit cette participante qui n'appartient pas à la même catégorie socio-professionnelle que l'ensemble du groupe : « *Une fille qui est beaucoup plus simple, qui est totalement charmante, qui vient avec son chat et qui participe à nos activités... c'est une fille très simple. J'entends par simple : quelqu'un qui a peu de moyens intellectuels mais qui a extrêmement peu de moyens...Je pense que des gens simples ont des difficultés parce que le niveau des échanges peut faire peur* ».

Jp. (Réalisateur à la retraite) souligne aussi un participant qui se distingue du groupe : « *ne faisant pas partie de, disons la moyenne des membres* » et illustre l'aspect homogène du groupe : « *On a une personne qui vient jardiner avec nous et qui a des problèmes des difficultés psychologiques disons. C'est quelqu'un de normal mais un peu fragilisé par la société du fait de ses problèmes de mémoire. C'est la seule personne qu'on peut considérer comme faisant pas partie disons de la moyenne.* ».

Dans ces collectifs parisiens l'homogénéité peut aussi être « ethno- raciale » : « *L'homogénéité des jardiniers s'étend également d'un point de vue ethno-racial.* » (Mestdagh, 2018, p.47)

Ra. (Salarié du cinéma de 28 ans) présente un collectif avec une forte « identité blanche » : « *En fait c'est très blanc ! C'est même 100%* ».

Fr. (Comptable de 56 ans) décrit un collectif dont les participants d'origines étrangères ont peu à peu quitté le jardin partagé à mesure que l'activité s'est développée :

« *C'était beaucoup plus divers, au début, quand on n'était pas connus. Au départ, on avait des africains, des hindous, des gens du Maghreb. Maintenant on a des dames qui sont de la Martinique ou de la Guadeloupe mais en dehors de ça on a plus la diversité d'avant. Avant on avait une dame qui était marocaine, on avait M. qui venait du Sri Lanka et on avait une famille d'Africains qui malheureusement ils ne sont pas revenus au jardin. Avant c'est vrai que même au niveau du jardin il y avait une diversité au départ qui est moins vrai qu'aujourd'hui*».

Les origines ethniques peuvent être un facteur de différenciation voire d'exclusion dans des collectifs homogènes.

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) se présente comme une exception « *le fait que je suis américaine ; ça change. Ça fait une certaine différence* ».

Ag. (Étudiante de 21 ans) fait référence à un groupe de participants dont les emplacements sont distincts dans le terrain : « *Mais il y a la parcelle des " chibanis" du coup il y a pas mal de gens d'Afrique du nord qui viennent. Mais plutôt âgés quand même* ».

Une partie de ce terrain³⁶ est attribuée à un groupe d'habitants du quartier de « La Goutte d'Or » généralement appelés « Chibanis » (des hommes âgés d'origines maghrébines).

Les « Chibanis » ont une clef du terrain. A la retraite, ils jardinent en semaine pendant la journée alors que les autres adhérents sont absents. Les « Chibanis » ne participent pas aux actions collectives et ont peu d'échanges avec les autres membres de ce jardin partagé. Sur ce terrain collectif, ils restent dans les limites de leurs parcelles délimitées par l'association.

La place de ce groupe de participants (qui se distinguent à la fois par leurs âges, leurs origines, leur pratique ainsi que par leur présence sur le terrain) illustre le repli et l'homogénéité ethnique des collectifs jardiniers qui ne reflètent pas la population des quartiers dans lesquels ils sont implantés comme le quartier de la « Goutte d'Or » :

Dans les jardins partagés, le contraste est parfois saisissant entre la population extérieure au jardin, présente dans le quartier et dans la même rue du jardin et la population de jardinier.e.s. Cela est particulièrement notable dans les quartiers du 20ème arrondissement de Paris ou de la proche banlieue de Seine-Saint-Denis où la majorité des habitant.e.s sont Noir.e.s tandis que les jardinier.e.s sont tou.t.e.s Blanc.h.e.s . (Mestdagh, 2018,p.47)

36. Lieu d'observation

Portait d'un « Chibani »

Rencontre avec Mustafa appartenant au groupe de « Chibanis ». L'expression « Chibani » signifie « cheveux blanc » en arabe et désigne les personnes âgées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie. Profondément respectueux et affectueux, ce mot est couramment employé dans la sphère familiale et sociale.

Installée à la table d'entrée du « Bois » avec un groupe de visiteurs dont deux familles d'amis avec 4 enfants âgés de deux à quinze ans. On se présente et la discussion tourne autour du jardin. Ils m'interrogent sur le « Bois » avec le désir de connaître son fonctionnement pour adhérer au cours de l'été.

Un homme d'un âge avancé, en tenue de ville, portant un arrosoir, entre sur le terrain et se dirige d'un pas décidé au fond du jardin après nous avoir fait un salut de la main.

Je réfléchis un peu et m'excuse auprès du groupe avant de le rejoindre vers les parcelles attribuées à ces adhérents. Il est en plein travail, en train de nettoyer un bout de terre.

Je l'interpelle et me présente :

« Bonjour, est ce que je peux vous déranger un instant ? »

« Asslama ! bien sûr ! »

« Je suis Amel et je réalise une enquête sur le jardin pour mes études ; pouvons-nous discuter un petit peu ? »

Souriant, il me répond « Wa ! Benti ».

A partir de ces quelques mots et de son accent, je comprends qu'il est d'origine algérienne ; en effet ce mot « benti » qui signifie « ma fille » est une expression chaleureuse et affectueuse, couramment utilisée en Algérie ; traduisant ainsi sa disposition à échanger.

La discussion avance et il m'exprime sa joie de rencontrer une étudiante de la même origine que lui et qui pourrait être sa fille. Il me dit que sa fille est aussi à l'université en Algérie et que c'est très important pour lui.

Dans le cadre de l'interaction, il me demande de quelle région d'Algérie je suis originaire. Il dit avoir deviné tout de suite que j'étais de cette origine. Je lui ai donc dit que ma famille était de la wilaya de « S ».

Il me demande si je parle l'arabe et sourit à mon silence. Je lui explique que je suis issue de la 3^{ème} génération d'immigrés et que je ne pratique pas la langue arabe

Face à cette confiance, il me transmet un récit de vie : son immigration, son sentiment de déracinement, de sa jeunesse agricole, etc. Il parle peu de ces expériences en France, mais il se définit comme un « Indigène » : « Nous, les algériens seront toujours des « Indigène » ! que ce soit ici ou au « bled » ».

Ses mots sont lourds de sens et on comprend le poids de ces mots, de leurs implications. Mustafa ne vit pas cet isolement comme une fatalité mais comme une habitude de vie qui le rend indépendant face aux autres. Il ne vient pas spécifiquement au « Bois » pour briser l'isolement.

D'ailleurs ce que l'on pourrait appeler l'isolement n'est pas un mal pour eux mais comme il le souligne : « Je ne suis jamais seul, j'ai Dieu avec moi ! ».

Il jardine régulièrement avec la rigueur propre aux travailleurs ouvriers.

Il décrit sa parcelle comme un petit bout de lui-même.

Souvent de confessions musulmanes, ces « chibanis » ne fréquentent pas les lieux de rencontres parisiens tels que les nombreux cafés du quartier.

Au-delà de l'injonction religieuse qui interdit de fréquenter les lieux liés à l'alcool et son commerce, ces hommes refusent l'oisiveté comme un principe issu de leur éducation.

Ses croyances et expériences, cette vie difficile de travail à l'usine, d'éloignement, de vie en foyer ont construit ce caractère peu enclin à accepter de l'aide.

Mustafa me donne un conseil : « Nous autres (c'est-à-dire les immigrés algériens et leurs enfants) devons faire plus et ne devons jamais tendre la main. Nous sommes algériens, nous avons le « Nif » (expression dialectale typique qui signifie « fierté et dignité ».

Pour les chibanis, travailler au sein des parcelles, signifie s'occuper par une activité familière et de rencontrer d'autres « chibanis » pour partager le thé après la tâche

C'est d'ailleurs une idée partagée par les membres du jardin, que de reconnaître la qualité des parcelles entretenues par les « chibanis ».

Selon les notes d'observation.

IV. L'Adhésion et le recrutement : un aspect de l'entre-soi

Les jardins partagés ne sont plus des initiatives d'habitants. Ce sont des projets portés par des associations, des régies de quartier et par les municipalités qui communiquent ou intègrent les habitants dans le projet.

Cl. (Retraitée du cinéma) explique que le jardin a été proposé par le conseil de quartier : « *j'étais dans le conseil de quartier qui portait le projet et évidemment je ne me suis pas débinée quand il a ouvert, j'étais enchantée de voir qu'il ouvre* »

Les conseils de quartier permettent aux municipalités de proposer ces projets aux habitants.

S. (44 ans, gérant d'une société audiovisuelle) a participé à des réunions publiques organisées par la mairie : « *J'étais présent au démarrage du projet. Lors d'une réunion de quartier, la mairie a demandé s'il y avait des volontaires pour monter une association pour s'occuper et créer ce jardin partagé. Ils ont demandé qui était volontaire ; on était six à lever la main et voilà j'ai pris part à l'aventure.* ».

Les projets concertés sont ensuite proposés et ouverts aux habitants comme **G.** (Plasticienne de 46 ans) qui a adhéré à la suite d'une opération de communication : « *Il y a eu un évènement, avec S., l'ancien président qui faisait une distribution juste en bas de chez moi, de flyer. Et ils ont dit qu'il y avait un jardin partagé qui allait s'ouvrir. Je connaissais pas du tout et donc je suis allée à une réunion* ».

Cependant, les associations installées communiquent peu et les aspirants jardiniers ne sont pas informés des possibilités d'intégrer le jardin partagé. Les participants qui n'appartiennent pas à l'environnement des collectifs parisiens découvrent les terrains au hasard d'une rue, lors d'une manifestation publique, etc.

L. (comédienne de 42 ans) a connu l'association à l'occasion d'un événement organisé par le collectif : *« J'ai adhéré dès le premier atelier nichoir pour enfant. J'ai fait une première rencontre avec eux ou j'ai pu voir qu'il y avait vraiment une notion d'ouverture, d'esprit de partage et j'ai fait une demande pour être jardinière et je me suis retrouvée jardinière. »*

Les adhérents qui ne connaissaient pas les collectifs, découvrent les terrains en ville.

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) raconte qu'elle a vu le jardin au cours d'une promenade dans son quartier : *« C'était un dimanche, je tournais juste dans les petites ruelles à côté. Et c'est là que j'ai découvert qu'il y avait quand même un bois qui se cache entre les maisons du quartier. Et je suis entrée parce que c'était ouvert et il y avait des gens et T. qui était à l'époque président de l'association et je me suis inscrite sur le coup. »*

Y. (ouvrier retraité, 72 ans) s'est inscrit en voyant des participants travailler dans le terrain implanté dans le square de son quartier : *« Par curiosité, j'ai vu les autres jardiner, j'ai dit « Pourquoi pas moi ! ». Et puis j'ai commencé à faire ».*

L'adhésion spontanée n'est pas une démarche courante dans ces groupes déjà existants et les associations recrutent beaucoup de participants parmi le réseau de leurs membres (adhérents ou parties prenantes du collectif) :

L'adhésion à une association est doublement affaire de sociabilité. Premièrement, on y adhère parce qu'on est déjà dans un réseau de sociabilité ; en effet dans pratiquement tous les cas, le recrutement des membres se fait de façon active et personnalisée.

Deuxièmement, l'adhésion a pour but de prolonger celle-ci en socialisant. (Fortin, 1992, p.11-12)

Ag. (étudiante de 21 ans) a été incitée par son père qui est membre du bureau de l'association : *« C'est mon père qui m'a emmenée au "Bois". Je ne sais plus exactement comment ça s'est passé. Il m'a offert ma cotisation. Donc au début, je me suis dit " Une cotisation mais pourquoi faire ? ". Et finalement je me suis prise au jeu. »*

E. (Technicien informatique de 46 ans) a été invité à participer par une amie qui est responsable d'un collectif jardinier : « *La présidente actuelle habite à côté de chez moi. On est très amis depuis de nombreuses années. Et elle m'a dit de passer donc on est venu voir. J'ai trouvé ça sympa* ».

Les collectifs jardiniers se développent principalement à partir des cercles sociaux de leurs adhérents : « *Les associations recrutent des réseaux et dans des réseaux, mais pas n'importe lesquels ; aux identités familiales traditionnelles, s'en superposent d'autres, basées sur des styles de vie, implicites dans les critères de recrutement des associations.* » (Fortin, 1992, p.11-12)

Ces relations peuvent être personnelles, professionnelles ou associatives notamment lorsque les membres des collectifs font partis d'autres associations.

Be. (Technicien presse de 45 ans) est membre de plusieurs associations : « *Je suis militant associatif depuis une vingtaine d'années. Délégué syndical au départ et puis après parents d'élèves à la FCPE. Et puis maintenant je suis sur trois associations : le jardin, j'adhère aussi à une AMAP et à un club d'investissement ; c'est-à-dire en fait, on recherche des porteurs de projet en ESS pour aider au financement des projets* ».

Le tissu associatif local représente un terrain propice au recrutement (ou au remplacement de participants) telles que les associations de parents d'élèves comme le raconte **I.** (Enseignante de 50 ans) : « *Il me semble que c'est par J et T : par l'association de l'école, je crois que c'est ça. Parce qu'on était à l'école et puis y avait beaucoup d'adhérents via l'école* ».

Ces associations (implantées dans le quartier et qui se caractérisent par l'interconnaissance) représentent des cercles qui permettent l'intégration de nouveaux adhérents.

Les propos d'**E.2** (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) illustre que les collectifs jardiniers recrutent parmi les relations associatives de leurs membres : « *J'ai connu le jardin, par les parents d'élèves de l'école en fait. Enfin l'ancien président en fait de l'association était parent d'élève dans la même école que nous. On a sympathisé comme ça ! Et il m'a fait découvrir le Bois. C'est un peu par connaissance.* »

Le recrutement et l'adhésion sont deux modalités d'entrées distinctes. Alors que la démarche d'adhésion relève de l'initiative individuelle d'acteurs qui expriment le souhait de d'intégrer les associations existantes, le recrutement s'appuie sur les relations des porteurs de projets ou celles de leurs membres :

Que l'association vise une clientèle ciblée ou non, que ses activités soient spécialisées ou non, souvent y adhère, en une seule personne : le père ou le frère qui recrutera son fils ou son frère, le bénévole qui collaborera aux activités, le travailleur qui vendra des billets pour un repas, bénéfice à ses collègues ou confrères, le conjoint qui mobilisera sa femme pour l'organisation du dit repas, etc. (Fortin, 1992, p.11-12)

Les jardins partagés sont des associations qui n'ont pas de critères de recrutement explicites : « *Les associations plutôt informelles ont des critères d'adhésion implicites, relevant de la sociabilité ; l'adhésion alors est conséquence de l'intégration préalable à un groupe. » (Fortin, 1992, p.11-12)*

Le renouvellement des membres correspond à une forme de cooptation où :

Chaque groupe recrute un membership homogène. Les critères que se fixe une association sont en grande partie l'objectivation des caractéristiques des réseaux dans lesquels fonctionnent les filières de recrutement. Aussi bien les critères que les filières de recrutement tendent à favoriser l'homogénéité du groupe, et donc la sociabilité (Simmel, 1949). (Fortin, 1992, p.11-12)

Dans ces groupes, l'adhésion et le recrutement relèvent d'un processus d'intégration tacite qui favorise la vie collective et entretient le repli entre des participants qui se connaissent ou appartiennent au même cercle : « *En effet, pour que la vie associative soit un succès, tant dans sa dimension organisationnelle que dans la sociabilité, il doit y avoir intégration des membres. Le recrutement renforce une sociabilité déjà existante ; l'intégration au groupe est à la fois cause et conséquence de l'adhésion, de la vie associative. » (Fortin, 1992, p.11-12)*

Cet entre-soi se traduit la similarité de ses membres mais aussi par l'interconnaissance et la reproduction des pratiques de fermeture. L'homophilie apparaît comme une logique implicite dans la composition des collectifs :

Le recrutement des nouveaux.elles jardinier.e.s par interconnaissance se révèle fortement homophile. En effet, les relations sociales en milieu urbain sont la plupart du temps basées sur la ressemblance entre les acteur.rice.s.... L'homophilie - en tant que sympathie à l'égard des personnes ressemblantes qui les fait choisir préférentiellement dans le cadre de relations d'amitié – peut être de différents types. Elle peut être basée sur l'âge, le niveau de diplôme, le statut social et professionnel, des critères culturels ou ethno-raciaux... Cette tendance se vérifie dans le cas des jardinier.e.s qui ont en commun des traits spécifiques liés à leurs niveaux d'études élevées (Séminaire de Serge Paugam, Formes inégales de l'intégration) ainsi qu'à leurs pratiques culturelles et associatives développées. (Mestdagh, 2015)

Ce chapitre s'est attaché à rendre compte des principaux travaux et des enquêtes qui ont mis le discours à l'épreuve du terrain. Dans le cadre de ses recherches en géographie sociale, Kaduna Eve Demailly rappelle l'histoire de cette forme de jardinage collectif et revient sur les enjeux environnementaux de jardins partagés en retraçant l'évolution de cette problématique (des prémisses de l'écologie au développement durable tel que nous le connaissons).

La chercheuse délimite aussi le potentiel participatif des collectifs jardiniers au terrain. Kaduna Eve Demailly observe que l'activité se construit grâce à une concertation entre les membres de collectifs et principalement au sujet du jardin ou de l'association.

Le travail Léa Mestdagh est un apport sociologique important qui questionne les bienfaits sociaux des jardins partagés et vérifie l'argument selon lequel ces espaces seraient propices au développement du « lien social » dans les quartiers où ils sont implantés. En observant ces terrains, elle décrit des collectifs qui se caractérisent la ressemblance des participants et par le repli.

Après avoir mis exergue les recherches sur cette forme de jardinage collectif, ce chapitre présente les arguments des acteurs ainsi que des responsables associatifs qui partagent les arguments du discours et revendiquent la « mixité » en décrivant des associations composées de participants aux profils diversifiés et aux origines variées.

Cependant, les premières données recueillies confirment que ces groupes sont constitués de membres qui se ressemblent et qui se connaissent. En effet, les collectifs jardiniers recrutent principalement parmi le réseau et le cercle de leurs adhérents.

Si cette enquête rappelle l'homogénéité des participants, nous verrons par la suite que les collectifs parisiens ne sont pas identiques et que l'activité est complexe. Chaque association fixe ses règles, détermine ses projets, organise son terrain, ses actions et ses événements.

Conclusion Partie 1

Cette partie qui présente la recherche, s'est concentrée sur les supports documentaires qui entourent les jardins partagés. Nous avons d'abord étudié les principaux textes qui constituent la communication officielle sur l'activité ainsi que les documents et articles qui portent sur ces terrains. Ces ressources qui accompagnent les potagers urbains, composent un discours porté par les principaux promoteurs de l'activité.

Dans le cadre de cet effort, les acteurs du réseau écrivent et revendiquent les bienfaits environnementaux, citoyens et sociaux des jardins partagés. Mais ces écrits ne représentent pas l'ensemble de la littérature sur l'activité. Les jardins partagés suscitent un grand intérêt des médias locaux et des étudiants (en sciences sociales, en journalisme ou encore en urbanisme) qui nourrissent et renforcent les arguments de cette communication.

Le deuxième chapitre révèle que ce discours est une rhétorique qui insiste sur l'intérêt des jardins partagés pour l'environnement, la ville et le territoire, le quartier et ses habitants. L'ensemble de ces textes est construit sur la récurrence des arguments qui rappellent les objectifs de ces jardins et des témoignages illustrant le discours. Cette communication revendique les bienfaits des jardins partagés et la littérature « grise » participe à leurs promotions.

En confrontant ces arguments (qui s'appuient notamment sur les thèmes du « lien social » et de la « mixité ») les principales recherches scientifiques qui explorent ces terrains sont en tension avec le discours porté par les acteurs du réseau et les responsables de jardins partagés qui défendent ses arguments. Léa Mestdagh démontre que ces collectifs jardiniers se caractérisent par l'entre-soi et par une participation homogène.

L'enquête auprès des collectifs parisiens confirme que les membres de ces associations se ressemblent, qu'ils présentent des caractéristiques sociologiques ou des profils professionnels similaires et que les modalités de recrutement ou d'adhésion sont des variables de cette homogénéité.

Ce travail de recherche ne s'intéresse pas seulement à la composition des collectifs mais porte aussi sur l'activité des collectifs en les considérant comme des faits sociaux se définissant par :

- ▬ La généralité: Les faits sociaux décrivent une réalité différente de la réalité individuelle (c'est-à-dire une réalité sociale objective qui s'impose à chacun). Les jardins partagés sont des associations d'habitants qui cultivent des terrains en commun et qui se caractérisent par l'« action collective » (« *il y a quelque chose de plus large, une espèce de nécessité que les gens aient l'impression qu'une action s'impose pour remédier à un certain nombre de manques pour qu'il y ai aussi une appartenance commune* »⁴⁶).
- ▬ L'extériorité : ils se caractérisent par des régularités et des constantes dont l'existence est indépendante de la volonté de l'individu. Les jardins partagés sont inscrits dans un cadre institutionnel (à l'échelle législative, à l'échelle du locale) et dans un réseau national qui organise leurs objectifs.
- ▬ La contrainte : ces phénomènes s'imposent et transcendent les individus. Ils sont constitués d'un cadre socialement accepté par un milieu, un groupe ou une société qui prévoit des règles ou des sanctions plus ou moins variable selon le milieu. Dans le cadre de cette évolution institutionnelle, les jardins partagés parisiens s'inscrivent dans un programme municipal qui fixe des règles applicables à l'ensemble de ces associations. Celles-ci sont aussi structurées par des textes (acceptés des adhérents) qui organisent l'action collective sur les terrains.

La prochaine partie décrira l'activité en commençant par rappeler que les jardins partagés sont des associations (dont les membres se rassemblent autour d'un projet commun) qui se caractérisent par une action collective propre à chaque jardin.

46. Sénat. (2003). Proposition de loi relative aux jardins collectifs. <https://www.senat.fr/leg/tas03-02.html>

PARTIE 2 : UNE PRATIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Mais les collectifs sont plus hétérogènes quant aux objectifs qu'ils fixent à leur pratique.

Le jardinage partagé est une pratique associative. Si les collectifs jardiniers se caractérisent par une participation homogène, l'activité ne se résume pas à des groupes d'acteurs qui occupent un espace et se replient sur eux-mêmes par affinités. Les participants se rassemblent autour d'une association et construisent une vie collective qui varie d'un terrain à l'autre. Les collectifs jardiniers organisent leur action, fixent leurs règles ou déterminent leurs objectifs.

Dans un premier chapitre, nous rappellerons que cette forme de jardinage collectif est une activité associative qui présente les caractéristiques d'une « pratique ».

A partir des données recueillies auprès des jardins parisiens, le second chapitre décrira des collectifs plus hétérogènes et une activité plus complexe que ne le présente le discours.

En effet, les outils proposés par la ville accompagnent la mise en place des jardins partagés mais ne constituent pas un cadre ou une autorité pour les associations. La convention « Main Verte » est un contrat de principe qui ne détermine pas de règles vérifiables à l'échelle des jardins.

L'enquête présentera des collectifs qui gèrent eux-mêmes l'espace et organisent leur activité sur le terrain, avec des jardiniers qui œuvrent ensemble.

Chapitre 4 : Une pratique associative construite par les participants

Inscrit dans un réseau national qui les accompagne sur le territoire, les jardins partagés sont définis par des textes fondateurs et par un projet peu contraignant qui permet à ces associations de construire leur propre activité (objectifs, actions, modalités, outils d'organisations, etc.).

A partir de la typologie établie par Viviane Tchernonog, nous soulèverons certains aspects qui définissent les jardins partagés dans le paysage associatif français : leurs formes, les caractéristiques et les logiques « constituantes » de ces associations d'habitants. Ces « organisations » spécifiques qui intègrent les membres dans le projet de l'association, se distinguent par l'absence de catégories dominantes et par une action collective qui définit la hiérarchisation des parties prenantes. Elles réunissent des membres qui expriment un besoin (de nature en ville, de retour à la terre, etc.) et s'organisent pour y répondre en cultivant un terrain ou en proposant des animations autour du jardin.

Ces associations qui s'adressent principalement à leurs membres, s'orientent vers la pratique d'une activité (notamment le travail de la terre et l'entretien du potager). Finalement, cette forme de jardinage collectif porte les attributs qui déterminent une « pratique » : le sens, l'espace et le temps.

I. Une activité associative

Les jardins partagés qui se multiplient sur le territoire, font parties du paysage associatif français dont Viviane Tchernonog dresse le panorama de leurs projets, de leurs ressources, de leur public ou du profil de leurs dirigeants :

- Les associations qui relèvent du projet militant, de la défense des droits et des causes.
- Les associations dont l'activité est articulée à l'action publique comme la santé, l'insertion, l'emploi, l'humanitaire, l'action sociale ...

- Les associations citoyennes de solidarité qui représentent le quart du nombre total des associations. Relativement jeunes et aux activités diversifiées, elles s'orientent vers des actions de solidarité : information, prévention, aide sociale, action humanitaire, etc. Avec un budget faible, des ressources issues de financements publics et privés, elles construisent leur action sur le travail des bénévoles. Les adhérents de ces associations n'en sont pas les bénéficiaires.
- Les associations d'animations d'équipements collectifs qui visent à gérer et animer les équipements des pouvoirs publics dans les secteurs sportifs, culturels et du loisir tels que les MJC ou clubs sportifs, les médiathèques, les théâtres. Elles s'adressent à tous publics mais l'auteur précise qu'il existe une proximité importante entre les producteurs et les destinataires de l'action de l'association : les services de l'association sont souvent réservés aux membres de l'association, les bénévoles de ces associations en sont souvent les usagers ou adhérents. Ces associations (gestionnaires ou animatrices d'équipements publics) bénéficient du financement public provenant de l'État, des communes et des organismes sociaux.
- Les « associations de membres orientées vers la pratique d'une activité ». Ces associations représentent la part la plus importante du paysage associatif français. Elles se distinguent des autres types d'associations par certaines caractéristiques comme leur secteur d'activité (orienté vers les loisirs, le sport et la culture). Les ressources sont majoritairement composées des cotisations des « adhérents ou pratiquants » ainsi que des recettes produites par les activités. Ces associations s'adressent à tous publics et s'appuient principalement sur le travail bénévole. Les adhérents de ces associations sont à la fois les bénéficiaires de l'activité et les bénévoles.

38

RECHERCHES - REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

	Type A Les associations dont l'action est articulée aux politiques sociales	Type B Les associations d'animation des équipements collectifs	Type C Les associations militantes de solidarité	Type D Les associations citoyennes	Type E Les associations de pratiquants
Poids en % du nombre total d'associations	7 %	11 %	31 %	25 %	27 %
Caractéristiques de l'activité	Gestion et animation d'équipements ou de services à forte composante de travail salarié	Gestion et animation d'équipements des pouvoirs publics	Information, conseils, actions en direction aide, secours d'urgence	Information, orientation, prévention,	Pratique d'une activité
Secteurs d'activité et exemples d'associations dans secteurs qui relèvent du type	Etablissements sociaux, établissements sanitaires, autres établissements	Associations sportives, culturelles et de loisirs	Associations de défense des droits et de défense des causes	Associations caritatives et humanitaires, banques d'aide alimentaire, assoc. de secours médical, Action sanitaire et sociale, action sociale, de santé, aide aux chômeurs. Action culturelle en milieu défavorisé, culture et loisirs en milieu défavorisé	Sport, culture, loisirs
Populations cibles ou bénéficiaires	Populations vulnérables ou en difficulté	1. Tous publics, tous âges, tous milieux. 2. Cadres supérieurs, classes moyennes	1. Les militants en tant qu'eux-mêmes sont consommateurs, usagers, habitants... 2. Les personnes du public appartenant à ces catégories et bénéficiant indirectement de l'action de l'assoc.	Familles en difficulté, populations démunies, en détresse, malades, personnes en rupture, chômeurs, milieux très défavorisés	Tous publics, tous milieux se définissant comme amateurs, passionnés, pratiquants
Relations entre producteurs et bénéficiaires de services	L'association est tournée vers les autres. Les producteurs des services sont en général distincts des adhérents et des bénéficiaires	L'ass. active en direction des membres. Les producteurs ne sont pas toujours les adhérents; s'ils le sont, ils bénéficient assez souvent des services	Les adhérents sont les premiers producteurs et bénéficiaires de l'activité	L'association est tournée vers les autres	L'assoc. est tournée vers les autres. Les adhérents sont les producteurs bénévoles (anim. et encadrem.) et les bénéficiaires de l'activité de l'association

Typologie des associations ; D'après V. Tchernog 1¹

1. Tchernog, V. (2008). Les grandes évolutions du secteur associatif français. Revue internationale de l'économie sociale, n°309. p.11–26. <https://id.erudit.org/iderudit/1021116ar>

	Type A Les associations dont l'action est articulée aux politiques sociales	Type B Les associations d'animation des équipements collectifs	Type C Les associations militantes de solidarité	Type D Les associations citoyennes	Type E Les associations de pratiquants
Les adhérents	Les associations comptent souvent un nombre limité d'adhérents, non bénéficiaires de l'activité de l'association	Nombreux adhérents personnes physiques. Les adhérents sont les bénéficiaires non exclusifs de l'activité	Les adhérents sont les bénévoles, premiers producteurs et bénéficiaires de l'association	Les adhérents impulsent le plus souvent le projet et le réalisent	Les nombreux adhérents sont les producteurs et les bénéficiaires de l'activité
Les ressources en travail: salariat et bénévolat	L'emploi salarié est presque toujours la règle avec un directeur salarié, un emploi structuré (conventions collectives), mais des CDD ou des emplois aidés assez fréquents	Très souvent petites associations employeurs, fréquemment de un ou deux emplois salariés, sans directeur salarié; parmi les adhérents apparaissent souvent des bénévoles	Pas de salarié ou emploi salarié très rare, souvent occasionnel. L'association repose sur le bénévolat des adhérents	Sans salarié ou emploi salarié très rare, souvent occasionnel. L'association repose sur le bénévolat des adhérents	Sans salarié ou emploi salarié très rare, souvent occasionnel. L'association repose sur le bénévolat des adhérents.
Budget annuel moyen	230 000 euros	37 000 euros	4 500 euros	3 800 euros	5 000 euros
Structure des ressources financières	Financements publics largement majoritaires, souvent contractuels; les recettes privées prennent la forme de recettes d'activité	Financements publics (subventions et financement contractuel) et privés équilibrés (recettes d'activité)	Cotisations prépondérantes, financements publics limités et sous forme de subventions	Financements publics et privés équilibrés	Financements publics peu importants (22 % des budgets). Cotisations prédominantes. Subventions publiques.
Partenaires publics	Tous, mais en particulier Etat et conseils généraux, présence notable des organismes sociaux	Etat, communes et organismes sociaux	Collectivités locales	Etat, conseils généraux	Communes
Les organes statutaires	CA et bureau souvent de grande taille. AG régulières. Formalisme du fonctionnement des organes de décision	CA et bureau souvent de grande taille. AG régulières. Formalisme du fonctionnement des organes de décision	Un bureau de l'association. Pas de CA. AG qui se réunit de façon souvent formelle une fois par an	L'AG ne se réunit pas de façon formelle et régulière	AG et bureau souvent informels: rencontres informelles entre dirigeants et adhérents ou usagers.

Typologie des associations ; D'après V. Tchernog 2

	Type A Les associations dont l'action est articulée aux politiques sociales	Type B Les associations d'animation des équipements collectifs	Type C Les associations militantes de solidarité	Type D Les associations citoyennes	Type E Les associations de pratiquants
Profil du président et des dirigeants	Présidents et dirigeants sont souvent actifs, cadres supérieurs ou moyens, leur présence est assez souvent un prolongement professionnel. Les femmes sont relativement nombreuses parmi les présidents	Présidents et dirigeants souvent en activité, peu sont retraités	Grande majorité de retraités parmi les présidents avec peu de femmes, peu de jeunes	Enseignants et employés relativement présents. La moitié des présidents sont des femmes	Elus par l'AG, engagement personnel
Présence dans les organes statutaires des autorités de tutelle et des partenaires publics	Autorités de tutelle financeurs, commissaire aux comptes, partenaires des actions de terrain présents dans les organes de décision avec voix consultative et parfois droit de refus de certaines décisions. Le président peut par ailleurs représenter une personne morale, souvent une collectivité		Les partenaires des actions de terrain sont assez souvent présents au CA	Les financeurs et les partenaires des actions de terrain sont assez souvent présents dans les AG	Présence dans les AG des financeurs le plus souvent à titre d'observateurs ou de témoins
Présence au CA des salariés	Plusieurs salariés présents au CA, mais plus souvent à titre d'observateurs et rarement avec un droit de refus des décisions	Salariés assez souvent présents au CA à titre d'observateurs, mais aussi avec droit de refus de certaines décisions	Le plus souvent sans objet	Le plus souvent sans objet	Le plus souvent sans objet
Comptes rendus à des partenaires publics	Rend des comptes à des autorités de tutelle et à des partenaires publics	Rend des comptes à des partenaires publics	Ne rend souvent pas de compte à un partenaire public	Ne rend souvent pas de compte à un partenaire public	Ne rend souvent pas de compte à un partenaire public

Typologie des associations ; D'après V. Tchernog 3

Les collectifs jardiniers appartiennent à cette dernière catégorie d'associations (« de membres orientés vers la pratique d'une activité ») dont les membres et les responsables sont bénévoles, dont les cotisations des participants sont les principales ressources des jardins partagés et dont l'activité se construit autour de la pratique du jardinage et du loisir.

En effet, les jardins partagés sont des groupes d'habitants qui s'organisent en associations afin de cultiver un terrain collectivement. Cette démarche se caractérise par sa forme institutionnelle (« *le ressort de la création associative est l'exigence d'une action collective* » (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.28)), par le projet (ou le besoin) à l'origine de l'association (« *en cela la formation d'une association est sous-tendue par des manques ressentis par les promoteurs, ce qui l'amène à être initiée en réaction implicite ou explicite aux institutions existantes (...). L'émergence associative part du sentiment de l'absence de réponse adaptée face à un problème vécu.* » (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.28)) ainsi que par la logique « institutive » qui permet d'« *installer dans le temps l'action collective.* » (Laville& Sainsaulieu, 2013, p.33)

Parmi ces logiques qui peuvent être « domestique », d'« aide », de « mouvement », « multilatérale », les collectifs jardiniers se caractérisent par une logique « d'entraide » : « *la logique domestique est courante dans les services aux personnes, la logique d'aide dans l'action sociale et médico-sociale, la logique d'entraide dans les activités sportives et de loisirs, la logique du mouvement social dans l'éducation populaire .* » (Laville& Sainsaulieu, 2013,p.33)

Les membres sont les usagers de l'association et les liens y sont « volontaires entre égaux ». Ces associations forment des groupes homogènes au sein desquels les participants appartiennent à une même catégorie socioprofessionnelle. L'action se construit sur les ressources internes (les savoirs et savoir-faire) des participants.

Dans cette perspective, cette forme de jardinage collectif est une activité associative qui permet aux participants et membres de l'association de pratiquer un loisir : le jardinage.

II. Une activité, un loisir, une pratique ?

L'action de ces collectifs associatifs est marquée par les caractéristiques de la pratique. En effet, jardiner et entretenir un terrain collectivement est une action qui s'inscrit dans le temps et dans l'espace.

La théorie des pratiques (fondée sur les travaux de Theodore Schatzky (1996) et d'Andreas Reckwitz (2002), tous deux inspirés par Ludwig Wittgenstein et Martin Heidegger) souligne que la vie sociale : « *consiste en une grande variété de pratiques, comme la négociation, la cuisine, la banque, les loisirs ou les pratiques politiques, religieuses ou éducatives (Schatzky-2002).* » (Dubuisson Quellier, 2013)

Selon cette théorie, les pratiques sociales, comme le jardinage, ne sont pas des situations isolées. Elles sont reproduites dans le temps et l'espace grâce à des mécanismes dits de « stabilisation », tels que les apprentissages et les expériences passées qui permettent aux pratiques de se reproduire chez les individus : « *La stabilisation est plus souvent renvoyé à la production de conventions et de règles collective (..)Selon lui, l'enrôlement ou l'engagement dans certaines pratiques peut aussi se faire* » (Dubuisson Quellier, 2013). Elles permettent aussi aux individus de développer des modèles de relations sociales.

En tant que pratique, les jardins partagés sont situés dans les quartiers parisiens. L'espace influence la participation et l'activité des collectifs.

A. Une pratique implantée dans les quartiers

L'implantation des jardins en ville est spécifique à cette forme de jardinage collectif. La proximité des terrains avec les logements des participants est un facteur d'adhésion et les participants sont des habitants des quartiers dans lesquels les potagers sont situés : « *Les jardins partagés sont de petites oasis de verdure situées généralement au plus près de l'habitat où l'on peut se rendre à pied depuis son domicile.* »⁷.

7. <http://www.jardins-partages.org>

Comme D. (Architecte de 45 ans) qui habite dans la même rue que le jardin : « *J'habite juste à côté.* », **A.** (Étudiante de 21 ans) vit dans un quartier limitrophe au terrain : « *J'habite rue de la Goutte d'or ; c'est à 5 minutes à pied en fait* ».

E2. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) souligne cette proximité en précisant la distance entre son logement et le terrain : « *J'habite à 30 mètre* »

Le trajet est un indicateur de la proximité des terrains avec les lieux d'habitation.

R. (Animatrice de 55 ans) jardine dans un terrain proche de son logement :

« *Alors, de chez moi au jardin, montre en main, je ne sais pas mais je dois mettre quelque chose comme maximum 4-5 minutes* ».

Y. (Retraité de 72 ans) vit en face du jardin partagé où il a une parcelle : « *J'habite ici dans le quartier. Juste en face du jardin ! ... 2 minutes à pied ! il y a juste à traverser.* »

Les participants se rendent à pied aux jardins comme **G** (Plasticienne de 46 ans) : « *5 minutes ! A pieds.* » ou à vélo comme l'indique **A** (Rotativiste à la retraite) : « *Si je viens à pied 10 minutes, si je viens à vélo : 5 minutes* »

La proximité avec le lieu d'habitation est un critère qui favorise la participation des membres.

Le lieu de résidence des participants peut être une condition du recrutement des associations comme le précise **G.** (Plasticienne de 46 ans) : « *Car en fait, le recrutement des jardiniers, on ne prend que des gens qui habitent le quartier, qui habitent autour du jardin* ».

Au cours de l'enquête, nous constatons que les participants les plus âgés vivent dans le même quartier depuis plusieurs années comme **A** (Rotativiste à la retraite) : « *Je vis dans le quartier à coté depuis 20 ans ! Plus que ça, qu'est-ce que je dis ? 30 ans. Oui parce que j'ai changé d'adresse mais dans le même quartier. Donc depuis 20 ans juste à côté du jardin.* »

R. (Animatrice de -55 ans) précise qu'elle habite ce quartier depuis 25 ans : « *Je vis en ville. Je vis dans ce quartier depuis pas mal de temps maintenant, depuis 25 ans.* »

Fr. (Comptable de 55 ans) est une ancienne habitante de l'ensemble d'immeuble où est implanté le terrain : « *Disons que moi quand je suis arrivée dans le quartier il y a 30 ans* »

Les responsables de ces associations insistent sur l'intérêt de l'emplacement des terrains pour les quartiers et les habitants.

G. (plasticienne de 46 ans, présidente d'un collectif) insiste sur la nécessité de faire connaître le jardin aux habitants car ce terrain est à la disposition des membres et des habitants de l'ensemble de logement où il se situe : *« J'avais déjà envie de faire le tour de tout le quartier, de mettre des affichettes partout pour le jardin pour dire aux gens : "Voilà ! Il y a un jardin partagé car c'est pour le quartier, le jardin partagé. »*.

Le jardin partagé dont **Fr.** (Comptable de 55 ans) est adhérente, est aussi situé au centre d'un ensemble de logement. Elle a observé l'appauvrissement des relations sociales : *« Il y a ce manque de relationnel dans les immeubles. Ce lien n'existe plus comme avant. Moi, je connais encore tous les anciens ! C'est vrai que ça fait 30 ans que je suis dans le quartier mais il y a ce manque de relation avec la nouvelle population qui vient habiter. C'est vraiment le strict minimum et encore (...) il y a des nouveaux locataires de HLM, ils ont été placés dans le cadre d'une demande de logement : il y a une fracture, il n'y a pas de contact, il n'y a pas de communication et c'est ça qui est dommage. »*.

Elle précise que le collectif s'est formé autour de l'idée de permettre les interactions entre les habitants de ce quartier : *« Mais c'était aussi pour la rencontre des gens. Le jardin ça permet les échanges. Les gens quand on se connaît, quand on se dit "Bonjour" dans le quartier : c'est quand même plus agréable. Un petit sourire, un "Comment ça va" : c'est agréable. »*

Selon **B.** (Technicien presse de 45 ans et trésorier d'une association) le jardin partagé aurait un impact sur la vie de quartier : *« Ça permet de redonner de la vie dans le quartier qui, quand même était assez fermé, avec peu de rapport humain »*. Il décrit des interactions entre les participants et les habitants : *« Les gens qui regardent, ils disent « c'est une bonne idée, ça change un peu, ça ramène de la vie »*.

Le rapport à l'espace, un objectif des collectifs jardiniers.

A mi-chemin entre l'espace privé (qui relève d'un ensemble de textes de loi régissant la propriété privée, les questions d'accès, de décisions, les activités économiques et ou sociales qui peuvent en faire l'objet) et l'espace public (par opposition, ne peut être approprié juridiquement par des acteurs individuels ou par un groupe), les jardins sont occupés par des collectifs dont la municipalité est le principal bailleur.

Ainsi les terrains peuvent être qualifiés d'« espace semi-public » dont la propriété et les usages répondent à la règle du « libre accès » et de « la libre circulation ». Or l'espace est un enjeu revendiqué par le projet et l'interlocutrice de l'antenne locale souligne que les jardins partagés sont envisagés comme des leviers permettant la réappropriation du territoire par les habitants : « *Un des critères aussi de ces jardins c'est la proximité avec l'habitat, afin que les gens n'aient pas à se déplacer, qu'il n'y ait pas de disjonction entre l'habitat et le jardin. Ce sont des jardins qui sont implantés au cœur des quartiers.* »

L'implantation dans les quartiers étant une caractéristique des jardins partagés et un objectif du projet qui tend à redonner une fonction à des terrains délaissés ou dont l'usage semble illégitime :

L'appropriation est ici entendue dans une acception dynamique, soit l'attribution d'une signification à une portion de territoire. Un tel processus soulève nécessairement un rapport de pouvoir dans la mesure où les espaces en question sont déjà appropriés, accueillant des pratiques dépréciées et en tant que telles, amenées à être remplacées. Il s'agit donc, dans une perspective de luttes par et pour l'espace (Lefebvre, 2000 : 35-36), de s'intéresser à sa dimension appropriée pour ce qu'elle dit des rapports sociaux (Veschambre, 2005 : 115). (Mestdagh, 2016)

Selon V. (accompagnateur de projet), les jardins partagés sont des dynamiques « positives » qui redonnent de la valeur à des terrain abandonnés :

« *Ces terrains ce sont des espaces publics dans lesquels c'était indésirable d'aller. Et dans lesquels les habitants ne trouvaient pas de raisons de se l'approprier. C'était finalement un non-lieu, un espace qui était inutilisé. Un espace reclus où il ne fallait pas aller, où on empêche les enfants d'aller jouer. Et le jardin partagé a permis de s'approprier cet espace public* ».

Dans la perspective où « Habiter » signifie occuper un espace, le façonner, agir sur ce lieu et ce qu'il représente, les collectifs jardiniers ont aussi l'objectif de modeler le quartier. La réappropriation du territoire est un enjeu réel pour les associations.

Fr. (comptable de 56 ans) explique que le collectif s'est formé dans le but de redonner une fonction au terrain situé au centre de l'ensemble d'immeuble :

« A l'époque on a dit : " ça serait une bonne occasion d'essayer d'avoir une parcelle pour justement, indirectement récupérer le jardin et que les gens viennent dans le jardin". Voilà, ça a été un peu, le fil du départ ».

L'objectif de l'association a évolué et les fonctions du jardin se sont développées : *« Alors au départ, c'était bien entendu, qu'il y ait une certaine récupération de ce jardin pour que à nouveau les gens du quartier traversent le jardin ! Profitent du jardin ! Parce qu'en réalité, il est quand même directement à tout le monde ce jardin ».*

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) décrit un terrain qui se situe dans un quartier occupé par le trafic de drogue et déserté par les habitants :

« Justement le problème du terrain. Alors le jardin est ici et les jeunes sont juste devant l'entrée Ils viennent avec un chien ; c'est un pitbull qui empêche clairement de rentrer (...) les jeunes à l'entrée du jardin, ce n'est pas anodin, ça ne veut pas dire des jeunes qui sont là pour faire des pâtés de sable : ce sont des dealers (...) Mais ce n'est pas juste des petits jeunes, c'est pour ça que c'est important de pas se cacher derrière son petit doigt. C'est du trafic, c'est des trafiquants, voilà il faut dire ça ! « Désormais la question n'est plus le jardinage mais malgré tout sur la question du tissu social le jardin ça peut servir à investir le quartier ».

S. explique que le territoire est un objectif concret pour cette association : *« On a la volonté de s'étendre dans un parc pour enfants qui est mal géré, mal exploité (...) il y a un vrai problème par rapport au passage de chien. On pourrait redonner leurs fonctions aux deux terrains occupés par ces « bandes ».*

Nous avons vu que l'espace influence la participation et l'activité des collectifs jardiniers. La proximité avec le terrain est un critère d'adhésion des membres qui choisissent un terrain proche de leurs logements et les associations ont pour but d'agir sur le territoire.

En tant que pratique, le jardinage est aussi dans le temps : celui des participants, de la nature et de l'action régulière.

B. Le temps et la régularité de l'action

Les associations de jardins partagés réunissent des membres autour de la pratique du jardinage. Celle-ci se caractérise par le temps et la régularité de l'action.

Sur le terrain, nous observons que les jardiniers ont une participation régulière et qu'ils se rendent au jardin plusieurs fois par semaine comme **E2**. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) : « *Je viens une fois par semaine et tous les week-end* ».

Les participants plus âgés sont quotidiennement présents.

Ro. (Animatrice de 55 ans) a une participation à la fois routinière et spontanée au sein du terrain : « *Il y a des semaines, où je viens tous les jours. Même des fois j'y vais deux à trois fois par jour* ».

Y. (Retraité de 72 ans) entretient et arrose sa parcelle tous les jours : « *On peut dire 6 jours par semaine. L'après-midi ou matin de bonne heure parce que moi j'ai pour habitude d'arroser le matin ; à 8H15 je suis dans le jardin. Et s'il n'y a pas d'arrosage, je passe, je fais des trucs, je sors et l'après-midi je rentre.* ».

Les plus jeunes participants et les actifs ont une pratique régulière et hebdomadaire comme **Ag**. (étudiante de 21 ans) : « *2h par semaine en moyenne* »

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) inscrit cette participation entre ses activités professionnelles et personnelles : « *On a chacun son travail à temps plein. Les weekends il faut faire toujours 10000 choses, un tas de choses et je suis bien contente d'avoir mes deux heures chaque semaines* »

Le jardinage est une pratique intimement liée aux saisons qui rythment l'action des associations.

Ra. (28 ans et salarié du cinéma) distingue les périodes d'activités et les périodes creuses. : « *Clairement c'est de mars à octobre. L'hiver, le jardin est en dormance* »

L'activité se caractérise par une participation limitée en automne et en hiver.

Ag. (étudiante de 21 ans) explique les limites de la participation en hiver : « *En hiver parce qu'il faut venir et que si personne ne vient, le jardin n'est pas ouvert, entretenu. Et même en hiver il n'y a que de l'entretien à faire et c'est un peu difficile parce que t'as pas envie de venir pourtant tu es obligé* ».

G. (Plasticienne de 46 ans) décrit une activité quasiment suspendue pendant ces saisons : « *L'hiver l'année dernière c'était vraiment désertique.* ».

Pendant ces périodes les collectifs sont encore actifs, les potagers nécessitent de l'entretien et leurs membres préparent le jardin pour le printemps et l'été.

Fr. (Comptable de 55 ans) décrit les tâches nécessaires à l'entretien du terrain, en hiver : « *L'hiver on y reste moins longtemps. On descend déjà en vrai que pour le compost. Contrairement à ce qu'on pense au jardin, il y a quand même des choses à s'occuper, à préparer en hiver comme s'occuper du retournement de la terre, etc* »

Les saisons froides permettent à ce collectif, d'organiser les travaux du terrain : « *il n'y a pas de choses bien formelles parce que bon, on est quand même tributaire du temps. Après c'est vrai que le plus gros du travail, je dirais c'est à la fin de l'hiver et au début du printemps.* ». Elle précise que l'activité est rythmée par le temps et les conditions du climat : « *S'il fait froid, s'il fait chaud : tout ça joue pour les plantations, voilà. Donc il y en a certains qui préparent leurs plans d'avance* ».

Selon **A.** (rotativiste à la retraite), l'hiver est une période de préparation de l'activité de jardinage qui commence au printemps : « *La grosse période, c'est à partir du printemps jusqu'à l'automne. C'est là qu'il y a beaucoup de travail, de préparation du terrain, des semis. En hiver on fait des choses, on fait beaucoup de choses, on fait tout nous-mêmes : on fabrique nos carrés nous-mêmes, on fait tout nous-mêmes.* ».

Les membres de ce collectif déterminent les cultures en fonction des saisons : « *On ne travaille que sur les légumes de saisons c'est à dire naturellement. Il n'y a rien de poussé, rien de forcé. On ne fera pas de fraises en hiver ou des choses comme ça. Absolument tout ce qui est saison. Les courgettes, les tomates en été : chaque légume, est planté en fonction de la saison (...)* Donc on jardine au rythme des saisons. »

Le temps influence aussi la présence des plus jeunes et des « actifs » comme **Mg.** (Conseillère politique de 30 ans) qui participe au rythme des saisons : « *En hiver, au mois de janvier, je n'y vais pratiquement pas à part pour déposer mon compost. Février, pareil. Et puis bien entendu, au début quand il faut préparer le printemps : c'est au rythme des saisons !* ».

La météo est un critère de la présence de **L.** (comédienne de 42 ans) : « *C'est variable parce qu'il y a une question de météo. Le plus souvent à partir du moment où il fait beau. Mais en hiver j'ai du mal à dire.* »

De la même manière, la participation d'**I.** (Enseignante de 50 ans) est saisonnière : « *Je viens surtout à partir du printemps, jusqu'à l'automne. Après j'avoue que je viens assez peu, pendant l'année, le reste du temps. Mais je viens 4 ou 5 mois.* »

Le temps de la nature n'est pas facteur de participation pour les enquêtés les plus âgées (ou à la retraite) ainsi que pour les responsables de collectifs.

Membre du bureau de l'association, **E2.** (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) participe aux travaux d'hiver afin de préparer l'activité de printemps : « *Cet hiver on a planté des arbres fruitiers, on a construit des nouvelles parcelles de jardinage donc, je suis investi dans toutes ces activités-là, quoi* »

Les participants les plus âgés, à la retraite, sont présent toute l'année. Les saisons ne déterminent pas leur pratique comme **Ad.** (Rotativiste à la retraite) : « *Depuis 5 ans je suis là 2 jours par semaine. Régulièrement voire plus (..) Deux demi journées voir des fois deux jours complets en été. Oui en été c'est pratiquement la journée* »

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) décrit une participation routinière : « *Quotidiennement je vien, voir ma parcelle. Je viens l'arroser. D'ailleurs même quand il pleut et même s'il ne faut pas arroser* ».

Le jardinage s'exerce au printemps (et en été) mais les associations restent actives tout au long de l'année comme le décrit **Cl.** (Retraitée du cinéma) « *Si c'est l'hiver, on va préparer, on va s'occuper du travail administratif. On attend le printemps pour planter* ».

Le temps est un facteur de la participation des jardiniers (notamment les plus jeunes qui sont plus présents au printemps et en été). Les saisons rythment les travaux et l'action des collectifs qui restent actifs tout au long de l'année avec l'investissement de participants plus âgés ou retraités.

Cette forme de jardinage collectif est une pratique qui s'inscrit dans le temps, dans l'espace et qui est dotée de significations promues par le discours fixant les objectifs de l'activité tels que le « lien social » ou la « réappropriation du territoire ».

Selon la typologie du paysage associatif français, les jardins partagés sont des associations de membres orientées vers la pratique d'une activité qui se caractérisent par une logique d'entraide. Ces groupes d'habitants se réunissent autour d'un projet : le jardinage. Or, cette forme de jardinage collectif est une pratique dotée d'un sens qui s'inscrit dans le temps et dans l'espace.

L'implantation des terrains est un argument du discours qui insiste sur les « bienfaits sociaux » des jardins partagés pour les participants, les habitants et le territoire. Les promoteurs de l'activité (ainsi que les responsables associatifs) revendiquent ces objectifs notamment à travers l'argument de « *la réappropriation de l'espace* ».

A l'échelle des terrains, le rapport à l'espace est un enjeu concret pour les collectifs jardiniers et le territoire influence l'activité de ces associations qui l'intègrent dans leurs projets. Mais la proximité des terrains est aussi un facteur de la participation.

Le jardinage est aussi une pratique située dans le temps qui influence la participation régulière (voire routinière) des membres et les saisons rythment l'activité au sein des terrains. En effet, les jardins partagés sont actifs tout au long de l'année. Alors que le printemps et l'été représentent une période propice à la culture du jardin et aux actions récréatives, les saisons « froides » permettent de préparer les travaux et les projets de ces potagers urbains car chaque association organise sa propre vie collective.

Nous verrons ensuite que l'action collective des jardins partagés s'observe à travers la division de l'espace, les actions au sein du potager, ainsi que les règles du partage (du matériel, des outils et de la récolte).

Le prochain chapitre décrira l'organisation des terrains exploités dans le cadre de cette enquête afin d'envisager l'activité comme un processus dynamique : une relation où l'environnement (le programme municipal et le réseau qui accompagnent les jardins partagés sur le territoire), le contexte (l'association et son fonctionnement) et l'individu (les participants) sont interdépendants.

Chapitre 5 : Des formes variées de vie collective

Les jardins partagés sont des collectifs dont les projets sont définis et gérés par les associations et leurs participants : « *Leur gestion est décentralisée : bien que des réseaux existent, chaque jardin dispose de sa propre association.* » (Mestdagh, 2016).

Celle-ci intègrent les membres dans leur mode de gouvernance, organisent leurs actions avec leurs participants et construisent leurs vies collectives de manière autonome.

Nous verrons dans ce chapitre que les jardins partagés parisiens forment une activité variée composée de collectifs hétérogènes et libres de gérer les terrains, d'organiser les tâches au sein du potager, de fixer les règles du partage.

Ces formes de vies collectives se construisent sur les terrains. Les participants y partagent l'espace, le matériel, les outils ainsi que ce qu'ils produisent. La récolte, les travaux ou encore l'entretien du jardin, illustrent l'activité de ces associations qui s'appuient sur leurs membres faire vivre les potagers.

I. Division du terrain

L'espace est une caractéristique du territoire parisien. La ville n'offre que de petites surfaces à cultiver. Alors que le réseau encourage les associations à accueillir de nouveaux adhérents, les associations doivent s'adapter à la demande et au nombre de participants. Dans ce contexte, les jardins partagés parisiens présentent trois configurations de partage de l'espace :

- Une première forme (toute-collective) où les potagers sont cultivés par l'ensemble des adhérents
- Une seconde forme (dite mixte) propose à la fois des emplacements attribués et des espaces de jardinage collectif.
- Et une dernière forme (plus rare) divise l'ensemble du terrain en parcelles individuelles.

Les « parcelles individuelles » limitant les possibilités d'accueil de participants, la modalité en « tout-collectif » (c'est-à-dire : des espaces collectivement gérés sans emplacements individuels) permet aux associations de répondre aux demandes d'adhésion et aux conditions de surfaces. Les configurations mixtes conjuguent avec la dimension des terrains et le désir des membres de se voir attribuer un emplacement.

A. Des terrains « tout collectif » entre partage de l'espace et concertation.

Le jardin partagé dont **Ra.** (Salarié du Cinéma, 28 ans) est membre, a fait le choix d'une configuration « toute-collective » : *« Ça fait partie de l'objectif depuis le début. Le projet avait été fait ainsi il y a dix ans. C'était l'idée, c'était vraiment de faire du partagé-partagé ».*

Cl. (Retraitée du cinéma) décrit une organisation collégiale sur ce terrain « tout collectif » : *« Alors ça dépend de l'année, ça dépend d'où on en est dans les plantations. Si c'est l'hiver, on va préparer, on va s'occuper du travail administratif. Dès que l'on attend le printemps pour planter. On organise les achats des plants, on organise la distribution. On se partage les semis à faire. Après quand on a planté et qu'il faut renouveler certaines parcelles de terre et tout ça : on fait un appel à tout le potager, le samedi pendant la permanence »*

Les participants partagent l'espace, jardinent et œuvrent collectivement comme le précise **A.** (Rotativiste à la retraite) : *« Voilà on fait des choses ensemble, on a des résultats ensemble, on récolte ensemble. Voilà on est heureux d'être ensemble grâce à ça. »*

Dans ces configurations, le travail collectif est prédominant et c'est le groupe qui organise les actions au sein du potager.

Jp. (Réalisateur à la retraite) insiste sur le partage du terrain et sur la forme collective : *« On a un jardin collectif sans aucune répartition individuelle du terrain donc il y a le côté apprentissage de la vie collective ou réapprentissage de la vie collective qui se fait dans les jardins partagés et qui est extrêmement positif parce qu'on est de plus en plus individualiste. Alors que là, on est obligé de tenir compte du collectif ».*

Les collectifs jardiniers sont des groupes composés d'acteurs dont les intérêts s'observent aussi dans ces configurations « toutes collectives ».

Cl. (Retraitée du cinéma) décrit une modalité où la collégialité est exclusive et la concertation systématique. L'activité et les actions au sein du potager sont décidées par l'ensemble des membres : « *Depuis trois quatre ans, il y a une ambiance vraiment, collégiale. Vous auriez assisté à des réunions :il y en a qui ne sont pas d'accord, on a mis deux ans à installer un compost avec les pours, les contres... enfin ça fait partie des problèmes...* ».

Elle précise que les participants ont des degrés d'investissements (réguliers ou occasionnels) différents : « *C'est un peu évidemment toujours les mêmes.* ».

Jp. (Réalisateur à la retraite) constate que l'action collective est aussi marquée par des comportements individuels et il observe certaines séparations au sein du terrain : « *À partir du moment où on est en collectif, c'est bien sur le papier sans parcelles individuelles mais il y a quand même des petits territoires qui se sont délimités* ».

Dans ces configurations de l'espace, l'organisation du terrain et le projet associatif positionnent l'intérêt du groupe au-dessus de celui du participant. Mais l'activité se construit aussi à travers les actions individuelles avec des participants qui ont des préférences, des identités, des disponibilités et des niveaux d'implications différents.

B. Les configurations mixtes : entre jardinage collectif et parcelles attribuées ?

Dans ces terrains qui proposent les deux types d'espaces, les responsables de collectifs encouragent le jardinage au sein des emplacements communs.

Ro. (Animatrice de 55 ans, référente du jardin partagé) s'investie sur tout le terrain : « *J'ai une parcelle individuelle que j'ai un petit peu abonné parce que j'étais sur plein de projets sur les emplacements collectifs car on ne peut pas être partout à la fois* »

G. (46 ans plasticienne et présidente de l'association) jardine à la fois dans les zones de jardinage en commun et sur sa parcelle :« *Je fais un peu les deux. Mais surtout sur tout le jardin parce qu'au début il n'y avait pas beaucoup de monde qui plantait et qu'il n'y avait même pas une fleur, une plante...* ».

Be. (Technicien presse de 44 ans) précise les membres du bureau incitent les participants à jardiner dans les emplacements communs : « *On est quelques assidus à soutenir les parcelles collectives et on se met d'accord* ».

Sur le terrain, les participants ne s'engagent pas spontanément dans les zones collectives.

Mg. (Cadre de 30 ans) s'occupe principalement de son emplacement et participe aux tâches collectives dans un second temps : « *Moi j'ai mon petit emplacement et quand je peux, je contribue aux activités selon le besoin et surtout selon ma disponibilité* »

E. (Technicien informatique de 46 ans) raconte sa récente participation aux espaces communs : « *J'ai mis en truc collectifs cette année. J'ai fait trois petits trucs là-bas. Je me suis dit cette année ça serait bien que je fasse du collectif* ».

Sur les terrains parisiens, les emplacements individuels sont limités et correspondent plus à un « bout de terre » qu'à une réelle parcelle.

S. (Gérant d'une société audiovisuelle) décrit cet emplacement : « *Je travaille sur toute petite parcelle, un petit triangle qui doit faire 50 cm sur 50 cm* ».

Pourtant les participants expriment le désir d'avoir un morceau de terrain.

G. (Plasticienne de 46 ans) souligne que les jardiniers demandent un emplacement en premier lieu : « *Parce que les attentes ne sont pas les mêmes. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui viennent dans le jardin et qui demandent si on n'a pas de parcelles individuelles : si ce n'est pas individuel ça ne les intéresse pas* ».

Fr. (Comptable de 55 ans) précise que la division du jardin a été choisie en prenant compte cette demande : « *C'est plus, pour laisser les gens qui ont besoin, qui ont envie d'une parcelle ; de leurs laisser une parcelle. Les gens aiment bien avoir leurs petites parcelles* ».

Les participants apprécient ces morceaux de terrains qui leurs sont attribués.

Be. (Technicien presse de 42 ans) décrit l'attachement des jardiniers à leurs parcelles et à ce qu'ils y cultivent : « *Il y a plein de gens qui sont attachés quand ils font pousser, ils aiment s'en occuper* ».

Fr. (Comptable de 56 ans) décrit des participants qui ont un lien de propriété avec ces emplacements attribués : « *C'est vrai que les gens ont quand même, ce côté « ma parcelle, ça m'appartient ».* Même si entre guillemets ils ont une parcelle individuelle. Et malheureusement nous avons quelques jardiniers cette année qui sont d'un individualisme qui frise, qui m'agace très sérieusement ! ».

G. (Plasticienne de 46 ans) souligne l'appropriation de ces parcelles : « *Il y en a beaucoup qui disent : « C'est ma parcelle, personne ne touche » ».*

En prenant compte des désirs et des intérêts de leurs membres, les associations qui proposent ces configurations conjuguent la vie collective avec des logiques individuelles.

Les terrains divisés seulement en parcelles sont très exceptionnels à Paris et ce cas ne se présente qu'une fois au cours de cette enquête. Dans cette configuration, la cabane et l'allée en dalles sont les seuls espaces que se partagent les 30 participants.

La division de l'espace choisie par les associations permet d'observer l'activité qui se caractérise par l'intérêt collectif et les besoins des participants : « *Dans le travail associatif, les logiques individuelles et collectives se rencontrent et se renforcent .* » (Fortin, 1992). Les associations fixent leurs objectifs, décident des travaux et organisent le partage sur les terrains dans lesquels se développent la vie collective.

II. Organisation du potager

Les associations de jardins partagés déterminent leurs orientations et leurs propres règles de fonctionnement. A partir des objectifs qu'ils fixent, les collectifs organisent les tâches et travaux, tout particulièrement dans les espaces de jardinage communs.

A. De la concertation dans les terrains « tout-collectif ».

Cl. (Retraitée du cinéma) décrit un collectif où toutes les tâches et toutes les actions sont concertées. Dans ce collectif qui se caractérise par la collégialité, les décisions sont votées à l'unanimité : « *Il y a une ambiance vraiment, collégiale. Lors des réunions, il y en a qui ne sont pas d'accord, on a mis deux ans à installer un compost avec ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Donc ça peut faire partie des problèmes ».*

A. (Rotativiste à la retraite) présente une configuration entièrement collective où les tâches sont partagés entre des équipes de jardiniers : « *On a un peu de mal à former des équipes pour tel ou tel travail spécifique. On le fait en amont par internet, on essaie de joindre les gens ou les adhérents, de leurs donner des rendez-vous pour faire des ateliers pour telle ou telle chose.* »

Dans ces configurations, les membres se concertent mais les associations s'appuient principalement sur la bonne volonté des participants pour favoriser la vie collective.

Ag. (étudiante en droit de 21 ans) décrit une association dont l'activité se développe autour d'un terrain exclusivement collectif, qui ne fixe pas de règles formelles pour coordonner les actions de jardinage : « *Les parcelles sont collectives donc on plante là où y a de la place. Les tâches ne sont pas planifiées, on doit juste planter raisonnablement. Il n'y a pas de règles. Ce qui fait que ça peut poser des problèmes ; c'est-à-dire que si tu plantes, je ne sais pas moi, des radis qui n'ont pas encore poussés et en fait quelqu'un va planter autre chose par-dessus parce qu'il ne savait pas que t'avais déjà planté à cet endroit.* »

Sur ces terrains, l'activité découle principalement des objectifs fixés par les associations ainsi que de l'investissement des participants. Ils peuvent être envisagés comme des espaces d'actions collectives (c'est-à-dire des : « *formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les profits* »¹¹) dans lesquels les participants interagissent autour d'une situation (le jardin) et mettent en œuvre des savoir-faire individuels, produisant une compétence à l'échelle du groupe : « *La compétence collective serait la capacité reconnue à un collectif de travail, à faire face à une situation qui ne pourrait être assumée par chacun de ses membres seuls. Pour Le Boterf (2000).* » (Loufrani-Fedida, 2008)

11. Letonturier, E. Action collective, *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>

B. Concertation dans les espaces communs, interaction entre « parcelles ».

Comme dans les configurations précédentes, les associations qui proposent les deux types d'espaces organisent l'activité en se concertant avec les participants.

La. (Comédienne de 42 ans) décrit les échanges et discussions entre le conseil d'administration et les adhérents qui décident ensemble des actions au sein du jardin : *« Alors à la base il y a des personnes du CA qui lancent des projets qui recensent tout ce qui est proposé par les adhérents. Ensuite c'est concerté, c'est des réunions, des échanges de mails ou des discussions. Et ça se met en place comme ça avec les adhérents ».*

Ro. (Animatrice de 55 ans) explique que les tâches et les initiatives se décident en réunion ou sur le terrain : *« Il y a des choses qui sont informelles et d'autres plus formelles. On fait des réunions, en général 3 par an. On peut aussi faire des réunions sur un sujet précis où l'on discute dans le jardin et on décide un petit peu si on a des projets ou si quelqu'un a envie de faire une animation ».*

É. (Technicien informatique de 46 ans) précise que toutes les actions ne nécessitent pas de réunions systématiques : *« On discute entre nous mais pas pour savoir si quelqu'un veut planter ça ou ça. On ne va pas convoquer une assemblée générale pour ça. ».*

Dans ces configurations qui proposent les deux types d'espaces de jardinage, la division du travail est souple et l'entretien du potager s'appuie principalement les initiatives des participants qui échangent leurs idées.

Fr. (Comptable de 55 ans) explique que les jardiniers décident ensemble : *« En réalité, il n'y a pas de choses bien formelles. On n'a pas fait un calendrier où on décide à telle date. Mais surtout nous nous concertons, on parle entre nous, on discute des possibilités de planter ou de semer ».*

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) précise que les travaux s'organisent entre les jardiniers présents sur le terrain et que les actions de jardinage se construisent en fonction de la situation et la nature du terrain : « *Chacun apporte sa pierre (..) ça se fait entre nous, entre les gens qui sont là. Après, c'est un jardin. C'est quelque chose d'organique et vivant donc il faut ajuster et si on a dit qu'on voulait planter quelque chose et ça n'a pas poussé, alors on va mettre autre chose. Et ça, après, il faut prendre des décisions « ad hoc »* ».

Les associations s'appuient sur leurs membres pour maintenir une activité collective dans les espaces communs comme dans les emplacements.

Fr. (Comptable de 56 ans) précise que les participants sont interdépendants dans le travail ainsi que dans les parcelles : « *Quand les autres jardiniers ne sont pas là, les jardiniers qui ont une parcelle s'occupent de celles des autres* ».

L'entraide et la participation des autres jardiniers est aussi nécessaire au sein des emplacements

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) décrit une situation où elle a sollicité un autre jardinier pour l'assister dans sa parcelle : « *C'est essentiellement parce qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire tout seul. Par exemple l'autre jour, il fallait que je couvre mes choux de Bruxelles avec un énorme filet parce qu'ils sont mangés par les oiseaux. Mais comme ils ont poussé déjà à un certain niveau, je ne pouvais pas le faire toute seule : ça aurait été très difficile. Mais comme C. était là, on a pu positionner le filet, mettre les bâtons et ça s'est très bien fait. Je lui ai demandé de m'aider à des points critiques et sans aucun problème.* ».

L'arrosage est un exemple qui illustre le partage des tâches dans les deux types d'espaces

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) sollicite d'autres jardiniers afin d'arroser sa parcelle pendant ses vacances : « *La dernière fois que j'étais partie, c'était la période des vacances. Il n'y avait que moi et un monsieur qui est juste à côté. On discute souvent, on partage les graines. J'ai dit « Écoutes, moi je ne vais pas être là, pendant deux semaines. Est-ce que vous pouvez arroser un peu, si besoin ? »* ».

Les parcelles font parties intégrantes de l'activité des collectifs et les membres des associations se mobilisent pour arroser les parcelles des personnes absentes comme l'explique **L.** (comédienne de 42 ans) : « *On met en place des relais, principalement l'été pour l'arrosage. Donc on met en place un grand calendrier avec inscrit dessus le nom de ceux qui s'occupent et quel jour, de sorte que les choses ne se dégradent pas et ça se passe plutôt bien* ».

Le collectif dont **Ro.** (Animatrice de 55 ans) organise l'arrosage des emplacements attribués : « *On a trouvé une idée : quand on part en vacances ou quand on part un week-end, on met un petit bateau ou bien si on a des plantes un peu grimpantes, on met un petit nœud bleu. Et quand il y a le nœud bleu sur une parcelle, on sait que les gens sont absents, donc ça veut dire « arrosez-moi s'il y a besoin ».* ».

Dans ces configurations qui proposent des espaces de jardinage en commun et des parcelles, la vie du potager se construit grâce à la concertation des participants mais elle s'appuie aussi sur des règles qui accompagnent les tâches, le partage, la récolte, etc.

Les jardins partagés se munissent de règlements intérieurs qui posent les bases du fonctionnement administratif des associations et organisent la vie collective des potagers. Les règles et les outils mis en place par les associations permettent la coopération des membres :

Nos modes d'actions collective ne sont pas des données « naturelles » qui surgiraient en quelque sorte spontanément et dont l'existence irait de soi. Ils ne sont pas le résultat automatique du développement des interactions humaines, d'une sorte de dynamique spontanée, qui porteraient les hommes en tant qu' « être sociaux » à s'unir, à se grouper, à s'organiser(...) Ils ne constituent rien d'autre que des solutions toujours spécifiques, que des acteurs relativement autonomes, avec leurs ressources et capacités particulières, ont créées, inventées, instituées pour résoudre les problèmes posés par l'action collective et, notamment le plus fondamental de ceux-ci, celui de leur coopération en vue de l'accomplissement d'objectifs communs, malgré leurs orientations divergentes. (Crozier & Friedberg, 1977, p.16-17)

Ces règles développent aussi la vie collective, c'est-à-dire l'entretien du potager et les actions de jardinage.

Selon **S.** (Gérant d'une société audiovisuelle), les règles qui accompagnent les actions au sein du potager, rappellent que l'activité est principalement collective : *« C'est à dire que des règles sont indispensables : que ce soit de la plantation jusqu'à la récolte. On doit planter collégalement ou se donner rendez-vous pour planter et surtout de se donner rendez-vous pour récolter pour que celui qui a planté, puisse récolter une bonne partie de ce qu'il a planté. Mais on pense aussi à partager. La règle la plus importante c'est qu'il n'y a pas de monopole, que ce soit des parcelles, que ce soit des idées. Il ne doit pas y avoir de monopole, d'une personne sur une parcelle ou une idée ».*

G. (Plasticienne de 46 ans) décrit une association qui ne possède pas de règlement et elle constate que l'entretien du jardin souffre du manque d'éléments formels d'organisation : *« On n'a pas encore fait le règlement, il y a des problèmes Par exemple : il y a des gens qui ne viennent pas trop et ils vont couper les framboisiers, au moment où il ne faut pas les couper. Ils vont couper les rosiers comme il ne faut pas faire... »*

Selon les configurations des terrains, les associations organisent les actions au sein des potagers de manière collégiale ou concertée, au cours de réunions ou dans le cadre d'échanges informels sur les terrains. C'est principalement pendant les permanences que les participants se rassemblent et qu'ils échangent sur la vie du jardin.

Ces demi-journées régulières qui ont pour but premier d'accueillir les visiteurs et d'ouvrir les terrains ; elles permettent aussi l'information des membres et la communication avec les responsables associatifs.

C. Les permanences

Les associations signataires de la Charte Main Verte s'engagent organiser des permanences régulières afin d'ouvrir les jardins et elles favorisent également l'action collective :

Un collectif de travail est défini, en premier lieu, comme une situation dans laquelle il existe une interdépendance entre les membres de l'équipe. Cependant, considérant que cette définition est trop vague, Everaere (1999) précise que l'interdépendance doit se traduire en interaction, c'est-à-dire « en actes délibérément, orientés vers une action collective. Les individus interagissent lorsqu'ils adhèrent au projet collectif, y participent effectivement et coopèrent de manière concrète. Un travail constamment conjoint et simultanément n'est pas forcément requis pour interagir. Les individus peuvent travailler le plus souvent seuls. Mais dès lors qu'ils accomplissent leurs actions en étant conscients de la complémentarité de leurs actes avec ceux des autres, on peut dire qu'il y a interaction » (ibidem, pp. 175-176). Ainsi, le collectif de travail se définit non seulement par une situation d'interdépendance, mais également par une interaction effective entre plusieurs personnes. (Loufrani-Fedida, 2008)

Dans les deux principales configurations de l'espace, ces journées permettent l'ouverture des terrains au public ainsi que les échanges, l'organisation des travaux et des tâches au sein du jardin.

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) souligne que ces journées ont pour fonction de maintenir la communication et les échanges entre les différents jardiniers : « *Je trouve que ça marche parce qu'il y a des gens qui sont vraiment là tout le temps pour faire le lien. Donc, si on a des bonnes personnes, oui, je trouve que c'est très bien* ».

Les permanences permettent alors aux participants d'interagir et d'œuvrer collectivement.

S. (Gérant de société de 44 ans), précise que les permanences favorisent la rencontre entre les jardiniers : « *La majeure partie des gens (enfin il me semble et je fais partie de ceux-là) n'aiment pas être seuls sur le terrain. Personnellement, me retrouver tout seul sur le jardin, je n'apprécie pas vraiment. Enfin, je n'en vois pas l'intérêt. Pas plus que ça, maintenant ça m'arrive mais c'est intéressant quand on est plusieurs. Et là, on sait que c'est vraiment quelque chose à travailler, c'est les permanences, le roulement et de savoir quand il y a quelqu'un sur le jardin.* »

Fr. (comptable de 56 ans) explique que les permanences favorisent aussi l'entraide des jardiniers dans leurs emplacements : « *La philosophie du jardin, d'abord nous faisons 2 permanences pour que les jardiniers se rencontrent : le vendredi et le dimanche. Pour qu'il y ait une participation. Alors quand les autres jardiniers ne sont pas là, les jardiniers qui ont une parcelle s'occupent de celles des autres* ».

Les responsables de jardins partagés soulignent les difficultés du maintien régulier des permanences notamment pendant les périodes hivernales comme le décrit **Cl.** (Retraitée du cinéma) : « *Quand il pleut ou quand il fait froid, je fais les permanences même quand il y a de la neige : on fait un petit brasero et on se réchauffe (...) Je participe aussi car ici la distribution des clés du jardin est liée aux permanences parce que j'en ai marre de me taper toutes les permanences le dimanche. Alors que si l'on met un calendrier, chacun pourrait s'inscrire au moins une fois par mois pour faire la permanence qui est obligatoire le samedi et le dimanche de 11h00 à 13h00.* »

Mais en l'absence de jours de rassemblements, les jardiniers ne se rencontrent pas toujours.

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) décrit une activité qui prend la forme d'une pratique individuelle car l'association n'a pas encore fixée de permanences : « *Ce que l'on a du mal à organiser, c'est les temps de groupes (...) car venir au jardin et de se retrouver tout seul, je n'en vois pas l'intérêt. C'est plus intéressant quand on est plusieurs et qu'il y a quelqu'un sur le terrain.* ».

La vie collective d'un jardin partagé se développe autour de la division des terrains dans lesquels les associations organisent les tâches et les travaux du potager. Dans les configurations collectives, le projet associatif orchestre l'activité. Les terrains mixtes (qui proposent les deux types d'emplacements) s'appuient sur leurs membres qui échangent et s'entraident dans les différentes zones de jardinage.

Ainsi, les membres de jardins partagés partagent un terrain, adhèrent aux règles de l'association et participent à l'entretien du potager. Le partage est un caractère spécifique de cette forme de jardinage collectif et il s'observe concrètement à travers les outils et la récolte.

III. Les formes concrètes du partage

Quelles que soient les configurations ou l'organisation du collectif, l'activité produit des échanges et de l'entraide au sein des différents emplacements. Le partage se concrétise matériellement à travers l'usage des outils.

A. *Le partage du matériel*

Dans les différents terrains, les jardiniers partagent des outils qui sont proposés par les associations.

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) décrit cette mise en commun : « *On a une base qui est pour tout le jardin. Donc on a bêche, râteau etc. Il y a des gens qui viennent aussi avec leurs sécateurs, leurs gants mais il y a une base collective. Ça ne sert à rien, que chacun apporte sa pelle, chacun son râteau. Enfin si on peut les partager, ça nous fait gagner de la place* ».

Les outils personnels complètent le matériel mis à disposition par les associations et les jardiniers apportent leurs outils.

Ad. (Rotativiste à la retraite) partage ses outils personnels avec ceux du collectif : « *D'ailleurs moi, avec ce qu'on fait, si je n'avais pas mon matériel, ça serait difficile. J'amène tout de chez moi. Je suis équipé en matériel de toutes sortes pour fabriquer des objets divers et variés* ».

S. (Gérant d'une société audiovisuelle de 4 ans) illustre la contribution des participants : *« J'ai apporté pas mal de des choses personnelles. J'ai mis à demeure mes outils de jardinage, de bricolage, mon barbecue et des trois trucs que j'ai mis à disposition au jardin. »*

Y. (Retraité de 72 ans) jardine dans un terrain qui ne propose que des emplacements individuels. Le matériel collectif est fourni par la régie de quartier et les jardiniers apportent aussi leurs outils personnels : *« Les gros outils ils sont collectifs. Les petits outils il y en a qui sont à la disposition de tous les jardiniers mais il y a certains jardiniers comme moi qui ont leurs outils personnels Au début, quand il n'y avait pas la cabane, on s'est acheté nos outils. Donc il y a l'outillage personnel et l'outillage collectif mais le gros outillage c'est collectif! ».*

Les jardiniers entreposent les outils collectifs dans les cabanes qui permettent le partage du matériel comme le décrit **B.** (Technicien presse de 44 ans) : *« Dans la cabane il y a des outils qu'on a acheté individuellement et que l'on met à disposition des gens qui n'en ont pas ».*

La cabane

A certains égards, les jardins partagés parisiens ont des éléments communs tels que le point d'eau, la clef, la barrière ou encore la cabane. Lorsqu'elle est subventionnée par la municipalité, la cabane a une forme standard. Mais son financement n'est pas systématique pour les associations qui les construisent parfois elles-mêmes.

S. (Gérant d'une société audiovisuelle de 44 ans) explique l'aménagement du terrain a nécessité de réfléchir à au financement de la cabane : *« La cabane ça a été un des trucs assez compliqué. Ça coute super cher et même avec un soutien financier de la mairie. On nous a alloué une enveloppe qui n'était pas suffisante pour la dalle de béton et la cabane. On s'est fait payer les matériaux de la dalle de béton et puis on a fait nous-même notre cabane »*

La cabane est un élément incontournable au sein des jardins partagés

S. explique qu'elle est indispensable à l'activité et à l'entretien du potager : *« C'est hyper utile pour être autonome parce qu'avant les outils de jardins étaient rangés à l'antenne de quartier. Il fallait aller à l'antenne de quartier pour chercher les outils, aller au jardin et les ramener à l'antenne de quartier. Maintenant avec la cabane on peut aller directement au jardin et tout trouver sur place. Au niveau du fonctionnement, la cabane était indispensable. »*

Mais les cabanes des jardins partagés ne servent pas seulement à stocker les outils et les collectifs leurs attribuent d'autres fonctions. Elles permettent aussi le développement des activités et l'expression des idées des participants.

Cl. (Retraite du cinéma) décrit une cabane qui est aussi un espace de documentation sur le thème du jardinage : « *On a une petite bibliothèque spécialisée dans notre petit cabanon ! on a nos outils, nos graines dans le cabanon* ».

La cabane du lieu de l'observation a plusieurs usages. Elle a été construite en prenant compte des contraintes financières et des principes portés par l'association. Le cout et les choix matériels ont été décidés afin de rester en adéquation avec le règlement du jardin. Le président de l'association précise que le collectif n'a pas sollicité de financement pour cette cabane :« *On avaient la volonté de rester autonome et l'opportunité de bénéficier de l'aide la municipalité sur d'autres actions* »

Les participants ont construit cette cabane avec des matériaux récupérés auprès des habitants du quartier. L'association a déterminé sa fonction : accueillir et faire le lien entre les participants, les habitants et les visiteurs.

La cabane du « Bois »

La cabane est le cœur d'un jardin partagé où l'on y entrepose généralement du matériel, on y affiche les règlements, la charte et les documents officiels.

Les jardins collectifs de la ville de Paris sont, pour la plupart, signataires de la charte « Main Verte ». Cette convention qui unit les jardins partagés à la Direction des espaces verts et de l'environnement implique des engagements et principes mutuels organisant à la vie du jardin tant sa dimension environnementale, logistique et technique que sociale.

La mairie peut mettre à disposition du matériel voir des terrains (plus rarement) et les jardins s'engagent à encourager les principes de la Charte comme la culture exclusivement « biologique », l'interdiction de planter de la menthe et des orties ou des règles relatives à l'ouverture et l'accès aux jardins, aux activités de promotion du lien avec les habitants.

C'est dans cet aspect contractuel que s'inscrit la place de la cabane, qui est très souvent fournie par la mairie de Paris aux différents jardins que j'ai visités. La ville ne finançant pas directement l'activité des terrains, cette participation traduit une forme de soutien en permettant aux jardins d'avoir leurs cabanes. Une cabane prête à monter, en lambris.

La cabane du « Bois » est le fruit d'une saison de travail des membres de l'association qui ont consacré plusieurs week-ends du printemps (précédant cette observation) à ré-agencer l'espace.

Elle ne ressemble à aucune autre cabane que ce terrain m'a offert de découvrir. Construite par les jardiniers, elle n'a rien d'un élément préfabriqué. Pas vraiment uniforme, elle est faite de bric et de broc.

En relief, avec des associations de couleurs improbables, elle est à l'image du « Bois » comme la serre, les murs en mosaïque ou le compost qui ont aussi été faits à la main, avec des objets trouvés sur le terrain. Cette cabane est alors faite de morceaux de bois cassés du « bois », de bâche plastique trouvées dans les « squats » voisins, de morceaux de pipes à Krach (reliques de la fonction passée du terrain où se réunissaient les consommateurs du quartier de la Chapelle).

Selon les notes d'observation



Photo de la cabane du Bois 1



Photo de la cabane du Bois 2

Le partage s'observe dans la configuration de l'espace, le matériel, dans les actions de jardinage et à travers la récolte.

B. Récole : partage et consommation

Bien que la production ne soit pas une finalité des jardins partagés, la récolte est un exemple de l'action collective. Les associations n'ont pas de règle commune quant à son partage. Elle peut être encadré par le collectif ou s'échanger de manière spontanée. Mais cette récolte anecdotique est principalement consommée et régulièrement citée comme un « plaisir » et « prétexte » aux échanges par les jardiniers qui aiment consommer ce qu'ils cultivent.

A. (étudiante de 21 ans) souligne le plaisir de consommer ce qu'elle a planté : *« Ca fait plaisir ! les patates l'année dernière elles étaient trop bonnes. Et sinon en fait, j'aime bien faire 2 trucs. J'adore cueillir des orties pour faire de la soupe aux orties. Et j'aime bien faire des mélanges pour des tisanes. Là-bas on avait de la mélisse en hiver ; on a du romarin ; on a du thym ... »*

E. (technicien informatique de 46 ans) mange ce qu'il récolte dans son emplacement : *« Les consommer, oui j'aime ça : les radis, les tomates, ça c'est sûr. »*

Quelle que soit la règle du partage, les quantités récoltées sont anecdotiques et ne se prêtent pas à un partage à l'échelle de tous les participants.

L. (Comédienne de 42 ans) précise que la récolte est limitée et qu'elle se consomme de manière immédiate et spontanée : *« Malheureusement on ne peut pas dire que c'est beaucoup, c'est juste pour picorer. Les fraises, c'est pour picorer ».*

La récolte est un terme trop large pour désigner la production des jardiniers.

E. (Technicien informatique de 44 ans) précise que la quantité de la production ne permet pas un partage avec l'ensemble des participants : *« Après il ne vas pas y avoir grand-chose à part la ciboulette que l'on mange. On a du piment d'Espelette (...) on va manger les tomates et les radis et la ciboulette, ça c'est sûr. ».*

Les jardins partagés n'ont pas de fonction « alimentaire ». L. souligne la récolte est un « prétexte » : « *Oui parce qu'effectivement le jardinage est presque un prétexte. Comme ce n'est pas un potager, ce n'est pas des choses qu'on va récolter : la parcelle est symbolique* ».

La production n'étant pas un objectif, les associations fixent des règles souples quant à la récolte afin d'accompagner et de développer le partage.

Bien que « symbolique », la récolte est une question qui se pose aux organisateurs et aux participants. Son partage peut relever de l'initiative individuelle ou s'inscrire dans l'organisation et le règlement intérieur des associations.

Il n'y a pas de règles explicites qui s'imposent aux jardins partagés quant à la récolte (comme pour la division du terrain ou l'organisation des actions de jardinage). Celles-ci relèvent de chaque association qui organise son partage.

1. Dans les terrains « tout-collectif » : la récolte s'organise autour des objectifs de l'association

A. (Rotativiste à la retraite) décrit un collectif qui organise une partie de son activité en fonction de la production : « *On fait beaucoup de choses. On va faire des ateliers cuisine, de la bière et pousser du houblon. Et ça c'est à petite échelle mais on arrive à des résultats. Depuis deux ans on fait de la bière en petite quantité : on est content du résultat. On va continuer dans cette optique et les ateliers cuisine aussi* ».

Cette récolte transformée, est vendue afin d'apporter une contribution financière à l'association : « *On fait de la soupe l'année dernière que l'on a revendu au profit de l'association dans des bouteilles d'un litre, étiquetées. Avec des étiquettes que l'on a fabriqué. Les activités et le jardinage c'est ça qui m'intéresse ! Ce n'est pas que le jardin, c'est tout ce qui tourne autour du jardinage et qu'on arrive à faire par nous-mêmes* ».

Cl. (Retraitée du secteur de l'audiovisuel) décrit une récolte qui a pour but d'être partagée avec les habitants au cours d'une opération publique : « *On récolte tous les légumes du jardin et on en fait une énorme soupe. Je vais d'ailleurs cueillir, tout à l'heure, les fèves, et elles attendront septembre pour que l'on les mette dans la soupe (...) La soupe de septembre on invite tout le quartier et le maire vient manger la soupe annuelle.* ».

Mais les produits récoltés se partagent aussi entre les membres du collectif qui les consomment lors d'actions plus conviviales : *« Et puis les tomates on les mangent ensemble en salades ou certaines iront dans la soupe et puis quand il y a beaucoup de production comme l'année dernière où il y avait beaucoup de poires : quelqu'un qui fait des tartes et on les mange ensemble : c'est n'est pas individuels(...) Il y en a qui font de la confiture, je vous montre les petits pots qui ont été faits et que l'on partage ensemble quand on fait des repas ...On fait beaucoup de repas en saison estivale ».*

Dans ces configurations, l'encadrement de la récolte n'est pas systématique et les jardiniers sont libres de partager la production.

Ag. (Étudiante de 21 ans) précise que le règlement intérieur n'encadre pas la récolte. L'association compte sur l'initiative des adhérents pour partager les produits cultivés : *« Je le mange ! oui je le mange mais ce n'est pas non plus très clair en fait à l'association mais c'est de bon ton de partager sa récolte ».*

En l'absence de règles, **Ra.** (28 ans, salarié du cinéma) explique que le partage peut s'effectuer lors de rassemblements conviviaux (prévus ou improvisés) réunissant les participants : *« L'année dernière on avait fait quelques repas ici. Ça devait être à l'occasion, d'un 21 juin ou de la fête des voisins ou d'une réunion tout simplement. Sinon, on va passer un week-end là, quand il y a quelques personnes qui passent et qu'il y a 3 tomates on va les partager »*

2. Des configurations « mixtes » où la récolte relève de l'initiative des participants.

Be. (Technicien presse de 44 ans) explique que les jardiniers se partagent spontanément les ce qu'ils ont récolté : *« Ça arrive que l'on mange ce qu'on produit. Et puis on donne. Souvent il y a des gens qui passent. Il y a tout un tas de gens qui font partie de l'association, qui ne cultivent rien du tout ou qui viennent une fois de temps en temps mettre un truc. Ils font des semis chez eux et ils en apportent ».*

Les jardiniers consomment ou échangent ce qu'ils produisent dans les espaces collectifs ainsi que dans les emplacements. Les « parcelles » ne sont donc pas exclues du partage.

Fr. (Comptable de 56 ans) précise que le partage s'opère dans les différents espaces : « *Alors c'est selon ! Les gens qui sont là se partagent pour les parties individuelles (...) Quand c'est les parties communes c'est partagé entre les gens qui sont présents. On n'est jamais 50 donc ça ne pose pas de problème particulier* ».

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) explique que les jardiniers qui ont un emplacement, échangent ce qu'ils y récoltent : « *Les choses qui poussent : c'est pour tout le monde ! Une adhérente, elle fait pousser des haricots verts, c'est pour tout le monde. La tomate aussi. De toutes les manières ce sont les adhérents qui vous proposent* »

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) souligne le partage informel entre les participants réguliers : « *On partage de manière informelle avec les gens qui sont là régulièrement. Si on se retrouve avec un kilo de tomates, on les partage.* »

Les jardiniers qui ont un emplacement, partagent leur récolte spontanément comme l'illustre **L.** (comédienne de 42 ans) : « *Le framboisier, on les picore ; les tomates, elles n'ont pas tenu. La courgette a été mangée entre les co-jardiniers et les haricots c'est aussi entre nous. Ce n'est pas assez pour faire la grosse teuf. Il y a eu le concours de citrouille au moment d'Halloween, c'est pareil* ».

Les associations qui proposent les deux types d'espaces, ne déterminent pas de règles explicites quant à la récolte mais elles encouragent son partage. Les jardiniers échangent ce qu'ils cultivent, consomment individuellement ou collectivement. La récolte illustre la souplesse des associations dans les différentes divisions de terrains observés.

Que l'action collective soit collégiale ou concertée, elle se construit avec les participants. En effet, les jardins partagés ne sont pas des structures rigides mais des groupes d'individus en mouvement formant une « configuration » :

L'étude des groupes humains, qu'ils soient petits ou grands, en tant que configuration, correspond mieux aux données observables que la polarisation habituelle de l'individu et de la société. On peut dès lors affirmer que les structures sociales sont des structures

formées par les êtres humains et que, dans l'étude des sociétés, la solution alternative à une approche quantitative (...) n'est pas tant de rechercher les qualités de ces sociétés que de déterminer leurs structures, c'est-à-dire les structures ou les configurations formées par les êtres humains. (Ducret, 2011)

Les collectifs jardiniers ne sont pas de simples agrégations d'individus mais des groupes en mouvements comme des équipes de football. L'organisation d'un terrain peut être envisagée comme un « match », c'est-à-dire, comme un processus dynamique qui s'inscrit dans des « contraintes » mais qui se construit aussi dans les interactions et les actions des participants. Le jeu comme les jardins partagés sont encadrés par les « contraintes » : des règles souples) qui correspondent aux principes que l'on retrouve dans la communication institutionnelle.

L'activité se développe dans les terrains (en situation), par l'action des jardiniers qui sont en interrelation et interdépendants. Elle forme un équilibre entre la dynamique de groupe fixe (les joueurs sont les membres qui adhèrent aux principes et aux règles de l'activité) et souple (comme chaque partie de football, l'activité varie selon les terrains, les membres, les travaux, le temps, les objectifs collectifs ou encore les intérêts individuels) :

La dynamique de ce groupement et regroupement des joueurs lors d'un jeu est fixe à certains égards, souple et variable à d'autres. Elle est fixe, car sans un accord entre les joueurs qui adhèrent à un ensemble de règles unifiées, le jeu ne serait pas un jeu mais une "mêlée générale". Elle est souple et variable, sans quoi une partie serait en tous points identique à une autre. Dans les deux cas, le jeu perdrait sa spécificité. Ainsi, pour que des relations de groupe puissent revêtir les traits propres d'un jeu, il faut qu'un équilibre spécifique s'établisse entre la fixité et la souplesse des règles. De cet équilibre dépend la dynamique du jeu... (Elias & Dunning, 1994, p. 263)¹⁶.

16. « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, volume 106, no. 2, 2010, pp. 29-36. <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-2-page-29.htm>

Comme une partie de football, l'activité est un processus où les participants ne contrôlent pas la totalité de la situation et s'accordent avec les actions des autres. Elle se construit avec les jardiniers qui interagissent, s'adaptent aux situations de travail, aux actions des autres membres.

L'action collective émerge des interactions, de l'interdépendance des participants dans les différentes situations du terrain : « *L'individu est inséré dans un véritable entrelacs d'interdépendances, plus ou moins visibles, d'importance et d'entendue différentes et niveaux différents, formant la structure d'une configuration à plusieurs étages* »¹⁷.

Chaque jardin partagé est spécifique. L'activité ne résulte pas du discours institutionnel dont les principes ne reflètent pas la vie des collectifs jardiniers. Sur le terrain, les associations s'organisent comme des configurations : tel un jeu dynamique qui se développe sur le terrain avec les membres.

Si l'approche par la « configuration » est une perspective qui permet de penser l'action collective au sein des terrains, celle-ci est encore un « concept-horizon » ou un « foyer virtuel » (selon la formule de Claude Lévi-Strauss) : « *L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il n'y ait jamais d'existence réelle* » (1977 : 332). » (Assayag, 2007)

Cette approche est marquée par deux contraintes. Assez conceptuelle, elle ne fournit pas d'outils d'analyses utilisables dans le cadre de cette enquête. En outre, le matériau représente une autre contrainte. Afin d'analyser les collectifs jardiniers comme des configurations au sens strict, il faudrait envisager un travail d'observation sur plusieurs jardins qui se concentre seulement sur les échanges et les interactions.

17. « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 106, no. 2, 2010, pp. 29-36. <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-2-page-29.htm>

Les jardins partagés parisiens présentent trois configurations de l'espace : une première forme « toute-collective » où les adhérents cultivent ensemble le terrain, une seconde forme qui propose des emplacements attribués et des espaces de jardinage collectifs et une dernière forme (exceptionnelle) qui divise l'ensemble du terrain en parcelles individuelles.

Dans les premiers types d'espaces, l'activité découle du projet associatif qui organise l'activité autour des objectifs fixés par les collectifs. Mais celle-ci est aussi définie par les participants. Elle se construit sur la pluralité des acteurs. En effet, les collectifs jardiniers sont des groupes composés d'acteurs avec des identités, des préférences, des intérêts, des disponibilités et des niveaux d'implications. Dans ces configurations, l'organisation du terrain et le projet associatif positionnent l'intérêt du groupe au-dessus de celui de leurs membres qui partagent un espace et construisent aussi la vie du collectif à travers leurs actions individuelles.

Les configurations mixtes représentent une modalité courante des terrains parisiens. Bien que ces jardins proposent les deux types d'espaces, les responsables de collectifs encouragent le jardinage dans les emplacements communs. Les participants ne s'engagent pas spontanément dans les zones collectives et sont plutôt demandeurs d'un emplacement auquel ils sont attachés.

La configuration individuelle ne se présente qu'une fois au cours de l'enquête. Cette configuration se distingue des autres jardins partagés en ne proposant que des parcelles individuelles. Et pourtant la vie collective et le partage se développent entre les participants.

L'organisation des collectifs jardiniers est concertée avec les responsables de l'association ou gérée par les participants. Les associations fixent leurs règles de fonctionnement et décident des travaux tout particulièrement dans les zones de jardinage en commun.

Dans les configurations « collectives », les membres se concertent et organisent ensemble les actions au sein du potager à partir des règles fixées par l'association. Les terrains qui proposent des espaces collectifs et des emplacements ont aussi des règles. Celles-ci sont plus ou moins contraignantes selon les associations qui s'appuient sur l'engagement de leurs membres pour développer le partage et entretenir la vie collective.

Bien que les responsables associatifs soulignent une forte demande et une forme d'attachement aux « parcelles », ces emplacements attribués n'entravent pas la forme collective de l'activité. Dans les configurations mixtes et individuelles, l'enquête décrit des participants qui interagissent et s'entraident dans les différents espaces.

L'activité s'appuie sur les règles fixées par les associations mais les membres discutent et décident des tâches pendant des temps de rassemblement tels que les permanences prescrites par la convention. Celles-ci permettent l'information des participants, la communication, les échanges entre les jardiniers dans les différentes configurations.

L'enquête a relevé les indicateurs concrets de la vie collective dans ces terrains : le jardinage et les actions autour du potager, l'entraide au sein des différents emplacements (collectifs ou attribués) et le partage (du matériel, de la cabane ou encore de la récolte). En effet, les quantités produites dans ces jardins partagés sont limitées et la récolte n'est pas un objectif des jardins partagés. Cependant, elle constitue une question pour les responsables associatifs et les participants qui l'organisent (dans les configurations collectives) ou qui encouragent son partage (dans les configurations qui proposent des emplacements).

Ce chapitre a présenté des collectifs qui gèrent eux-mêmes leurs terrains et organisent leur action. A l'échelle du territoire parisien, ces associations s'inscrivent dans le projet du jardinage collectif dont ils partagent les principes et les fondements. Au sein des terrains, ils sont autonomes et ils organisent les actions en concertation avec leurs membres de manière plus ou moins formelle.

Conclusion Partie 2

Bien que les jardins partagés se caractérisent par une participation homogène, l'activité ne se résume pas seulement à la ressemblance des membres. Elle est constituée par des associations variées (qui gèrent leurs terrains et y organisent des actions) ainsi que des membres interdépendants ayant des préférences et différents degrés d'investissement.

Cette activité associative est une pratique dotée d'un sens qui lui est attribué par le discours et les principes qui définissent cette forme de jardinage collectif. Elle est aussi inscrite dans le l'espace et dans le temps.

L'espace est un thème du discours et des responsables associatifs qui revendiquent une certaine forme de réappropriation du territoire. L'implantation est aussi un facteur de l'adhésion et de la participation régulière car le jardinage est une pratique inscrite dans le temps. Au sein des potagers, les saisons rythment les travaux et les actions.

Qu'ils soient collectivement cultivés ou qu'ils proposent des emplacements communs et des « parcelles » attribuées (aux membres qui expriment le désir d'avoir un « bout de terrain »), les jardins partagés se caractérisent par l'action collective. Celle-ci se développe dans les différentes configurations de terrains où les participants agissent, s'entraident et partagent (l'espace, le matériel ou encore la récolte).

Dans les configurations « toutes-collectives », la récolte fait partie du projet associatif qui organise des actions publiques ou des rassemblements conviviaux. Dans les terrains qui proposent les deux types d'espaces, elle est consommée entre les membres. Les associations accompagnent ce partage qui relève surtout des participants.

Ainsi, l'activité est composée d'associations hétérogènes qui construisent leurs projets, organisent leur action et développent leur propre vie collective.

Promus par un discours qui insiste sur leurs objectifs et qui revendique leurs bienfaits (environnementaux, citoyens et sociaux), les jardins partagés sont des associations d'habitants qui cultivent et gèrent leurs terrains de manière autonomes.

Ces collectifs variés, sont composées de participants ayant des préférences et des intérêts différents. Or, l'activité est présentée par un discours unificateur qui ne rend pas compte de la diversité des pratiques que l'on peut observer dans les terrains.

La communication sur les jardins partagés développe les thèmes de la citoyenneté, de la participation et rappelle que ces espaces de jardinage ont aussi des objectifs récréatifs et conviviaux.

L'enquête permettra d'interroger ces fonctions issues du discours sur les jardins partagés et d'observer leurs manifestations concrètes sur les terrains. Il s'agira alors de questionner :

- L'argument qui attribue un objectif citoyen et qui présente ces associations comme des espaces de participation au regard de l'engagement et des préoccupations des participants.
- L'objectif public et récréatif des jardins partagés à travers les événements festifs, les actions culturelles et les rencontres conviviales organisées par les collectifs.
- Le jardinage en tant qu'objet central de l'activité en décrivant les goûts des participants et leurs usages au sein des terrains.

La suite de ce travail s'attachera à explorer ces fonctions en observant les collectifs parisiens afin de distinguer le discours et les pratiques.

PARTIE 3 : USAGES ET FONCTIONS DE L'ACTIVITÉ

Pour faire la part entre le discours unificateur et des pratiques différenciatrices, il faut observer et analyser l'activité.

Les jardins partagés n'ont pas de définition reconnue par le législateur. Leur statut n'ayant pas évolué depuis la dernière proposition de loi datant de 2003¹, le discours officiel est un texte qui permet de les comprendre. La communication qui les entoure est construite autour de thèmes qui rappellent leurs objectifs : la nature en ville, la sociabilité dans les quartiers, la concertation et la participation, etc.

Cette partie s'attachera à interroger les trois principaux aspects de l'activité des jardins partagés (qui intègre dans un même projet : « la fonction citoyenne », « récréative » et le « travail de la terre »), en les confrontant aux pratiques des participants qui se différencient du discours.

Une première fonction « citoyenne », qui s'ajoute plus tard au discours sur les jardins partagés. Le premier chapitre reviendra sur les notions de « participation » et de « citoyenneté » pour ensuite interroger l'engagement des membres des collectifs.

Une fonction « récréative », fixée par le projet national, qui associe les animations au travail de la terre et définit les règles de l'ouverture. Le deuxième chapitre décrira les usages individuels et collectifs qui s'écartent des objectifs prescrits par les structures qui encadrent les jardins partagés.

Un dernier chapitre décrira le jardinage comme une pratique qui relève du loisir et qui se caractérise par les intérêts et des goûts des participants.

1. Proposition de loi adoptée par le sénat relative aux jardins collectifs. Octobre 2003

Chapitre 6 : « Citoyenneté » et « Participation »

Le discours qui revendique la dimension sociale des jardins partagés est construit autour de trois fonctions de l'activité : citoyenne, récréative et le travail de la terre. A l'aune d'une définition des concepts de « citoyenneté » et de « participation », ce chapitre saisira cette première fonction que la communication intègre aux objectifs des jardins partagés au fur et à mesure de leur développement sur le territoire.

Afin d'éclaircir l'idée selon laquelle les collectifs jardiniers seraient des espaces de participation ou « des passerelles vers les espaces de débats publics », l'enquête montrera les limites du potentiel participatif au-delà des terrains, précisera l'aspect concret de la citoyenneté dans les terrains, questionnera l'engagement et les préoccupations des membres.

I. Principe et concepts

Avant d'être un thème utilisé par le discours sur les jardins partagés, la citoyenneté est un concept politique et scientifique.

A. Concepts de citoyenneté et de participation

En tant que principe organisateur de la société (dont les membres sont juridiquement et politiquement égaux, quelles que soient leurs origines et leurs caractéristiques) et principe de la « légitimité politique », la citoyenneté désigne une « collectivité politique » qui choisit les gouvernants par l'élection. Ainsi, les citoyens forment ensemble une communauté de droit, détentrice d'une part de la souveraineté politique.

Pourtant, cette définition juridique et politique ne recouvre pas toutes les significations de la citoyenneté. Jean-François Bickel retrace l'évolution du terme, déconstruit le concept et distingue deux niveaux dans sa définition.

Un premier sens correspond à un : « *statut octroyé à tous ceux qui sont reconnus membres d'une communauté politique.* » (Bickel, 2007). Ce statut, qui définit le cadre d'une égalité formelle pour les individus qui en sont dotés, leurs confère un ensemble de droits et d'obligations dans leur relation avec le pouvoir politique.

Le second sens élargit la définition statutaire : elle implique la participation au corps politique et à la sphère publique civile en attribuant à la citoyenneté un : « *caractère potentiellement actif contenu dans la composante politique statutaire.* » (Bickel, 2007)

1. La participation : un concept qui découle de celui de citoyenneté

« Connotation active » du concept de citoyenneté, la participation est un thème récurrent dans les débats politiques, un outil développé par l'action publique et un objet de recherche scientifique. La participation de tout citoyen à l'élaboration de la loi est un principe qui a beaucoup évolué depuis la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789⁴. A la fin du XVIIIème siècle, la France devient une démocratie représentative et les premiers usages de la participation apparaissent au XIXème siècle dans le monde de l'entreprise à travers l'« intéressement » (Bresson, 2014), c'est-à-dire l'idée du partage du pouvoir économique du chef d'entreprise avec les salariés.

Dans le domaine politique, la participation accompagne le « mouvement démocratique moderne afin de proposer : « *un modèle de démocratie alternatif, complémentaire ou visant simplement à prévenir des « dérives » du modèle existant, ainsi réaffirmé.* » (Bresson, 2014)

Avant d'être conceptualisée, la participation s'est d'abord développée dans la société civile et a été ensuite institutionnalisée au XXème siècle par la politique en trois grandes étapes :

- **Le modèle de décision « Imposition/Acceptation »** : Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement reconstruit et modernise le pays. La France subit les conséquences de la guerre (crise du logement, du patrimoine foncier et une forte croissance démographique). Le pays entre dans une période de développement industriel et de croissance économique (nouvelles infrastructures, densification des réseaux de transports et de la production énergétique).

4. Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1789. <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

Alors que la sociologie bourdieusienne analyse cette phase d'acceptation/imposition des Trente Glorieuses comme un rapport de domination, la sociologie de la critique, définit « *l'acceptation moderniste* » (Claeys-Mekdade, 2006) comme « *le résultat de la prédominance de la grandeur industrielle.* » (Claeys-Mekdade, 2006)

- « **L'opposition Environnementale** » : A la fin des années 1960, les guerres, la décolonisation et la crise économique déstabilisent cet équilibre et l'acceptation du progrès. La population questionne la qualité de vie et les manifestations de « Mai 68 » traduisent le rejet de la société traditionnelle et de la modernisation. Les questions environnementales émergent dans les années 1970 par la critique scientifique de l'approche environnementale et la dynamique associative locale notamment sur les questions nucléaire ou d'aménagement.

Le changement social est au cœur de la théorie des « nouveaux mouvements sociaux » et la revendication se traduit par un rejet du quantitatif. Selon la « sociologie de la critique », l'opposition environnementale correspond à une : « *mise à l'épreuve de l'ordre existant prenant la forme d'une contestation du principe supérieur commun en place (la cité industrielle) au profit d'un autre ordre grandeur (la cité verte notamment).* » (Bouille, Robert Demontrond & Remy, 2015).

- **De la contestation à la participation** : La revendication associative influence concrètement « le modèle de la décision publique » notamment par la création du Ministère de l'Environnement en 1971 et par l'institutionnalisation de la participation citoyenne. A travers la Loi Barnier du 2 février 1995 (qui donne naissance à la Commission Nationale du Débat Public), la problématique environnementale devient l'intérêt de tous les citoyens qui peuvent prendre part aux discussions et faire des propositions.

Alors que la participation est définie par la sociologie pragmatique, comme un « *processus de construction de compromis entre les différents ordres de grandeur défendus par les partis impliqués* » (Claeys-Mekdade, 2006), certaines recherches (Blanc, 1988, Blatrix, 2000, Claeys Mekdade, 2000 ; 2003) soulignent que les participants aux débats sont des acteurs associatifs dont le capital culturel important n'est pas représentatif de la population locale.

Désormais la problématique environnementale est un intérêt général et la « participation » est un droit stipulé dans la Charte de l'environnement de 2004 : « *Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* ». ¹²

Ce texte précise que les habitants sont responsables de leur cadre de vie : « *Article 2. Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* »; « *Article 3. Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.* » ¹⁴

Les citoyens peuvent aussi intervenir sur les questions d'aménagement : « *Article 4. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.* » ¹⁶

12. Selon la Charte de l'environnement de 2004. <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Charte-e-l-environnement-de-2004>

14. Charte de l'environnement de 2004. <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Charte-e-l-environnement-de-2004>

16. Charte de l'environnement de 2004. <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Charte-e-l-environnement-de-2004>



Charte de l'Environnement 2004

2. Les objectifs de la participation citoyenne

La participation ne se limite pas à la seule logique représentative et elle renvoie à plusieurs enjeux développés par Yves Sintomer et Marie Hélène Bacqué :

- Un enjeu « **gestionnaire** » qui correspond à « l'implication » des citoyens dans le processus de décision.

- ▬ Un enjeu « **social** » qui a pour but de transformer les rapports sociaux. A l'échelle de la population générale, elle vise l'amélioration du « vivre ensemble » et à l'échelle des minorités, elle tend à développer le capital social des classes populaires jusqu'à « inverser les priorités ».
- ▬ Un enjeu « **civique** », né du constat d'une « *crise de légitimité rampante de la Démocratie représentative.* » (Sintomer& Bacqué, 2011, p.9-35). La participation souhaite aussi « *favoriser la culture civique ou la politisation des habitants.* » (Sintomer& Bacqué, 2011, p.9-35), c'est-à-dire réattribuer une légitimité au système politique en créant un nouveau lien entre les élus et les citoyens.
- ▬ Enfin l'enjeu « **écologique** » où les expériences participatives ont pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs pour répondre au « *défi d'un développement soutenable ou d'une décroissance sélective.* » (Sintomer& Bacqué, 2011, p.9-35)

Ainsi, la participation répond à deux objectifs : d'une part, l'amélioration de la décision et de l'action publique au-nom de l'intérêt général par la discussion et d'autre part, le renforcement du pouvoir d'agir au-delà du vote.

3. Approche anthropologique de la participation

La citoyenneté n'est pas seulement un statut juridiquement codifié. L'approche anthropologique permet de dépasser cette première définition :

Les approches classiques de la citoyenneté en sciences politiques la considèrent certes comme « un statut social (membership), codifié juridiquement et conférant un ensemble de droits aux individus à qui ce statut est reconnu. C'est aussi un ensemble d'obligations, formelles ou informelles, qui exigent — le plus souvent — que les individus prennent part aux affaires de la Cité et participent activement aux affaires publiques d'une entité politique (l'État-Nation le plus souvent) dont ils sont membres » (Déloye, 2000). (...) Il est toutefois nécessaire de dépasser cette définition purement juridique, pour inclure dans l'approche de la citoyenneté d'autres dimensions centrales de la notion. (Neveu, 2004, p.5)

Selon les recherches de Catherine Neveu sur la « citoyenneté », la participation ne s'exerce pas seulement dans les espaces institutionnels : « *L'ensemble de ces expériences individuelles et de ces élaborations collectives, telles qu'elles se maintiennent, se diffusent ou s'hybrident, viennent au final ébranler l'institution et nous invitent à ne pas limiter la fabrique de la citoyenneté à la seule manufacture étatique du « bon citoyen »* (Béneï, 2005). » (Neveu & Vanhoenacker, 2017)

Elle consiste en un processus de subjectivation politique qui émerge et se construit dans différents espaces plus ou moins structurés :

Un processus de reconfiguration du rapport à soi qui engage une liberté ou une autonomie vis-à-vis des normes, des assignations, des ancrages sociaux, et qui suppose la genèse d'un collectif porteur d'un conflit. L'adjectif « politique » n'est pas gage ici de « territorialisation » de l'analyse ; les processus de subjectivation politique n'ont pas trait spécifiquement au domaine de la politique, mais relèvent plus généralement des manifestations du politique dans la vie sociale. Ils peuvent être observés chez des militants, des comédiens, des citoyens ordinaires, des artistes, des spectateurs, des lecteurs, des travailleurs, des éducateurs, des élèves, des sans-papier, etc. (Tarragoni, 2016, p.115-130)

Les exemples d'expériences participatives sont multiples et variés comme les conseils de quartiers accompagnés par les municipalités, en passant par les associations (« *dont le projet présente un fort contenu militant* » (Carrel, Neveu, 2014, p.5-12)), les collectifs citoyens locaux ou encore les opérations en actes ou « ordinaires » (« *en dehors ou en marge des pratiques et lieux « labellisés » par les approches classiques de la citoyenneté.* » (Carrel, Neveu, 2014, p.5-12))

Souvent qualifiés de passerelles vers des espaces de débats :« *Dans les projets, le jardinage est aussi un prétexte à de l'action sociale (loisirs, éducation, réseautage, solidarité, autonomisation (empowerment), activité physique, activisme politique)* » (Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010), la littérature grise et la communication attribuent une fonction citoyenne aux jardins partagés. Pourtant, les responsables associatifs ou accompagnateurs de projets et les jardiniers décrivent des pratiques qui s'éloignent de ce discours officiel.

Sur le terrain, la participation citoyenne semble plutôt être un argument de communication qui ne se manifeste pas réellement dans les usages des participants et les motivations de leurs membres.

II. La fonction citoyenne dans le discours sur les jardins partagés

Le champ lexical de la citoyenneté et de la participation est un argument de communication sur lequel le discours s'appuie pour présenter l'activité. En effet, la citoyenneté n'est pas un enjeu formulé lors de la constitution du réseau national. C'est à mesure que le mouvement s'amplifie, que ce thème se développe dans le discours sur les jardins partagés :

À ces problématiques s'ajoutent de nouvelles attentes dans le champ politique. L'aspiration à une « démocratie participative » se fait jour, plaçant la question de la citoyenneté au centre des débats (...) Mais plus encore, l'objectif est d'encourager les projets portés et gérés par des habitants. La charte de La terre en partage promeut la concertation et la possibilité pour les citoyens de se réappropriier leur cadre de vie.
(Baudalet-Stelmacher, 2018)

Selon cet argument, la dimension « *socio-politique* » (Boulianne, Olivier D'Avignon & Galarneau, 2010) des collectifs jardiniers se traduirait : à l'échelle du territoire, en encourageant le retour de la « nature en ville » ; dans le cadre de l'activité, où les participants développent des comportements « écoresponsables » et à l'échelle du quartier où l'enjeu citoyen des jardins partagés est associé à l'objectif de « cohésion sociale ».

Au niveau local, les acteurs du réseau précisent les formes concrètes de la fonction citoyenne des jardins partagés tel que le développement de la « nature en ville » et des « comportements durables ».

Des espaces de nature en ville qui encouragent l'écocitoyenneté

Plus qu'un sujet de débat, la problématique environnementale est inscrite dans les textes constitutionnels : « *La Charte de l'environnement de 2004 a valeur constitutionnelle puisqu'elle a été intégrée au « bloc de constitutionnalité » à la faveur de la révision constitutionnelle du 1er mars 2005 (voir, les décisions nos2008-564 DC du 19 juin 2008 et 2014-394 QPC du 7 mai 2014).* »³⁰

Aujourd'hui, le développement durable est un enjeu politique pour les pouvoirs publics : « *Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.* »³¹ et pour les citoyens « *toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.* »³²

Le discours et le projet qui définissent cette forme de jardinage collectif, formulent la fonction citoyenne de l'activité autour des thèmes de la « nature en ville » et de « l'écocitoyenneté ».

Définie comme : « *l'adaptation au changement climatique, l'amélioration énergétique, la réduction des pollutions, la maîtrise du ruissellement, la création de lien social, le développement des jardins solidaires, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse, et dont la reconnaissance et le développement permettront aux villes de mieux répondre aux attentes des citoyens* »³³, la nature en ville ne se limite pas à la biodiversité ou la végétalisation de l'espace urbain :

30. Selon la Charte de l'environnement de 2004. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement>

31. Article 6 de la charte de l'environnement de 2004. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement>

32. Article 2 de la charte de l'environnement de 2004. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement>

33. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France. La nature en ville. <https://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/la-nature-en-ville-r1709.html>

*Dans l'imaginaire collectif, le thème de la nature en ville se réduit bien souvent à un objet unique : la biodiversité.(...) La nature en ville ne se limite pas à cette seule notion. Cette conception réductrice n'embrasse qu'une des multiples facettes du sujet. La perception la plus courante de la nature en milieu urbain est d'ailleurs encore plus restreinte puisqu'elle se limite généralement à la végétation et à quelques animaux(...) Plus largement, la nature comprend bien entendu les êtres vivants mais également le climat, les éléments (le sol et le sous-sol, le soleil, l'eau, l'air, le ciel), les paysages, les saisons, tout ce qui existe indépendamment de l'être humain, même si ce dernier peut parfois en modifier le cours.*³⁵

La « nature en ville » est d'abord une réponse « à la densité ou plutôt à l'intensification des espaces urbanisés »³⁶ et l'expression d'une demande sociale : « La satisfaction du désir de nature en ville apparaît aujourd'hui encore plus qu'hier comme une composante clef du bien-être de l'Homme »³⁷.

Dans ce contexte où l'Homme et plus particulièrement le citoyen demandent une évolution et une redéfinition de l'espace, la « nature en ville » mobilise les pouvoirs publics :

la communauté internationale signe des accords en faveur de la préservation de l'environnement. Elle se réunit lors de différents sommets mondiaux de la Terre pour trouver des solutions. Les décisions prises au niveau mondial génèrent de nouvelles réglementations en Europe. Et en France, les pouvoirs publics promulguent de nouvelles lois en faveur de l'environnement comme celles dites lois de Grenelle 1 et 2.

» (Bourdeau- Lepage, Vidal, 2012))

35. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France. (2015). Redécouvrir la nature en ville. Les carnets pratiques du SDRIF n° 6. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1207/cp6_web.pdf

36. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France. (2015). Redécouvrir la nature en ville. Les carnets pratiques du SDRIF n° 6. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1207/cp6_web.pdf

37. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France. (2015). Redécouvrir la nature en ville. Les carnets pratiques du SDRIF n° 6. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1207/cp6_web.pdf

Et elle interpèle aussi les habitants :

En témoignent le plébiscite des villes vertes et des espaces verts par les Français et les éléments motivant leur choix de localisation résidentielle. En 2008, 72% des Français interrogés déclarent prendre en compte les espaces verts lorsqu'ils choisissent où habiter et 75% d'entre eux affirment se rendre souvent dans les espaces verts de leur commune (Ipsos-Unep, 2008). Les ménages qui s'installent en périphérie indiquent eux que l'augmentation de leur niveau de bien-être dépend de leur contact avec la nature. (...) Ils dévoilent que lorsqu'ils quittent le centre-ville (...) les citoyens recherchent : une meilleure qualité de vie, une maison avec jardin individuel, bien orientée, protégée des bruits extérieurs et des nuisances urbaines (...) mais aussi leurs lointaines racines rurales et le maintien d'un lien avec la nature. (Bourdeau- Lepage, Vidal, 2012)

Plus que de simples espaces verts, les jardins partagés sont présentés comme des « lieux médians entre ville, nature et agriculture » (Scheromm, 2013). Le discours les inscrit dans le cadre des enjeux du développement durable :

La lutte contre le réchauffement climatique passe par la végétalisation des villes, la résorption des îlots de chaleur, la saisonnalité des cultures. Le jardin permet d'occuper temporairement des friches urbaines en attente de projet urbain. Autant d'atouts qui ne peuvent qu'encourager la poursuite d'une telle pratique. (Scheromm, 2013)

A. (fondateur d'une association qui accompagne les jardins partagés en région parisienne) rappelle que la nature en ville est un levier de la politique de Développement durable : « *La nature en ville est en redéfinition parce que le développement durable oblige. Les politiques aussi sentent les nécessités du végétal, d'orner, d'intensifier entre guillemets des politiques plus respectueuses de la nature.* ».

Selon les promoteurs de l'activité, ces terrains qui modifient l'espace urbain, encourageraient aussi les comportements responsables de leurs membres (ainsi que celles des habitants qui participent aux activités proposées par les collectifs) : « *Ils sont le signe d'une reconquête et d'un partage du savoir sur la nature par les citoyens (...) La Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs encourage désormais les pratiques écologiques. Et l'on aimerait que la conscience des problèmes de l'environnement et le militantisme dont font preuve les jardiniers soient partagés par tous* »⁴².

L. (coordinatrice de l'antenne locale) ajoute que la fonction citoyenne des jardins partagés se manifeste dans la sensibilisation et l'apprentissage de gestes durables : « *ça joue aussi un rôle important du côté, du point de vue de « l'éco-citoyenneté » : des apprentissages de gestes respectueux de l'environnement, prise de conscience de possibilités de pouvoir agir différemment sur notre environnement. De pouvoir trier nos déchets, limiter notre consommation en eau, produire nos propres légumes par exemple couvrir en partie ou une partie de ses besoins alimentaires avec des productions locales. C'est tout un mode de vie, une réflexion donc les questions de citoyenneté traversent les jardins.* ».

Alors que le discours utilise les concepts de citoyenneté et de participation dans une acception assez générale, le réseau précise que cette fonction renvoie aux enjeux durables et aux gestes écoresponsables encouragés par les jardins partagés.

Si la communication et les arguments des promoteurs de l'activité revendiquent l'objectif « citoyen », le potentiel participatif des jardins partagés qui favorisent le retour de la nature en ville et le développement des pratiques durables, sur le terrain les participants ont des motivations et des préoccupations qui ne traduisent pas une forme d'engagement militant.

42. Les jardins partagés, lien social et militantisme écologique, 11e Cahier du Conseil national des parcs et jardins, Le partage au jardin. Journée d'étude organisée dans le cadre des Rendez-vous aux jardins 2017 par la Direction générale des patrimoines et le Conseil national des parcs et jardins, 18 janvier 2017.

III. La « citoyenneté » dans les récits.

A. Préoccupations environnementales et pratiques éco-citoyennes

La question environnementale est un thème qui mobilise les pouvoirs publics, la société civile ainsi que la population. Après le chômage, l'immigration et l'insécurité, cette problématique est fortement liée aux conditions de vie socio-économique de la population : « Une enquête, menée conjointement par le CGDD-SDES et le Crédoc, montre que la sensibilité des citoyens à l'égard de la protection de l'environnement varie selon le contexte socio-économique (...) les Français se préoccupent davantage des enjeux environnementaux quand la situation économique nationale s'améliore. »⁴³

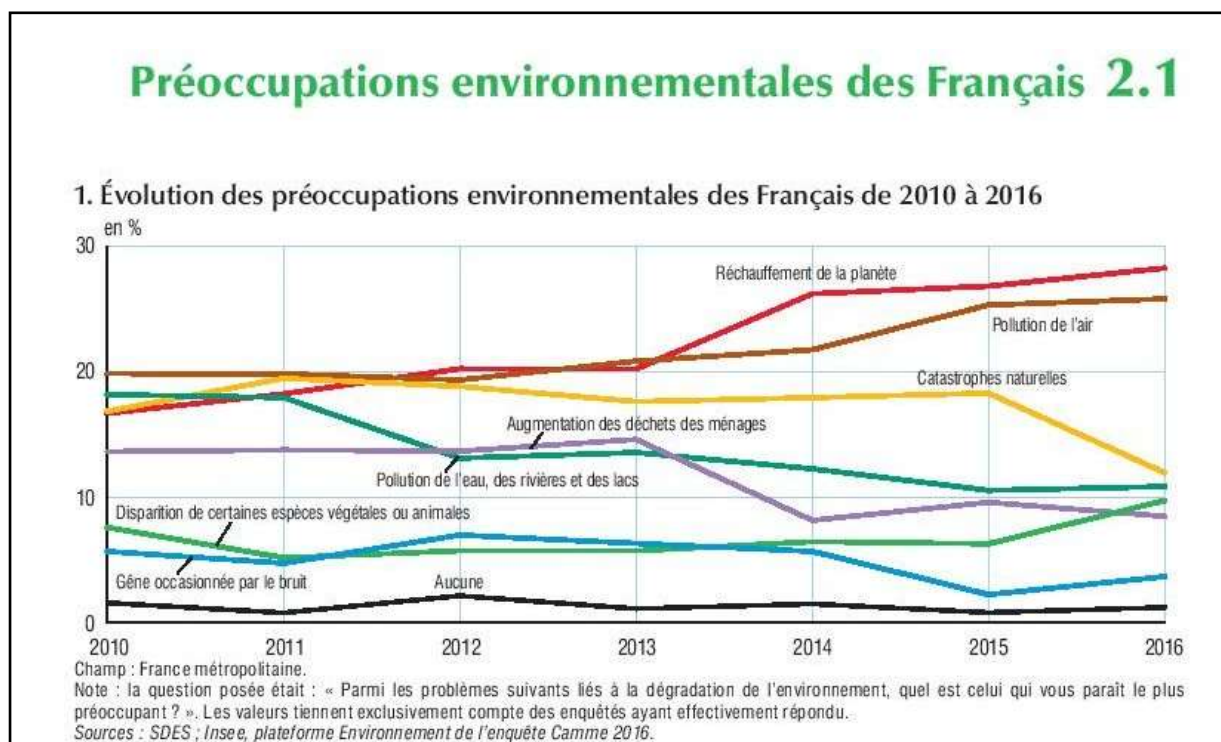
Les français font l'objet de nombreuses enquêtes statistiques qui dressent un état des lieux de leurs préoccupations, de leurs comportements pour protéger l'environnement. Les recherches relatives aux perceptions et aux pratiques responsables démontrent que les français ont développé une plus grande sensibilité sur les sujets environnementaux :

Les connaissances, les perceptions, les attitudes du public quant aux risques environnementaux ont évolué dans la quinzaine d'années rétrospectivement prise en compte dans ces études. Mis en place en 2000, le baromètre de l'Ademe sur la perception du réchauffement climatique montre ainsi que l'enjeu environnemental du « réchauffement climatique » se situe aujourd'hui en tête des préoccupations du public (cf. S. Martin et É. Pautard).⁴⁴

43. INSEE Références. (2017). Les acteurs économiques et l'environnement - Édition 2017. Données et études statistiques. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-acteurs-economiques-et-lenvironnement-edition-2017>

44. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

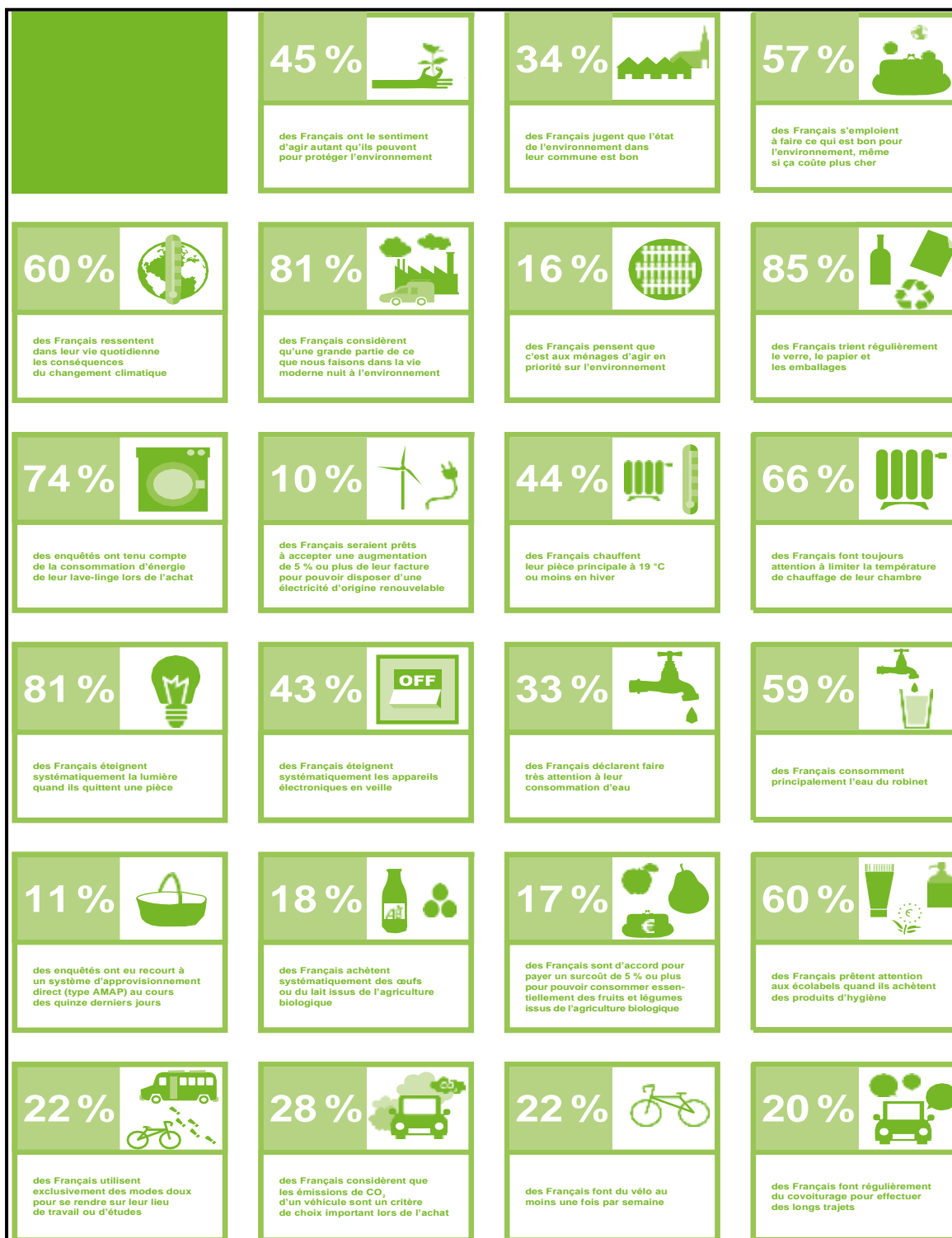
Depuis 2010, le réchauffement de la planète et la pollution de l'air sont au cœur des préoccupations des français avant les catastrophes naturelles ou la production des déchets ménagers.



Préoccupations environnementales, selon l'INSEE⁴⁵

A cette sensibilité s'ajoute les connaissances et les pratiques. Ces dernières années, les français ont aussi acquis plus de savoirs qui leur permettraient d'agir sur l'état de l'environnement.

45. INSEE Références. (2017). Les acteurs économiques et l'environnement - Édition 2017. Données et études statistiques. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-acteurs-economiques-et-l'environnement-edition-2017>



Pratiques environnementales des français selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire

46

Régulièrement interrogés sur leurs pratiques, les habitants expriment principalement leur intention d'agir puis leurs actions effectives.

46. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

« La sensibilité écologique des Français est proche, voire légèrement supérieure à la moyenne européenne citée plus haut [Pirani et Secondi, 2011]. Les résultats de l'enquête Epem permettent de renouveler ce constat. Les enquêtes déclarent un niveau d'engagement personnel en faveur de l'environnement relativement élevé (une moyenne de 6,2 sur 10). Ils sont très majoritaires (81 %) à faire le lien entre l'activité humaine et les nuisances environnementales. Ils déclarent également de fortes intentions d'agir. Ces intentions sont perceptibles par la croyance déclarée, chez 2 enquêtes sur 3, en l'utilité des efforts individuels même lorsque les autres ne font pas de même. Cela se perçoit aussi dans leur disposition affichée à effectuer des dépenses supplémentaires pour se procurer des services ou des produits moins nuisibles pour l'environnement : 36 % des enquêtes envisagent une augmentation de leurs dépenses pour disposer d'une électricité « verte », 57 % pour consommer des fruits et des légumes bio. Les pratiques des Français sont plus contrastées du point de vue de leur impact environnemental. Les Français, selon l'enquête « Epem », ont tendance à trier fréquemment un grand nombre de types de déchets (les trois quarts ont un indice supérieur ou égal à 5 sur 7 et un quart d'entre eux trie fréquemment les 7 types de déchets). Une très grande majorité d'entre eux pratique des gestes d'économie d'énergie. Mais il s'agit là de pratiques dont la part dans l'empreinte écologique des ménages est relativement faible – comme nous le précisons plus bas – comparé à l'impact environnemental des pratiques de transport, de consommation de viande ou du type d'énergie utilisé pour se chauffer. L'engagement des ménages pour ces dernières pratiques est minoritaire. Dans l'enquête « Epem », ils sont seulement environ un quart à ne pas recourir à la voiture ou aux deux-roues motorisés pour se rendre sur le lieu de travail ou pour faire des courses, à peine 19 % à consommer de la viande moins de 2 ou 3 fois par semaine, et uniquement 13 % parmi ceux des enquêtes (un tiers de l'échantillon métropolitain) disposant de pièces fréquemment inoccupées (dans un logement d'une surface habitable de 50 m² ou plus par habitant) à déclarer ne jamais les chauffer en hiver. On voit donc que du point de vue des pratiques, les contrastes entre individus et entre domaines de pratiques sont forts. »

Pratiques environnementales des français 1 selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire⁴⁷.

Dans le cadre des travaux sur l'évolution de la « perception par le public des enjeux environnementaux et son inclinaison- ou non- à adopter des pratiques écoresponsables », le

47. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

Commissariat général au développement durable souligne⁴⁸ la distinction entre les opinions déclarées et les pratiques écoresponsables observées :

*La question des liens entre attitudes à l'égard de l'environnement et pratiques écoresponsables demeure l'un des problèmes majeurs de ce domaine d'études. Les conclusions de la recherche menée par Ginsburger et Petev confirment ce que beaucoup d'études font apparaître : il ne suffit pas d'être préoccupé par l'état de l'environnement pour adopter des comportements écoresponsables.*⁴⁹

Cette enquête sur les pratiques environnementales des français développe aussi Le poids des caractéristiques sociodémographiques dans les préoccupations et les comportements :

*Ici aussi, la prise en compte des facteurs sociodémographiques montre la diversité des attitudes et des comportements. Ainsi en règle générale, les femmes se montrent plus écoresponsables que les hommes sans doute, suggère une étude, parce que « la division sexuée du travail domestique octroie aux femmes, au vu de l'importance des activités domestiques dans les pratiques à l'origine d'émissions carbone (notamment les « gestes » environnementaux), une place privilégiée en termes de perception des enjeux écologiques et de possibilités d'action au quotidien » (M. Ginsburger et I. Petev).*⁵⁰

Selon cette publication, les classes d'âges plus jeunes, déclarent être plus attentives à la problématique de la dégradation de l'environnement mais ces préoccupations énoncées dans les sondages ne se traduisent pas par des gestes écoresponsables (ou elles en manifestent peu)⁵¹.

48. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

49. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

50. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

51. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

Au sein des collectifs, les plus jeunes jardiniers expriment des préoccupations environnementales comme **Ra.** (Salarié de l'audiovisuelle, 28 ans) : « *Je m'intéresse aux questions d'écologie depuis longtemps, depuis toujours : aux questions de l'agriculture aussi, d'alimentation, etc.* ».

Sa pratique du jardinage est motivée par un questionnement sur la production alimentaire et les circuits de consommation : « *Je me pose la question, à un moment de : l'urbanisme, de l'évolution des villes, du fait que l'alimentation vient très souvent de l'autre bout du monde etc. Et que, certains modèles, heu, d'urbanisme et tout ça, préconisent vraiment, de rapprocher la production alimentaire des consommateurs. Des fois de la rapprocher vraiment drastiquement, en créant des centres de ville hybrides, où il y aurait vraiment la production dans la ville. C'est un peu tout ça, le côté macro et micro qui m'intéresse dans la dimension alimentaire* ».

Le jardin partagé est un espace où les jeunes participants développent des pratiques en lien avec leurs préoccupations environnementales. En effet, le travail de la terre y est strictement « biologique » comme le stipule la Charte Main verte : « *Un jardin Partagé est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances de ce milieu.* »⁵²

Mg. (Conseillère politique en développement durable, 30 ans) a adhéré au jardin partagé pour apprendre et mettre en application des gestes écoresponsables : « *Pour moi, la question environnementale était primordiale ; je voulais savoir comment jardiner « bio ». Plus précisément, je suis quelqu'un qui est plus que convaincue de la nécessité de prendre soin de l'écosystème de la terre, des écosystèmes. C'était une motivation aussi* ».

Selon le Commissariat général au développement durable⁵³, les français les plus âgés expriment des opinions plus sceptiques (notamment sur le sujet du réchauffement climatique).

52. Ville de Paris. (2020). Les jardins partagés. <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

53. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

Sur le terrain, ces participants plus âgés décrivent des pratiques domestiques « gouvernées par le souci de ne pas gaspiller »⁵⁴ comme le souligne **Fr.** (Comptable, 56 ans) : « *A la campagne, on ne gaspillait rien. Si ce n'était pas pour le cochon, pour les poules ou pour les canards, on mettait dans un coin ; ça pourrissait et on remettait dans la terre. On avait l'habitude du fumier puisque on avait des vaches, on savait déjà que ça servait de compost le fumier. C'est des choses qui étaient déjà là !* »

Ces jardiniers plus âgés ne formulent pas d'inquiétude pour la question de l'environnement. Comme **Cl.** (Retraitée du Cinéma), ils décrivent leurs pratiques en termes d'habitudes acquises dans leur éducation : « *J'ai jardiné dans mon enfance où on recyclait de façon tout à fait naturelle. Disons que notre génération a appris à faire avec très peu, on a toujours appris à fermer un robinet, on a été élevé comme ça. Ce n'est pas une découverte, j'ai vécu à la lampe à pétrole, c'est un acquis énorme et ce que je découvre dans le jardin c'est la nécessité d'éduquer à l'environnement.* ».

Bien que les plus jeunes participants expriment leurs préoccupations sur la problématique environnementale et que les plus âgés décrivent leurs habitudes responsables, les jardiniers n'attribuent pas de sens politique à leur participation ainsi qu'à leur pratique « *ne va pas jusqu'au militantisme et se distingue explicitement d'un engagement politique.* » (Demailly, 2014a)

Les préoccupations citoyennes ou l'engagement étant des motivations exceptionnelles, la participation (en tant que connotation active de la citoyenneté) ne semble pas dépasser la concertation au sein du jardin.

54. Commissariat général au développement durable. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/thema-03-modes-vie-pratiques-environnementales-francais-b.pdf>

Atelier Bombes de graines-Mercredi 17 juin 2015

Technique héritée de Masanobu Fukuoka, considéré comme le père de l'agriculture du « non-agir » (Forme ancienne de culture « biologique ») était employée pour la réhabilitation des terrains arides, la reforestation et l'agriculture naturelle

Ph (éducateur spécialisé de 50 ans) est le seul des enquêtés à évoquer un « engagement » dans le cadre de sa participation. « J'ai eu un parcours difficile, je suis un ancien toxicomane et j'ai commencé mon boulot dans la toxicomanie, et maintenant je suis père de famille : ça te pose. Et ça plus le bois, c'est une manière de militer non violente. Ça m'a posé, ça m'a calmé. Et je sais qu'on ne change pas les choses en étant agressif et puis le vieux bonhomme un jour il viendra et il prendra la pelle ; il viendra avec nous. On ne va pas le rééduquer mais il viendra avec nous. Tu sais je n'ai pas été violent avec lui. Donc moi ça m'a apaisé, mais c'est de la militance ! si il y a un bois, c'est qu'il y a de la magie, de la magie en ville. ».

Lors de notre rencontre, le samedi précédent, Ph. a proposé d'animer un atelier « Bombes de Graines » pour les adhérents et les visiteurs. Il précise qu'il est adepte de cette pratique, directement issue de la « Guerilla Gardening » (mouvement de végétalisation urbaine aux États-Unis). Au milieu du jardin, il dispose des sachets de graines, deux bassines et un seau d'eau (du robinet). Les bassines sont usées, elles font parties de nombreux objets de récup' qui servent aux activités du jardin. Ph. apporte ses propres graines. Il ne les achète jamais mais il participe à des trocs. La recette des bombes est simple et nous avons tout à notre disposition : des graines, un tiers de compost pour deux tiers de terre argileuse. Au départ de l'activité nous sommes seuls mais des enfants qui jouaient dans le « Bois » se rassemblent autour de nous, curieux de nous voir manipuler la terre. Ces enfants sont accompagnés de leurs parents (des habitants du quartier) qui ne connaissaient pas forcément le jardin situé dans une impasse. Pendant que les parents visitent le jardin et discutent avec un membre du bureau, les enfants interrogent Ph. leur propose de mettre la main dans la « boue ». Les enfants ne se font pas prier pour relever leurs manches et plonger leurs mains dans la bassine de terre. Ils ajoutent des graines, du compost et malaxent le tout avec plaisir. Au fur et à mesure, les parents rejoignent leurs enfants. L'activité se poursuit et un groupe se forme autour des « bombes de graines ». Il ne reste quasiment plus de graines ; la table est bien couverte de terre et de compost. Les participants forment les dernières « bombes ». Chacun prend ses bombes. Les enfants demandent où les lancer. Ph. explique qu'ils peuvent les lancer sur le trajet retour dans des espaces verts afin de fleurir le quartier. Nous quittons le « bois » avec nos « Bombes » prêtes à être lancées.

Selon les notes d'observation

B. Des effets participatifs produits par l'activité ?

Dans le cadre de ses recherches en géographie sociale, Kaduna Eve Demailly questionne les effets participatifs des jardins partagés : « *Le jardin partagé est un objet « public », à l'interface des thématiques de l'aménagement et de l'environnement, géré par une association à l'échelle locale, elle-même décrite comme un échelon efficient de la participation (Bacqué, Gaithier, 2011). Pour autant peut-on réellement appréhender le jardin partagé comme une scène de participation ?* » (Demailly, 2014a)

Si les jardins partagés peuvent être considérés comme des « outils de géopolitique locale » (Demailly, 2014a) en ce sens où ils mettent en relation différents intervenants : « *Le jardin partagé peut être appréhendé comme un support de mise en relation des acteurs institutionnels, de l'urbain et des usagers* » (Demailly, 2014a), ces échanges portent plus souvent sur les projets de création de jardins partagés (ou sur l'accompagnement des collectifs) et mobilisent les accompagnateurs, les élus ainsi que les responsables associatifs. Selon la chercheuse, les jardins partagés ne constituent pas des « *dispositifs de participation institutionnalisés stricto sensu* » car la concertation est majoritairement circonscrite au niveau de « la gestion des sites ».

Sur le terrain, les membres de collectifs parisiens précisent les limites de leurs démarches.

Ad. (Rotativiste à la retraite) se consacre exclusivement à l'activité du jardin partagé : « *Moralement, je me sens engagé dans beaucoup de choses mais pratiquement je suis engagé dans ce projet à fond* ».

Ro (animatrice de 50 ans) précise que son engagement se limite à cette participation au sein du collectif jardinier : « *Je trouve que c'est beaucoup déjà le jardin. Je trouve que je suis beaucoup engagée dans le jardin* ».

L'engagement des participants ne dépasse pas la sphère du jardin et les actions proposées par les associations. Si les participants utilisent le terme « engagement » pour exprimer leur investissement au sein du jardin partagé, cette implication est circonscrite au potager ou limitée à leurs pratiques et leurs usages sur le terrain.

Même les représentant.e.s de jardins partagés prennent acte de cette nature de l'engagement associatif des jardinier.e.s dans le compte-rendu de réunion du réseau des jardins partagés d'Ile-de-France du mois de janvier 2015 : « la plupart des adhérents sont plus sur une démarche de détente que de militantisme. » (Compte-rendu de la réunion du réseau des jardins partagés d'Ile-de-France du 29 janvier 2015, consultable sur le site Internet de Graine de Jardins, <http://jardinons-ensemble.org/spip.php?article2774>). (Mestdagh, 2015)

Dans ce contexte où les membres de jardin partagés ne décrivent pas réellement de forme d'engagement, qu'ils n'associent pas leurs préoccupations ou leurs pratiques à un enjeu citoyen, nous pourrions envisager que la participation émergerait de l'activité de manière implicite (en dehors des dispositifs participatifs qui se positionnent à l'échelle locale ou dans un cadre institutionnel) comme des expériences informelles (c'est-à-dire en dehors des dispositifs de renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique ou dans les interstices de la démocratie) :

Le mot « participation » peut recouvrir toutes sortes de situations, de celles où les participants ne font que prendre part à un dispositif de places et de procédures fixé à l'avance, dans lequel ils sont désignés comme « citoyens », « habitants » ou « usagers », à celles où, en se mobilisant par eux-mêmes, ils font émerger ce que la philosophie pragmatiste de J. Dewey (2010) a qualifié de « publics ». (Cefaï, Carrel, Talpin, Eliasoph & Lichterman, 2012)

La participation buissonnière est une notion s'appuie sur une analogie avec le système scolaire pour désigner des expériences qui se positionnent en marges des pratiques institutionnelles : « *L'école républicaine française est un archétype de cette ambition de nationalisation de la formation à la citoyenneté et d'exclusivité de l'État en la matière (Déloye, 1994). Elle est aussi un archétype d'une logique de participation qui se perçoit dans l'institutionnalisation des dispositifs et des médiations dédiés à la citoyenneté.* » (Neveu, Vanhoenacker, 2017)

A certains égards, l'activité renvoie à la « participation buissonnière » qui se développe dans les groupes de pairs, dans le domaine du numérique, dans les sociabilités culturelles, et dans les loisirs organisés : « *comme les jardins partagés, les ateliers cuisine, le théâtre forum, les fêtes de quartier, les « fablabs » ou autres formes contemporaines de coopération ?* » (Neveu, Vanhoenacker, 2017)

L'entre-soi est une caractéristique de cette notion qui définit les espaces de repli comme des expériences de socialisation et d'expression pour des groupes minoritaires :

On peut alors rapprocher ces formes d'entre-soi des analyses portant sur la nécessité, pour les fractions dominées d'une société, de se constituer et de disposer d'espaces publics partiels où ils « peuvent aussi trouver dans la constitution d'espaces de socialisation et de débats, fonctionnant temporairement comme des isolats, des moyens pour exprimer des malaises et des revendications, formaliser leurs intérêts » (François, Neveu, 1999). » (Neveu, Vanhoenacker, 2017)

Si la communication fait référence à l'expérience américaine (les premiers « community gardens » new yorkais se sont développés à partir d'une démarche de revendication citoyenne (« *Les community gardens new yorkais ont vu le jour au début des années 1970, dans un contexte de crise sociale et économique nationale, particulièrement exacerbée dans les grands centres urbains (Lawson, 2005), mais aussi d'effervescence sociale, avec la montée de mouvements alternatifs et contestataires. Nés de la volonté des habitants, ils ont donné voix à une revendication citoyenne du droit à la ville (Lefebvre, 1968) et notamment du droit à l'accès à un espace urbain alors désinvesti par ses propriétaires publics et privés* » (Baudry, 2014)), les jardins partagés parisiens, tels qu'ils sont organisés, ne constituent pas des expériences en dehors des marges des dispositifs institutionnel

Bien loin des premières initiatives d'habitants, les associations parisiennes sont quasiment institutionnalisées dans la politique municipale et quelles que soient leurs préoccupations pour la question environnementale, les participants n'associent pas (ou occasionnellement) leurs pratiques à une forme d'engagement.

Apparus dans le discours après la structuration des jardins partagés en France, les termes « citoyenneté » et « participation » sont employés dans leurs plus larges acceptions. Ce chapitre est revenu sur « la fonction citoyenne » en tant qu'argument qui s'ajoute à la promotion des jardins partagés.

La « citoyenneté » est un thème utilisé par la communication officielle mais ces arguments font partis d'un discours qui tend à promouvoir les jardins partagés. Selon le réseau qui accompagne l'activité, ces collectifs participent à l'intérêt général en développant des espaces de nature en ville ainsi qu'en sensibilisant les membres et les habitants aux comportements durables.

Sur les terrains, les participants expriment certaines préoccupations pour la question environnementale mais ils n'envisagent pas leur participation comme une démarche citoyenne.

Si le discours revendique les effets participatifs de l'activité, les collectifs jardiniers ne représentent pas réellement des passerelles vers les lieux de débats : « *fonctionnant temporairement comme des isolats, des moyens pour exprimer des malaises et des revendications, formalisant leurs intérêts.* » (Neveu, Vanhoenacker, 2017). Kaduna Eve Demailly délimite la portée de cet argument et précise que les collectifs jardiniers ne constituent pas des « dispositifs de participations stricto sensu ».

Cette enquête confirme alors que les jardins partagés ne sont pas des expériences participatives (institutionnalisées ou informelles), des lieux de débats ou des espaces de revendications. La concertation, qui s'observe sur les terrains, ne dépasse pas le cadre des jardins et les membres, qui expriment très occasionnellement des signaux faibles de citoyenneté, n'attribuent pas de sens politique à leur participation. Ils s'approprient les jardins, non pas pour militer mais pour jardiner ou dans un but récréatif.

Chapitre 7 : L'usage « récréatif ».

En saisissant les outils qui prescrivent l'ouverture des terrains et l'organisation d'événements publics, ce chapitre souhaite approfondir la relation entre les associations et les habitants. D'une part, en rappelant les critères et les règles déterminées par la convention et d'autre part, en décrivant les types d'animations publiques proposées par les collectifs et les actions qui s'adressent à leurs membres.

A partir des travaux qui démontrent l'intérêt des participants pour la forme collective de l'activité, ce chapitre présentera les pratiques et les usages des participants que l'on observe dans ces terrains dans le but de rendre compte de cette fonction « récréative » : un usage individuel où les interactions sont limitées aux membres qui s'approprient le terrain avec leurs proches et un usage public où les associations organisent des événements qui mettent en relation les habitants et les participants engagés dans ces activités, le temps de l'animation.

Afin d'éclaircir la relation entre ces associations et les habitants, ce chapitre décrira les types d'animations publiques proposées par les collectifs, les actions qui s'adressent à leurs membres et nous verrons que la fonction récréative se traduit principalement par des rassemblements informels et spontanés entre les membres et s'écartent du discours qui revendique l'ouverture aux habitants et leur participation aux actions proposées par les collectifs.

I. Les usages des jardins partagés ?

Les jardins partagés sont définis par le réseau comme des espaces qui associent le travail de la terre, les actions récréatives qui rassemblent les différents participants.

« Ainsi chacun peut devenir membre d'un jardin partagé simplement pour le plaisir de s'y promener et d'y flâner à loisir ou pour participer à un projet de quartier... Le grand public est invité à y entrer lorsqu'un membre de l'association est présent et à l'occasion des nombreuses animations qui y sont organisées tels que des repas de quartier, des spectacles, des trocs de plantes... »

Selon le « Jardin dans tous ses états »⁶⁶

Dans cette perspective, la coordinatrice du réseau présente les jardins partagés comme : « des jardins collectifs de proximité dans lesquels il y a une partie jardinage mais aussi une partie convivialité, animation de quartier et puis éducation à l'environnement souvent qui sont présents dans ces projets-là ».

Jeanne Pourias souligne l'intérêt des jardiniers pour la forme collective de l'activité et sa dynamique relationnelle : « 31 des 39 jardiniers interrogés ont mentionné la fonction sociale du jardin comme une motivation pour aller au jardin, même si ce n'était pas leur objectif initial. Cette fonction semblait particulièrement importante dans les jardins parisiens, où tous les jardiniers des jardins partagés et 13 jardiniers sur 14 dans les jardins familiaux le mentionnaient. » (Pourias, 2014)

Les membres des jardins partagés adhèrent à la vie collective mais les participants ne jardinent pas systématiquement (« À la question « que venez-vous faire au jardin ? », les jardinier.e.s répondent le plus souvent qu'il.elle.s s'y déplacent pour jardiner. En effet, nombreux.ses sont les jardinier.e.s qui ne jardinent pas ou très peu. » (Mestdagh, 2015)

66. Le Jardin dans tous ses États. Réseau des jardins partagés. <http://jardins-partages.org>

La paella

Dimanche 2 mai 2014, ce premier jour d'observation se fait dans le cadre d'un événement festif. Quelques jours plus tôt, j'ai rencontré T. (président de l'association) afin de déterminer les conditions de l'enquête, régler l'adhésion et signer le règlement intérieur. Nous étions d'accord pour que ma position d'observatrice soit annoncée aux participants et que les adhérents soient informés de cette enquête. Un repas est organisé, le premier dimanche du mois de mai : autour d'une grande paella. Les participants sont informés au moyen de la « mailing list », c'est-à-dire, la liste de diffusion en ligne à laquelle sont inscrits les adhérents de l'association. Dans cette liste de diffusion, ils sont conviés au repas de lancement de la saison estivale et il est demandé à chacun de participer en apportant des boissons ou des accompagnements. A mon arrivée, les participants forment déjà un groupe autour de la table centrale. Il s'agit en fait de bobines de câblage faisant office de table. Les sièges sont aussi improvisés à partir de sièges et de bancs de « récup' ». Nous sommes situés à l'entrée du terrain, à côté du point d'eau et de la cabane. Nous sommes bien visibles à travers la grille, dans l'éventualité où quelqu'un voudrait entrer, qu'il soit adhérent ou visiteur. A priori, je note un regroupement composé d'une quinzaine de personnes déjà en pleine discussion. Au fur et à mesure du repas, plusieurs cercles se forment. Il ne s'agit pas d'un échange collectif comme je pensais l'avoir observé de prime abord. A l'écoute des différents sujets qui occupent les convives, je relève plusieurs thèmes récurrents : les initiatives, le réseau associatif et les actions collaboratives. Trois participants évoquent le collectif parisien « F.U.C » et son festival d'agriculture urbaine. D'autres citent l'association « Possibilis ». Les échanges s'intensifient autour des réseaux d'échanges de services ou de savoirs. Mon voisin de table me fait part de ses expériences et voyages, notamment le festival « Burning man ». Après ce repas, une opération de végétalisation a été prévue et annoncée via la « mailing list » : fleurir la place de l'église. Mais le repas avançant, la motivation semble diminuer et les participants quitteront peu à peu le jardin à partir de 16h. A 17h, nous ne sommes plus que quelques-uns à replacer les bobines, les sièges et débarrasser. En les saluant, je leur demande quels sont les jours où ils viennent jardiner. A ma surprise, ils me répondent qu'ils sont adhérents mais qu'ils ne jardinent pas. Les participants de cette journée de lancement de la saison estivale ne sont pas ceux qui participent à l'entretien du terrain et aux travaux du jardin. Parmi les adhérents, il y a les participants aux événements conviviaux, les jardiniers, et d'autres membres.

Selon les notes d'observation

En observant les membres du « Bois » (ainsi que par les personnes présentes sur le terrain), on remarque trois catégories de participants : ceux qui jardinent, les proches (famille et amis) et les habitants.

Les jardiniers : Cette catégorie est principalement composée d'actifs de 40 ans et plus et de personnes à la retraite.

Les actifs sont adhérents de l'association. Ils travaillent sur les deux types d'espaces (emplacements attribués et collectifs) et participent aux tâches d'entretien du potager. Parmi eux, il y a aussi quelques couples réguliers de jeunes actifs, principalement engagés sur leurs emplacements.

Th :
40-45 ans
Cadre de l'administration culturelle
Adhérent jardinier- président de l'association
Il traite les questions associatives la semaine
Mais il jardine le dimanche avec sa femme, son fils (2 ans) dans sa parcelle
Il retrouve Tg lors des personnes du week-end pour jardiner dans les espaces collectifs

Tg:
40-45 ans. Titulaire du CAPES
Adhérent jardinier
Ami du président du collectif, il intègre l'association dans sa lutte contre la reprise du terrain par la mairie.
Présent chaque semaine notamment pendant les permanences du week-end. Il jardine dans les espaces collectifs et sur sa parcelle

Selon les notes d'observations

Les personnes âgées (retraités ou sans activités) jardinent sur les deux types d'espaces sans distinction.

Les jardiniers participent peu aux activités festives comme le souligne **Jp**. (Réalisateur à la retraite) : « *Les animations, c'est du jardinage prétexte à faire autre chose. Des barbecues, des concerts mais on n'est pas vraiment dans le jardinage. En tous les cas on est vraiment dans quelque chose qui heurte les bons jardiniers ou les jardiniers passionnés comme moi* ». Ces participants échangent principalement avec les autres jardiniers, autour des différentes parcelles et emplacements. Ils sont identifiés et connus des responsables des collectifs.

Les proches (famille et amis) : Ces adhérents de l'association sont majoritairement des couples avec enfants. Ils sont présents régulièrement sur le terrain principalement en dehors des horaires d'école et de bureau (le mercredi et le weekend). Ils ne jardinent pas mais participent ou organisent les activités festives. Ils ont un usage récréatif du terrain comme le décrit **I.** (Enseignante de 50 ans) : « *Mais je viens surtout quand il y a quelque chose de festif, parce que je n'ai pas de plates-bandes : je ne cultive pas. Mais je viens quand il y a des fêtes, quand il y a un pique-nique, le vide-greniers ou pour les enfants de temps en temps.* ».

Ils participent aux activités proposées par les associations ou s'approprient le terrain individuellement ou avec leurs proches.

De. (Architecte de 45 ans) qui décrit le jardin comme espace de détente qu'elle utilise seule ou avec ses proches : « *Bouquiner en été à l'ombre d'un arbre. Je crois qu'il y a peu de choses plus agréables. C'est ça, être à l'ombre d'un arbre avec des potes en train de déjeuner et de faire une partie de cartes : pour moi, ça n'a pas de prix* ».

De la même manière, **I.** (Enseignante de 50 ans) précise qu'elle a adhéré à l'association afin de bénéficier d'un espace vert et convivial avec ses proches : « *Et puis l'espace c'est un peu pour les enfants aussi. Et puis pour voir un peu les copains du quartier aussi. C'était plus ça qu'autre chose.* ».

Les jardins partagés accueillent régulièrement les proches des adhérents qui s'approprient de manière individuelle et privée les terrains :

Le jardin est également ouvert sur les sphères privées et familiales : il est un lieu de réception, un "salon en plein air", auquel les amis et la famille sont invités... Ici le lien est évidemment très fort avec la fonction "émancipation de l'espace urbain", dans la mesure où il contribue à investir dans un nouvel espace et à faire du jardin une extension de la maison. (Pourias, 2014)

Selon **Ro.** (Animatrice de 55 ans), le jardin partagé permet d'accueillir les proches des participants : « *Dans le jardin on invite ses amis, c'est un lieu pour pouvoir inviter des amis, les voisins aussi,. On peut pique-niquer au jardin, quand il fait beau le soir et c'est sympa ou le midi aussi, ça peut être très sympa. On peut venir prendre un goûter* ».

E2. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) décrit un espace de sociabilité où il retrouve des membres de son cercle relationnel : « *Et puis nous on était un groupe de parents d'élèves justement d'adultes qui nous connaissions par les enfants. Et donc on se retrouve entre nous les dimanches* ».

Les adhérents utilisent aussi les terrains pour des événements festifs et familiaux comme le raconte **Cl.** (Retraitée du cinéma) : « *Mes enfants sont beaucoup venus, beaucoup, il y a même une année où ils sont venus me faire la fête des mères au jardin* ».

Fa. (Femme au foyer de 60) précise que les membres peuvent fêter l'anniversaire de leurs enfants dans le jardin : « *Et puis il y a des gens qui fêtent ici les anniversaires de leurs enfants, c'est sympa ! C'est très bien, oui !* ».

Les habitants : Non adhérents de l'association, ce sont des personnes âgées, retraitées ou sans activités vivant à une distance très proche du terrain (dans les logements de l'impasse ou dans les rues mitoyennes). Ils déposent des déchets dans les bacs à compost ou apportent des objets à recycler. Certains d'entre eux sont réguliers et assurent l'arrosage du terrain.

Connus des membres de l'association, ils ne sont pas des visiteurs spontanés. Occasionnellement ils participent aux événements publics organisés par l'association tels que les vide-greniers, les journées portes ouvertes, la fête de la musique, etc. Ils interagissent peu avec les autres participants à l'exception des membres du bureau et de jardiniers très réguliers.

Une semaine au « Bois »

En journée, il y a peu de participants dans le potager en dehors des « chibanis ». La semaine, en journée, il y a peu de présence. Le jardin est ouvert par des participants qui ont la clef et qui viennent arroser ou déposer du compost. Certains d'entre eux sont réguliers. Ils habitent dans l'impasse ou dans les rues mitoyennes. Lorsqu'ils sont sur le terrain, la grille n'est pas verrouillée mais la porte n'est pas ouverte. **En fin de journée**, les jardiniers présents laissent la porte ouverte. Quelques groupes (de deux à trois personnes) se forment à différents endroits du terrain. L'ensemble des personnes présentes ne dépasse jamais les 8 participants. A l'entrée, il y a le point d'eau et la cabane. C'est à ce niveau que se rassemblent les jardiniers pour échanger un peu avant d'aller vers les espaces de jardinage (emplacements individuels ou collectifs). **En semaine**, on remarque que le jardinage, l'arrosage, l'entretien du potager et le compost sont les utilisations principales du terrain. **Les mardis en fin de journée**, on compte quelques membres en plus. Des familles avec enfants qui sortent de l'école. Les parents s'y rencontrent et discutent pendant que les enfants jouent. Autour du point d'eau ou de la cabane, ils échangent rapidement avec ceux qui entretiennent le potager ou qui jardinent dans les parcelles. La veille du mercredi, le terrain accueille des membres qui ont un usage récréatif du terrain en plus des jardiniers. La porte est bien ouverte et l'entrée est plus animée. **Mercredi, jour de permanence**. Les volontaires se proposent d'ouvrir le terrain et s'inscrivent sur la « mailing list » de l'association. Le jardin est ouvert chaque après-midi à partir de 14h. La porte est grande ouverte. Je remarque qu'il y a plus de monde. Ceux qui jardinent arrivent plus tôt (en début d'après-midi). Les familles et les groupes d'amis sont présents aux alentours de 16h. Le point d'eau et la cabane sont les zones où se rencontrent ces différents utilisateurs. Le terrain est grand (environ 1600m²). Ceux qui jardinent vont plus loin dans le jardin. Ils travaillent dans les parcelles et interagissent entre eux. Parallèlement, les familles et amis restent aux premiers abords du terrain, près du point d'eau et de la cabane. **Les journées de jeudi et vendredi**, la participation ressemble aux premiers jours de la semaine. Nombre de membres ont une activité professionnelle et les présents réguliers sont les personnes âgées, les chibanis ou des personnes sans emploi. Comme les mardis soir, les vendredis sont plus animés en fin de journée. Il y a toujours un membre du bureau de l'association qui organise les permanences du week-end. **Le week-end**, la participation est plus significative. Il y a plus de mouvement et d'interactions entre les membres. Les différents espaces du terrain sont occupés par des petits groupes qui semblent se connaître.

Selon les notes d'observation

L'activité ne se résume pas à l'usage et la participation des membres (qu'ils soient jardiniers ou non). Les jardins partagés intègrent les visiteurs dans leurs projets en ouvrant les terrains et en proposant des activités au public.

A. L'ouverture et l'accès au terrain

En tant qu'espace semi-public, les jardins partagés sont des terrains ouverts aux habitants et aux visiteurs :

« Ils constituent des équipements de quartier qui profitent au plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y jardinent »

Selon le Jardin dans tous ses états ⁷⁰

Selon L. (Coordinatrice de l'antenne locale), l'ouverture est à la fois un objectif qui fait partie du projet des jardins partagés : « Au niveau de l'activité, vous allez rencontrer vos voisins que vous ne connaissiez pas. Je ne parle pas de vos voisins de paliers mais les gens qui habitent avec vous dans le quartier (...) le jardin leur offre une opportunité pour certaines personnes de se rencontrer : ça va être leur première sociabilisation dans le quartier ».

Elles représentent aussi une obligation pour les associations qui s'engagent à ouvrir les terrains aux habitants ou aux visiteurs : « L'ouverture du jardin au public : celle-ci doit être effective lorsque l'un des membres de l'association est présent sur place ; de plus, doivent être programmées régulièrement des demi-journées d'ouverture par semaine, dont une de préférence le samedi ou le dimanche ; si le jardin est situé dans un espace vert public, l'ouverture au public doit être permanente ».



Extrait de la Charte Main Verte ⁷¹

70. Selon le Jardin dans tous ses États. Réseau des jardins partagés. <http://jardins-partages.org>

71. Ville de Paris. (2020). Les jardins partagés. <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

Les associations qui ne font pas partie du programme municipal, ne sont pas tenues d'observer cette règle.

Membre d'un jardin non signataire de la Charte Main verte, **Ra.** (Salarié du cinéma de 28 ans) décrit un espace fermé et des interactions limitées avec le quartier : « *Le jardin n'est pas signataire de la charte main verte, il n'est pas tenu d'ouverture régulière. Et il y a très peu d'activités, de jardinage et de présence dans le jardin. Donc le portail est très souvent fermé. Quand on est au jardin, on est censé ouvrir et voilà les gens passent mais ça représente, en un an et demi, on a vu 30 personnes maximum.* »

Les critères de l'ouverture

Le jardinage, les activités et l'ouverture des terrains sont des éléments inséparables de l'activité qui réunit les adhérents et d'autres participants. Dans cette perspective, les permanences et les événements ont pour but de faciliter l'accès des visiteurs et de développer les relations entre les collectifs, le quartier et les habitants : « *Des activités publiques qui tendent à créer le lien avec le quartier et ses habitants* »⁷²

Les permanences régulières sont une obligation pour les associations qui adhèrent au programme municipal : « *L'association s'engage à accueillir et renseigner le public au minimum deux demi-journées par semaine dont une le samedi ou le dimanche. Ces permanences sont à déterminer collégialement au sein de l'Association et sont mentionnées par voie d'affichage à l'entrée du jardin.* »⁷³.

Le jardin dont **Ro.** (Animatrice de 55 ans) est membre, propose deux jours de permanences hebdomadaires : « *Il est ouvert le jeudi après-midi, le samedi après-midi en jour fixe* ».

Par définition, les jardins partagés ne sont pas espaces privés ou réservés à un groupe de participants et les permanences ont pour but d'ouvrir les terrains comme le précise **Ag.** (Étudiante de 21 ans) : « *Il y a aussi une permanence, qui est qui se fait tous les dimanche pour que le Boi, reste ouvert* ».

72. Ville de Paris. (2020). Programme des jardins partagés « Main verte ». <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

73. Ville de Paris. (2020). Programme des jardins partagés « Main verte ». <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

B. (Technicien presse de 44 ans) précise qu'elles permettent l'accueil et des échanges ponctuels avec les habitants : « Pendant ces rendez-vous du dimanche il y a les gens curieux qui passent, qui s'arrêtent, qui disent : « Qu'est-ce qu'ils font ? » Puis en discutant avec les gens qui regardent, ils disent toujours « Oh c'est une bonne idée, ça change un peu ».

Sur le terrain, les associations de jardins partagés organisent elles-mêmes, les permanences. Les collectifs comptent sur l'implication de leurs adhérents pour maintenir l'ouverture des terrains.

Le règlement du « Bois » précise que les adhérents s'engagent à organiser ces jours d'ouverture afin de répondre cette règle de la Charte Main verte.

5. Permanences des membres

Les adhérents mettent en place un calendrier des permanences, de manière à respecter l'ouverture minimale du jardin.

*Article II-5 du règlement intérieur
Association du Bois Dormoy*

En dehors des jours de permanences, l'ouverture des jardins partagés dépend aussi de la présence des jardiniers qui s'engagent à ouvrir les terrains.

Article 6 : Ouverture

c/ Dès qu'un membre de l'Association est présent sur la parcelle, le jardin partagé doit être accessible à tout public.

Extrait de la convention d'occupation ; Programme des jardins partagés « Main verte », Ville de Paris

L. (comédienne de 42 ans) souligne cette règle : « La convention veut que dès qu'un adhérent ou un jardinier entre dans le jardin : la porte soit ouverte et que tout le monde puisse descendre ».

A. (Étudiante de 21 ans) précise que le jardin doit être ouvert pendant la présence d'au moins un adhérent : « Quand vous êtes présent au Bois, vous laissez obligatoirement la porte ouverte. Pour que tout le monde puisse visiter, découvrir le jardin et une fois que vous partez ; vous allez dire aux gens : « je pars, je dois fermer et tout le monde doit sortir » ».

En dehors de jours de permanence, l'usage de la clef du terrain permet l'accès au jardin pour les adhérents, l'ouverture aux visiteurs et l'organisation des permanences. Dans la majorité des jardins de cette enquête (c'est-à-dire dans les configurations collectives et mixtes), l'ouverture dépend aussi de son partage.

Le règlement du « Bois » organise l'ouverture du terrain, la distribution et l'utilisation de la clef.

« Le jardin est ouvert au public dans la journée, au moins deux fois par semaine dont une, le week-end (hors intempéries). Les chiens ne sont pas autorisés dans le jardin, même en laisse. Les personnes non adhérentes à l'association visitant librement le Bois le font sous leur propre responsabilité et dans le respect des plantations et de la végétation. Les clefs du jardin sont strictement personnelles. Seul le bureau de l'association peut autoriser la réalisation de doubles des clefs »

Article II- 4 règlement intérieur
Association du Bois Dormoy

Ag. (Étudiante de 21 ans) en décrit les modalités : *« Chaque adhérent peut avoir la clef et pour ceux qui ne l'ont pas la clef : il y a un double qui est déposé dans le magasin "Bio". Et donc les gens qui sont membres et qui n'ont pas de clef, ils peuvent à tout moment, passer là-bas et la récupérer en justifiant qu'ils sont membres. Ils montrent la carte d'adhésion et leurs cartes d'identité. Ils peuvent récupérer la clef et venir pour rester le temps qu'ils veulent. En partant, ils doivent remettre la clef et récupérer leurs cartes. »*

Les jours de permanence, la présence des jardiniers et le partage des clefs ont pour but d'ouvrir les terrains et de favoriser l'accès des visiteurs, de permettre les interactions avec les habitants et de développer les relations entre collectifs et les quartiers. Il s'agit aussi d'éviter la privatisation de ces espaces généralement fermés par des grillages. Mais cet idéal se confronte aux risques de dégradation des potagers et à la méconnaissance des terrains perçus comme des espaces privés.

B. Entre vœu d'ouverture et contraintes d'accès au terrain

Dans cette perspective, la Cellule municipale doit veiller et suivre la mise en œuvre des règles de la Charte Main Verte. Cette entité de la Direction des espaces verts et de l'environnement de la ville de Paris⁷⁴ a pour mission d'accompagner les collectifs et de contrôler l'ouverture des terrains : « *Cette dernière effectue chaque année sur rendez-vous une visite systématique de tous les jardins partagés bénéficiant du label Main Verte, à quoi peuvent s'ajouter des visites ponctuelles inopinées* »⁷⁵

Néanmoins, ce contrôle n'est pas régulier. Kaduna Eve Demailly constate que les visites des jardins partagés sont occasionnelles (et souvent organisées) mais rarement fortuites. En pratique, la Cellule municipale a un rôle d'accompagnateur des associations qui s'engagent à mettre en œuvre les dispositions du programme :

*Les riverains doivent se constituer en association et s'engager par la signature de la charte Main Verte à respecter plusieurs points concernant l'ouverture au public, l'organisation d'évènements, la gestion du site et la communication. En outre, chaque année l'association doit transmettre un rapport d'activité. Néanmoins, la visite annuelle de la cellule Main Verte est loin d'être systématique et les contraintes sont relatives au regard des aménagements effectués par la mairie (mise en place de grilles, d'un point d'eau et apport de terre pour viabiliser le terrain). Ainsi, le programme Main Verte constitue davantage une structure d'accompagnement qu'une structure de contrôle.*⁷⁶

74. Entité qui fait partie de la mission Jardinage urbain de la Division Mobilisation du territoire, l'une des six divisions de l'Agence d'écologie urbaine de la DEVE (direction des espaces verts et de l'environnement).

75. Mairie de Paris. (Octobre 2012). Rapport audit de la gestion des jardins partagés, n°11-19. <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/a5df15ce57c26b5d1409b8aa761daa7b.pdf>

76. Demailly, K.-E. (2014). Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? EchoGéo, 27, 1, mis en ligne le 20 mars 2014. <http://journals.openedition.org/echogeo/13702>

Bien que le discours soit univoque quant au principe d'ouverture qui fonde l'activité, les jardins partagés sont régulièrement perçus comme des espaces privés. Dans le cadre de sa thèse sur « l'entre-soi jardinier » Léa Mestdagh, observe que l'accessibilité ne dépend pas seulement de l'ouverture des terrains mais qu'elle est aussi liée à l'aisance « à pousser la porte » des jardins partagés :

L'entrée au jardin n'est donc pas uniquement conditionnée par les particularités du lieu lui-même mais aussi par l'aisance à en pousser la porte- aisance soutenue d'une part par la position sociale et d'autre part par la possession d'informations quant à l'existence et au fonctionnement des jardins partagés. Il faut « oser entrer ». »
(Mestdagh, 2018, p.99)

La chercheuse souligne le manque d'informations relatives à l'existence ou à l'accès aux terrains : « *Les propos tenus par les riverains lors de discussions informelles devant les jardins confirment leur méconnaissance de leurs existences. Ces personnes savent en général qu'il y a « quelque chose » et ignorent si elles sont potentiellement autorisées à s'y rendre. »* »
(Mestdagh, 2018, p.99)

L'ouverture des jardins partagés dépend aussi de la connaissance des terrains, de la familiarité avec le collectif ou avec un de ses membres :

Il est d'ailleurs apparu lors des périodes d'observations participantes que les passant.e.s, entré.e.s « par hasard », ne l'était jamais véritablement. Il.elle.s connaissent en effet : soit l'un.e des jardinier.e.s, soit le concept des jardins partagés, voire l'existence du jardin visité en particulier. Cette donnée confirme la nécessité, pour se rendre dans un jardin, non seulement d'avoir connaissance de son existence mais aussi d'en percevoir les enjeux de fonctionnement suffisamment pour estimer avoir la légitimité d'y entrer.
(Mestdagh, 2018, p.99)

La. (Comédienne de 42 ans) souligne que les jardins partagés sont perçus comme des espaces privés : « *Mais tout le monde n'a pas la curiosité, moi la première. J'avais vu le jardin et j'étais sur le pont. Il n'y avait pas grand monde : je n'osais pas descendre. Je me disais « C'est privé, il y a la grille et cet escalier ». Beaucoup de gens réagissent comme moi. Quand il y a des manifestations et qu'il y a du monde, les gens demandent « C'est privé ? Faut payer quelque chose ? ». Ils se disent « Ce n'est pas possible, c'est privé » ».*

Bien que les dégradations et les risques matériels fassent parties du quotidien des jardins partagés : « *Les dégradations, généralement mineures, sont acceptées car perçues comme inévitables.* »⁸⁰, les jardins partagés sont généralement fermés par des grilles ou des palissades qui contribuent à marquer une frontière visible entre les membres et les visiteurs, exception faite des terrains implantés au sein de jardins et squares publics. La Charte Main Verte impose qu'ils restent complètement ouverts.

Article 6 : Ouverture

C/ Le jardin partagé étant situé dans un espace vert de la ville de Paris, il reste obligatoirement accessible au public aux horaires d'ouverture de celui-ci.

*Extrait de la convention d'occupation ; Programme des jardins partagés « Main verte », Ville de Paris*⁸¹

Membre d'un collectif qui ne propose que des parcelles individuelles, **Y.** (Ouvrier retraité de 72 ans) décrit ce terrain implanté dans un square de la ville de Paris (au sein d'un ensemble de logements sociaux) : « *Quand on est ici, le jardin est ouvert donc tout le monde, même les enfants ou les adultes, peuvent venir. Mais notre problème, c'est qu'en notre absence il y a très peu mais il y en a quand même : Quelques petits gamins qui viennent saccager, massacrer et détruire. Bon il n'y en a pas beaucoup mais il y en a quand même et il suffit de deux ou trois pour gâcher* »

Tout en déplorant les conséquences liées à l'emplacement du terrain dans un square public, **Y.** souligne les échanges avec les utilisateurs du square : « *Mais les visiteurs c'est sympathique comme les enfants : ils s'intéressent et ils nous demandent ce qu'on fait. Il y a une personne surtout qui adore expliquer et travailler avec les enfants* ».

80. Mairie de Paris. (Octobre 2012). Rapport audit de la gestion des jardins partagés, n°11-19. <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/a5df15ce57c26b5d1409b8aa761daa7b.pdf>

81. Ville de Paris. (2020). Programme des jardins partagés « Main verte ». <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>

Les jardins partagés situés dans ces espaces appartenant à la ville sont plus visibles et connus des utilisateurs des parcs publics. Ainsi, ces terrains ne nécessitent pas d'organiser l'accueil de visiteurs par une règle ou une prescription. Jeanne Pourias souligne aussi que les collectifs implantés dans les parcs publics (ou les terrains proches de la route) interagissent plus facilement avec le quartier :

Lorsque le jardin est ouvert au public et situé dans une zone où il y a beaucoup de passants, comme dans un parc ou à côté d'une route, l'interaction avec les passants est également commune. Nous l'avons trouvé principalement dans le cas des jardins partagés parisiens, situés dans des parcs. (Pourias, 2014)

Les enquêtes sur les jardins partagés entérinent l'idée que « *la forme* » du terrain et sa visibilité influencent les échanges entre les participants présents et les habitants : « *Dans les cas où l'interaction est physiquement permise par la forme du lieu, les comportements des membres à l'intérieur ont en effet un impact sur la décision d'entrer des passant.e.s.* » (Mestdagh, 2018, p.100)

L'ouverture et l'accès des terrains, les relations entre les collectifs jardiniers et les habitants « *dépendent de l'attitude des membres vis-à-vis des passants et des potentiels visiteurs (...) l'interpellation d'une personne peut l'inciter à entrer ou au moins à envisager la possibilité de pénétrer dans un lieu considéré comme visitable.* » (Mestdagh, 2018, p.100)

Be. (Technicien presse de 42 ans) insiste sur la nécessité d'inciter les passants à entrer : « *On a un mot d'ordre : c'est que lorsque l'on est dans le jardin et qu'il y a des passants qui regardent (ce qui arrive tout le temps), il y a toujours quelqu'un qui va vers eux pour discuter.* ».

La règle d'ouverture ne suffit pas à rendre pas compte de la réalité des relations entre les collectifs, le quartier, les habitants et les passants. L'ouverture dépend plus de la connaissance des jardins et de leur fonctionnement, de leurs formes, de leurs implantations, de l'aisance à franchir la grille et de l'accueil des membres, plutôt que d'une prescription.

A travers le contrat municipal, la ville ainsi que le réseau accompagnent les associations et fixent les différents objectifs de l'activité. Les jardins sont définis comme des espaces jardinés par les membres, accueillant les habitants et favorisant la vie de quartier. Ce programme qui précise les engagements des associations en termes d'ouverture des terrains ou encore d'organisation de manifestations publiques, d'événements sur le territoire et d'actions autour du potager, intègre les animations dans un projet unifié où les activités sont indissociables du travail de la terre.

Cependant l'enquête auprès des collectifs parisiens (notamment les récits de participants), désigne des pratiques qui se différencient du discours unificateur (qui rassemble le jardinage, les activités récréatives, les participants et les habitants sur un même terrain et dans un même projet).

II. Des activités pour qui et dans quel but ?

Les jardins partagés proposent différentes actions qui s'adressent, en principe, aux membres et aux habitants. La communication et le programme municipal s'appuient sur ces événements récréatifs afin de rappeler les objectifs sociaux et l'ouverture des jardins partagés.

Dans ce contexte, les animations tendent à répondre à la prescription de la Charte Main verte qui incite les associations signataires à développer des relations avec les quartiers et les habitants.

L'organisation d'au moins un évènement public par saison de jardinage ;

La communication, qui doit se faire sous la forme d'un affichage visible du logo Main Verte, du nom et des coordonnées de l'association, des modalités d'accès au jardin, ainsi que de la liste et du calendrier des activités organisées ;

Les événements publics ; selon la Charte Main verte des jardins partagés⁸⁵

Les activités représentent une obligation pour les collectifs jardiniers qui proposent des animations autour du thème du jardinage et des manifestations festives ou conviviales.

85. Mairie de Paris. La charte « Main verte » des jardins partagés.
<https://cdn.paris.fr/paris/2020/10/06/546548c5ab8ecf1df7a71392bc02b86f.pdf>

La. (Comédienne de 42 ans) développe les actions proposées par l'association : « *Ils font plein de choses qui sont en relations avec l'écologie et la biodiversité. Mais des choses festives, pour nous ou pour les gens. Des ateliers pédagogiques avec le jardin réservé aux écoles. Et là pareil, c'est dès que des gens proposent un atelier confection de couronne de fleurs, des nichoirs (...) des trocs de graines ou de plantes* ».

Considérées comme des indicateurs de l'ouverture et d'une sociabilité locale, les activités récréatives (c'est-à-dire les actions sur le territoire, les partenariats, les événements festifs et les animations qui s'adressent aux membres) ne sont pas toujours représentatives d'échange avec le quartier ou de relation entre les collectifs et le territoire.

A. Des actions en lien avec le territoire et le quartier

Dans le cadre de ces actions et événements public, les collectifs agissent sur leurs quartiers en participant à leur embellissement.

G. (plasticienne de 46 ans) décrit des opérations de végétalisation urbaine qui visent à améliorer le cadre de vie des participants et des habitants : « *Il y a une pharmacie et un parterre et c'est là que l'on va commencer à mettre les fleurs. En étant artiste, j'avais envie de faire des expos dans les vitrines des commerçants et de poser des plantes dans des vitrines. On va semer des plantes sur les parterres et embellir le quartier. Il y a beaucoup de choses à faire !* ».

Les jardins partagés ne sont pas des îlots complètement isolés dans la ville et les collectifs s'associent régulièrement avec les structures du quartier en leur octroyant un bout de terrain.

L'ouverture vers les structures voisines.

Les relations avec le territoire s'observent principalement à travers les partenariats avec les établissements proches des terrains. Ces relations avec les structures voisines sont ancrées dans le fonctionnement des collectifs:

L'attribution de parcelles à des collectifs partenaires constituent une première forme d'interaction, favorisant l'appropriation d'une portion du terrain par un autre groupe. Elle est d'autant plus efficace lorsqu'elle concerne les scolaires, un public spécifique, qui par la régularité de ses sorties et par le lien intergénérationnel qu'il promeut est le plus à même de traverser les barrières entre membres et non-membres du groupe.

(Mestdagh, 2018, p.233)

Cl. (Retraitée de l'audiovisuel) souligne que le potager se prête à plusieurs types d'activités avec les établissements voisins : « *On soutient toutes les entreprises du quartier, qu'elles soient culturelles, sociales comme la crèche ou l'école qui ont une parcelle ici...* ».

G. (Plasticienne, sans emploi de 46 ans) précise que le collectif envisage d'attribuer un bout de terrain aux écoles du quartier : « *Ça fait partie de notre volonté de pouvoir recevoir des écoles dans le jardin donc de faire venir les maitresses, les enseignants. Il y a un projet d'aménager un espace spécial pour les enfants, où ils peuvent faire du jardinage ou des activités autres que le jardinage. On a envie aussi, bon c'est plutôt mon projet, de faire un point atelier dans le jardin.* »

Les collectifs jardiniers accueillent régulièrement les usagers des établissements scolaires proches des potagers. Ces partenariats se traduisent par l'attribution d'un emplacement destinés aux groupes scolaires ou par l'accès au terrain car les jardins partagés n'ont pas d'objectifs pédagogique.

Ro. (Animatrice de 55 ans) décrit des partenariats avec les écoles voisines dont l'animation est assurée par les équipes enseignantes : « *On a une classe d'enfants non francophones qui sont des primo-arrivants, donc une classe d'enfants au français intensif qui viennent travailler en espace aussi et ça permet aux enfants de parler, d'échanger autour du jardin(...)* Le grand bâtiment, c'est le collège, donc on reçoit les classes de 6ème du collège, mais c'est l'enseignant qui fait l'animation, nous on ne s'occupe pas de ça. Il a les clefs du jardin et il fait son animation. Pareil, il y a aussi 4 classes de 6^{ème} ».

L'ouverture aux structures voisines ne se limite pas aux groupes scolaires et les collectifs accueillent aussi des usagers issus des établissements sanitaires et sociaux. Comme pour les écoles, les collectifs jardiniers leur attribuent un bout de leurs terrains.

CI (retraîtée du Cinéma) évoque un groupe d'usagers d'un centre d'aide par le travail : « *On a aussi un ESAT qui vient depuis un moment aussi. Ils sont aussi encadrés par une personne qui est un professionnel et qui s'occupe d'eux : ils font du jardinage* ».

Les groupes (scolaires, périscolaires, ou venant d'établissements sanitaires et sociaux) sont encadrés par leurs propres animateurs. Ces partenariats qui se traduisent par l'attribution d'un morceau de terrain aux établissements du quartier, ne produisent que peu d'interactions et d'échanges avec les participants.

Les associations de jardins partagés sont des structures très dynamiques du point de vue des partenariats (...). Ces relations peuvent être de différents ordres (...) le prêt de parcelle qui s'avère être la forme la plus fréquente (...) Cette attribution à une structure de quartier est en effet quasiment systématique (...) Les groupes invités disposent d'une clé du jardin ainsi que d'un espace qu'ils peuvent investir au rythme souhaité (...) Cependant si ces partenariats sont fréquents et approuvés par les collectifs, dans la pratique la présence n'est pas régulière et n'induit pas véritablement d'échanges entre les membres et les non-membres. Les visites des jardins des publics scolaires, des pensionnaires de maison de retraites, de patient.e.s ou encore de personnes accompagnées par les centres sociaux sont tributaires de la disponibilité et de la volonté des encadrant.e.s. Elles ne sont donc pas régulières et ont lieu en pleine journée, surtout le mercredi, des moments qui ne permettent que rarement de rencontrer des jardinier.e.s plutôt présents en fin d'après-midi. Ainsi ces partenariats sont assez facilement et rapidement mis en place, ils n'aboutissent pas pour autant dans la pratique à des interactions fortes entre les collectifs jardiniers et les autres.

(Mestdagh, 2018, p.234)

Sur le terrain, la fonction récréative des jardins partagés présente trois aspects : un aspect public où les associations organisent des événements qui mettent en relation les habitants et les participants engagés dans ces activités le temps de l'animation ; un aspect associatif où les activités récréatives sont initiées par les membres des jardins partagés et un aspect individuel où les interactions sont limitées aux membres qui s'approprient le terrain avec leurs proches.

B. Les événements publics.

Afin de respecter leur engagement avec la ville, les associations signataires de la charte Main verte développent des actions publiques. Les collectifs sont très productifs en termes d'initiatives et de propositions même si le contrat municipal ne fixe qu'un minimum de manifestation : « *d'au moins un évènement public par saison de jardinage* »⁸⁸

Des manifestations culturelles régulières

Le temps rythme la vie des associations qui suivent les saisons pour jardiner, entretenir le terrain et organiser des événements publics. Au printemps et en été, les collectifs accueillent les visiteurs et multiplient les animations.

Les associations s'appuient sur l'agenda culturel de la ville, du réseau et des manifestations nationales pour organiser des événements récurrents (tels que la fête de la musique, la fête de la nature, les fêtes de quartiers, les journées portes ouvertes, etc.)

É2. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) souligne que les animations proposées par le collectif découlent du calendrier culturel local et national : « *Après on essaie de s'insérer dans les initiatives du type : fêtes de la nature, tout ça* ».

Rendez-vous incontournable pour les collectifs parisiens, la « fête des jardins » est une manifestation annuelle organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Comité des parcs et jardins.

88. Mairie de Paris. La charte « Main verte » des jardins partagés. <https://cdn.paris.fr/paris/2020/10/06/546548c5ab8ecf1df7a71392bc02b86f.pdf>

Ro. (Animatrice de 55 ans) explique que l'association propose des animations dans le cadre de cette journée nationale : « Par exemple cette année on a un projet pour la fête des jardins. On participe chaque année, on organise toujours des choses différentes pour que les gens entrent et découvrent le jardin. On fait des ateliers, des pique-niques, plein de choses ».



Affiche Fêtes des jardins, de la nature

La saison estivale des jardins partagés est ponctuée par ces manifestations annuelles.

Le collectif de **Cl.** (Retraitée du cinéma) organise des concerts à l'occasion de la fête de la musique : « Pour la « fête de la musique », ici vous avez un petit concert avec des musiciens, des flutistes et un chœur qui vient chanter, voilà »

Ag. (étudiante de 21 ans) raconte que le collectif a transformé la cabane du jardin en buvette pour accueillir les visiteurs pour la fête de la musique : « Par exemple on a construit une cabane avec les scouts ; pendant longtemps elle a été juste un entrepôt ou un abri contre la pluie. Mais à la fête de la musique, on en a fait une buvette. Du coup j'ai tenu la buvette et c'est génial ».

En dehors des événements annuels, les collectifs organisent des actions culturelles et les potagers deviennent des espaces qui accueillent que des expositions, des concerts, etc.



Affiche Fête de la musique 2019

Be. (Technicien presse de 42 ans) cite les multiples initiatives festives et actions culturelles que l'association organise (ou envisage de mettre en place) comme la fête de la « soupe et du pain », le concours « d'épouvantail », le four à pain, le verger, ou encore des projections de films ou des ateliers : « *Après dans les activités qu'on a envie de faire : on veut faire une fête de "la soupe et du pain". Parce que c'est un truc de base et quand on jardine ça c'est génial. Et puis l'année dernière, sur l'idée d'un des membres, on a fait un concours de "l'épouvantail". Donc on rencontre les gens et on essaie de mixer un peu les choses culturelles, artistique. On a déjà fait une projection de film sur les murs* ».

S. (Gérant d'une société audiovisuelle de 44 ans) évoque les animations organisées par le collectif : « *Donc on avait organisé des activités. Une fois un orchestre était venu. On a aussi fait un barbecue où on a fait les choses en grand. Il y avait des tentes, des animations, un groupe de danseurs. Pas mal d'événements festifs quand même* ».

Les associations proposent d'autres actions récurrentes comme les trocs, les ateliers, les concerts ou les vide-greniers comme le souligne E2. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) : « *En plus on fait souvent des vide-greniers, on fait des concerts aussi. On fait des lectures aussi un petit peu.* ».



Concerts au jardin

Ro. (Animatrice de 55 ans) précise que les vide-greniers sont des événements ancrés dans l'activité du jardin partagé : « *Il y a 15 jours, l'association a organisé un vide grenier et on en fait deux par an* ».

Très prisées par les citadins, les brocantes et les vide-greniers représentent un loisir urbain qui fait partie des pratiques culturelles de la population française :

Flâner dans les brocantes et marchés aux puces est pratiqué à raison de 65 % par la population francophone (...). Cette activité, aussi répandue chez les hommes que chez les femmes est un loisir urbain (grands centres et villes moyennes), pratiqué par une large tranche d'âge (72 % de 35-64 ans) disposant d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur et reparti à 69 % dans les catégories sociales supérieures. (Guerin, 2009)

Les collectifs jardiniers organisent des animations qui correspondent aux goûts des participants et des habitants en termes de pratiques « *du temps libre* » : « *Les pratiques et consommations culturelles sont considérées dans un sens volontairement large, prolongeant une tradition anthropologique et sociologique qui définit la culture de manière englobante, qui intègre la « culture cultivée » et l'ensemble des activités du « temps choisi ».* » (Guerin, 2009)

Ces événements et manifestations ont pour but de réunir les membres des associations et les habitants, afin d'atteindre les objectifs de l'activité en termes de sociabilité et de relation avec les quartiers : « *De fait, ce ne sont pas forcément les pratiques quotidiennes sur le jardin, ou les évènements, qui vont créer des liens entre les participants, mais une combinaison des deux, avec une organisation spatiale favorisant la création de liens, à tout le moins d'interactions entre les jardiniers.* » (Bally, 2017).

Bien que ces actions soient régulières, la sphère publique des associations (c'est-à-dire les relations entre les jardins partagés, le territoire et les habitants) est limitée. La fonction récréative s'observe plutôt à travers des animations destinées aux membres ou des regroupements informels entre les participants.

C. Des actions conviviales pour les participants

Si les participants peuvent proposer des animations ou organiser des animations, des actions conviviales et festives, l'aspect associatif de la fonction récréative est limité aux membres des collectifs.

Ro. (Animatrice de 55 ans) souligne que les participants proposent des activités pour les membres du jardin partagé : « *On fait aussi d'autres animations et on a toujours décidé comme ça, une personne qui aime bien dessiner, peindre de l'aquarelle etc. Elle propose à ceux qui sont de l'association et ils se retrouvent pour dessiner, peindre ou papoter* ».

Elle évoque une action festive destinée aux « adhérents » de l'association : « *Ce soir, il y a une soirée pour les adhérents (...)c'est moi qui ai dû inviter les personnes. Autour de ça on va faire un petit buffet et ça veut dire qu'il faut penser à acheter des choses à grignoter* »

A l'occasion d'une fête du calendrier musulman, **Fa.** (Femme au foyer de 60) a réuni des participants : « *A l'occasion de la fête de l'"Eïd", j'avais fait des gâteaux, j'avais apporté des boissons et des crêpes. Il y avait quand même une vingtaine de personnes de l'association qui étaient présentes* »

Elle précise que ces actions réunissent principalement les membres du collectif : « *Quand je fais un thé et des crêpes et que j'offre à tout le monde et ce sont surtout les adhérents qui viennent. C'est-à-dire que j'avertis et ceux qui viennent, je leur sers du thé. Quand ça nous dit de faire un petit truc de ce genre-là : on le fait.* »

Ro. (Animatrice de 55 ans) souligne que ces rassemblements réunissent les participants présents sur le terrain : « *Des après-midis où on est là. Sans prévenir, il y a quelqu'un qui amène un café, un thermos de thé ou un gâteau. Et il y a toujours quelqu'un du jardin qui passe. On papote 5 minutes, alors après ça peut être source à prendre un petit apéritif si c'est l'heure de l'apéritif, ou à manger un petit gâteau ou à dîner ou à déjeuner ensemble*».

Cl. (Retraitée du secteur audiovisuel) évoque ces actions souvent informelles : « *Chacun vient avec une salade. Toutes les assiettes, les verres, les couverts, tout ça, c'est dans notre cabanon. Et puis certains vont acheter au marché (puisque'on est collé au marché) et on termine par un repas jusqu'à quatre heures ou cinq heures de l'après-midi. On est là, on a rigolé, on a bien bu !*».

Les habitants et les visiteurs sont absents des récits de participants lorsqu'ils décrivent les regroupements conviviaux. Compte tenu de la nature spontanée de ces rassemblements, les collectifs ne communiquent pas sur ces actions organisées par et pour les participants. La fonction récréative a un fort aspect individuel en ce sens où les membres des collectifs se réunissent régulièrement entre eux ou s'approprient le terrain avec leurs proches.

Cl. (Retraitée du cinéma) décrit un groupe qui partage régulièrement des activités au sein du jardin : « *On fait plein de choses comme du chant, des lectures, etc. C'est moi qui ai amené le chant dans le groupe ! Personne ne chantait, il n'y avait que moi donc ça s'est propagé à l'ensemble du groupe, effectivement, on chante dans le jardin, ensemble toutes les semaines* ».

Les participants sont souvent accompagnés de leurs proches lors de ces rassemblements conviviaux.

Les amis de **G.** (Plasticienne, sans emploi de 46 ans) prennent part aux actions festives proposées par le collectif : « *Ça nous arrive parfois quand on fait des événements que des amis viennent comme des amis à moi. Et donc ils connaissent tout le groupe et, par exemple le dernier vide-grenier, ils ont donné un coup de main à débarrasser : on prend l'apéro !* ».

Si la fonction récréative est composée d'un aspect public (qui se traduit par des actions sur le territoire, des manifestations et des animations culturelles), d'un aspect associatif (qui correspond aux actions destinées aux participants) et d'un aspect individuel (où les membres des collectifs se réunissent ou s'approprient le terrain avec leurs proches), l'activité des collectifs parisiens et les usages de leurs membres se caractérisent principalement les deux derniers aspects (collectifs et individuels).

Dans le cadre du projet qui définit cette forme de jardinage collectif, le programme municipal et la communication insistent autant sur cette fonction récréative que sur le jardinage. Les jardins partagés (signataires de la Charte Main verte) s'engagent à ouvrir les terrains aux visiteurs et à proposer des animations publiques afin de créer une dynamique relationnelle avec les quartiers dans lesquels ils sont implantés.

Or sur le terrain, celles-ci ne produisent que peu d'échanges avec les habitants et reflètent le repli des collectifs jardiniers.

L'organisation d'événements peut occasionner des collaborations entre structures collectives sur la base de territoire faisant lien. Des interactions existent donc entre jardinier.e.s et non-jardinier.e.s. Mais si elles constituent des occasions de rencontres, elles ne suffisent pas à contrebalancer les dynamiques d'entre-soi restant prégnantes dans les échanges. (Mestdagh, 2018, p233)

Dans ce chapitre, nous avons choisi d'étudier la « fonction récréative » des jardins partagés. En partant du discours, qui présente une activité où le jardinage et les actions proposées par les associations, réunissent les membres des collectifs et les habitants, cette enquête révèle que :

- Tous les membres de ces associations ne sont pas systématiquement jardiniers. Sur le terrain nous distinguons plusieurs groupes d'acteurs : ceux qui jardinent (actifs de 40 ans et plus ou personnes à la retraite qui participent peu aux activités récréatives) , ceux qui s'approprient le terrain avec leurs proches (des couples avec enfants vivant dans le quartier qui ne jardinent pas mais l'utilisent pour se réunir avec leurs proches ou avec d'autres membres du collectifs), et enfin les habitants (vivant à proximité du terrain, ces non adhérents utilisent le compost et assurent occasionnellement l'arrosage du potager).
- La réalité de l'ouverture relève des collectifs (et de leurs membres) qui organisent eux-mêmes les permanences et assurent le partage de la clef des terrains. Présentées comme des indicateurs de l'« ouverture » par le programme municipal, les permanences sont pas qu'une réponse à la prescription. Elles contribuent à la vie collective des associations en permettant d'organiser le travail au sein du potager, aux membres de se rencontrer, d'interagir et de s'entraider sur les parcelles. Les terrains sont aussi accessibles aux visiteurs en présence des jardiniers qui les ouvrent en dehors de ces demies-journées hebdomadaires. Mais les jardins partagés restent encore perçus comme des espaces privés par les visiteurs potentiels et les habitants qui manquent d'informations sur les terrains et leur accessibilité.

Ce chapitre est revenu sur les animations et manifestations publiques proposées par les associations qui s'engagent aussi à l'organisation d'au moins un évènement par saison de jardinage. Or, les collectifs parisiens multiplient les actions, principalement au printemps et en été.

Dans le cadre de ces « événements », nous avons distingué les différents aspects qui composent cette fonction récréative :

- Un premier aspect public qui s'observe à travers les actions sur le territoire (lorsque les collectifs s'associent avec les structures du quartier en leur octroyant un bout de terrain), les partenariats avec les structures voisines (proches du terrain mais qui ne produisent que peu d'interactions et d'échanges avec les membres) ainsi que les manifestations publiques (annuelles et inscrites dans le calendrier culturel ou des animations initiées par chaque collectif qui ne permettent pas encore de rendre compte des relations entre les jardins partagés, le territoire et les habitants) .
- Un second aspect associatif renvoie aux rassemblements informels ou aux animations destinées aux membres (regroupements conviviaux, fêtes et autres actions entre les membres du collectif auxquelles les visiteurs ne participent pas).
- Un dernier aspect individuel où les membres des associations s'approprient le terrain (notamment avec leurs proches). Cette fonction correspond principalement aux usages des adhérents qui se réunissent dans le potager à défaut d'avoir une maison avec un jardin personnel.

Le chapitre suivant s'intéressera au jardinage, en tant que principale fonction de l'activité car si tous les participants ne sont pas jardiniers, bon nombre d'entre eux expriment une appétence pour cette pratique qui porte les attributs et les caractéristiques sociologiques du loisir.

Chapitre 8 : Le travail de la terre

Le terme « jardin » est employé depuis des siècles. Nous pouvons trouver son premier usage dans les textes bibliques. Mais l'expression qui désigne le « jardin potager » apparaît plus tard (à partir du XVII^{ème} siècle) dans les traités de jardinage.

Au moyen-âge, le jardin « d'agrément » (tel que le potager du Roi à Versailles) s'oppose au « jardin paysan ». Selon Florent Quellier⁹³, ces derniers représentent « *un espace compensatoire* ». Dans ces terrains exempts de la dime (qui portait sur les troupeaux et les récoltes céréalières), la paysannerie cultivait librement (choix de légumes), directement et sans intermédiaire (à proximité des foyers).

A la fin du Moyen-âge et au début de la renaissance, le jardin d'élite se développe au-delà des territoires ruraux : « *autour des résidences aristocratiques, autour des villes mais aussi dans les villes, dans les hôtels aristocratiques.* » (Quellier, 2012) Dans ces jardins, la production et le choix des cultures rappellent le statut social du propriétaire du domaine.

Pendant le siècle des Lumières, le potager est perçu comme « *un lieu où l'on trompe la nature* ». Au travers du concept de « nature au naturel », Rousseau décrit un « *paysage qui est indépendant de l'action humaine.* » (Grange, 2011)

En racontant l'histoire des « jardins potagers » Florent Quellier souligne le point commun de ces terrains selon les périodes : la propreté. Une propreté morale cultivée par les moines et les ermites ; à l'époque moderne, la propreté reflète l'éducation et le statut social ; au XIX^{ème} siècle, la propreté des jardins ouvriers renvoie à une politique hygiéniste où le jardinage est une activité utile, productive et un frein à l'oisiveté en dehors du temps de travail et aujourd'hui, la propreté se caractérise par la culture « biologique ».

93. Quellier F., Titulaire de la chaire CNRS Histoire de l'alimentation des mondes modernes : maître de conférences à l'université François-Rabelais de Tours

D'« une économie de pénurie » en passant par les « potagers aristocratiques », le jardinage est actuellement marqué par la problématique durable et ses enjeux environnementaux : « *la montée en puissance des préoccupations environnementales qui a modifié le portrait du bon jardinier, ce dernier se doit de refuser les pesticides et autres fongicides chimiques, de recourir aux insectes auxiliaires et de cultiver des légumes racines oubliés.* » (Quellier, 2012)

Le jardinage n'a pas toujours eu la même représentation à travers les siècles mais il se définit par une caractéristique commune : « la production », quelle que soit l'échelle ou la quantité de fruits et légumes cultivés : « *ce jardin a longtemps été essentiel pour l'approvisionnement familial, y compris pour les élites. Comme le dit l'étymologie, le potager doit fournir les légumes du pot.* » (Quellier, 2012)

Il faut distinguer plusieurs types de production : d'une part l'autosubsistance qui correspond aux pratiques agricoles (« *produits qui représentent un modèle d'autosubsistance annuelle, parce qu'ils sont facilement stockables et qu'ils assurent un minimum vital* » (Gojart & Weber, 1995)) et d'autre part l'autoconsommation non agricole (« *aliments susceptibles d'être produits en dehors des circuits marchands, et plus précisément dans le cadre d'une économie domestique non paysanne (potagers et clapiers plutôt que basse-cour et élevage laitier* » (Gojart & Weber, 1995)).

Le jardinage amateur se caractérise par l'« autoconsommation saisonnière » :

Dans la mesure où la consommation de certains légumes frais (tomates, haricots verts) augmente ou reste stable, s'affirme, dans les jardins, un autre modèle d'autoconsommation : saisonnier, diversifié, axé sur les primeurs et sur les salades estivales plus que sur les soupes annuelles. Le passage de la stérilisation à la congélation domestique facilite la conservation de certains produits mais ne rend pas pour autant stockables les salades estivales ni les primeurs » (Gojart & Weber, 1995))

Mais la finalité des jardins partagés est encore différente. Dans le contexte urbain (et particulièrement parisien), cette forme de jardinage collectif est restreinte par la surface des terrains, par les objectifs et les principes qui organisent l'activité. Au sein de ces potagers, les participants cultivent de petites quantités : ils jardinent pour le plaisir et pour le geste.

I. Plaisir de participer et de jardiner

Alors que l'on observe plusieurs usages possibles dans l'activité des jardins partagés, le travail de la terre est au cœur de la participation d'un bon nombre de membres qui expriment un réel intérêt pour le jardinage comme le souligne **G.** (plasticienne de 46 ans) : « *Je me suis inscrite pour jardiner. C'était vraiment pour participer à l'activité de jardinage* ».

L'adhésion de **Ra.** (28 ans salarié de l'audiovisuel) est motivée par l'envie de jardiner : « *Comme je te disais moi je viens ici pour faire du jardinage et c'est ce que je fais.* »

Ad. (Rotativiste à la retraite) explique son intérêt pour le jardinage : « *Je m'intéressais beaucoup aux jardins à taille humaine et ça m'a incité à venir. Je pratique beaucoup les carrés, la culture en carré. C'est ce qui m'a intéressé d'avoir un plus grand champ d'action que chez moi. Chez moi c'est tout petit.* »

JP (réalisateur à la retraite) explique son envie de jardiner en ville : « *Quand j'ai acheté une maison de campagne sans aucune idée de jardinage ; le jardinage est réapparu, très fort et c'est devenu une constante. En commençant à voir la retraite en ligne de mire. Dans les années 2000, je n'avais pas envie de quitter Paris mais j'avais envie de jardiner plus.* »

Les membres des collectifs parisiens sont des citoyens qui expriment l'envie de cultiver et de « toucher la terre » comme le formule **Fa** (Femme au foyer de 60ans) : « *Et puis j'aime le jardinage, faire pousser des choses, couper, arroser et mettre les mains dans la terre* »

É2. (Cadre de l'administration culturelle de 48 ans) décrit sa participation à l'entretien du potager et son intérêt pour cette fonction de l'activité : « *Moi mes intérêts : C'est par rapport à la nature ! Entretenir le bois. Garder la diversité qu'il y a et jardiner. Cette année par exemple on a acheté des arbres fruitiers, on a planté dans les parcelles collectives. On a acheté du bois, on a construit et on les a plantés dans la terre : c'est tellement agréable* ».

A. Jardiner dans un espace collectif, jardiner sa parcelle

Les terrains parisiens se caractérisent par des configurations qui proposent presque systématiquement des espaces de jardinage en commun :

Ad. (Rotativiste à la retraite) décrit les actions dans des emplacements collectifs : « *On fait beaucoup de choses. On fait des purins de végétaux pour initier les gens à la culture biologique. Des choses qui ne nécessitent pas des gros investissements et qui sont à la portée du plus grand nombre, (...) Donc on essaie de faire des choses de cette nature. Là on va planter, samedi, de la consoude, et on va essayer d'en faire un maximum pour faire des purins. C'est une plante très intéressante pour le jardin, très riche comme engrais et même pour consommer.* ».

Alors que les jardins partagés parisiens ne proposent qu'un nombre limité d'emplacement, beaucoup de participants ont le désir d'avoir un bout de terrain.

De. (Architecte de 45 ans) décrit sa petite parcelle comme un espace personnel voire une extension de son logement) : « *Je suis venue ici parce que je voulais un balcon. (...) Quand je suis venue, il restait un peu d'espace pour faire pousser mes carottes et mes tomates : plus qu'un balcon !* ».

Dans ces petites « parcelles », les jardiniers veulent jardiner et cultiver individuellement comme le précise **De** : « *je voulais faire pousser quelque chose à moi et faire pousser mes trucs* ».

Mais ces jardiniers décrivent régulièrement les mêmes choix de cultures (salades, tomates, pommes de terre, haricots...) comme **Y.** (Retraité de 72 ans) : « *des salades, des tomates. Il y a des haricots. Et des persils, un petit peu de petits pois* ».

Sur sa parcelle, **G.** (Plasticienne de 46 ans) plante : « *Quelques haricots verts, des salades. Je voulais un potager avec des tomates, des choux, des choux fleurs, des fèves et des carottes et c'est tout.* ».

Fr. (Comptable de 55 ans) souligne ces choix récurrents : « *On cultive à peu près tous les ans la même chose. Tout le monde fait pareil : on a fait tomates, haricots, le chou, courgettes mais qui n'ont pas donné. Des potirons, il y a aussi les fraisiers, les framboisiers. Après on a planté des pommes de terre, des betteraves rouges, des poireaux, des blettes.* »

Elle décrit les autres variétés qu'elle cultive sur son emplacement : « *J'essaie de faire apparaître des petites choses que les gens n'ont pas l'habitude de voir. J'ai planté des pois chiches pour montrer autre chose que le classique, des choses que l'on connaît parce même moi les pois chiches, je les connais dans la boîte ou sec mais je n'avais jamais vu la plante comment elle était. Donc là il y a 4 pieds de pois chiches dans le jardin pour montrer ce que c'est. Et le soja aussi parce que bon, beaucoup de gens utilisent du soja, en cuisine dans beaucoup de choses et souvent ils ne connaissent même pas la plante.* »

Les fruits et légumes ne sont pas les seuls éléments qui composent les parcelles et les emplacements ont aussi un aspect ornemental.

G. (Plasticienne de 46 ans) plante des fleurs sur sa parcelle ainsi que dans les espaces communs : « *Des fleurs parce que j'aime bien et c'est au fur et à mesure que j'ai fait du jardinage. J'ai trouvé ça important de mettre des fleurs aussi pour utilité par rapport aux plantations, par rapport aux abeilles et à la polonisation. Et par rapport aussi à certaines plantes, l'association des bonnes et mauvaises compagnies.* »

La. (Comédienne de 42 ans) précise que son emplacement est principalement floral : « *Je plante beaucoup de fleurs, des fleurs d'agrément. On plante des tomates, des haricots, du maïs, aussi des framboisiers et beaucoup d'ornements.* »

Les potagers parisiens se ressemblent. Dans les espaces communs, le groupe détermine les cultures collectivement et dans les emplacements individuels, les jardiniers cultivent les mêmes variétés : des tomates, des salades, des pommes de terre, des fraises, des fleurs La récolte étant anecdotique, le jardinage ne se définit pas par le résultat mais par l'action : « le geste jardinier ».

B. Le geste jardinier

Alors que des recherches en cours étudient la fonction productive des jardins collectifs (« *En France, des travaux sont en cours sur leurs fonctions de production (Pourrias et al., 2013). En 2004, J.-N. Consales avait déjà pointé leur fonction de « laboratoires pour une agriculture urbaine. » (Scheromm,2015), les membres des jardins partagés parisiens n'expriment pas d'intérêt pour l'agriculture urbaine.*

La production n'étant pas un objectif de cette forme de jardinage collectif, les jardiniers qui adhèrent aux collectifs s'intéressent essentiellement au travail de la terre.

Membre d'une association non signataire du programme municipal **Ra.** (28 ans et Salarié du cinéma) est un profil exceptionnel qui exprime le désir de produire et de consommer : « *Si on avait 15 personnes actives avec la motivation et les savoir-faire, on pourrait peut-être nourrir peut-être 10 familles. On pourrait ne pas être simplement consommateur mais producteur ».*

Quantitativement limitée ,la récolte sert la vie collective (les jardiniers l'échangent ou la consomment) et les actions individuelles (en partageant ce qu'ils ont produits, les jardiniers donnent une image positive de leur travail et d'eux-mêmes :« *Ce qu'on donne, comme ce qu'on mange, ce n'est pas seulement le produit récolté, mais c'est son propre travail, son temps et son habileté.* »(Gojard et Weber, 1995)).

Elle traduit aussi le goût des participants pour le travail de la terre. Ainsi cette forme de jardinage collectif porte les caractéristiques d'une pratique :« *La vie sociale consiste en une grande variété de pratiques, comme la négociation, la cuisine, la banque, les loisirs ou les pratiques politiques, religieuses ou éducatives (Shatzky-2002) . » (Dubuisson- Quellier 2013)*

Cette pratique, qui se définit par l'action de cultiver des fruits et légumes, a du sens car elle s'accompagne d'un discours qui attribue des objectifs et des valeurs à l'activité. Elle est « prescrite » par les exigences de la nature et les règles de l'activité fixées par le réseau ou la municipalité et elle possède une structure « téléoaffective »(c'est-à-dire « *les projets, les visées ainsi que les émotions qui sont jugées acceptables par les acteurs » (Dubuisson- Quellier 2013)).*

Le jardinage n'est pas une tendance ou une action isolée, c'est une activité régulière qui implique un comportement routinier (à la nature et au rythme des saisons...)

Le jardin et le jardinage seraient ainsi une affaire dépassant largement les superficielles inclinaisons momentanées de l'histoire. Certes, l'histoire des jardins est faite d'évènements, de tendances et de styles, dont la traduction en termes de goût collectif peut s'apparenter à un phénomène de mode (...) de la même façon que la mode vestimentaire n'explique pas la fonction et l'usage du vêtement, l'engouement particulier d'une période pour un fait de société ne rend compte des raisons de son importance. L'homme ne jardine-t-il pas depuis plus de 10 000 ans ? (Larbey, 2013)

Qualifiée « d'activité physique » par les participants qui engagent un effort mental. Cette pratique génère des interactions et des échanges de savoirs et produit des émotions ainsi que des sensations :

Une « pratique » est un type de comportement routines qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leur usage, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations (Reckwitz, 2002, p. 249). (Dubuisson-Quellier, 2013)

Les jardiniers sont unanimes quant à l'intérêt qu'ils portent à cette fonction de l'activité. Au-delà du discours qui désigne le jardinage comme un prétexte ou un moyen permettant d'atteindre les objectifs fixés par le projet, ces derniers décrivent une pratique à part entière qui mobilise le corps, produit des émotions et développe des savoirs. En somme, une expérience sociale.

II. Les caractéristiques du loisir

Le jardinage est une pratique culturelle qui se définit comme : « *l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie* » (Coulangeon, 2010, p. 3-4).

Parmi ces activités qui « participent à la définition des styles de vie », il y a les loisirs comme le jardinage. Selon la définition proposée par Joffre Dumazedier, le loisir est un temps octroyé à l'individu par la société (lorsqu'il s'est acquitté, selon normes sociales du moment, des obligations professionnelles, familiales, socio-spirituelles et socio-professionnelles) et une valeur sociale de la personne qui se traduit par le droit de disposer d'un temps dont la fin est d'abord la satisfaction d'elle-même.

A partir de cette approche, nous pouvons inscrire ce type de jardinage collectif dans la sociologie du loisir qui consiste en un système de quatre caractères, liés les uns aux autres (libératoire, désintéressé, hédonistique et personnel).

A. Une activité désintéressée et personnelle

1. Le loisir est désintéressé

Les jardins partagés sont des associations qui n'ont aucune fin matérielle, domestique ou utilitaire : « *une association regroupe plusieurs personnes qui ont décidé de s'unir pour coopérer en vue de d'apporter une solution à un problème ou de répondre à un besoin.* » (Hautenne, 2004, p.11-16)

Elles se caractérisent donc par leur but non lucratif « *L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.* » (Hautenne, 2004, p.11-16)).

Leur activité se construit sur le volontariat et la coopération des membres : « *C'est bien sur une base volontaire que des individus décident un jour de fonder une association. Comme le soulignent Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu, « deux buts s'interpénètrent dans l'idée associative : celui de coopérer volontairement et librement, celui de créer une solution à un problème précis. »* (Hautenne, 2004, p.11-16)

L' action s'appuie sur une organisation collective : « *Qui dit coopérer dit agir ensemble. L'idée de coopération renvoie donc à celle d'action organisée ou collective. »* (Hautenne, 2004, p.11-16))

Et le projet répond à un besoin identifié par les membres : « *L'idée qui est ici sous-jacente est celle du projet qui est toujours à la base de la création d'une association. Projet associatif, de quelque nature qu'il soit, mais aussi projet de société. »* (Hautenne, 2004, p.11-16)

Répondant aux besoins évoqués par le discours (tels que le retour à la nature, la sociabilité dans les quartiers ou encore la réappropriation de l'espace) et à la demande des habitants, les jardins partagés réunissent des participants volontaires pour partager des activités et jardiner :

L'association naît d'une absence de lien social vécue comme un manque par des personnes qui s'engagent, pour y remédier, dans la réalisation d'un bien commun qu'ils déterminent eux-mêmes. Une logique collective vient soutenir cette démarche à partir du moment où un principe de justification conforte le bien commun par des dispositifs qui opèrent un « codage social » devenant la marque de l'association en émergence, d'où la logique institutionnelle. (Laville& Sainsaulieu, 1998)

2. Le caractère personnel du loisir

Cette forme de jardinage collectif est un loisir qui répond aux problématiques de la société moderne et de la ville : « *aux besoins de l'individu, face aux obligations primaires imposées par la société. »* (Dumazedier, 1974, p.188)

Dans le cadre de cette enquête, les jardiniers décrivent leurs préoccupations relatives aux questions d'environnement, de qualité de vie ou de consommation.

Peu satisfaite de son mode de vie, **De.** (Architecte de 45 ans) associe son intérêt pour le jardinage à une prise de conscience personnelle: « *Oh c'est une envie complètement personnelle d'essayer de retrouver dans ma vie des trucs vrais, des trucs essentiels : des trucs hyper "bobo" comme essayer de faire pousser des légumes, essayer de pas trop travailler pour des connards ou de ne pas trop travailler comme une connasse, de revenir à un truc simple en faisant pousser des trucs. J'en avais marre: un ras le bol !* ».

Les jardiniers les plus âgés expriment un intérêt pour ses formes de vie plus collectives (précédant l'urbanisation) ou le désir de revenir vers des valeurs sociales passées comme l'explique **Ad.** (Rotativiste à la retraite) : « *Pour moi, le jardinage, c'est un peu comme vivre avant. La terre fédère depuis la nuit des temps, il n'y a rien de nouveau. On retrouve ce qui faisait la cohésion des sociétés traditionnelles. Ça permet de revenir aux choses qu'on a complètement perdues.* ».

B. Une pratique libératoire et hédonistique

1. Un loisir libératoire

En participant et en jardinant, les membres se libèrent des différentes fatigues « *qui contrarient le rythme biologique de la personne ou de se libérer de l'ennui quotidien, de sortir des routines.* » (Dumazedier, 1974, p.188)

Les jardiniers décrivent une activité physique qui produit un bien-être émotionnel.

B. (technicien presse de 45 ans) rappelle que les participants sont des citoyens qui ont généralement un mode de vie sédentaire : « *Déjà on se bouge ! et moi qui travaille dans un bureau. Et on n'est pas très sportif ou quoi que ce soit donc ça fait bouger déjà. Et c'est déjà pas mal. C'est une fatigue assez saine. Quoi que des fois on a des courbatures le lendemain. Mais on est assez content de l'effort* ».

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) souligne les bienfaits de cette pratique qui mobilise le corps : « *Quand j'arrive ici, je passe un moment et en sortant d'ici, je sens, la différence de mon état et dans tout mon corps. C'est-à-dire que je suis devenu reposée, bien mieux que quand je suis arrivée.* ».

Cette forme de jardinage collectif permet aux participants de s'éloigner de la ville et de son environnement comme l'explique **B.** (technicien presse de 45 ans) « *Quand on jardine on peut mettre la ville de côté, faire un break. Et puis profiter et oublier un petit peu ses soucis quotidiens du quartier* ».

Ro. (Animatrice de 50 ans) décrit sa participation en termes d'évasion : « *Quand je suis dans le jardin, pour moi je ne suis pas à Paris mais en pleine campagne. Enfin tout est mélangé. C'est l'évasion voilà et je pars. Il m'arrive parfois de rester presque une journée entière dans le jardin et quand je rentre chez moi je me dis « ah, mais je suis partie où aujourd'hui ? », je suis partie une journée mais je suis partie loin* ».

Selon **Fr.** (Comptable de 55 ans), sa participation lui permet de rompre avec la vie citadine : « *C'est comme à la campagne. J'oublie tout le reste quand je suis dans mon jardin. C'est vraiment un effet pour me vider la tête. Je ne sais pas comment expliquer, je ne sais pas comment dire ça. Ça me détend le fait de voir pousser les choses : comment dirais-je ? Ça me fait plaisir. Comment décrire le vide que ça met en moi, parce que c'est un certain vide sur tout ce qui se passe autour. C'est-à-dire qu'en réalité, en dehors du jardin, le reste m'importe absolument : C'est vrai que ça me vide la tête.* ».

Jp. (Réalisateur à la retraite) souligne que le jardinage apaise et libère du « stress » de la vie quotidienne : « *On peut dire que n'importe quel jardinier de jardin partagé est apaisé C'est une façon, de combattre le stress du travail, de l'environnement, des problèmes de la ville. C'est un lieu où l'on apaise toutes les tensions.* ».

Dans ce contexte urbain, les jardiniers expriment un besoin de verdure qu'ils retrouvent sur le terrain.

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) décrit cette envie de nature en ville : « *Je viens pour le plaisir d'être dans la verdure, en contact avec la nature. Moi qui aime la nature, avoir un petit bout de nature comme ça, c'est vraiment merveilleux de venir ici et de passer du temps dans l'air pur et entourée de la verdure. C'est l'effet du contact avec la verdure, avec la nature. Ça apporte énormément et ça améliore le bien-être.* ».

Le contact avec la terre soulage et procure du bien-être aux participants

G. (Plasticienne de 46 ans) évoque aussi un sentiment d'apaisement : « *Moi ça m'apaise déjà. J'aime bien le contact avec la terre, avec la nature. Faire autre chose, manuellement ça me déstresse : c'est thérapeutique et ça me fait du bien* »

Le jardinage produit un sentiment de nostalgie chez les jardiniers les plus âgés qui font le lien entre leur participation et leur héritage familial.

Ro. (Animatrice de 55 ans) évoque son enfance à la campagne : « *Mes parents étaient agriculteurs dans une France de campagne et quelque part, je me disais, que par rapport à eux c'est symp. ,Même si je ne suis pas agricultrice, je me disais le fait que je travaille la terre (...) C'est un grand mot, mais que je mette mes mains dans la terre, c'est sympa par rapport à eux, par rapport à tout ce que j'ai fait avec eux étant enfant.* ».

JP (Réalisateur à la retraite) associe sa pratique à ses origines « paysannes » : « *Dans mon cas, le jardinage : il y a le côté racine, mes racines familiales : c'est de la nostalgie. Et il n'y a pas plus de racines que les racines paysannes que j'ai à travers le jardin et le compagnonnage avec la nature* ».

Désintéressé, personnelle, cette forme de jardinage collectif est une pratique qui permet aux participants de rompre avec leur environnement, leur mode et rythme de vie. Ce loisir libérateur (qui répond à « *la détérioration possible de l'individu ou à la libre défense de son intégrité contre les agressions d'une société (...) de moins en moins naturelle et de plus en plus chronométrée et organisée.* » (Dumazedier, 1974, p.192)) est aussi une source de bien-être physique et émotionnelle pour les jardiniers qui insistent principalement sur l'aspect hédonistique du travail de la terre.

2. Un loisir hédonistique

Le caractère hédonistique du loisir se définit négativement lorsqu'il est mis face « *aux obligations institutionnelles et aux finalités imposées par les organismes de base de la société* » (Dumazedier, 1974, p.193). Il est appréhendé positivement « *par rapport aux besoins de la personne, même quand celle-ci les réalisent dans un groupe de son choix.* » (Dumazedier, 1974, p.191)

Il consiste alors en une recherche d'un état de satisfaction envisagé comme une fin en soi. La définition ne se limite pas au bonheur qui peut aussi « *accompagner l'exercice des obligations sociales de base.* » (Dumazedier, 1974, p.191)

Le plaisir et la joie constituent les traits fondamentaux du loisir dans la société moderne et l'état de satisfaction (régulièrement évoqué par les participants-jardiniers avec le vocabulaire de « l'intérêt et du goût ») en est la première condition.

Sur le terrain, les jardiniers décrivent leur pratique au moyen du champ lexical du « plaisir » comme **Y.** (Retraité de 72 ans) : « *Et puis chaque jour ça m'a donné un plaisir et loisir. C'est plaisir de travailler, c'est plaisir de m'occuper, c'est plaisir d'être dans l'activité* » ou **Fa** (Femme au foyer de 60 ans) : « *C'est pour le plaisir de jardiner et cultiver aussi ça apporte du plaisir.* »

Ce « plaisir » se manifeste par le geste et le contact avec la terre comme l'exprime **Ro.** (Animatrice de 55 ans) : « *C'est le plaisir de mettre les mains dans la terre, c'est vraiment extraordinaire* ».

Be. (Technicien presse de 44 ans) exprime l'envie de toucher la terre : « *Ça a toujours été un truc qui m'a plu le jardinage. J'ai toujours aimé ça de gratter la terre Ca m'a toujours chatouillé.* »

Les jardiniers observent la nature et suivent avec plaisir l'évolution de ce qu'ils cultivent dans le potager

Ag. (Étudiante de 21 ans) souligne le caractère hédonistique du jardinage en termes de satisfaction : « *C'est quand tu plantes quelque chose d'assez gratifiant de voir ce que ça peut donner.* »

Y. (Ouvrier retraité du bâtiment) explique qu'il aime voir pousser ce qu'il plante : « *Ça motive de travailler et de voir quelque chose qui pousse. Ça fait un grand plaisir de planter, de semer et de voir comment ça pousse et que l'on récupère après.* »

Cette forme de jardinage collectif se caractérise par des fonctions de délasserment et de divertissement telles qu'elles sont évoquées par les participants qui expriment l'effort physique, le bien-être émotionnel, la satisfaction et le plaisir.

A ces fonctions s'ajoute « le développement de la personnalité », en ce sens où cette pratique libératoire et hédonistique génère des interactions, implique des apprentissages et encourage les comportements durables. Elle permet alors :

Une participation sociale plus large, plus libre et une culture désintéressée du corps, de la sensibilité, de la raison, au-delà de la formation pratique et technique (...) offre de nouvelles possibilités d'intégration volontaire à la vie des groupements récréatifs, culturels, sociaux (...) peut créer des formes nouvelles d'apprentissage (learning) volontaire tout au long de la vie (...) peut produire des conduites novatrices, créatrices. (Dumazedier, 1959)

Les objectifs du jardinage ont évolué au fil des siècles et cette pratique ne correspond plus aux nécessités des sociétés rurales traditionnelles. Aujourd'hui, le jardinage amateur se caractérise plus par les préoccupations environnementales que par une finalité de production.

Les jardins partagés parisiens sont limités par la surface des terrains et les objectifs de l'activité. Les participants expriment un réel intérêt pour le travail de la terre même dans des tout petits emplacements et non pour la production ou la récolte.

Sous sa forme partagée, cette pratique se définit par l'action de cultiver des fruits et légumes dans le cadre d'un projet collectif. Conditionnée par les exigences de la nature, elle possède aussi une structure « téléoaffective ».

Cette « pratique » régulière et inscrite dans le temps est marquée par les caractéristiques du « loisir » :

- « Désintéressée » car les collectifs jardiniers sont des associations (n'ayant pas de fins lucratives, utilitaires, matérielles ou idéologiques) qui souhaitent répondre aux besoins des habitants tels que le retour de la nature en ville, la sociabilité dans les quartiers ou encore la réappropriation de l'espace urbain ;
- « Personnelle » (c'est-à-dire qui s'inscrit dans les enjeux sociétaux, environnementaux et urbains) car les participants expriment un intérêt pour les formes de vie plus collectives, questionnent leur qualité de vie et l'urbanisation ;
- « Libérateur » car le jardinage est une activité physique qui soulage les maux de la vie citadine et sédentaire ;
- Et surtout « hédonistique » car les jardiniers décrivent une pratique apaisante qui rompt avec le rythme de la ville, qui produit des émotions et des sentiments.

Ce sont principalement, les récits de jardiniers (qui décrivent les effets produits par leur pratique) qui permettent de repérer la « dimension sociale » de l'activité à travers : les échanges et les interactions, la participation et les apprentissages, les préoccupations et les gestes durables.

Conclusion Partie 3

Afin de distinguer le discours unificateur qui revendique la dimension sociale des jardins partagés et les pratiques qui se développent sur les terrains, cette troisième partie a exploré les trois principales fonctions de l'activité (« citoyenne », « récréatives » et « jardinage ») en décrivant les usages, les goûts et les intérêts de participants.

Alors que la communication emploie les termes : « citoyenneté » et de « participation » de manière très générale, cette fonction (plutôt « écocitoyenne ») renvoie à la problématique environnementale et aux enjeux du développement durable.

En effet, la concertation (spécifique à cette forme de jardinage collectif) est limitée aux terrains et ne dépasse pas la sphère associative. En recueillant les récits de participants sur leurs motivations, on constate que les membres n'expriment pas d'intentions citoyennes et qu'ils n'attribuent pas de sens politique à leur participation.

Finalement, cette fonction citoyenne se caractérise par sa valeur rhétorique en ce sens où ces objectifs (qui s'ajoutent au discours sur les jardins partagés) ne se traduisent pas par des manifestations empiriques dans la vie collective ou dans les démarches de participants. C'est surtout à travers les fonctions « récréatives » et sur le « jardinage » que l'on s'approche des usages et que l'on approfondit les pratiques en dépassant le discours.

En revenant sur la fonction « récréative » des jardins partagés, ce chapitre a permis de renforcer les recherches qui soulignent que l'ouverture et l'accès aux terrains est une réalité plus complexe que les principes (énoncés par la communication) et les règles (fixées par la charte municipale).

Alors que le discours présente une activité qui réunit les membres des collectifs et les habitants (dans ces potagers et dans le cadre des actions proposées par les associations), les jardins partagés sont perçus comme des espaces privés par des visiteurs qui manquent d'informations sur ces terrains. Les différentes actions récréatives organisées par les associations (les activités publiques, les partenariats avec les établissements proches des terrains ou les manifestations culturelles, festives et les rassemblements entre membres, auxquels les visiteurs ne participent pas) ne rendent pas compte de relations significatives entre les collectifs, le territoire et ses habitants

Finalement, cette fonction se caractérise par les usages des membres et des adhérents (couples avec enfants vivant dans le quartier) qui ne jardinent pas et se réunissent avec leurs proches dans les terrains.

Bien que tous les membres de ces associations parisiennes ne soient pas systématiquement jardiniers, l'activité se développe principalement autour du potager et de son entretien par des participants qui expriment un réel désir de jardiner et « de mettre les mains dans la terre ».

Le jardinage est fonction qui permet de repérer les effets sociaux qui naissent sur ces terrains. C'est en observant les jardiniers que l'on dépasse le discours et que l'on s'approche de la dimension sociale de l'activité. Celle-ci émerge de cette pratique et des actions qui en découlent.

Nous avons vu que les participants échangent dans les différents espaces des terrains. Dans les espaces collectifs, ils jardinent autour des choix et projets de l'association. Mais ils s'entraident aussi dans leurs « parcelles ».

Si le jardinage est présenté comme un « prétexte à la rencontre » permettant de développer le lien social dans les quartiers, l'enquête montrera que cette pratique produit particulièrement des échanges entre les participants.

C'est dans le travail de la terre que nous pourrions repérer certains aspects de la dimension sociale de l'activité. Dans la dernière partie, nous verrons que :

- ▬ Ces interactions autour du « travail de la terre » constituent une forme de sociabilité (ou du moins une dynamique relationnelle spécifique et délimitée au terrain) entre des participants qui échangent et partagent des savoir-faire.
- ▬ Le jardinage est un loisir qui ne s'improvise pas et nécessite des connaissances de base. Les participants expriment le désir et l'intention d'apprendre et cet apprentissage « informel » se développe dans la participation.
- ▬ Ces connaissances leur permettent de jardiner et de mettre en œuvre des gestes durables qu'ils découvrent ou qu'ils développent sur les terrains.

PARTIE 4 : La « Dimension sociale » des jardins partagés

Ainsi peut-on repérer ce qu'il en est réellement de la « dimension sociale » de l'activité ?

Nous avons vu au cours de ce travail que la communication sur les jardins partagés développe une rhétorique sur leurs bienfaits sociaux qui ne suffit pas à rendre compte de leur « dimension sociale ». Mais en observant l'activité des collectifs et les pratiques de participants, nous pouvons repérer sa réalité à travers les relations de sociabilité qui se créent entre les membres qui jardinent, les apprentissages qui émergent de cette pratique et les gestes durables qui découlent du travail dans le potager.

Le premier chapitre tendra à montrer que l'objectif « social » tel qu'il est formulé dans le discours officiel renvoie à une lecture pessimiste du « lien social ». Un retour sur les évolutions de ce concept permettra d'envisager la « dimension sociale » des jardins partagés en dépassant le paradoxe « lien social » et « entre-soi ».

Il s'agira de porter l'attention sur la sphère associative de l'activité, c'est-à-dire aux relations qui se forment entre les participants au sein des collectifs car les jardins partagés parisiens ne se caractérisent pas seulement par le repli. La « dimension sociale » existe bien : elle se manifeste dans les terrains où les participants interagissent et échangent autour du potager.

Le deuxième chapitre approfondira l'argument qui désigne les jardins partagés comme des terrains d'apprentissage. En précisant qu'ils se distinguent des organisations éducatives officielles et non-officielles, nous rappellerons que le jardinage est un loisir qui implique d'acquérir des connaissances. L'enquête décrira que des participants qui apprennent à jardiner, partagent des savoir-faire et expérimentent dans les différents emplacements.

Ainsi, le jardinage collectif présente les caractéristiques de l'apprentissage informel (notamment par l'action et la participation). Cette acquisition de savoirs qui permet de cultiver le potager (ou les parcelles) renforce les intérêts et les valeurs des participants.

Enfin, nous approcherons un troisième aspect de la « dimension sociale » de l'activité où la pratique du jardinage et les actions qui en découlent, se rattachent aux valeurs du développement durable. Ce dernier chapitre reviendra sur les préoccupations environnementales que les membres inscrivent dans leur participation et sur les gestes durables que celle-ci produit.

Il s'agira de décrire les gestes responsables qui se développent et se mettent en œuvre dans les terrains en soulignant que les connaissances et les savoir-faire acquis consolident les appétences des participants pour les enjeux socio-environnementaux.

Chapitre 9 : un espace de sociabilité ?

Alors que le discours s'appuie sur le concept de « lien social » pour promouvoir les jardins partagés, ce chapitre saisira l'argument qui insiste sur les bienfaits sociaux de ces terrains en les présentant comme des espaces de sociabilité.

Il ne s'agit pas de confirmer ou infirmer cet argument mais de repérer dans les relations qui émergent des usages et des pratiques, un aspect de la « dimension sociale » de l'activité en identifiant les interactions et en déterminant les types de liens qui la caractérisent.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la vision dominante du lien social qui utilise le registre du délitement. A partir des travaux sur les évolutions de ce concept, ce chapitre souhaite dépasser la seule thèse validée sur les jardins partagés (celle de l'entre-soi et de l'homogénéité sociale des participants) et d'appréhender la « dimension sociale » en rendant compte des interactions et des relations qui se construisent dans la participation.

En distinguant les différentes sphères de l'activité, les données recueillies au cours de l'enquête se focaliseront sur la plus représentative : « la sphère associative » (c'est-à-dire l'activité des collectifs et les pratiques de leurs membres).

Ainsi, nous avancerons vers l'idée que l'activité crée une dynamique relationnelle qui s'observe dans les terrains, entre des participants réguliers et qui se caractérise par des liens sociaux de types faibles mais non dépourvus d'intérêts en termes de sociabilité.

I. Le lien social : un concept au service du discours

A. La « crise du lien social »

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, les sciences humaines analysent les transformations de la société et l'évolution du « lien social ».

Les fondateurs de la sociologie ont tous cherché à partir de la fin du XIXe siècle à expliquer la transformation du lien social. Pour y parvenir, ils ont pris en compte la pluralité des liens sociaux, c'est-à-dire la pluralité des attachements des individus entre eux, aux groupes qu'ils constituent et à la société de façon plus générale. (Paugam, 2017, p.89-115)

Ces derniers distinguent alors les modèles de sociétés traditionnelles « à solidarité mécanique » et modernes « à solidarité organique » (marquées par la division sociale du travail et par l'urbanisation). Dans nos sociétés contemporaines, le lien social se construit à partir de l'approfondissement du « processus d'individualisation » par lequel :

Les individus ont peu à peu acquis la capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective [...] petit à petit, en particulier sous l'effet de la division du travail et de l'urbanisation, les individus se sont émancipés des dépendances qui les liaient étroitement au collectif, qu'il s'agisse de la famille, du clan, de la communauté villageoise ou de la société dans son ensemble. (Cusset, 2016, p.21-36)

Désormais, les liens sociaux sont, à la fois, plus électifs et plus fragiles mais aussi plus nombreux, plus variés et interdépendants. La diversité et l'imbrication de ces liens forment alors « la société à solidarité organique » : « un système d'organes différents dont chacun a un rôle spécial et qui sont formés eux-mêmes de parties différenciées. » (Paugam, 2018, p.7-32)

	Société à Solidarité mécanique	Société à Solidarité organique
Type de Société	Société de taille plutôt réduite caractérisée par une forte homogénéité sociale et morale, la propriété y est souvent communautaire et les liens du sol et du sang sont prépondérants	« Densité et volume » de la société sont plus élevés. La division du travail approfondie s'appuie sur une spécialisation croissante des individus qui va de pair avec l'apparition d'activités sociales plus diversifiées qui participent en retour à la différenciation individuelle.
Fondement du Lien social	Similitude (des individus et des fonctions exercées)	Complémentarité (des individus et diversité des fonctions spécialisées qu'ils remplissent)
Rapport conscience individuelle/ conscience collective	Place centrale de la tradition, de la religion et même des proverbes et dictons dont l'importance témoigne de l'unité des représentations collectives. Uniformité des pratiques et des croyances. Par conséquent, les consciences individuelles sont absorbées dans la conscience collective.	Spécialisation des fonctions et différenciation vont de pair. L'approfondissement de la division du travail suppose que l'individu dispose d'une autonomie suffisante nécessaire à son adaptation. La conscience individuelle devient plus complexe et plus autonome vis-à-vis de la conscience collective
Degré d'Individualisation	Faible « Dans les sociétés où cette solidarité est très développée, l'individu ne s'appartient pas (...) c'est littéralement une chose dont la société dispose » (Durkheim E., De la division du travail social, (1893), PUF, 1991, p.100).	Élevée « Chacun a sa sphère d'action qui lui est propre, par conséquent une personnalité (...) D'une part, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé et d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est spécialisée » (Durkheim E., De la division du travail social, (1893), PUF, 1991, p.101).
Type de Droit	Droit répressif Les consciences individuelles sont homogènes et le lien social repose sur leur identité. Donc, toute infraction qui les heurte, met en question la solidarité et suscite réprobation et sanction. Le droit répressif est essentiel pour les sociétés à solidarité mécanique.	Droit restitutif Au côté du droit pénal, sans cesse plus réduit en proportion, s'ajoute d'autres systèmes de règles juridiques rendus nécessaires par la division du travail et l'individualisation. Droit civil et commercial pour régler les relations sociales et économiques. Droit administratif et constitutionnel pour établir les rapports entre les individus et l'administration, ou entre les gouvernés et les gouvernants. Le droit restitutif vise à organiser la société, à prévenir et restaurer tout ce qui pourrait troubler la solidarité sociale.

Société à solidarité « mécanique » et Société à solidarité « organique »

Pourtant, le thème du « lien social » est couramment utilisé à travers le registre du délitement ou de la désagrégation : « Ce discours s'alimente d'un certain nombre de réalités parmi lesquelles on peut citer la déstabilisation de l'institution familiale, la croissance de l'isolement et de la dépression, le désinvestissement de la sphère politique, la hausse de la délinquance et des incivilités ou encore les difficultés rencontrées par notre modèle d'intégration. » (Cusset, 2006, p.21-36)

Si cette vision s'appuie sur des réalités sociales établies, ces arguments ne constituent qu'une partie de l'évolution du lien social :

- La « *déstabilisation de l'institution familiale* » correspond plutôt à un processus de socialisation horizontal : « *une transmission des valeurs et des normes se fait de plus en plus horizontalement, que ce soit par l'intermédiaire des médias ou des groupes de pairs.* » (Cusset, 2006, p.21-36)
- La « *croissance de l'isolement et de la dépression* » est le signe d'« *une société où la norme n'est plus fondée sur la culpabilité et la discipline mais sur la responsabilité et l'initiative.* » (Cusset, 2006, p.21-36)
- Le « *désinvestissement de la sphère politique* » renvoie à la revendication d'« *une démocratie dite participative.* » (Cusset, 2006, p.21-36)
- Le constat de la « *hausse de la délinquance et la montée des incivilités* » traduit l'abandon des quartiers par les habitants et l'apparition de nouveaux lieux appropriés par la délinquance, c'est-à-dire : « *un repli des habitants sur la sphère privée, voire une désertion pure et simple du quartier, donnant de nouveaux espaces au développement de la délinquance.* » (Cusset, 2006, p.21-36)
- Enfin les « *difficultés rencontrées par notre modèle d'intégration* » expriment les limites du système d'immigration, c'est-à-dire, les « *doutes quant à la capacité de la société à intégrer les populations d'origine immigrée.* » (Cusset, 2006, p.21-36)

A partir de cette lecture qui désigne le « lien social » en termes de « carence », le discours rappelle les objectifs des jardins partagés qui tendent à « *réparer le tissu social par une redynamisation des relations sociales.* » (Dartiguenave, Le Bot & Garnier, 2012, p.51-60)

B. Jardins partagés et « crise du Lien social ».

Une étude commandée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) rappelle que « le lien social » est un objectif de l'activité :

Ces jardins partagés sont promus par des argumentaires convergents qui mettent systématiquement en avant le renforcement de la cohésion sociale comme ambition principale ; au point que certains « documents manifestes » assument l'idée que l'activité de jardinage est avant tout un outil prétexte pour un objectif de (re)liaison. ¹¹

« **Créer du lien social** » est au cœur du projet qui définit cette forme de jardinage collectif. Cet objectif, revendiqué dans le discours sur l'activité, est inscrit dans les textes législatifs. La « Proposition de loi relative aux jardins collectifs (adoptée par le Sénat le 14 octobre 2003) » est explicite quant aux enjeux sociaux fixés à ces espaces : « *On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.* »¹² (Extrait de la Proposition de loi relative aux jardins collectifs, adoptée par le Sénat le 14 octobre 2003)

En retraçant la genèse du réseau national (« Le Jardin dans tous ses États ») qui encadre les jardins partagés, Laurence Baudelet souligne les objectifs sociaux (« *Mais la revendication première de ce jeune mouvement, c'est la restauration des liens sociaux Le jardinage apparaît comme un outil permettant de réunir des personnes appartenant à des générations, des classes sociales et des cultures différentes.* » (Baudelet-Stelmacher, 2018)) de ces espaces nés d'une revendication sociale portée par des acteurs associatifs : « *En pleine expansion car répondant à une demande sociale forte, notamment en milieu urbain et périurbain où le désir d'un « retour au vert » se manifeste le plus explicitement.* » (Baudelet-Stelmacher, 2018)

11. André P., Rigondaud S. (2014). *Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale »*. <https://pleinsens.fr/wp-content/uploads/2020/07/2014.09-Impact-des-jardins-partagés-et-cohesion-sociale.pdf>

12. Proposition de loi adoptée par le sénat relative aux jardins collectifs. Octobre 2003. https://www.senat.fr/rap/102-376/102-376_mono.html#toc4

Promus par un discours construit autour du thème de « la crise du lien social » (« *En mettant en avant la question du « partage » et de la « solidarité », du « lien social » et du « respect de l'environnement », le Jardin dans tous ses états entendait répondre à de nouvelles attentes sociales et montrer que les jardins partagés pouvaient être un outil de réponse autant qu'une nouvelle forme d'utopie* » (Baudelet-Stelmacher, 2018)), les jardins partagés sont présentés comme une réponse aux enjeux sociétaux modernes : « *La création du « Jardin dans tous ses états » témoigne d'une nouvelle dynamique en matière de jardinage collectif à un moment, la fin des années 1990, où la société française se trouve confrontée à de nouveaux défis, environnementaux mais aussi sociaux.* » (Baudelet-Stelmacher, 2018)

Dans cette perspective, la communication municipale et le réseau, les médias et les responsables associatifs développent le thème de la rencontre, de l'échange, des interactions et de la sociabilité : « *encourager les « rencontres entre les gens », « en faisant qu'ils se connaissent », « se parlent et dialoguent entre eux », « s'ouvrent aux autres », « se mobilisent sur des projets communs », « s'organisent afin de créer des liens » ...* ».

Si le « lien social » (tel qu'il est formulé dans le discours « officiel ») désigne, dans un même ensemble et sans distinction, toutes les relations en rapport avec l'activité (entre les membres de collectifs, avec les habitants voire même avec les autres jardins collectifs), la réalité est plus complexe. Sur le terrain, les participants décrivent des interactions qui émergent de leurs pratiques et peu d'échanges avec les visiteurs.

Dans le cadre de ses travaux, Jeanne Pourias détermine trois sphères de la « fonction sociale » des jardins partagés.

- Une première sphère « publique » qui correspond « à la relation du jardin avec le « reste du monde » : « *La sphère « publique », qui concerne le rayonnement du jardin vers l'extérieur, et l'intérêt qu'il suscite chez les « simples promeneurs » C'est le jardin « mis en scène » de Florence Weber.* » (Pourias, 2011)
- Une sphère « associative » qui recouvre les interactions entre membres dans le cadre de leur participation « *qui relève de la vie en collectivité du groupe de jardinier.* » (Pourias, 2011)
- Une sphère où le jardin est un espace quasi « privatif » : « *La sphère privée, transposée au jardin.* » (Pourias, 2011)

La sphère « publique » renvoie aux principes qui fondent l'activité et présentent les jardins partagés comme des espaces qui accueillent les participants et les visiteurs. Sur le terrain, les responsables de collectif relayent cet argument mais les participants ne décrivent que peu d'échanges avec les personnes extérieures à l'association.

II. La sphère publique des collectifs jardiniers

Les jardins partagés sont présentés comme des espaces qui rassemblent les participants et les habitants. Les visiteurs font partie du projet qui organise l'activité et les collectifs s'engagent à les accueillir. Sur le terrain, ce sont les responsables associatifs qui se font le relais de cet argument et qui insistent sur l'accueil du public.

Référente du jardin partagé, **Ro.** (Animatrice de 55 ans) explique que les passants sont invités à entrer dans le jardin : « *Les gens, il y en a encore qui voient les portes ouvertes, qui passent leur tête comme ça, c'est sympa et on leur dit « entrez, entrez, c'est un jardin ouvert aussi au public, à tout le monde » et il y a plein de gens qui sont encore étonnés de voir que « Ah ! on peut rentrer ! » « Ah, oui, d'accord » « alors on rentre ! ».*

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) est président d'un collectif jardinier. Selon lui, les familles qui utilisent le square voisin sont conviées à entrer et découvrir le potager : « *Comme il y a le jardin pour enfant à côté ; quand il y a une maman qui observe le jardin : on les invite. On leurs dit : « Venez ! Venez voir ! On va vous raconter le jardin ».*

Cependant les participants font peu de place aux « visiteurs » dans leurs témoignages. Ils décrivent des relations « occasionnelles » avec les personnes extérieures au jardin.

Cl. (Retraitée du cinéma) évoque des regroupements ponctuels avec les habitants des logements situés en face du potager : « *C'est un HLM en face avec des gens qui sont un petit peu en difficultés, et on les reçoit, ils viennent parfois manger avec nous »*

Lorsqu'elle aborde la question des visiteurs, **Ro.** (Animatrice de 55 ans) décrit des interactions courtes et irrégulières : « *Ça arrive bien sûr. Des gens, comme ça, qu'on salue et c'est des gens qui passent de temps en temps dans le jardin»*

G. (Plasticienne de 46 ans) précise que les visites sont rares : « *Malheureusement, les gens qui passent dans le quartier sont rares. Il y a 2-3 personnes de la cité qui vont venir. De temps en temps, il y a 2-3 personnes que l'on croise. C'est occasionnel mais non-courant !* »

Au-delà du projet qui définit la sphère publique et la sphère associative des jardins partagés, l'enquête montre que les relations sociales s'observent principalement entre les participants qui décrivent des interactions circonscrites aux terrains et aux membres de l'association.

La définition de la sociabilité proposée par Claire Bidart (« *l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe* » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.1-17)), permet d'envisager le jardin partagé comme un lieu de relations interindividuelles où le groupe forme « *un ensemble de personnes, de liens, de ressorts communs et de normes qui sont mutuellement reconnues, comme partagées même si leurs limites ne sont pas toujours très fixées.* » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.1-17)

Le jardin partagé : un espace de rencontre ?

La « rencontre » est un thème récurrent dans le discours qui revendique les bienfaits sociaux des jardins partagés. Celle-ci apparaît dans les récits de membres qui s'engagent dans les collectifs afin de jardiner et d'interagir avec d'autres participants.

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) avait pour but de rencontrer des habitants en adhérant à l'association : « *Je voulais rencontrer des gens du quartier. C'était un de mes vœux sur le fait de prendre part à cette association : c'était de faire des rencontres et ça ne fonctionne pas trop mal.* »

Sur le terrain, les jardiniers décrivent une participation qui produit des rencontres comme le souligne **La.** (Comédienne de 42 ans) : « *J'ai rencontré pas mal de gens ici ; surtout des jardiniers. Ici, on fait de nouvelles rencontres* ».

Be. (Technicien presse de 42 ans) insiste sur cette expérience qui lui a permis de développer des relations dans le quartier : « *Il y a des gens que je connaissais d'avant du quartier mais j'ai surtout découvert beaucoup de nouvelles personnes (...) Ça a élargi mes connaissances (... Oui, j'ai connu énormément de monde avec cette aventure là en un an et demi* ».

Ces rencontres (avec des membres qui ne se ne connaissaient pas avant leur participation) renvoient à cette caractéristique de la sociabilité : « le degré d'engagement des membres », c'est-à-dire, « *l'appartenance passive par absence de remise en cause de liens préexistants.* » (Forsé, 1981)

Ro. (Animatrice de 55 ans) souligne cette absence de liens préexistants entre elle et les autres participants : « *Je connaissais très peu de gens qui étaient dans le jardin. C'est ça aussi le jardin, c'est que ça permet de rencontrer des gens du quartier et de faire connaissance* ».

Cl. (Retraitée du cinéma) précise qu'elle ne connaissait pas les membres du collectif avant sa participation : « *Alors, je connaissais ceux ou celles qui étaenit au conseil de quartier mais non je ne les connaissais pas tous. J'ai fait connaissance ici. Et je peux vous dire qu'en termes de lien social, ça a été assez extraordinaire sur des tas de plans* ».

Alors que les responsables associatifs insistent sur le potentiel de l'activité à créer des rencontres, les participants confirment qu'ils élargissent leurs relations dans l'activité mais que celles-ci s'observent entre les membres qui échangent et interagissent autour du potager.

III. Une activité qui produit une forme de sociabilité

Sur le terrain, les jardiniers décrivent des échanges dans le cadre de leur participation et des interactions inhérentes à la pratique du jardinage.

A. Des interactions sur le thème du jardinage

Le jardinage collectif est un loisir et les participants se réunissent en premier lieu autour de l'intérêt qu'ils partagent pour le potager. L'activité produit des interactions et le jardin est le premier sujet d'échange entre les membres qui discutent du terrain, de son entretien, des parcelles (individuelles ou collectives), de la récolte, etc.

S. (Gérant d'une société audiovisuelle de 44 ans) souligne que les participants échangent principalement autour du jardinage : « *Bien sûr, le premier thème de discussion c'est le jardinage !* ».

Les participants se réunissent en premier lieu autour de l'intérêt qu'ils partagent pour la culture du potager.

A. (Rotativiste à la retraite) explique que les participants discutent de ce qu'ils cultivent dans un jardin « tout-collectif » : « *On parle des choses qu'on va planter, de ce que l'on va semer ou récolter. Et aussi des activités diverses et variées autour du thème du jardin* ».

É. (Technicien informatique de 44 ans) décrit des interactions informelles et spontanées qui se forment autour des emplacements : « *On va pouvoir discuter. Discuter avec H, P, avec des gens dont je ne connais pas le prénom. On va pouvoir discuter de ce qu'ils ont planté ; je ne sais pas : des choses comme ça.* ».

La division des terrains n'est pas un facteur ou encore un frein aux interactions et les jardiniers qui ont une parcelle, échangent autour du jardin et interagissent entre eux.

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) évoque ces discussions entre les jardiniers qui ont un emplacement : « *Mais sinon, en gros, c'est « Comment ça pousse chez toi ? » Ou « Comment on fait pour ceci ou cela ? », « Ah oui ! les haricots ! cette saison : ce n'est pas le top » ; « Mes tomates elles sont malades ». C'est beaucoup ça* ».

Dans une configuration de l'espace strictement individuelle, **Y.** (Retraité de 72 ans) explique que les jardiniers échangent d'abord autour de leurs parcelles dans lesquelles ils interagissent et s'entraident : « *Oh non, on parle majoritairement du jardin, des choses à qu'il y a faire ou de donner un coup de main.* ».

L'activité et principalement le jardinage, rassemble des participants qui échangent autour de l'entretien et la culture du potager. En partageant un intérêt commun, les jardiniers sont réunis dans le cadre d'« *une action réciproque qui contient en elle-même sa propre fin* » (Simmel, 2013) qui produit des relations de sociabilité :

La valeur heuristique de la notion de sociabilité est double : d'une part, elle donne à voir dans toute interaction entre les individus aussi spontanée et éphémère qu'elle paraisse, une forme sociale au même titre que les formes sociales durables et organisées (telle que la famille ou l'État cités plus haut) et d'autre part, elle éclaire dans une logique poussée à l'extrême ce qu'il faut entendre par forme sociale en tant que processus émergent de toute interaction interpersonnelle. (Rivière, 2004)

Ces interactions qui composent la sociabilité (« *qui se réalise suivant d'innombrables manières différentes, grâce auxquelles, les individus, (...) en vertu d'intérêts, se soudent en une unité au sein de laquelle ces intérêts se réalisent* » (Rivière, 2004)), dépassent ensuite le thème du jardinage comme le souligne **Fr.** (Comptable de 55 ans) : « *Ici on parle de jardin et on parle aussi d'autres choses (...) ça dépend la conversation, ça peut être tout à fait autre chose.* »

La. (Comédienne de 42 ans) précise que les sujets de discussions se développent au-delà du travail au sein du potager : « *ça dépasse le jardin parce que vous rencontrez des humains et donc on parle aussi de ce qu'on fait à l'extérieur.* »

Y. (Retraité de 72 ans) évoque ces discussions sur la vie quotidienne : « *Mais on parle d'autre chose aussi, de la vie privée, des vacances, des weekends qu'est qu'on a passé. (...) Qu'est-ce que vous avez fait hier ?", " Qu'est-ce que vous allez faire pousser ?" " Où c'est que vous allez en vacances ?" Quand on est dans le jardin, on a envie de parler de plein de chose* ».

Interactions et discussions au « Bois »

L'entretien du potager et la culture des parcelles est au départ des interactions entre jardiniers qui se conseillent, se donnent des graines et partagent des salades, des tomates etc. Mais le jardinage n'est pas le seul thème de conversations et la contestation du PLU par l'association du est un sujet récurrent. Lors de chaque permanence, des adhérents viennent recueillir des informations sur l'évolution de la situation auprès des membres du conseil d'administration qui maintiennent la mobilisation.

En jardinant, les participants parlent du quartier, du terrain. Ils évoquent et se conseillent des lectures. Ils discutent de musique et partagent des informations culturelles : le dernier film vu au cinéma, une pièce de théâtre, des festivals tel que le « Nowhere festival » (*équivalent européen du Burning Man, les makers ont trouvé un terrain de jeu pour déployer leurs compétences. Objectif : assurer l'autonomie totale de leurs camps en eau, énergie et nourriture durant une semaine. Et créer de la beauté dans des conditions extrêmes. Notre chroniqueur a suivi l'équipe du Bababarrio.* »)

Les jardiniers échangent des informations sur le tissu associatif local et les initiatives sociales et solidaires : les groupes d'entraides mutuelles (associations portées **par et pour** des usagers en santé mentale) et débattent de l'intérêt des systèmes (SEL « *Le SEL est un système d'échange qui s'inscrit dans la perspective d'une alternative au système économique actuel. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.* »²⁵) et réseaux d'échanges (« *Les "RÉSEAUX D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS® (R.E.R.S.)", groupes d'éducation Populaire, sont constitués de citoyen(ne)s sans distinction d'âge, de conviction politique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou sociale. Les R.É.R.S. ont pour but de permettre aux personnes de transmettre leurs savoirs et d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque (savoirs : connaissances et savoir-faire).* »²⁶)

Les participants parlent peu de leur activité professionnelle comme si le potager était un espace de rupture avec ces contraintes et un lieu propice à d'autres échanges avec des acteurs qui se partagent des intérêts communs (Littérature et culture, jardinage, solidarité, ...) et se divertissent ensemble.

Selon les notes d'observation

25. Charte des SEL. https://selidaire.org/sites/selidaire.org/files/charte_1%27Esprit_du_SEL_%20rgpd.pdf

26. Charte des RERS. <https://www.rers-asso.org/charte.htm>

B. Des échanges marqués par l'affinité

Les affinités influencent les échanges interpersonnels. Ces discussions s'observent entre des membres actifs qui forment un noyau dur au sein des collectifs.

S. (Gérant d'une société audiovisuelle) souligne que les conversations personnelles se limitent à un petit groupe de participants : « *Les discussions personnelles ça arrive mais plutôt en petit nombre, en nombre restreint. On parle des gamins, on est sur la vie privée, on n'est pas que sur le sujet jardin. Après sur les vies de couples ou la vie professionnelle.* ».

Ad. (Rotativiste à la retraite) décrit un groupe composé de participants régulièrement présent sur le terrain : « *Généralement on se connaît tous ! Au moins de vue. Mais vu qu'il y a pas mal d'aller et venue, on ne voit pas tout le monde régulièrement et il y en a qui viennent rarement pour des raisons différentes et variées. Et puis il y a un noyau dur qu'on voit beaucoup plus souvent. Mais c'est, on va dire il y a peut-être environ 10 personnes qu'on voit plus souvent et avec lesquelles on a plus, enfin, d'affinités* ».

Les relations de ces groupes, qui forment des noyaux durs, se développent en dehors du terrain.

Ro. (Animatrice de 55 ans) explique que sa participation lui a permis d'élargir son cercle relationnel : « *Oui ce sont des personnes du jardin avec qui on peut sortir, avec qui on peut dîner, avec qui on va passer un moment ou même partir en vacances. Ca m'est déjà arrivée de partir quelques jours de vacances avec des gens que je ne connaissais pas avant le jardin* ».

Cl. (Retraitée du cinéma) décrit un groupe qui partage des activités qui dépassent le jardin : « *Je refais du ski depuis le jardin ; on loue un truc en commun : quatre cinq, pas tous (...) du patin à glace avec ceux qui font du patin tous les dimanches à Bercy. Nous faisons du vélo ensemble, nous faisons donc des stages de chant. Ca s'est énormément ouvert à plein de choses.* ».

Be. (Technicien presse de 42 ans) souligne la nature de ces relations qui se caractérisent par l'affinité : « *Mais aussi des gens avec qui on va faire d'autres choses comme passer une soirée ensemble ou faire des activités à un autre moment. Si, il y a des gens avec qui on a des liens d'amitié. Oui des liens d'amitié, on va dire* ».

Au cœur de la notion de sociabilité (« *Le terme de Geselligkeit utilisé par Simmel qui signifie sociabilité, pourrait être traduit au mot à mot comme « le fait d'être avec d'autres personnes agréablement »* » (Rivière, 2004)), l'affinité est une caractéristique de ces groupes qui se forment sur le terrain et se développent en dehors du jardin.

G. (Plasticienne de 46 ans) décrit des liens amicaux ou des relations d'entraids entre les membres ces noyaux durs : « *Mais il faut dire aussi qu'il y a des personnes qui sont des amis qui ont des enfants ou avec qui on a des points en commun comme les mamans et les enfants. Il y a des adhérents qui ont des enfants que l'on se voit souvent au jardin. Donc on a aussi tissé des liens et des échanges par rapport à l'école etc. Les enfants ils jouent ensemble et on se rend des services* ».

Fr. (comptable de 55 ans) évoque une amitié qui est née dans cette participation : « *J'ai V. qui est devenue une amie que je ne la connaissais pas avant le jardin ! Qui est devenu une amie ! Et c'est vrai qu'on s'entraide après en dehors du jardin* »

Dans ces collectifs, les relations sociales se caractérisent par des liens électifs et affectifs, constitutifs de la société moderne : « *Ce lien révèle de la modernité en ce qu'il peut reposer sur un contrat et une élection.* » (Singly, 2003, p.190)

François de Singly dépasse la lecture qui attribue la dimension affective du lien social aux « communautés » et aux sociétés traditionnelles.

Il n'y a donc pas de raison de mettre « le cœur » du côté de « la communauté » lorsque ses mouvements ne sont pas obligatoires et sont régis par une appartenance volontaire. La société moderne ne se caractérise pas uniquement par la raison, par l'élection entre citoyens libre ; elle est aussi un espace où les individus s'éliisent, amoureusement, amicalement. (Singly, 2003, p.188)

Les attachements et les affinités permettent la désaffiliation positive et participent à l'individualisation de l'individu : « *L'amour est un lien moderne dans la mesure où il réunit des individus qui se définissent comme des « personnes » détachées pour une part de leurs appartenances et de leurs rôles. Il exige la désaffiliation, tout comme la construction d'une identité personnelle.* » (Singly, 2003, p.190)

Dans cette perspective, les relations qui se forment au sein des collectifs jardiniers, sur la base de l'affinité, constituent des liens sociaux significatifs dans la diversité des liens sociaux qui composent la société :

Il nous semble impossible de comprendre la crise du lien social tant que l'on n'a pas perçu le fait que l'amour, l'affection dans les sociétés modernes, ne sont pas représentatives des sociétés holistes, des marques des sociétés traditionnelles. Au contraire, par rapport à ce qui symbolise le plus la « communauté » (...) le mouvement d'émancipation s'exprime sous la forme idéale du départ, de la rupture au moins provisoire, avec les origines, les racines. L'individualisation de l'individu exige cette séparation pour devenir non seulement un individu « abstrait » mais aussi une « personne ». L'individu ne se réalise pas seulement dans la discussion, il a besoin d'autres formes de relation à autrui pour découvrir son originalité, son authenticité, son intériorité (...) Le moi ne peut être atteint que par le dialogue avec un autrui significatif, que par la formation de relations affectives, amoureuses et amicales.
(Singly, 2003, p.189)

A travers ces relations, nous pouvons envisager que les collectifs jardiniers forment des réseaux sociaux (comme d'autres espaces de communication physique ou virtuelle) où les logiques affinitaires deviennent des logiques sociales :

On n'est pas cantonné à son milieu, à son quartier, à sa profession. On peut s'y retrouver et s'y grouper en fonction de ses affinités : ils promeuvent un idéal d'échanges sans frontière. Ils veulent sonner la fin des pesanteurs sociologiques qui rendent si difficile d'élargir nos univers, de nous regrouper et d'échanger selon nos inclinations personnelles et non en fonction de variables sociales, géographiques ou culturelles que nous n'avons nullement choisies. (Mercier, 2008)

C. Des liens faibles

La dynamique relationnelle des collectifs jardiniers se forme dans l'activité. Elle se caractérise par des participants qui sont rattachés par des liens plus larges et plus distants que le cercle familial et les amis proches.

Contrairement à **Ag.** (Étudiante de 21 ans) dont le père et le grand-père sont membres du collectif : « *ça dépend moi oui parce que j'ai mon père et mon grand-père : on a des liens particuliers.* », les relations qui se développent dans l'activité se caractérisent principalement par des contacts plus brefs, occasionnels et souvent circonscrits au terrain.

Si certains membres décrivent certaines relations amicales qui naissent de leur participation, ces liens ne sont pas soutenus ou fréquents et ils ne portent pas de charge émotionnelle importante.

Cette sociabilité qui pourrait sembler a priori limitée, est composée de liens sociaux pourvus d'intérêts : « *Un lien est supposé exister chaque fois que deux personnes confirment se connaître, peu importe comment, depuis quand, à quel égard, etc.* » (Othnes, 2009)

L'activité élargit les possibilités relationnelles des membres de collectifs qui soulignent la diversité des participants rencontrés dans ces terrains.

Be. (Technicien presse de 42 ans) précise que sa participation a produit des rencontres qui dépassent ses routines quotidiennes : « *Je crois qu'il y a pas mal de gens que j'ai rencontrés et je ne vois pas comment je les aurais rencontrés autrement* ».

E. (Technicien informatique de 44 ans) décrit le jardin comme un espace qui lui a permis d'élargir ses rencontres : « *Je dis que je pense que dans les activités que je fais, je ne les aurai jamais rencontrés* » avec des membres qui présentent d'autres parcours professionnels : « *Au moins là, on rencontre des gens qui ne font pas les mêmes activités* » ou d'autres origines ethniques : « *Je ne sais pas moi, toute cette culture maghrébine, on en est imprégnés mais on la connaît pas* ».

Les profils différents, les origines variées et les parcours diversifiés renvoient à la caractéristique des liens faibles qui réunissent des membres qui ne se rencontrent pas au sein de leurs cercles sociaux : « *J'ai mis l'accent sur la capacité des liens faibles à atteindre des groupes ayant des idées et des informations différentes des leurs.* » (Granovetter, 1983)

Les jardiniers décrivent des liens faibles qui permettent de partager des idées et des informations : « *les idées peuvent plutôt pénétrer à partir d'autres groupes de ce type par le biais de liens faibles.* » (Othnes, 2009)

Ra. (28 ans, salarié du cinéma) illustre ces échanges avec un autre membre du collectif. « *Avec A., celui avec qui j'ai fait la serre : on échange beaucoup. Il doit avoir 60 ans (...) On a bien bricolé ensemble, on échange des savoir-faire. Il y a encore deux jours j'étais chez lui pour une histoire de montage vidéo qui n'a rien à voir* ».

A travers ces liens faibles qui forment des ponts entre les cercles sociaux, les participants élargissent leurs réseaux et intègrent une organisation sociale :

Les liens faibles (...) permettent ainsi de jouer le rôle de « ponts », c'est-à-dire mettre en relation différents réseaux restreints au sein desquels les individus entretiennent des liens forts. (...) Ils apparaissent donc « comme des instruments indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration. Ils concourent donc à l'individualisation des relations et des trajectoires sociales tout en contribuant au lien social. ³⁸

38. Collège de France, *Comment se construisent et évoluent les liens sociaux*. https://www.college-de-france.fr/media/campus-innovation-lycees/UPL1531111677858227964_Classe_de_premiere___Chapitre_7.pdf

Sur le terrain, l'activité produit de la sociabilité qui se caractérise par des relations électives entre des participants qui forment des petits groupes au sein des collectifs et des liens faibles (des interactions brèves mais répétées) qui permettent d'identifier un premier aspect de la « dimension sociale » des jardins partagés.

Au cours de ce travail nous avons vu que la communication qui entoure l'activité, insiste sur ses bienfaits sociaux en présentant les associations de jardins partagés comme des initiatives répondant à une situation de « crise du lien social » :

La notion de « lien social » est très présente dans les discours municipaux, associatifs et médiatiques appliqués aux jardins partagés, reprise par les jardinier.e.s qui la citent spontanément (en entretien ou en réponse au questionnaire) comme une visée, voire l'objectif principal du jardin partagé. La récurrence de cette notion chez une variété d'énonciateur.rice.s est d'autant plus signifiante considérant le contexte actuel de crainte d'un affaiblissement des liens et des solidarités en milieu urbain où les acteur.rice.s, prenant part à différents cercles, voient croître leur indépendance. (Mestdagh, 2015)

Mais cette lecture restrictive de la notion de « lien social » ne rend pas compte des relations sociales qui se développent dans les jardins partagés parisiens. :

Dans nos sociétés modernes on entend parler de sa crise, voire de sa perte pour les plus pessimistes. Le lien social est une notion facilement mobilisable par son sens inductif, et c'est ainsi qu'on trouve de multiples raisons et exemples pour justifier ces inquiétudes qui deviennent nôtres. L'impression d'une moins grande préoccupation de l'autre, la sensation que la solidarité est une valeur qui se perd, sont des discours qui se développent aussi bien chez les journalistes que dans nos discussions quotidiennes. (Horn, 2008)

En rappelant l'évolution des liens sociaux qui structurent notre société, ce chapitre a s'est approché de la dimension sociale de l'activité qui s'observe surtout dans la sphère associative, c'est-à-dire entre les participants plutôt que dans les relations qu'entretiennent les collectifs avec le territoire, le quartier et ses habitants.

Ainsi, cette enquête décrit une activité marquée par une dynamique relationnelle circonscrite aux terrains et aux membres des collectifs qui se rencontrent régulièrement, discutent principalement autour du potager ou échangent des informations. Ces interactions peu intenses et répétées constituent des relations sociales, c'est-à-dire des liens faibles (se distinguant des liens familiaux et amicaux) qui naissent dans la participation, autour du potager et du travail de la terre.

En effet, la « dimension sociale » de l'activité s'observe dans la pratique du jardinage entre des participants qui discutent et interagissent, qui partagent des idées et des conseils, qui se forment et apprennent à jardiner.

Le chapitre suivant présentera cet apprentissage (sa forme, ses modalités, son intérêt pour les participants et peut-être pour la recherche en sciences sociales) comme un autre indicateur de cette « dimension sociale » de l'activité.

Chapitre 10 : Une pratique d'apprentissage

Dans une démarche de communication et de promotion de l'activité, la fédération nationale revendique l'objectif social des jardins partagés notamment en les désignant comme des espaces d'apprentissage :

Un jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens. Les associations y cultivent le respect du vivant en prohibant l'usage des pesticides et en encourageant les jardiniers à expérimenter des techniques de paillage, de compost, des plantations d'engrais verts...⁴¹

Si ces terrains cultivés par des collectifs associatifs ne constituent pas des organisations éducatives « officielles » ou encore « non officielles » (« *qui ne renvoient pas à des connaissances scolaires formelles ou des savoirs acquis dans des organisations éducatives non formelles* » (Schugurensky, 2007)), ce chapitre démontrera que des savoirs et savoir-faire émergent de la pratique du jardinage.

L'activité n'ayant pas la vocation de former des jardiniers, ces terrains qui ne sont pas des espaces pédagogiques (:« *des expériences d'apprentissages qui ne font pas partie d'un programme dispensé dans les organisations éducatives officielles ou non-officielles ou par cours* » (Schugurensky, 2007)), s'inscrivent dans la vie quotidienne :« *adviennent tout au long de la vie (...) n'importe où (...) n'importe quand (...) de la naissance à la mort* » et se caractérisent par leur utilité « *dont on se sert dans la vie de tous les jours .* » (Schugurensky, 2007)

41. Selon la fédération du Jardin dans Tous ses États. <http://jardins-partages.org>

Lorsqu'il n'est pas une activité professionnelle ou bien une contrainte domestique, le jardinage est un loisir : « *le jardinage, qui peut être pour certains une obligation professionnelle ou bien une contrainte d'entretien du terrain qui entoure la maison, est un véritable loisir, pratiqué en dehors de toutes contraintes pour d'autres* » (Brougère, 2009, p.119-129) qui se caractérise sa forme « libératoire » :

Le loisir ne définit a priori aucun contenu d'activité, seul le caractérise sa forme libératoire » et le plaisir au cœur de ces activités. C'est la possibilité de faire autre chose, de découvrir d'autres activités, ou tout simplement de se détendre, de se délasser, de se divertir ou de s'occuper l'esprit, d'éviter l'ennui du temps sans affectation. (Brougère, 2009, p.119-129)

Dans le cadre de ses recherches, Gilles Brougère met en exergue que la vie quotidienne, c'est-à-dire l'activité professionnelle, le temps des contraintes et les loisirs (« *la vie quotidienne ne se limite pas aux contraintes physiologiques de chacun, ni au travail mais inclut également les loisirs, les multiples activités du temps libéré de ces contraintes* » (Brougère, 2009, p.21-31)) produit une grande diversité de situations d'apprentissages informels :

Ils peuvent s'acquérir grâce à un grand nombre d'expériences différentes (...) les situations de travail, les engagements civiques, les responsabilités familiales, les activités telles que la lecture, le volontariat, surfer sur Internet, aller à des festivals de films ou de théâtre, voyager, s'adonner à ses passe-temps, participer à des activités religieuses, adhérer à des groupes d'étude, regarder la télévision, visiter des musées, suivre des cours de travaux manuels et développer des projets de recherche personnels . (Schugurensky, 2007)

Ainsi les jardins partagés forment des espaces de loisirs collectifs dans lesquels les participants partagent et échangent des savoirs. Ce chapitre s'attachera à présenter la nature, la forme et les modalités de ces apprentissages.

I. Une pratique qui génère des apprentissages

Les loisirs ne s'improvisant pas, le jardinage est une pratique qui nécessite des connaissances de départ : « *Avant de s'y livrer, il importe de maîtriser certains éléments de la pratique voire des connaissances associées* » (Brougère, 2009, p.119-129)

A. Un espace d'acquisition de savoirs faire.

Le jardinage nécessite d'avoir des notions de base pour cultiver un potager. Souvent débutants ou novices, les membres des collectifs parisiens doivent se familiariser avec les fondamentaux de cette activité.

Be (Technicien presse de 42 ans) souligne que les participants sont des citoyens inexpérimentés : « *Le fait d'apprendre tous les jours puisque'on est citoyens donc on y connaît pas grand chose en agriculture. En écoutant à droite, à gauche, en allant voir ailleurs aussi, on apprend énormément. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas grand-chose, on va dire. Qui sont complètement débutants* ».

G. (plasticienne de 46 ans) précise qu'elle n'a pas de connaissances initiales : « *Mais voilà quand on vient au jardin : on ne sait pas vraiment qu'est-ce qu'on doit faire* »

Bien que **Ra.** (28 ans, Salarié du cinéma) soit motivé par la problématique agricole, il précise que ses savoirs sont théoriques : « *Je connaissais le terme « agriculture « bio » mais je ne connaissais pas les techniques. Je ne connaissais pas la permaculture et tout ça* ».

Selon les recherches sur les apprentissages informels, les jardiniers acquièrent des savoirs « nouveaux » dans le cadre de leur participation : « *Ils développent une compétence qui n'avait jamais été explorée auparavant (par exemple, parler en public) ou conduisent à une nouvelle vigilance sur un enjeu particulier (par exemple, le changement climatique).* » (Schugurensky, 2007)

Ces participants débutants souhaitent acquérir les savoir-faire nécessaires à cette pratique. Ils expriment leur engagement et leur volonté d'apprendre à jardiner.

En référence à Stephen Bilett qui « *analyse plus finement la participation en considérant qu'elle est la résultante de l'engagement de l'individu et de ce que lui offre le contexte social, l'affordance (à partir de to afford, mettre à disposition, offrir).* » (Brougère, 2011, p.115-124), Gilles Brougère souligne l'importance de l'engagement dans la participation (et l'apprentissage) :

Serions-nous hors de tout apprentissage ? Certainement pas, mais règnent là des apprentissages aléatoires qui ne sont pas visés en tant que tels mais qui sont incidents, implicites, rarement recherchés pour eux-mêmes ou si c'est le cas directement en relation avec l'activité, dans la volonté de mieux la maîtriser, d'en sentir toute la richesse. (Brougère, 2011, p.115-124)

Mg. (Conseillère politique de 30 ans) a adhéré au collectif afin d'apprendre à jardiner : « *Mais à la base, c'était pour l'envie de découvrir comment jardiner. Comme je n'avais pas des compétences à moi au début, je me suis dit que dans un « community garden », j'aurai à la fois des conseils des personnes plus expérimentées et la pratique en même temps donc je pourrais apprendre en faisant* ».

Collectivement cultivés, les jardins partagés sont des espaces d'apprentissage informels dans lesquels les participants acquièrent volontairement des connaissances et des techniques. L'engagement et le désir d'apprendre renvoient au travail de Daniel Schugurensky qui détermine trois formes d'apprentissages informels à partir des critères d'intentionnalité et de conscience.

Une première forme correspond aux : « apprentissages autodirigés ». Une deuxième forme « aux apprentissages fortuits » et enfin, les apprentissages tacites ou « socialisation ».

Forme	Intention	Conscience
Autodirigé	Oui	Oui
Fortuit	Non	Oui
Socialisation	Non	Non

Les formes d'apprentissages informels selon D. Schugurensky (2007)

Les données recueillies traduisent l'engagement des participants qui formulent leur intention et ils sont conscients de ce qu'ils apprennent (ils se documentent, échangent et pratiquent le jardinage). Dans les récits, ils décrivent en premier lieu des apprentissages autodirigés.

B. La documentation : un outil pour les plus jeunes générations

Afin d'acquérir des savoir-faire, les participants se documentent ou lisent des ouvrages sur le jardinage. Mais tous les jardiniers ne font pas cette démarche. Les plus jeunes font des recherches alors que les jardiniers plus âgés qui ont certaines connaissances complètent leurs savoirs dans la pratique.

Ra. (28 ans et salarié du cinéma) souligne qu'il met en pratique des connaissances issues de ses recherches sur les thèmes de l'alimentation, de l'agriculture et du jardinage : *« J'ai appris même si c'est des principes que j'avais déjà en tête parce que je m'intéressais aux questions écologiques, d'agriculture. Je l'ai un peu mis en pratique ».*

La documentation accompagne la pratique de **Mg.** (Conseillère politique de 30 ans) : *« J'essaie de faire un minimum de recherche aussi, de lire des articles dans des bouquins ici et là mais ce n'est pas une activité, je n'essaie pas d'écrire un papier mais je prends ici et là des astuces.... Avec « Google ». Mais j'ai deux, trois livres que je regarde de temps en temps sur des questions spécifiques ou des bouquins qui m'ont été offert par des gens qui savent que je m'intéresse. ».*

Ag (Étudiante de 21 ans) se documente ponctuellement et sur des questions spécifiques : *« je cherche avant de planter. J'aime bien avant d'acheter des graines, j'aime bien savoir si ça va être difficile à faire pousser. Donc je regarde sur internet parfois je regarde les bouquins de jardinage mais c'est un peu compliqué ces informations. »*

Les recherches de **G.** (plasticienne de 46 ans) traduisent son intention d'apprendre : *« J'ai beaucoup de revues, je vais sur internet. Je passe beaucoup de temps à regarder les aménagements des jardins partagés pour trouver des idées, des décorations. Et donc je lis pas mal, par rapport au calendrier des plantations, des rotations. Donc j'essaies de lire, de m'intéresser un peu. »*

Elle décrit les connaissances qu'elle a acquise par la documentation : « *Déjà sur le jardinage, sur la rotation des cultures donc savoir à quelle période planter certaines choses. On ne plante pas à n'importe quelle période etc. Comment faire des semis ? Et pas n'importe quel semi ; comment faire cet article de bouture ? Une fois planté : comment il faut repiquer ? Comment il faut retourner la terre ? Comment il faut enlever les mauvaises herbes. Regarder si les plantes, s'il n'y a pas des animaux ; faire attention à la plantation, à la rotation des cultures et ne pas planter toujours les choses à la même place. Surtout quand c'est un produit comme les fèves et qu'il faut attendre 5 ans avant de les remettre ou comment mettre des plantes ou encore faire partir des insectes ou faire disparaître les maladies* ».

La documentation est un exemple de l'apprentissage « autodirigé », c'est-à-dire qui « *renvoie au projet éducatif entrepris par des personnes (seules ou en groupes) sans l'aide d'un professeur.* » (Schugurensky, 2007) Mais les participants n'ont pas systématiquement recours aux ressources documentaires.

Les jardiniers soulignent aussi que les savoirs faire se partagent et se transmettent entre les participants comme le souligne Y. (Ouvrier retraité de 72 ans) « *Moi je ne suis pas tout à fait d'accord d'écouter les indications sur internet : Comment ils ont fait nos parents et nos grands parents ? Il n'y avait pas d'internet. Moi j'ai appris par mes parents, je n'ai pas appris par internet. Et mes parents ils ont appris de leurs parents, pas par internet. Et moi je partage avec les autres gens du jardin : Il y a transmission de génération* ».

II. Apprentissages informels et partage de savoirs

Dans l'activité, le jardinage est au cœur des interactions entre participants qui partagent leurs connaissances sur le potager.

Ag. (Étudiante de 21 ans) décrit des participants qui échangent des conseils : « *C'est plutôt : chacun connaît un petit peu. On se dit « Alors, en fait, tu connais ce truc qui pousse ? » Et tu demandes à tout le monde et il y en a un qui dit « Ah oui il y en avait dans le jardin de ma grand-mère et ça s'appelle comme ça » Je dirai que ça se passe plutôt comme ça en fait . C'est collectivement !* »

Be. (Technicien presse de 42 ans) précise qu'il acquiert des techniques grâce aux échanges interindividuels « *un apprentissage réciproque* » et aux discussions collectives : « *On va voir les autres jardiniers, on échange, ils nous donnent des conseils* »

E. (Technicien informatique de 44 ans) illustre cette dynamique où les échanges permettent la pratique des jardiniers : « *On demande aux gens. On se dit : « Ben, tiens, tu as fait ci ? » ou « tu as planté quelque chose ? ». Moi je ne sais pas les radis, je suis allé voir, N. qui nous les a donné en disant : « Toi, tu en as déjà planté ? Quand est-ce qu'on les ramasse » et peut-être qu'elle nous dira : « Tu regardes s'ils sont gros ou pas » (...) En fait on va apprendre. Donc tout le monde va avoir un conseil ou il va entendre dire que par exemple le tournesol ça se plante à ce moment ou que la salade ça se met comme ci ».*

La configuration des terrains (en parcelles collectives ou avec des emplacements attribués) n'impacte pas le partage de savoirs.

Y. (Retraité de 72 ans) décrit cet apprentissage qui se développe entre les jardiniers : « *Je regarde, je demande " Comment " Ici vous allez voir des personnes qui n'ont jamais jardiné. Ils veulent commencer à jardiner mais ils n'ont pas les notions de jardin et ils ne savent pas Alors on les aide. On s'approche de lui et on dit " Non, si tu veux faire comme ça, ça c'est mieux ! Vous allez vous fatiguer moins. On s'aide, on échange. Ça va dans les 2 sens. ».*

Il indique que les participants les plus expérimentés conseillent les jardiniers débutants : « *Il y en a des personnes qui connaissent le jardin depuis de longues années et qui connaissent plus qu'un nouvel arrivé. Il y a des personnes comme je le disais tout à l'heure des personnes qui n'ont jamais cultivé mais ça n'a aucune importance. Les personnes qui savent plus que les autres elles renseignent. Ce n'est pas parce que c'est un jardinier qui sait peut-être plus qu'il va dire " Non tu vas faire comme ça" Il trouve toujours une solution et il dit " C'est mieux comme ça" C'est plus un conseil qu'un ordre. ».*

Sur le terrain, les jardiniers identifient des personnes ressources auprès desquelles ils acquièrent des savoirs faire.

Dans son collectif, **Be.** (Technicien presse de 42 ans) désigne un groupe de personnes âgées comme les participants les plus expérimentés : « *Il y a des chibanis. Il y a aussi des gens qui ont des jardins de familles à la campagne qui viennent nous donner des conseils ou un coup de main. »*

La. (Comédienne de 42 ans) explique qu'elle prend des conseils auprès de quelques jardiniers plus expérimentés : « *Il y a beaucoup de gens qui savent bien jardiner et qui ne sont pas radins en conseils et qu'on peut aller voir ou ils viennent d'eux-même : pas besoin d'aller les voir* »

L'activité est propice au partage de connaissances entre ces participants plus expérimentés et les citoyens novices.

G. (plasticienne de 46 ans) désigne un paysagiste professionnel parmi les membres du collectif : « *Et là on a maintenant un jardinier, un jeune jardinier et donc c'est son travail, il fait de l'aménagement. Il nous apporte beaucoup et on a des bonnes relations d'échanges* ».

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) décrit des membres qui ont de réelles connaissances du jardinage : « *Il y a deux personnes qui sont expérimentées. Il y a Y. qui lui a une expérience autodidacte totale mais qui a une bonne expérience mais pas du tout encyclopédique. Il ne va pas forcément connaître le nom français de ce qu'il plante parce qu'il ne parle pas français. Il ne sait pas non plus à quel moment, mais instinctivement il sait. Mais lui il est bon. La première année il nous a fait pousser des trucs d'enfer. Et il y a une autre personne qui fait partie des espaces verts et qui a une connaissance plus académique* ».

Ces jardiniers sont régulièrement sollicités par les autres membres qui souhaitent apprendre des techniques et appliquer ces gestes dans le potager : « *Ils ont été reconnus et identifiés par chacun comme étant des gens qui ont des compétences donc spontanément, si j'ai des questions, je vais aller voir, S. ou Y. ! Automatiquement tous le monde fait même chose* »

Cl. (Retraitée du cinéma) illustre ces échanges de savoirs entre les jardiniers expérimentés et les autres membres : « *Dans le groupe, il y a des vrais jardiniers, des spécialistes des plantes aromatiques. Il y a des gens qui connaissent très bien. Moi j'ai appris beaucoup de noms de plante ici. Il y a de la transmission qui se fait ici notamment le dimanche quand les familles viennent avec les enfants : on montre, on parle, on essaye d'étiqueter bien pour informer les gens.* ».

Ces participants expérimentés sont des « guides » qui accompagnent la pratique des nouveaux jardiniers « *Le processus d'entrée dans la participation se fera avec l'aide d'autres participants expérimentés qui vont servir de guide.* » (Brougère, 2011, p.115-124). Lorsqu'ils ne sont pas professionnels, ces jardiniers plus expérimentés sont des membres les plus âgés des collectifs qui ont un lien familial avec le jardinage.

Cl. (Retraitée du cinéma) a appris à jardiner auprès de sa mère : « *Ma mère m'a initiée, enfant !* »

Y. (Ouvrier retraité de 72 ans) raconte qu'il observait le jardin familial dans son enfance : « *J'ai regardé ma mère jardiner mais je n'ai jamais eu l'occasion de jardiner parce que ma mère son jardin, c'était son terrain. C'était sacré pour elle, elle ne voulait jamais que je touche. Mais j'ai appris rien qu'en regardant, j'ai appris quand même jardiner. Elle avait un grand jardin dans un pavillon. Je le cultive comme j'ai vu cultiver* ».

Fr. (Comptable de 55 ans) explique que ces savoirs faire lui ont été transmis par ses parents agriculteurs : « *J'ai été élevée à la campagne, j'ai toujours travaillé au jardin avec mes parents. Bon à la campagne on faisait surtout les pommes de terre pour qu'il y ait la récolte pour l'hiver. On faisait des trucs vraiment basiques. Mais c'est vrai que j'avais des connaissances sans le savoir parce qu'en fait je pratiquais le jardinage avec mes parents. C'était enregistré dans ma tête* ».

J. (Réalisateur à la retraite) évoque son enfance et le jardin familial : « *Effectivement il y a un jardin dans mon enfance. J'ai appris à jardiner par ma mère. Et bien jardiner puisqu'elle avait appris directement dans sa famille. Et ma grand-mère maternelle était une grande jardinière, une passionnée des jardins.* »

Ces jardiniers qui ont des connaissances de bases, développent aussi des savoir-faire en participant car les apprentissages informels peuvent aussi être cumulatifs, en ce sens où ces derniers améliorent leurs connaissances sur les terrains : « *c'est-à-dire qu'ils se construisent et s'enrichissent de nos connaissances, compétences, valeurs et dispositions passées (par exemple, depuis les mathématiques de base jusqu'à la capacité à monter un budget, ou depuis la démocratie scolaire vers la démocratie locale)* » (Schugurensky, 2009, p.205-209)

Ad. (Rotativiste à la retraite) décrit une activité qui lui permet de modifier sa pratique : *« J'ai toujours quelque chose à apprendre dans le jardin. Ce n'est pas quelque chose de figé, par exemple : jusqu'à maintenant on remue la terre. Avec la bêche comme dans mes lectures mais on a changé notre technique. Maintenant j'ai dit " C'est terminé, on prend les fourches avec des pics, pour les vers de terre, pour moins les couper, moins abimer » ».*

Les apprentissages qui se développent sur le terrain et s'échangent entre les jardiniers forment une : *« participation guidée »* :

Barbara Rogoff utilise la notion de participation guidée, pour désigner le fait que l'enfant est guidé pour participer à la communauté, notion que l'on peut étendre dans d'autres secteurs de la vie quotidienne, par exemple le tourisme dans lequel le terme même de guides le rend explicite, ou dans toutes sortes d'autres entrées dans une pratique qui s'appuie sur des guides plus ou moins conscients de leur rôle. (Brougère, 2011, p.115-124)

Les jardiniers décrivent des expériences d'apprentissages qui se développent dans les interactions et se caractérisent par des relations horizontales comme le décrit **Mg** (Conseillère politique de 30 ans) : *« On peut devenir membre et on a les gens qui sont là avec qui on peut sympathiser. Ce n'est pas dans un contexte : « École : relation maire- étudiant » etc. C'est plus convivial et c'est plus des gens qui sont là parce qu'ils s'intéressent à une chose en commun et donc ils s'amusent ensemble. Et en l'occurrence ça permet un certain apprentissage ».*

S. (Gérant d'une société audiovisuelle de 44 ans) précise que les connaissances s'échangent et se transmettent oralement : *« Par transmission orale, pour l'instant on en est là, du moins j'en suis là. J'ai acheté aussi une encyclopédie du coup, pour avoir un calendrier plus étayé mais c'est plus de la transmission orale sur le jardin ».*

Les collectifs jardiniers sont des espaces d'apprentissages informels et cette enquête met en exergue leur forme « autodirigée ». Les jardiniers expriment l'intention d'apprendre. Ils font intentionnellement des recherches et sollicitent des membres plus expérimentés qui leurs transmettent des savoirs faire dont ils ont conscience et qu'ils utilisent dans leur pratique.

Cependant les données recueillies ne révèlent pas les apprentissages « fortuits » (« renvoient aux expériences d'apprentissages qui se produisent quand l'apprenant n'a, au préalable, aucune intention d'apprendre de cette expérience mais ils se rendent compte, une fois terminée, qu'il a appris quelque chose » (Schugurensky, 2007)) ou encore « tacites » (ni intentionnel, ni conscient, ils se caractérisent par « l'assimilation presque naturelle des valeurs, des attitudes, des comportements, des savoirs faire et connaissances qui se produisent dans la vie quotidienne. Non seulement l'apprenant n'a aucune intention d'apprendre mais il n'est pas conscient que cette activité d'apprentissage a lieu. » (Schugurensky, 2007)).

Les participants font part des moyens qu'ils mettent en œuvre pour apprendre et de ce qu'ils ont volontairement acquis. Mais ils ne décrivent pas ce qu'ils ont appris de manière rétrospective ou non intentionnelle.

Daniel Schugurensky souligne cette difficulté de la recherche qui consiste à mettre à jour ces apprentissages : « *Les apprentissages informels, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas autodirigés, se fait souvent de manière plus diffuse et désorganisée.* » (Schugurensky, 2007). Et même dans la « forme autodirigée », il échappe aux apprenants et aux chercheurs un certain nombre de savoirs acquis : « *De plus lorsqu'ils autodirigés, environ 80% des apprentissages sont quand même invisibles et cachés pour l'apprenant (A. Tough, 1999).* » (Schugurensky, 2007)

Bien que l'objet de cette recherche ne fût pas d'observer et de rendre compte des différentes formes de savoir-faire acquis dans l'activité, cette enquête révèle que la « dimension sociale » des jardins partagés se traduit aussi par les apprentissages informels. De prochains travaux pourront approfondir et explorer les connaissances acquises dont jardiniers n'ont pas toujours consciences c'est-à-dire « fortuits » voire « socialisant ».

III. Un apprentissage en participant

Les jardins partagés offrent des occasions d'apprendre « en faisant » : l'apprentissage y est situé. Les membres sont insérés dans une vie collective. En jardinant, ils échangent, interagissent et apprennent en agissant : « Tout un courant l'affirme, et parle alors d'apprentissage situé, ou d'apprentissage par participation. Il considère que l'apprentissage (ou certaines formes d'apprentissage) est participation et que la participation est apprentissage, que les deux termes renvoient à la même réalité culturelle et sociale. » (Brougère, 2011, p.115-124)

A. Les jardiniers développent des gestes et des techniques en participant.

Pour **Ra.** (28 ans et salarié du cinéma), le terrain lui permet de pratiquer le jardinage en ville : « *Je m'intéressais beaucoup aux jardins à tailles humaines et ça m'a incité à venir ici pour pratiquer. Je pratique beaucoup les carrés, la culture en carré* ».

Mg (Conseillère politique de 30 ans) apprend à jardiner avec de personnes plus expérimentées et en participant : « *Comme je n'avais pas de compétences à moi au début, je me suis dit que dans un « Community Garden », j'aurai à la fois des conseils de personnes plus expérimentées et la pratique en même temps. J'apprendrai en faisant* ».

Ag (Étudiante de 21 ans) souligne qu'elle apprend en agissant : « *Ça dépend en fait tu apprends de ton expérience* ».

Selon la théorie des apprentissages « situés », la « participation » permet de repérer les apprentissages des jardiniers qui interagissent autour du potager, échangent des savoirs et développent leur pratique sur le terrain. Dans le cadre de cette participation, ils apprennent en agissant, c'est-à-dire en observant, en imitant, en cultivant des fruits ou légumes « faciles » à faire pousser et en faisant des expériences.

« L'observation » est une modalité courante de la participation : « *L'observation est sans doute un des moyens le plus souvent mis en œuvre quand il s'agit de faire avec les autres.* » (Brougère, 2009, p.267-278)

Ag (Étudiante de 21 ans) apprend principalement en observant : « *J'apprends sur le tas ! J'observe, je vois. Par exemple, les petits pois j'ai vu qu'il fallait une bonne exposition au soleil ; à l'ombre ça ne donnait pas grand-chose. J'ai trouvé ça vraiment difficile d'en faire pousser et à entretenir.* ».

« L'imitation » est une autre modalité de l'apprentissage « situé » dans les activités collectives : « *Imiter, faire comme les autres est également un moyen d'apprendre fort répandu et efficace en ce qui concerne les pratiques quotidiennes. Cela suit l'observation et permet d'adapter son action en fonction des réactions qu'elle suscite.* » (Brougère, 2009, p.267-278)

G. (Plasticienne de 46 ans) apprend en observant : « *J'ai appris au jardin. Justement en regardant* » et en imitant les autres participants : « *en essayant de faire et par rapport au gens qui savaient faire quelque chose comme on dit* ».

« Commencer par des tâches faciles » est une autre modalité d'apprentissage que l'on observe sur les terrains : « *Au lieu de se lancer dans les tâches les plus complexes, ou dans la tâche dans sa totalité on commencera par effectuer une tâche plus simple, une partie plus facile de la tâche, une tâche plus simplifiée.* » (Brougère, 2009, p.267-278)

Ag (Étudiante de 21 ans) choisit des légumes « faciles à faire pousser » : « *Je n'ai pas tellement la main verte donc du coup j'aime bien choisir des choses qui poussent facilement. J'ai planté des radis aussi : c'est super facile. La patate c'est facile, des trucs assez faciles qui ne demandent pas beaucoup d'entretien et mais qui produisent!* »

E. (Technicien informatique de 46 ans) cultive des pommes de terre : « *On essaie des pommes de terre, c'est super facile. On ne peut pas rater la pomme de terre Donc on fait un sillon, on les met, on les rebouche. D'un coup vous avez quelques feuilles donc vous les butez, ça veut dire que vous les coupez pour qu'elle fasse des racines. Si vous ne recouvrez pas les feuilles, les feuilles elles vont monter et puis elles vont faire des fleurs. Vous les recouvrez. Et comme la plante elle peut plus faire du tout et elle va faire des racines.* »

Et il plante des tomates. « *J'ai demandé à mes parents ce qui était facile et pas fragile et ils m'ont dit en premier lieu : la tomate. La tomate, le radis, par exemple les salades ça peut facilement se transformer. Et puis la tomate ça devient rapidement très gros et très beau.* »

Comme **Mg** (Conseillère en politique internationale de 30 ans) qui plante régulièrement des salades ainsi que des tomates dans son emplacement : « *Je fais aussi toujours pousser des tomates et de la salade parce que ça marche toujours et je suis contente d'avoir quelque chose à récolter !* ».

Be (Technicien presse de 44 ans) sélectionne aussi des plantes qui poussent facilement : « *On privilégie les plantes qui ont le moins besoin d'eau : les fèves, les haricots, enfin les petits pois par exemple qui n'ont pas besoin de beaucoup de travail.* »

B. Un terrain où les jardiniers expérimentent ce qu'ils cultivent.

Les expériences sont au cœur de la participation et de l'apprentissage dans les pratiques de jardiniers.

Ra. (28 ans, Salarié du cinéma) précise qu'il teste certaines méthodes : « *Essayer le compagnonnage de plante, essayer à un autre endroit, voilà des techniques* ».

Be (Technicien presse de 44 ans) décrit des essais qu'il met en pratique : « *Je fais plein d'expériences (...) Cette année on va faire des courgettes, on va essayer (...) Après il y a plein de choses que l'on teste.* ».

L'apprentissage « par essais-erreurs » suppose aussi des échecs (contrairement au modèle traditionnel où les essais sont orientés vers un objectif ciblé de réussite) comme l'illustre ce dernier : « *Avec mes enfants on a planté des tomates, qui ne se sont pas vraiment adaptées parce que ça demandait beaucoup d'eau* ».

Selon la théorie des « apprentissages situés », la participation se caractérise par l'engagement des individus, l'action et l'apprentissage de la pratique en question et par les connaissances périphériques. Celle-ci ne se limite pas à l'acquisition de savoir-faire spécifiques au jardinage mais elle génère des changements. L'apprentissage peut être aussi transformatif, en ce sens où la participation et l'engagement dans l'activité développent des gestes qui peuvent modifier les comportements ou contredire les savoirs et pratiques antérieures.

Si les jardins partagés sont qualifiés d'espaces d'apprentissage, ils n'ont pas de fonction éducative. En l'absence de projet pédagogique organisé, l'activité se distingue des modèles d'apprentissages traditionnels :

Barbara Rogoff propose un modèle qui permet, par distinction avec ce qu'elle appelle d'autres traditions éducatives, de saisir les modalités d'apprentissage en tant que participation délibérée aux communautés (Intent community participation). La participation y est la clef de l'organisation sociale de cet apprentissage dans la mesure où « l'apprenant peut observer et est (ou s'attend à être) impliqué dans les activités valorisées (dans le cadre d'un rôle direct ou complémentaire). (Brougère, 2011, p.115-124)

Au contraire, les connaissances qui se construisent dans l'activité sont informelles (« *que l'on ne peut référer à une action éducative visible et socialement construite* » (Brougère, 2011, p.115-124)), c'est-à-dire qu'elles ne sont pas institutionnalisées : « *Pour certains comme A. Pain, c'est l'absence d'intention qui définit l'informel, mais pour d'autres, comme A. Tough (1971) dans ces premiers travaux, c'est plutôt l'absence d'institutionnalisation qui est mise en exergue.* » (Brougère & Bezille, 2007)

Les jardiniers décrivent un apprentissage « autodirigés ». Ils expriment le désir et la conscience de ce qu'ils apprennent et acquièrent des savoirs faire « en agissant » :

C'est en participant que l'on apprend le social, ses normes, ses logiques, mais cet apprentissage (...) le « socialisé » enfant ou nouveau membre d'un groupe y participe et l'on peut voir des engagements dans les participations différenciées qui conduisent à des apprentissages variables, mais aussi des occasions (à travers la diversité des affordances) différenciées selon les milieux, les situations. (Brougère, 2011, p.115-124)

Les jardins partagés offrent des situations diverses d'apprentissages qui se construisent selon plusieurs modalités de participation : l'observation, l'imitation, l'organisation des tâches, les expériences.

En nous appuyant sur les travaux relatifs aux apprentissages informels ainsi que sur la théorie des « apprentissages situés », nous pouvons entrevoir dans l'activité, l'émergence ou le

développement de comportements durables car les apprentissages informels développent aussi des savoir-être.

Daniel Schugurensky rappelle que « *les stratégies de mise en évidence ne doivent pas uniquement se concentrer sur l'acquisition de connaissance.* » (Schugurensky, 2007) Il introduit l'idée que les apprentissages informels peuvent produire des changements de comportements : « *j'ai ajouté ensuite un quatrième domaine qui explore les changements de pratiques et de comportements (par exemple civique, politique, sociaux, écologique)*» (Schugurensky, 2007)

Nous pourrions alors envisager la participation (et l'apprentissage) au sein de ces collectifs comme une perspective de transformation des pratiques sociales et environnementales.

L'apprentissage peut être transformatif. Et nous verrons dans le dernier chapitre que dans leur participation, les jardiniers développent des gestes durables. L'adoption de ces gestes ou l'amélioration des comportements écoresponsables renvoie à un troisième aspect de la dimension sociale des jardins partagés où l'activité permet de faire évoluer les pratiques et les valeurs qui portent sur la problématique environnementale.

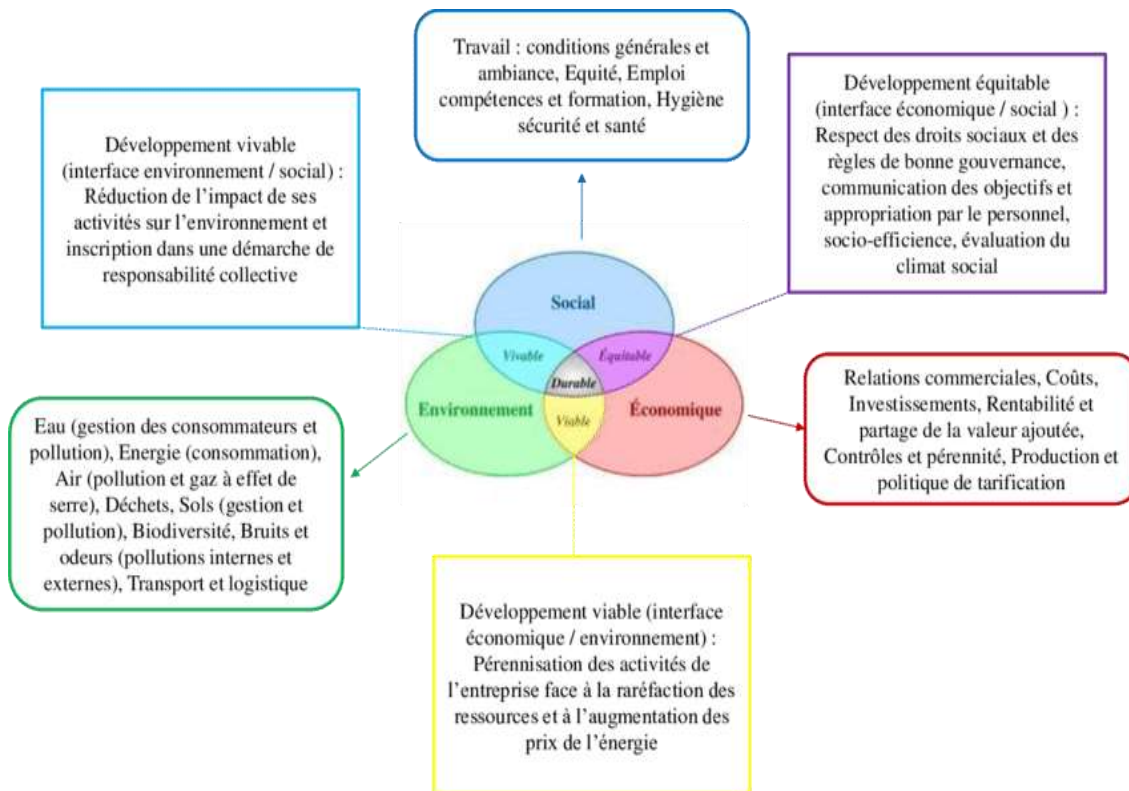
Chapitre 11 : Activité et pratiques durables

Cette enquête révèle que les jardins partagés représentent des espaces propices aux apprentissages. Sur le terrain, les apprentis-jardiniers (des citoyens novices ou des personnes plus familières avec le travail de la terre) acquièrent des savoir-faire ou approfondissent des connaissances qui leurs permettent de cultiver un potager. Mais cet apprentissage dépasse la pratique du jardinage.

En effet, la sensibilisation aux comportements écoresponsables étant au cœur du projet des jardins partagés, nous pouvons envisager que ces terrains offrent des situations et des expériences tendant à l'éducation au développement urbain durable. Dans la perspective où cet objectif est explicitement proclamé, les collectifs jardiniers intègrent des pratiques écologiques dans l'activité en respectant les règles de la culture biologique, en compostant les déchets du jardin, etc.

Nous verrons dans ce chapitre que les participants apprennent à entretenir un potager et développent des pratiques périphériques que l'on peut observer sous le prisme des comportements durables. Cette participation et ces apprentissages renvoient à des préoccupations déjà existantes.

Nous pourrions alors envisager cette acquisition (ou ce renforcement) des gestes et valeurs durables comme un troisième aspect repérable de la dimension sociale de l'activité à travers le potentiel transformatif des jardins partagés.



Triptyque du développement durable et enjeux associés ⁷³

Cette illustration indique que la dimension sociale du développement durable se situe à l'intersection des autres aspects de la durabilité (économique et environnementale) : « *La durabilité sociale devient, à chaque fois, une fonction des conditions de durabilité instituées par les autres dimensions du développement.* » (Dubois, Mathieu, 2002)

Bien que les textes fondateurs ne proposent qu'une définition restreinte de la durabilité sociale autour des problématiques de pauvreté et d'exclusion (« *la dimension sociale n'est abordée qu'à travers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sans référence à la problématique de durabilité* » (Dubois, Mathieu, 2002)), cette dimension s'observe aussi à l'échelle des projets urbains, de la société civile et dans les pratiques individuelles.

Les jardins partagés s'inscrivant explicitement dans une démarche durable, l'activité se caractérise à la fois par des enjeux environnementaux et sociaux repérables à l'échelle individuelle et associative.

73. Mabrouk, M. (2012). Vers l'intégration de la responsabilité sociétale des entreprises dans leur management stratégique - guide méthodologique. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00728673>

En participant, les jardiniers adoptent des pratiques responsables qui développent leurs « capacités » :

Le renforcement des capacités d'une personne accroît ses possibilités de réalisation et lui permet d'améliorer son bien-être global. Vu de l'extérieur, cela se manifeste par la hausse de son niveau de vie (grâce à un emploi lui procurant un revenu), par une amélioration de ses conditions de vie (sécurité alimentaire, logement, eau potable, santé, éducation, etc.), par l'accroissement de ses ressources (terrains et équipements, micro-crédit, capital humain, etc.) et de ses autres potentialités (renforcement des liens sociaux, participation à l'exercice du pouvoir, mode d'expression culturelle, croyances, etc.). » (Dubois, Mathieu, 2002)

Ces actions périphériques renforceraient potentiellement les « capacités » de ces membres :
« Une capacité est donc un vecteur de modes de fonctionnement exprimant la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie. » (Monnet, 2008)

Les collectifs jardiniers se construisent et se développent principalement autour des axes : urbains, sociaux et environnementaux du développement durable et ces différents enjeux sont associés (notamment en ce qui concerne les objectifs environnementaux et sociaux) dans une activité qui se caractérise par sa finalité de « service écosystémique », c'est-à-dire qui « *relie explicitement écologie et bien-être humain à travers le concept de service écologique (ou service écosystémique)*. »⁷⁸

Les associations intègrent ces objectifs socio-environnementaux dans leurs actions (comme le recyclage, bricolage, etc.) et dans les gestes des jardiniers (tels que le maraichage, l'intégration d'arbres fruitiers dans les terrains, la récupération de l'eau de pluie, le paillage, etc.).

78. Barbault R. « Écologie et société ». Dans *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ecologie-et-societe/>

Le compostage est un exemple de ces pratiques responsables qui se développent ou se renforcent dans ces terrains où les participants gèrent systématiquement les déchets « verts » produits par le jardin. Ces bacs se multiplient aussi en ville, dans certains foyers, dans les cours d'immeubles, dans les établissements administratifs et éducatifs afin de sensibiliser à la gestion des déchets domestiques.

I. Gestion des déchets et compostage : un effort collectif

La gestion des déchets est un thème important du développement urbain durable sur lequel la ville de Paris s'est engagée depuis plusieurs années.

« Lors du Conseil de Paris de juin 2014, la Ville de Paris s'est engagée dans une stratégie « zéro déchet » ayant pour objectif de mettre fin à l'enfouissement et à l'incinération des déchets pouvant être valorisés autrement. Il s'agit d'un changement de modèle conduisant à la fin du jetable et à la valorisation du « déchet ressource ». Cela nécessite une prise de conscience générale de nos comportements de consommation et l'impulsion d'une dynamique collective de changement des pratiques en matière des déchets : considérer chaque déchet comme une ressource devant être préservée et réintégrée dans le cycle productif. Le réemploi, le recyclage et le retour au sol sont désormais les impératifs d'une gestion durable de nos déchets. Cette stratégie « zéro déchet » se traduit en priorité par des actions à porter auprès des Parisiens afin de réduire les quantités de déchets alimentaires jetés, d'abord en diminuant le gaspillage alimentaire, puis en valorisant ces déchets alimentaires. Cette stratégie est fondée sur un constat : le contenu de la poubelle d'un ménage parisien est constitué de près de 22 % de déchets organiques humides, soit entre 50 et 70 kg par habitant et par an. Composter constitue donc une solution pour recycler ces déchets organiques et les transformer en fertilisants naturels pour les plantations »⁷⁹

Extrait du Plan de compostage de la ville de Paris, 2016-2020

Dans le cadre de cet enjeu, les grandes métropoles développent des programmes de compostage collectif urbain :

79. Composter à Paris. <https://www.paris.fr/dossiers/composter-a-paris-20>

En France, les programmes d'actions encadrant le compostage domestique sont encouragés par les politiques nationales et locales portées depuis 1990 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cette solution collective face à l'enjeu de réduction des déchets englobe le compostage de quartier ou en bas d'immeuble (espaces publics) et le compostage de collectivité (espaces privés de copropriétés). (Philipot, Glatron, 2018)

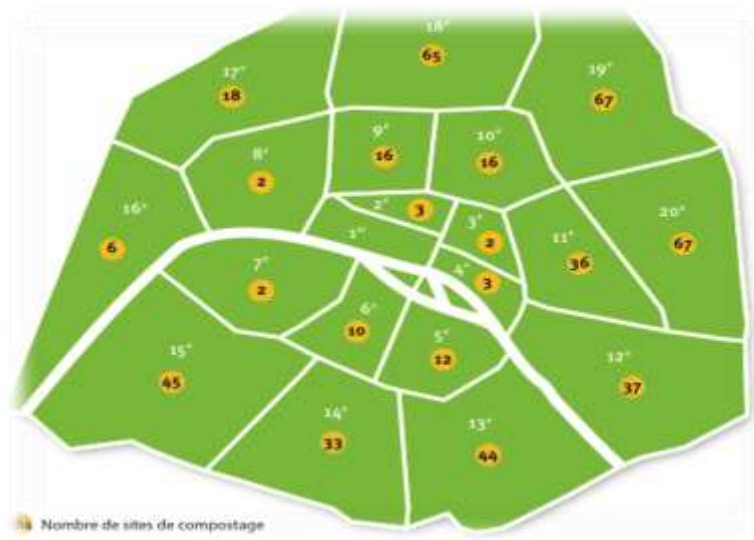
Cette technique traditionnelle est transposée dans les quartiers du territoire en proposant une modalité écologique de traitement des déchets :

Le compostage collectif urbain est une alternative à la filière classique de l'incinération pour traiter la biomasse domestique composée indifféremment des déchets de cuisine et des rebuts de jardin. Elle est ainsi déposée sur des unités de compostage décentralisées ne nécessitant pas de transport motorisé supporté par la collectivité. (Philipot, Glatron, 2018)

A l'image de Strasbourg, la mairie de Paris accompagne les projets et les initiatives de compostage collectif dans les quartiers :

L'Eurométropole de Strasbourg (communauté de communes du Bas-Rhin, France), à l'instar de nombreuses collectivités urbaines, promeut largement la pratique du compostage dans le cadre de son programme de prévention des déchets signé avec l'ADEME en 2010. Cela se traduit par l'implantation de composteurs sur l'espace commun (privé ou public), par un système de communication incitative et par l'accompagnement de pratiques initiées par les habitants. (Philipot, Glatron, 2018)

La municipalité a donc déployé un dispositif sur l'ensemble de la ville afin de sensibiliser les habitants à la gestion des déchets. Comme l'implantation des jardins partagés sur le territoire parisien, les bacs à compost sont très développés dans l'est de la ville (dans les 18, 19 et 20^{ème} arrondissements).



Carte des composts parisiens . Extrait du « Plan de compostage 2016-2020 » de la ville de Paris ⁸³

Ce plan recense l'ensemble des emplacements de bacs qui relèvent du dispositif municipal ou d'autres initiatives tels que les jardins partagés. En effet, les « composts » accompagnent l'activité des jardiniers qui y déposent les déchets du jardin ainsi que les pratiques d'habitants qui souhaitent apporter leurs déchets domestiques.

II. Des composts pour les jardiniers et pour les habitants.

Comme le jardinage, le compostage est une technique ancienne :

Figure emblématique de la prévention des déchets organiques, le compostage domestique s'inscrit dans une réalité plus large et ancienne : la gestion domestique. Celle-ci recoupe des pratiques aussi diverses que le compostage, le dépôt au fond du jardin, le brûlage à l'air libre ou en cheminée/poêle, le paillage au jardin, l'alimentation des animaux domestiques ou la cession à des voisins. Ces pratiques permettent d'éviter la collecte/traitement des déchets. ⁸⁴

83. Réduire ses déchets. (2016). Ville de Paris. <https://www.paris.fr/pages/reduire-et-recycler-ses-dechets-114>

84. Demolles. A, Olivier. S, Rebert. M, Royné. V. (2008). *Enquête nationale sur la gestion domestique des déchets organiques. Rapport d'étude*. ADEME. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0066516>

La multiplication de ces équipements et le développement de leur utilisation traduit un intérêt pour cette problématique de la gestion des déchets : « *la gestion domestique est une véritable filière de gestion des déchets organiques des ménages. Si elle correspond essentiellement à des habitudes anciennes, il faut souligner que celles-ci ne se perdent pas et qu'elles font de nouveaux adeptes.* »⁸⁵

Des bacs pour les habitants

Les composts des jardins partagés ne sont pas seulement dédiés aux déchets du potager mais ils s'adressent aussi à l'usage des habitants vivant généralement à proximité des terrains.

Le jardin dont **Fr.** (comptable de 55 ans) est membre, se situe dans un ensemble de logements dont nombre de locataires utilisent le compost : « *Il y a quand même beaucoup de personnes en dehors du jardin qui viennent apporter leurs épluchures, ce n'est pas que les jardiniers qui apportent leurs épluchures : c'est un plus même. Si les gens ne participent, c'est bien de voir qu'il y a quelques personnes qui se préoccupent de tout ce qui est poubelle, de tout ce que l'on gaspille. Donc si ça a un intérêt pour le jardin, autant l'apporter.* »

La proximité avec les terrains est un facteur qui encourage les habitants à déposer leurs déchets domestiques dans ces bacs comme le décrit **E.** (Technicien informatique de 44 ans) : « *Les gens qui habitent-là viennent. La plupart disent « on habite à coté alors on amène du compost ». Donc à côté, il y a des gens qui habitent- là et qui viennent vraiment* ».

Bien que les recherches anthropologiques sur le compostage collectif urbain soient encore limitées (« *Très peu de données concernent l'approche anthropologique du compostage collectif urbain (Philippot, 2011 ; Abrahamsson et Bertoni, 2014)* » (Philippot, Glatron, 2018)), les jardins partagés qui informent et encouragent cette pratique représentent des espaces privilégiés pour envisager ces gestes durables : « *Les routines de tri des déchets même assorties de contraintes telles que les interdits, la rencontre en terrain commun des compostiens et leur pratique collective gage de convivialité contribuant indéniablement au « bien-vivre » en ville sont les garants d'une pérennisation du compostage et vont donc dans le sens des dispositifs favorables au développement urbain durable.* » (Philippot, Glatron, 2018)

85. Demolles. A, Olivier. S, Rebert. M, Royné. V. (2008). *Enquête nationale sur la gestion domestique des déchets organiques. Rapport d'étude.* ADEME. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0066516>

RECETTE POUR UN BON COMPOST

A la maison :
découper les déchets en petits morceaux
les conserver (sans dépasser une semaine) dans un seau à couvercle légèrement ouvert, préalablement tapissé de carton ou de papier pour éviter odeurs et moucheron
Au jardin :
verser le contenu du seau dans le compost et rectifier l'équilibre en ajoutant du brun
étaler sur le dessus et mélanger

LE COMPOST N'EST PAS UNE POUBELLE !!!

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Déchets verts frais
Épluchures de fruits et légumes, légumineuses (crus ou cuits)
Fleurs coupées
Branches et brindilles en petits morceaux
Feuilles mortes sèches
Copeaux de bois non traités (BRF)
Marc de café, thé, tisane (et sachets)
Carton non traité et boîtes à œufs
Céréales et pâtes cuites
Coquilles d'œuf écrasées
Agrumes
Champignons
Épis de maïs
Litières d'animaux domestiques herbivores
Sciure de bois (en saupoudrage)
Papier journal (encre sans plomb)
Papier fin
Sacs de papier brun

ACTION !

COUPER

Je coupe, je tranche, je broie, j'écrase,
je pulvérise, je déchiquète, je morcelle,
je brise, je pile, je concasse
(je mâche ...le travail des micro-organismes)

MÉLANGER

Je retourne, je mélange, j'aère, je touille, je mixe, j'agite, j'embrouille...

ÉQUILIBRER

Je corrige, je rectifie, je reprends, j'harmonise

SURVEILLER L'HUMIDITÉ

c'est trop sec : j'ajoute du vert et/ou de l'eau
c'est trop humide : j'ajoute du brun



Affiche Information compost

Le compost du « Bois »

Le compost permet de produire de l'engrais naturel pour le jardin. Il nécessite beaucoup d'entretien et le dépôt des déchets n'est qu'un aspect de cette « activité ».

Le compost du « Bois » utilise la méthode du tas et est composé de trois bacs. Un premier bac placé au milieu : « le bac de stockage » sert à accueillir les déchets. Lorsque celui-ci est plein, il est ensuite transvasé vers le deuxième « bac de maturation » que les jardiniers doivent gérer afin d'atteindre un équilibre air/ eau et carbone/ azote. C'est là que se fait le travail à la fourche pour gérer le niveau d'humidité et de décomposition. Un troisième bac de maturation vient accueillir le compost du bac précédent. Le compost du « bois » est très utilisé par les participants et les habitants qui viennent y déposer leurs déchets lorsque le jardin est ouvert. Il n'y a pas de permanences déterminées pour l'accès aux bacs. Chaque adhérent a une clef du jardin. Habitants et adhérents arrivent à s'organiser ensemble. Une professionnelle a formé quelques adhérents à la technique du compostage lors de son installation afin de transmettre les règles à suivre par les utilisateurs. Des panneaux d'informations ont été faits par les jardiniers pour les utilisateurs du compost en précisant les principaux types de déchets acceptés et les règles de découpage.

La charge de l'entretien du compost revient aux membres du « Bois ». Sur le terrain, deux participants s'occupent à tour de rôle de son entretien.

Le grand père d'A. ne jardine pas. Cet habitant du quartier de la Goutte d'Or (retraité de 84 ans) est écrivain public dans une association du 18^{ème} arrondissement. Il vient tous les jours afin de découper et trier les déchets du bac de stockage. Marchant avec une canne, il ne peut plus jardiner. Assis sur son tabouret pliant, et muni de sa propre cisaille, il y passe des heures. D. s'occupe de tourner et transvaser les bacs car c'est une tâche qui demande de la force physique. Beaucoup de gens qui viennent déposer leurs déchets ou juste de passage au sein du jardin rencontrent P, le grand père d'A., qui donne des conseils sur le jardinage. Il a reçu une éducation rurale dans son enfance. Il échange avec les participants et les visiteurs et partage ses connaissances sur le jardinage, sur les lettres et l'art. Cette place au milieu du « Bois » lui donne une vision sur l'ensemble du jardin, sur les parcelles et les participants.

Selon les notes d'observation

III. Une pratique qui découle du jardinage

Les jardins partagés s'inscrivent dans l'effort de compostage collectif urbain. Cependant les associations construisent et gèrent elles-mêmes leurs équipements (souvent à partir de matériaux de récupération).

Les collectifs jardiniers bénéficient de ressources pour se familiariser avec le compostage. Ils s'informent auprès des municipalités d'arrondissement :

Au niveau local, la promotion du compostage collectif est relayée par les mairies d'arrondissement à l'aide d'affiches, d'articles dans les journaux, de leur site internet ou lors de journées thématiques. Les différents agents des divisions locales de propreté participent également à la diffusion et à la promotion du dispositif à travers leurs tâches quotidiennes ou lors d'évènements et animations. ⁸⁸

Les associations forment régulièrement les participants auprès de maître-composteurs (ou de personnes maîtrisant cette technique) et les participants « apprennent en faisant ».

Le collectif dont **Be.** (Technicien presse de 42 ans) est membre a construit son propre compost dont il souligne la nécessité : « *Le jardin a permis d'installer, au départ on a fabriqué nos composts nous-mêmes. Et puis, ça me permettait de venir mettre des épluchures ici et d'apprendre à faire le compost* »

Le compost est un geste routinier dans la pratique des jardiniers. C'est une technique nécessaire pour gérer les déchets produits par le travail de la terre et l'entretien des parcelles. En apprenant à jardiner, les participants se familiarisent avec son usage.

88. Composter à Paris. <https://www.paris.fr/dossiers/composter-a-paris-20>

Des jardiniers qui apprennent aussi à composter

Comme ils apprennent à jardiner, les membres de ces collectifs sont novices en matière de compostage.

G. (plasticienne de 46 ans) n'avait pas de connaissances avant sa participation : « *Mais sur le compost, c'est vrai que c'est la première fois que je me suis mis à faire le compost* »

Be. (Technicien presse de 42 ans) raconte qu'il n'était pas familier avec l'usage du compost : « *Moi je n'y connaissais rien en compost. Je n'en avais quasiment jamais entendu parler. J'avais lu ça sur un article ou deux mais je ne connaissais pas* »

En apprenant à jardiner selon les règles de la culture « biologique », les participants se familiarisent avec cette technique en y déposant les déchets verts du potager.

Be. souligne qu'il a appris la technique du compostage et ses enjeux en jardinant : « *C'est vrai que depuis que je jardine ici, j'ai appris à faire le compost avec le jardin. Quand on se dit qu'il y a 30% de la poubelle qui part en incinérateur alors que nous ça nous donne une matière qui aide à faire pousser les fleurs, les légumes* ».

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) développe cette pratique dans le cadre de cette participation : « *J'ai appris sur le compost, le paillage, des choses comme ça. Je l'ai appris et je l'ai mise en pratique sur le jardin.* ».

La. (Comédienne de 42 ans) décrit ce l'apprentissage de ce geste : « *Il y a 3 compartiments. J'apprends ce qu'il faut mettre ou pas et puis quels sont les délais pour ensuite s'en servir. (...) Mon marc de café il finit ici et les épluchures aussi* »

Le compostage urbain nécessite un savoir-faire spécifique, c'est pourquoi les associations font appel à des professionnels pour former leurs membres.

S. (42 ans, Gérant d'une société audiovisuelle) précise que les participants ont suivi une formation auprès d'un maître-composteur : « *Sur le compost, moi je ne connaissais pas le compost, on a eu une formation avec un maître composteur et je comprends mieux comment fonctionne un compost.* »

Y. (Retraité de 72 ans) explique que l'entretien du compost relève de l'ensemble des participants qui ont été formés un professionnel du compostage : *« On a eu une personne qui est venue nous faire un stage. Pour nous dire comment faire le compost. Parce que ce n'est pas facile mais on comme a eu comme un stage, on sait faire ».*

En jardinant, les participants y déposent les déchets verts et ils développent cette pratique en y apportant leurs déchets domestiques qu'ils ont préalablement triés.

Ro. (Animatrice de 55 ans) dépose les « déchets » du potager dans les bacs installés sur le terrain : *« Je mets les déchets verts du jardin, on n'y met pas les rosiers, des choses comme ça mais on y met les déchets verts du jardin, Il y a aussi quelques personnes qui ramènent leurs déchets de maison ».*

Fa. (Femme au foyer de 60 ans) décrit son usage régulier du compost : *« Je ramène toujours les épluches de légumes et tout ça de chez moi ; je les dépose au compost. Et il y a un magasin de produits "bio" qui est à côté et quotidiennement je passe chez eux pour récupérer ce qui est jetable pour le découper et le mettre dans le bac à compost. »*

Mg.(Conseillère politique de 30 ans) y régulièrement ses déchets domestiques : *« Chaque semaine, j'apporte pour le compost à vélo avec mon petit sac de jardinage ; mon petit bac d'épluchures que je mets dans le grand bac du compost ».*

Sur le terrain, les jardiniers se forment et s'approprient la technique du compostage. Si certains participants étendent cette pratique dans leurs vies quotidiennes, les connaissances acquises dans les terrains développent une prise de conscience chez des participants qui se questionnent sur leur comportement en matière de recyclage, de tri, de gaspillage voire même de consommation.

IV. Vers une transformation des comportements

En s'engageant à jardiner selon les règles de la culture « biologique », les membres renforcent leur sensibilité pour le développement durable dont ils partagent les valeurs.

Sur le terrain, **La.** (Comédienne de 42 ans), développe des gestes en lien avec ses questionnements : « *Je trie. Je suis un peu écœurée par tout ce qui est papiers mais par contre c'était d'avant le jardin. Pour moi c'est une aberration de me retrouver avec des prospectus dans la boîte aux lettres. Alors qu'on a internet, on a des choses dématérialisées qui peuvent se faire. Ce que j'incrimine : c'est le consumérisme* ».

Ra. (28 ans et salarié du cinéma) précise que ces préoccupations précédaient sa participation : « *C'est des questions auxquelles je m'intéresse depuis longtemps, sur la nécessité d'arrêter les pesticides, sur le fait que la plupart des sols français sont défoncés. Tous les 5 ans, on perd un département de terre arable en France. C'est des choses que je connaissais* ».

Ad. (Rotativiste à la retraite) avait des gestes durables avant d'adhérer au jardin partagé : « *Moi l'environnement, j'y suis sensibilisé depuis de nombreuses années. Je fais du compost, je recycle au maximum. Je récupère l'eau de pluie.* »

Fa. (Femme au foyer de 60) décrit sa sensibilité et les valeurs qu'elle portait déjà : « *Depuis mon enfance, j'aime la nature, j'aime la mer, j'aime la montagne. C'est en grandissant que je suis devenue anti-gaspillage. Je suis contre le fait de détériorer, de détruire et de gaspiller !* »

Ag. (étudiante de 21 ans) a été éduquée par des parents qui avaient des pratiques écologiques : « *Ça vient de mes parents qui sont un petit peu écolos qui refusent de conduire ; qui préfèrent acheter des légumes bio voir les planter eux-mêmes. Donc c'est avant le jardin* ».

L'activité renforce la sensibilité des participants qui approfondissent et mettent en pratique des gestes durables dans les terrains comme l'explique **La.** (Comédienne de 42 ans) : « *Sur l'écologie et la biodiversité... je me penche un peu sur les actions écologiques. Sur comment faire le recyclage des déchets, le compost ou utiliser des produits plus naturels, quelles sont les alternatives écologiques* ».

E. (Technicien informatique de 44 ans) souligne que sa participation renforce certains comportements quotidiens comme le « tri » : *« Moi, je me trouve plus sensible. Oui ! Je suis un peu plus sensible au tri. Je vais m'intéresser aux autres donc je m'intéresse également à ne pas jeter le papier par terre ; à essayer de trier, voilà »*

Des jardiniers qui étendent ces pratiques au-delà du terrain.

Si le jardin partagé est un espace où les participants peuvent agir et appliquer des gestes durables qui renvoient à leurs préoccupations, certains d'entre eux développent ces pratiques dans leurs vies quotidiennes comme le décrit **Ra.** (28 ans et salarié du cinéma) : *« Je fais mon compost chez moi... j'ai un pot à compost sur mon balcon (...) Je cuisine des choses fraîches, de légumes et tout ça donc ça représente quand même beaucoup et tout ce compost là je le ramène ici ».*

La participation de **Be.** (Technicien presse de 42 ans) l'a amené à étendre et à développer cette pratique au-delà du terrain : *« J'ai aussi mené une expérience de compostage dans mon immeuble de 42 logements avec environ 25 familles qui compostent. On a passé une convention avec le bailleur...Le jardin ça m'a fait voir les choses d'une autre manière. Surtout avec les enfants. Ils apprennent beaucoup, je pense que le jardin que ça responsabilise et ça change les comportements ».*

Les apprentissages informels et l'intériorisation de pratiques durables laissent entrevoir un potentiel transformatif de l'activité. En s'appropriant et en appliquant ces gestes en dehors du jardin, les participants agissent sur leur condition de vie (*« Autrement dit, œuvrer pour le développement signifie permettre aux individus (à soi-même et à autrui) d'accroître le champ de leurs possibilités, de leurs libertés. »* (Rajaona, Dubois, 2008)) et ajoutent une ressource à leurs « capacités » (*« la capacité d'une personne exprime le fait qu'elle puisse réaliser quelque chose (comme se déplacer à bicyclette) ou atteindre un état donné (comme devenir médecin). Pour arriver à ces résultats, elle utilise des ressources diverses, sous la forme de biens, de services, d'actifs, de droits, qu'elle convertit en divers fonctionnements »* (Rajaona, Dubois, 2008).

En considérant que ces gestes durables (qui émergent de la participation notamment de la pratique du jardinage) s'inscrivent dans développement de l'individu, nous pourrions envisager le potentiel transformatif de l'activité comme une perspective pour la recherche sur les jardins partagés.

La dimension sociale de l'activité s'observe à travers les interactions et les liens sociaux qui se créent dans le jardin ; les connaissances et les gestes que les jardiniers adoptent ou renforcent en participant. Celle-ci se caractérise par des fonctions et des valeurs sociales propres au loisir. Parmi celles-ci, le jardinage est une pratique qui délivre de la fatigue et de l'ennui » ; qui permet aux participants de s'évader et de rompre avec la vie urbaine et génère des apprentissages voire des comportements nouveaux.

Tout au long de cette enquête, les membres ont décrit leurs usages et pratiques, leurs goûts et les valeurs qu'ils attribuaient à ce loisir :

- « Les conditions externes de la pratique » car les jardins partagés sont systématiquement décrits comme des espaces où l'ambiance est conviviale et chaleureuse ;
- Une certaine « sociabilité » qui se caractérise par des relations sociales circonscrites au jardin.
- Les « motivations sociales » de leur participation, c'est-à-dire : « *les valeurs rattachées à la pratique de telle ou telle activité de loisir, relevant du domaine psychosociologique et que nous appellerons des motivations sociales.* » (Pronovost, 2018, p.59)
- « Les motivations de plaisir et de divertissement » qui font écho au caractère hédonistique du jardinage et aux usages récréatifs du terrain.
- « L'évasion ou la sortie hors du temps » et particulièrement celui de la ville : « *Le loisir peut aussi servir de moyen pour s'évader hors des activités quotidiennes usuelles souvent perçues comme routinières et monotones* » (Pronovost, 2018, p.59)
- Le « bien-être physique » d'une activité qui repose et détend ainsi qu'un « bien-être moral » en ce sens où celle-ci génère des émotions et des sentiments.
- Et une « finalité culturelle ou éducative » de la pratique du jardinage qui implique des apprentissages et éventuellement des changements de comportements.

Nés d'une volonté de réintroduire « la nature en ville » (« *A l'instar des États-Unis, du Canada et d'autres pays européens, l'idée de récupérer des terrains vagues ou des friches suscitent en France un foisonnement d'initiatives visant à réinvestir la nature en ville* » (Desmazieres, Kraft, Philippe, Rollier, 2011, p.10)), les jardins partagés sont définis par un projet qui leurs confère des enjeux urbains, sociaux et environnementaux.

Favoriser le lien social, permettre la réappropriation de l'espace et éduquer les habitants aux pratiques durables, telles sont les missions proclamées par les promoteurs de l'activité :

Mais nous sommes convaincus que beaucoup d'autres pistes restent à explorer pour que les jardins, les espaces verts, les formes d'agriculture urbaine répondent de façon plus diversifiée : à un public hétérogène : enfants, personnes en difficultés d'insertion, personnes d'origine étrangère, femmes seules, à des objectifs variés : lien social, lien entre les générations, développement culturel, éducation à l'environnement, biodiversité (Dubois, Renouard, 2008)

Mais c'est surtout le jardinage qui permet de repérer la durabilité socio-environnementale des jardiniers qui apprennent à cultiver de manière saine et responsable. Ils adoptent et s'approprient des pratiques qui renforcent leurs convictions ; approfondissent leurs questionnements ; expérimentent des gestes durables et les développent parfois dans leurs vies quotidiennes.

Le compostage est une illustration du potentiel transformatif des jardins partagés dans lesquels les participants acquièrent des savoir-faire qui consolident leur sensibilité à l'égard de la problématique environnementale. La participation génère des changements de comportements chez des acteurs qui avaient déjà une appétence pour les pratiques écoresponsables. Dans cette perspective, les participants améliorent à la fois leur bien-être individuel et leur « capacité d'acteur » (« agency », c'est-à-dire « *la disposition d'un individu à s'occuper de finalités sociales.* » (Dubois, Renouard, 2008)

Conclusion Partie 4

Au-delà de l'aspect récréatif et ludique, les jardins partagés ont une dimension sociale qui s'observe à travers les relations de sociabilité entre les participants et les apprentissages qui renforcent leurs valeurs socio environnementales ainsi que leurs capacités à agir sur le monde. En ce sens, cette forme de jardinage collectif porte les attributs d'une pratique sociale.

L'activité est construite sur les interactions et les échanges entre membres. Elle produit des savoirs qui rattachent les participants à des valeurs sociétales :

La pratique sociale est un élément crucial dans le processus de genèse du savoir, celui-ci ayant lieu au cœur de la complexe relation de réciprocité que l'être humain développe avec le monde. C'est dans ce rapport de dialogue avec le monde que se forment les nouvelles façons d'agir et d'interagir de la communauté humaine avec le milieu de vie, par la médiation de ses différentes formes d'organisation. (Van Steenberghes, 2005)

Si l'argument selon lequel ces potagers seraient des vecteurs de lien social ne suffit pas à rendre compte de la dimension sociale de l'activité, nous pouvons considérer cette forme de jardinage collectif comme une pratique qui favorise « *la reconstruction de nouvelles solidarités, d'une vision du monde et d'une éthique, pour un nouveau devenir (Morin, 1998)* » (Sauvé, Orellana, Van Steenberghes, 2005) en créant des relations entre membres qui partagent des valeurs socio-environnementales ; en renforçant leur pouvoir d'agir par la participation et l'apprentissage.

Dans cette enquête, nous avons observé que les participants apprennent à jardiner dans ces terrains ; qu'ils améliorent leur bien-être et leur cadre de vie. Ils y approfondissent leurs questionnements et développent des gestes écoresponsables. Nous pouvons alors envisager les jardins partagés comme des espaces d'apprentissage en ce sens où les savoirs et savoir-faire acquis collectivement participent à la transformation de leurs membres et leurs positionnements dans la société :

La perspective de stimuler des processus collectifs de construction de savoirs offre un horizon d'espoir pour faire contrepoids aux tendances lourdes de nos sociétés axées sur la croissance économique, qui entraînent également un individualisme accru, une démotivation, un désengagement et une perte de sens. (Sauvé, Orellana, Van Steenberghe, 2005)

Comme dans les communautés d'apprentissage, le jardinage collectif se caractérise par les interactions dans la participation, les apprentissages dans la pratique et l'évolution des comportements :

C'est en contexte social que l'être humain acquiert des savoirs, des nouvelles capacités et enrichit le réseau de relations qui tissent son rapport au monde. Accomplissant son agir essentiel et développant son univers symbolique, (...) l'être humain cherche à communiquer avec les autres et à développer un rapport avec eux. Cette communication est cruciale pour empêcher l'isolement, pour apprendre, pour développer des habiletés, pour se développer et aussi pour acquérir le pouvoir de transformer et de se transformer. (Sauvé, Orellana, Van Steenberghe, 2005)

En jardinant collectivement, les participants développent des pratiques qui renforcent leurs valeurs, répondent aux problématiques de la société contemporaine et influencent leur rapport au monde. De ce point de vue, la participation à cette activité collective renvoie les participants à leur nature profonde d'« être Social » :

L'être humain est un bâtisseur de communauté. Le long chemin qu'il a parcouru en est un de vie sociale. La formation de communautés répond à ce mouvement souvent instinctif, mais de plus en plus conscient, de l'être humain qui tend à se mettre en relation avec les autres pour donner suite à ses désirs, à ses intérêts, à ses réalisations et à ses intentions dans un contexte collectif. L'activité sociale constitue un besoin humain fondamental et c'est par elle que se construit et se développe l'humanité. (Sauvé, Orellana, Van Steenberghe, 2005)

Cette enquête approfondit le discours sur les bienfaits sociaux des jardins partagés en se concentrant sur l'activité des collectifs et les pratiques de leurs membres. Il en découle que la dimension sociale de l'activité s'observe à travers les relations de sociabilité que les participants développent sur les terrains ; sous le prisme des savoirs et de leur potentiel transformatif.

A la fin de ce travail, les jardins partagés apparaissent comme un espace encore riche à explorer. Ils représentent aujourd'hui une perspective pour les recherches sur les apprentissages qui s'y développent et un terrain à exploiter en termes d'éducation relative à l'environnement.

CONCLUSION

Le jardinage collectif est plus qu'une tendance, c'est un phénomène social qui suscite l'intérêt de nombreux étudiants et fait l'objet de plus en plus de travaux, notamment en sciences sociales. Un certain nombre d'enquêtes ont accompagné le développement du mouvement en France dans les années 2000, en s'appuyant sur les expériences nord-américaines. (Bouvier-Daclon, Sénécal, 2001 ; Bouvier-Daclon, 2001 ; Reyburn, 2002 ; Baudry, 2003 ; Baudry, 2010)

Mais ce sont surtout les dernières recherches en sciences sociales qui étudient les jardins partagés franciliens (Pourias, 2014 ; Demailly, 2014 ; Mestadgh, 2015). Ces collectifs sont accompagnés par un discours qui fait la promotion de leurs bienfaits environnementaux, citoyens et sociaux, avec cette idée sous-jacente selon laquelle « la participation aux jardins partagés développerait une "dimension sociale" manifeste ».

Ce travail s'est attaché à la repérer sur le terrain afin de répondre à cette problématique : *« Dans quelle mesure observe-t-on empiriquement la présence d'une « dimension sociale » dans la participation aux activités organisées dans le cadre des jardins partagés ? ».*

Les données recueillies dans le cadre d'une enquête qualitative (avec des entretiens réalisés dans différents potagers du territoire, principalement de l'est parisien, et par observation au sein d'un jardin implanté dans le 18^{ème} arrondissement) m'ont permis de proposer les hypothèses suivantes : *« Il y a une rhétorique qui insiste sur le bienfait social des jardins partagés. Mais les collectifs sont plus hétérogènes quant aux objectifs qu'ils fixent à leur pratique. Pour faire la part entre le discours unificateur et des pratiques différenciatrices, il faut observer et analyser l'activité. Ainsi peut-on repérer ce qu'il en est réellement de la "dimension sociale" de l'activité ? ».*

Les bienfaits des jardins partagés : une rhétorique qui fait débat.

Les différentes ressources et la littérature sur les jardins partagés forment ensemble un discours qui revendique leurs bienfaits au moyen de procédés qui lui confère une valeur rhétorique (analogies, illustrations...)

La première partie révèle l'organisation et les éléments de cette communication qui insiste sur la « dimension sociale » de l'activité. Celle-ci est composée de plusieurs enjeux : un enjeu environnemental, où le jardin est présenté comme un « poumon vert » qui favorise la « nature en ville », développe une forme d'« écocitoyenneté » et représente un espace de sensibilisation aux comportements durables ; un enjeu politique qui met l'accent sur la concertation, spécifique à la gestion de ces terrains, et confère une fonction citoyenne aux jardins partagés (en mettant en relation les associations avec les acteurs de la ville, l'activité crée des opportunités de participation vers les espaces de débat public) ; un enjeu de « lien social », qui s'appuie sur les thèmes de la mixité, du partage, voire de l'entraide, et qui désigne à la fois les interactions entre les membres, la sociabilité de quartier, les échanges avec les habitants, l'ouverture des terrains et les animations proposées par les associations.

Mais la seconde partie de ce texte reprend les principales enquêtes réalisées et fait apparaître certaines dissensions entre la communication et les thèses, qui démontrent que l'activité se caractérise plus par un « entre-soi » et une participation homogène.

Des participants qui se ressemblent mais pas seulement...

Les collectifs jardiniers sont des groupes de membres qui se ressemblent, dont l'activité dans les terrains ne produit pas d'échanges avec les personnes extérieures au jardin (habitants et/ou visiteurs). Cependant celle-ci ne se résume pas au repli et à l'homogénéité des participants.

Les collectifs jardiniers sont des associations de loisir qui proposent de cultiver et d'entretenir un potager. Le jardinage (et plus spécifiquement sous sa forme collective) est une pratique inscrite dans le temps (celui des participants et celui de la nature) et dans l'espace (au sein des quartiers et à proximité des logements des participants).

A l'échelle de l'activité parisienne, chaque association représente une dynamique sociale qui organise elle-même son terrain (car la première chose que les membres partagent est l'espace), ses règles de fonctionnement et de partage, ses actions et animations...

Les collectifs s'efforcent de répondre à la demande d'adhésion en organisant l'activité dans des terrains collectivement jardinés ou aux désirs des participants en leurs attribuant de petits emplacements. Ces « parcelles » individuelles sont révélatrices du désir et de l'attachement des participants à ce bout de terrain qu'ils investissent comme un prolongement de leur habitation.

Mais quelle que soit la configuration choisie par l'association, les participants mettent en œuvre leurs savoir-faire individuels pour jardiner et entretenir le potager qui nécessite l'action de plusieurs membres.

Les participants sont interdépendants sur les terrains qu'ils entretiennent collectivement, où ils interagissent, se concertent et coopèrent, produisant ainsi une compétence collective : « pour Le Boterf (2000), « La notion d'interdépendance apparaît alors comme un des points de départ à l'émergence des compétences collectives. » (Loufrani-Fedida, 2008)

La coopération et le partage s'observent dans les travaux, la mise à disposition du matériel ou encore à travers la récolte. Plus symbolique que représentative de l'action des jardiniers, elle n'est pas un objectif de l'activité. Les associations organisent des actions conviviales, des manifestations publiques ou des regroupements informels avec la récolte ou encouragent son partage entre les participants, qui aiment tout particulièrement les consommer.

Celles-ci se caractérisent aussi par les motivations, les goûts et les appartenances de leurs membres qui constituent un réseau de relations humaines à l'image d'un « filet » :

Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils ; et en même temps chaque fil forme à l'intérieur de ce tout une unité en soi. [...] C'est effectivement ainsi que l'individu issu d'un réseau de relations humaines qui existait avant lui s'inscrit dans un réseau de relations humaines qu'il contribue à former. (Elias, 1991, p.70)

Entre discours, usages et pratiques...

La troisième partie de ce texte explore les principales fonctions qui découlent du discours et questionne la « dimension sociale de l'activité » à partir des intérêts et de ce que les participants font dans le terrain.

Une première fonction présente les jardins partagés comme des espaces de citoyenneté, qui se caractérisent par une gestion collective des terrains, supposés former des passerelles vers des lieux de débats. Mais cette concertation circonscrite au jardin ou aux actions de l'association, ne représente pas une expérience participative institutionnalisée ou encore informelle : les jardins partagés ne sont pas des lieux de revendication et leurs membres n'envisagent pas leur participation comme une action engagée ou militante.

Cette fonction renvoie plutôt aux enjeux du développement durable, aux préoccupations et aux pratiques de participants.

La deuxième fonction renvoie aux des objectifs de l'activité : des espaces de jardinage qui proposent des animations conviviales et récréatives à leurs membres et aux habitants. L'ouverture des terrains et les actions publiques sont des éléments constitutifs de cette forme de jardinage collectif et les associations signataires du programme municipal s'engagent à ouvrir les terrains, à organiser des permanences régulières pour accueillir les habitants et visiteurs et à proposer des animations.

Pourtant les personnes extérieures n'entrent pas spontanément dans les terrains souvent perçus comme des espaces fermés, voire privés. Les relations de ces associations avec le public ne se limitent pas à la question de l'« ouverture-fermeture » car les jardins partagés développent régulièrement des partenariats avec les établissements du quartier en leurs octroyant un morceau de terrain.

Or, cette enquête porte surtout sur la sphère associative et la vie au sein des collectifs. Celle-ci fait surtout ressortir les usages et les pratiques des participants en distinguant plusieurs types d'acteurs :

- Les jardiniers (des actifs de 40 ans et plus ou des personnes à la retraite qui participent peu aux activités récréatives)
- Les habitants vivant à proximité du terrain (qui utilisent le compost et assurent occasionnellement l'arrosage du potager)
- Et les membres qui s'approprient le terrain avec leurs proches (des couples avec enfants vivant dans le quartier, qui se réunissent dans le terrain avec leurs proches ou avec d'autres membres du collectif).

En définitive, cette fonction récréative renvoie à ce dernier type de participants qui se réunissent dans les terrains à défaut d'avoir leur propre jardin.

Une troisième fonction (et non la moindre) concerne le travail de la terre. De nos jours, le jardinage amateur est de plus en plus marqué par la problématique environnementale, alors que la production relève du secteur agricole. C'est sur cette toile de fond que s'inscrivent les jardins partagés.

Dans ces petits terrains (qui ne se prêtent pas à la production), les participants qui jardinent expriment une réelle appétence pour le geste : « mettre les mains dans la terre », « planter quelque chose », « faire pousser », « voir grandir » ...

En somme, ils décrivent une pratique (à la fois régulière et inscrite dans le temps) qui se caractérise par les propriétés du « loisir » : « désintéressée » (car les jardins partagés sont des collectifs, des associations sans but lucratif, matériel ou idéologique, qui tendent à répondre à des besoins exprimés par les habitants) ; « personnelle » (car l'activité s'inscrit dans les problématiques sociétales actuelles, telles que les effets de l'urbanisation, la qualité de vie des habitants, les formes de solidarité).

Mais elle est surtout « libératoire » et « hédonistique » car les jardiniers décrivent une activité physique qui soulage les maux de la vie citadine et sédentaire, qui rompt avec le rythme de la ville et qui produit des émotions et des sentiments.

C'est en observant cette dernière et principale fonction que l'on approche de la « dimension sociale » de l'activité.

Les aspects de la « dimension sociale de l'activité »

Si les relations des collectifs jardiniers avec le quartier se limitent aux manifestations publiques, c'est principalement dans la sphère associative (c'est-à-dire dans le terrain), et particulièrement en jardinant, que les participants créent des liens sociaux. Dans les emplacements communs comme dans les parcelles, le travail de la terre et l'entretien du potager produisent des interactions régulières, peu intenses et circonscrites au terrain.

Ces relations forment des liens faibles qui permettent aux membres d'ouvrir leurs cercles sociaux (vers des participants présentant des parcours socio-professionnels ou des origines différentes), de partager des idées et des informations. Les liens faibles représentent un premier aspect de la dimension sociale de l'activité, constituée des interactions entre des participants qui échangent des conseils et partagent des connaissances sur le jardinage

Les membres des collectifs parisiens sont des citoyens souvent novices. Or, le jardinage nécessite des connaissances pour commencer à cultiver un potager. Ces terrains forment alors des espaces d'apprentissages informels, principalement « autodirigés » (conscients et intentionnels), où les jardiniers expriment l'engagement et la volonté d'apprendre (notamment en se documentant).

Mais c'est surtout en interagissant et en participant que les jeunes citoyens acquièrent les savoir-faire qui leurs permettent de jardiner ou que les plus expérimentés (professionnels ou personnes plus âgées) approfondissent leurs connaissances. Les jardiniers observent, imitent, ils choisissent de cultiver des fruits ou légumes « faciles » à faire pousser ou ils expérimentent et font des essais : la participation produit des savoir-faire voire des changements de comportements.

Ces relations, ces interactions et ces apprentissages peuvent contribuer au sein du processus de socialisation de l'individu en ce sens où « *l'individu, de par les multiples interactions qui le relie aux autres, apprend progressivement à adopter un comportement conforme aux attentes d'autrui.* » (Ruitort, 2013, p.63-74)

Les jardins partagés ont aussi pour but de favoriser le retour de la nature en ville et l'éducation aux gestes durables, en proposant une activité qui respecte les règles de la culture biologique. Sur le terrain, ces objectifs socio-environnementaux se traduisent par les pratiques que les participants développent et mettent en œuvre en jardinant telles que le compostage (qui représente une illustration de la sensibilisation aux gestes durables).

Ces équipements que l'on retrouve dans chaque jardin partagé, permettent aux participants d'y déposer les déchets produit par le travail dans le jardin, ou aux autres membres et aux habitants d'y mettre de la matière compostable. Les jardiniers apprennent aussi à faire bon usage du compost, à récupérer l'eau de pluie, à recycler des matériaux...

L'apprentissage de ces techniques, la mise en œuvre de ces gestes, renvoient aux convictions et à la sensibilité des jardiniers pour la question environnementale. Ces derniers peuvent expérimenter ces pratiques et renforcer leur appétence pour la question durable voire exporter ces comportements dans leurs vies quotidiennes.

De la thèse de l'entre-soi jardinier à la « dimension sociale de l'activité »

Mon travail s'appuie sur les recherches de Léa Mestdagh qui « *se propose de questionner les discours institutionnels, associatifs, et des jardinier.e.s eux.elles-mêmes, présentant ces jardins comme des lieux de création de lien social* » (Mestdagh, 2015) et de les confronter à la réalité des terrains « *L'enjeu de cette thèse est donc de mettre à l'épreuve du terrain l'inadéquation entre les éléments de discours recueillis et les pratiques effectives des acteur.rice.s.* » (Mestdagh, 2015)

Celle-ci démontre que les collectifs jardiniers forment des espaces de repli et que ces collectifs sont composés par des membres dont les profils sont similaires et qu'ils partagent des valeurs communes. Sans exclure les dynamiques sociales qui existent dans ces jardins (« *il est indéniable que les jardins partagés constituent des lieux de lien social pour leurs membres.* »), la chercheuse questionne « *la possibilité de création de lien social dans un espace d'entre-soi.* » (Mestdagh, 2015)

Cette thèse qui se concentre sur la composition des collectifs jardiniers et les dynamiques sociales au sein de ces groupes de repli, a posé les jalons de la recherche sur les jardins partagés qui constituent un objet riche à explorer et à observer.

Dans cette perspective, je n'aborde pas les jardins partagés à travers le rapport « lien social-entre-soi », mais j'ai porté mon attention sur l'activité des associations, les usages de leurs membres et les pratiques des participants. A la suite de ces travaux, je propose d'identifier la « dimension sociale » de l'activité en dépassant la communication officielle sur les jardins partagés. Cette enquête qualitative recueille les récits des membres sur leurs intérêts (leurs goûts, leurs motivations ou leurs préoccupations), observe ce qu'ils font dans les terrains et plus particulièrement en jardinant.

En s'intéressant aux usages et à la pratique du jardinage, ce travail inscrit l'activité dans le champ de la sociologie du loisir. Celui-ci ne se définit plus seulement comme un temps qui se distingue des obligations professionnelles et familiales (« *Il serait donc inexact et dangereux de définir le loisir seulement par opposition au travail professionnel (...), il faut bien souligner qu'il n'est pratiqué et conçu par les usagers que dans une dialectique de la vie quotidienne, où tous les éléments se tiennent et réagissent les uns sur les autres.* » (Dumazedier& Morin, 2018, p.7)); mais comme « *une réalité familière* » (Dumazedier& Morin, 2018) dont les fonctions sociales sont liées les unes aux autres :

Ces trois fonctions sont solidaires. Elles sont étroitement unies l'une à l'autre, même lorsqu'elles s'opposent entre elles. En effet, ces fonctions existent à des degrés variables dans toutes les situations, pour tous les êtres. Elles peuvent se succéder ou coexister. Elles se manifestent tour à tour ou simultanément dans une même situation de loisir ; elles sont souvent imbriquées l'une dans l'autre au point qu'il est difficile de les distinguer. En réalité, chacune n'est le plus souvent qu'une dominante. (Dumazedier& Morin, 2018, p.8)

Cette forme de jardinage collectif renvoie à ces fonctions : de « délassement », car les participants décrivent une activité qui produit un bien-être physique et moral : « *Le délassement délivre de la fatigue. En ce sens, le loisir est réparateur des détériorations physiques ou nerveuses provoquées par les tensions qui résultent des obligations quotidiennes et particulièrement du travail.* » » (Dumazedier& Morin, 2018, p.7); de « divertissement », qui délivre de l'ennui, qui crée une rupture avec la vie urbaine : « *un facteur d'équilibre, un moyen de supporter les disciplines et les contraintes nécessaires à la vie sociale. De là cette recherche d'une vie de complément, de compensation ou de fuite par la diversion, l'évasion vers un monde différent, voire contraire, au monde de tous les jours* » » (Dumazedier& Morin, 2018, p.7) et de « *développement de la personnalité* » en ce sens où le jardinage produit des échanges et des interactions, implique des apprentissages et des actions qui pourraient s'étendre en dehors de la sphère de l'association :

Elle délivre des automatismes de la pensée et de l'action quotidienne. (...) Elle offre de nouvelles possibilités d'intégration volontaire à la vie des groupements récréatifs, culturels, sociaux. Elle permet de développer librement les aptitudes acquises à l'école, mais sans cesse dépassées par l'évolution continue et complexe de la société. Elle incite à adopter des attitudes actives dans l'emploi des différentes sources d'information traditionnelles ou modernes (presse, film, radio, télévision). Elle peut créer des formes nouvelles d'apprentissage (Learning) volontaire tout au long de la vie. Elle peut produire des conduites novatrices, créatrices. (Dumazedier& Morin, 2018, p.8)

Finalement, cette enquête repère les aspects empiriques de « la dimension sociale » de l'activité en la situant dans la pratique du jardinage dans les actions qui en découlent et les effets produit par le travail de la terre.

Des perspectives de recherches en sciences de l'éducation

Bien que l'enquête démontre que le jardinage engendre des apprentissages informels principalement intentionnels, les données recueillies n'ont pas permis d'approfondir et d'identifier les apprentissages fortuits et tacites.

Pour analyser ce manque, il faut revenir au tout début de cette thèse et aux tentatives de formulation de la question de départ. Répondant à des objectifs universitaires, ce projet a évolué au contact du terrain et des participants : à partir du moment où j'ai abordé l'activité comme une « pratique ».

Dès lors, c'était le matériau qui guidait le travail. Il me semble aujourd'hui qu'un objet de recherche en sciences sociales ne devrait pas être construit sans investigations préalables, voire même en amont du projet de thèse.

La fin de ce travail me renvoie au « défi méthodologique » soulevé par Daniel Shugurensky, de prochaines recherches pourraient ainsi approfondir les apprentissages informels qui se jouent dans les jardins partagés, les identifier et peut-être observer leurs liens.

Nous pourrions aussi envisager que les connaissances acquises sur le terrain s'inscrivent dans le processus de socialisation des participants (qui se déroule tout au long de la vie) : « *La socialisation ne s'arrête pas à l'âge adulte : les changements de vie impliquent d'apprendre de nouveaux rôles, d'intégrer de nouvelles relations et de nouvelles institutions, de s'adapter à un environnement social en perpétuel changement (Durkin, 1995).* » (Granié, 2012, p.21)

Des perspectives sociologiques

Ce travail s'est attaché à présenter la dimension sociale de l'activité à travers la vie de ces associations, les usages de participants et les pratiques de jardiniers et à en repérer les formes en décrivant ce qui se produit sur les terrains. En effet, ces jardins sont plus que des terrains, ils accueillent des individus qui interagissent, apprennent et agissent.

Nous pourrions alors envisager de prendre ces espaces comme objet pour y observer non seulement des relations de sociabilité limitées et une pratique de loisir mais aussi des formes de socialisations :

L'espace peut produire non seulement une socialisation de renforcement, mais également une socialisation de transformation... De manière générale, plusieurs articles mettent en évidence le fait que les dimensions spatiales de la socialisation peuvent participer à la cohérence (c'est notamment le cas pour les membres des classes supérieures étudiées par Lorraine Bozouls) ou à la pluralité (dans le cas de l'enquête de Garance Clément et des enfants des bidonvilles étudiés par Margot Delon) du patrimoine dispositionnel des individus. (Cayouette-Remblière, Lion, Rivière, 2019)

Les jardins partagés représenteraient de terrains de recherche sur ces types de socialisations selon la partition proposée par Muriel Darmon en termes de socialisations de renforcement (« *des socialisations qui ont des effets fixateurs sur les dispositions individuelles, sur les individus* » (Darmon, 2006,p.152)) ; en ce sens où les collectifs jardiniers ne sont pas que des groupes homogènes mais des espaces dans lesquels ses participants partagent des intérêts similaires et fixent des dispositions existantes telles que les préoccupations pour la question environnementale) et/ou de transformation(définies comme des « *processus qui impliquent, à un degré ou à un autre, une transformation de l'individu, sur un plan ou sur un autre, cette dernière étant par définition limitée au regard de ce qu'impliquerait un processus de conversion* » (Darmon, 2006,p.157)) à travers l'adoption de nouvelles valeurs comme les gestes durables (limités dans la sphère du jardin ou dans la sphère personnelle).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

Amossy R, Herberchg P A. (1997). *Stéréotypes et clichés*. (Langue, discours, société. 3^{ème} édition). Paris : Armand Colin, 128 pages.

Becker Howard S. (2002). *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en Sciences Sociales*. Paris : La Découverte, 360 pages.

Braud P. (2016). *Sociologie politique*. Paris : LGDJ, 804 pages.

Carrel M., Neveu C. (2014). *Citoyennetés ordinaires : Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. (Collection Recherches Internationales). Paris : Karthala, 328 pages.

Clerval A. (2013). *Paris sans le peuple : La gentrification de la capitale*. Paris : La Découverte, 336 pages.

Corbillé S. (2013). *Paris bourgeoise, Paris bohème : la ruée vers l'Est*. (Hors collection). Paris : PUF, 285 pages.

Coulangéon P. (2016). *Sociologie des pratiques culturelles*. (Collection Repères) . Paris : La Découverte, 128 pages.

Crozler, M. & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système* : Paris, Seuil, 500 pages.

Cusset Y, de Singly F. (2011). *Le lien social*. Paris : Armand Colin, 128 pages.

Darmon M. (2006). *La socialisation*. Paris : Armand Colin, 128 pages.

Dumazedier J. (1974). *Sociologie empirique du loisir : Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, (réédition numérique FeniXX). Paris : Seuil, 270 pages.

Dumazedier J., Morin E. (2018). *Vers une civilisation des loisirs ?* Paris : MkF, 240 pages.

Durkheim E. (2010). *Les Règles de la méthode sociologique*. (Champs classiques, n°879). Paris : Flammarion, 336 pages.

Elias. (1991). *La Société des individus*, (Collection Sciences Humaines). Paris : Fayard, 308 pages.

Grafmeyer Y., Isaac J. (1979). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Éditions du Champ Urbain Flammarion, 334 pages.

Laville J-L., Sainsaulieu R. (2013). *L'association : Sociologie et économie*. Paris : Hachette Pluriel, 456 pages.

Mercklé P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. (Repères 3ème édition). Paris : La Découverte, 128 pages.

Mestdagh L. (2018). *Jardiner entre soi*. (Logiques sociales). Paris : L'Harmattan, 306 pages.

Paugam S. (2018). *Le lien social*. (Que sais-je ? 4^{ème} édition). Paris : PUF, 128 pages.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (2014). *Sociologie de Paris*. (Repères n°400, 3^{ème} édition). Paris : La Découverte, 128 pages.

Pronovost G. (2018). *Loisir et société : traité de sociologie empirique* (2ème édition, collection Temps libre & culture). Presses de l'Université du Québec, 401 pages.

Quellier F. (2012). *Histoire du jardin potager*. Paris : Armand Colin, 149 pages.

Simmel G. (2013). *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. (Quadrige). Paris : PUF, 780 pages.

Singly, F. D. (2003). *Les uns avec les autres : Quand l'individualisme crée du lien (Individu et Société)*. Armand colin, 271 pages.

Sintomer Y., Bacqué M-H. (2011). *La démocratie participative histoire et généalogie*. (Collection Recherches). Paris : La Découverte, 288 pages.

Chapitre de livres & livres collectifs :

Auda-André V. (2007). *Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard, by Wisdom and Design. Les imaginaires de la ville* par H. Menegaldo & G. Menegaldo. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Basset F, Baudelet L, Le Roy A. (2008). *Jardin partagé : utopie, écologie, conseils pratiques*, Terre vivante.

Bourdeau-Lepage L., Vidal R. (2012). *Nature urbaine en débat : A quelle demande sociale répond la nature en ville ? NATURE ET AGRICULTURE POUR LA VILLE*. Les nouveaux désirs des citadins s'imposent. Club DEMETER.

Brougère, G. (2009). Chapitre 1. *Vie quotidienne et apprentissages*. Dans : G. Brougère (Ed.), *Apprendre de la vie quotidienne* (p. 21-31). Presses Universitaires de France

Brougère, G. (2009). Chapitre 9. *Loisirs et apprentissage*. Dans : G. Brougère (Ed.), *Apprendre de la vie quotidienne* (p.119-129). Presses Universitaires de France.

Brougère, G. (2009). Chapitre 21. Une théorie de l'apprentissage adaptée : l'apprentissage comme participation. Dans : G. Brougère (Ed.), *Apprendre de la vie quotidienne* (p. 267-278). Presses Universitaires de France.

Bidart, C., Degenne, A. & Grossetti, M. (2011). Introduction. Dans C. Bidart, A. Degenne & M. Grossetti (Dir), *La vie en réseau : Dynamique des relations sociales*. Presses Universitaires de France.

Brougère, G. (2011). Chapitre 7. Apprendre en participant. Dans : Bourgeois E. & Chapelle G., *Apprendre et faire apprendre*. Presses Universitaires de France.

Desmazieres P., Gras J-P., Kraft A., Philippe C., Rollier R. (2011). *Les jardiniers du Bitume, des liens fleurissent dans les jardins partagés*. Paris : Les Xérographes.

Dubois J.L & Mahieu F.R. (2002). La dimension sociale du développement durable, réduction de la pauvreté ou durabilité sociale. Dans J.Y. Martin (Ed.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. IRD éditions.

Durkheim, É. (2013). *De la division du travail social* : Introduction de Serge Paugam (Quadrige). PUF.

Hunsmann M., Kapp S. (2013). *Devenir chercheur - Écrire une thèse en sciences sociales*. (Cas De Figures). EHESS, 360 pages.

Loufrani-Fedida S. (2008). Les conditions d'émergence de la compétence collective. *Guide pratique RH et compétence dans une démarche qualité* par Chaminade B. Afnor Edition, 560 pages.

Maurin, É. (2011). 31. La ségrégation urbaine, son intensité et ses causes. Dans : S. Paugam (Ed.), *Repenser la solidarité* (p.619-633). Paris, Presses Universitaires de France ;

Paugam S. (2013). Durkheim et le lien social. *De la division du travail social* par Émile Durkheim. Paris : Presses universitaires de France, p.1-40.

Paugam, S. (2018). Chapitre premier. L'interrogation sociologique. Dans S. Paugam (Ed.), *Le lien social* (p.7-32). Presses Universitaires de France.

Schugurensky D. (2009). Chapitre 16. Apprendre en faisant : démocratie participative et éducation à la citoyenneté. *Apprendre de la vie quotidienne* par Gilles Brougère & Anne-Lise Ulmann. Paris : Presses Universitaires de France, p.205-219.

Articles & publications :

Bidart C. (1998). Sociabilités : quelques variables. *Revue Française de Sociologie*. Sociabilité et action collective, vol. 29, n°4, p.621-648.

Cornu R. (1998). Évolution et processus configurationnel chez Norbert Elias. *Philosophiques*, vol. 25, n°2, p. 239-256.

Cusin, F. (2008). La gentrification en question. Entre stratégies résidentielles des nouvelles classes moyennes et mutations socioéconomiques des villes. *Espaces et sociétés*, vol. 134, n° 3, p.167-179

Cusset, Y. (2006). Les évolutions du lien social, un état des lieux. *Horizons stratégiques*, vol. 2, n° 2, p. 21-36.

Dartiguenave, J., Le Bot, J. & Garnier, J. (2012). Repenser le lien social : de Georg Simmel à Jean Gagnepain et à la sociologie clinique. *Pensée plurielle*, vol. 29, n°1. p.51-60.

Fortin, A. (1992). Sociabilité, identités et vie associative. *Sociétés contemporaines*, n° 11-12, p. 265-283.

Granchamp, L. (2012). L'agriculture urbaine, un enjeu de la ville durable. *Revue des Sciences Sociales*, n° 47, p.142-152.

Laville J-L, Sainsaulieu R. (1998). Les fonctionnements associatifs, l'économie sociale en débat. *Revue internationale de l'économie sociale*, n°268, 1998, p. 65-70.

Neveu C., Vanhoenacker M. (2017). La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté, *Participations*, vol. 19, no. 3, p.7-22.

Rajaona D., K., & Dubois, J.-L. (2008). L'intérêt de l'approche par les capacités pour le développement socialement durable, *Le développement socialement durable*, Qualitique, n°202, p. 23-26.

Rivière C. (2004). La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité. *Réseaux*, vol. 123, n°1, p.207-231.

Schugurensky, D. (2007). «Vingt mille lieues sous les mers»: les quatre défis de l'apprentissage informel. *Revue Française de Pédagogie*, n°160. p.13-27.

« Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », Vingtième Siècle. *Revue d'histoire*, vol. 106, no. 2, 2010, p. 29-36.

Articles & publications (Références électroniques) :

Assayag J. (2007). Les troubles de l'identité : cas de figure. *Socio-anthropologie*, n°20, p.61-86. <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/843>

Aubry C. (2012). La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question. *Pour*, vol. 215-216, n°3-4, p.333-347. <https://www.cairn.info/revue-pour-2012-3-page-333.html>

Baroin C. (2009). OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2008, La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. *Journal des Africanistes*, 79-2, p. 420-421.

<http://journals.openedition.org/africanistes/3137>

Baudelet-Stelmacher L. (2018). Les 20 printemps des jardins partagés français. Bilan et perspectives. *In Situ Revue des Patrimoines*.

<http://journals.openedition.org/insitu/19725>

Baudry, S. (2014). L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris. *Géocarrefour*, 89/1-2. p.41-51.

<http://journals.openedition.org/geocarrefour/9388>

Bickel, J. (2007). Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté. *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 120, p.11-28. <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-1-page-11.htm>

Blatge, M. (2008). Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, Sociologie de Paris. *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus.

<https://journals.openedition.org/lectures/678>

Bouille, J., Robert-Demontrond, P. & Rémy, É. (2015). IX. Boltanski et Thévenot et la pensée de l'acteur critique. Dans : Éric Rémy (Ed.), *Regards croisés sur la consommation : Tome 2 – Des structures au retour de l'acteur* (pp. 209-238). Caen : EMS Éditions.
<https://www.cairn.info/--9782847698381-page-209.htm>

Boulianne M., Olivier-d'Avignon G., Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10 n° 2. <https://id.erudit.org/iderudit/045506ar>

Bouvier-Daclon N., Sénécal G. (2001). Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu. *Loisir et Société*, vol. 24, n°2, p.507-531.
<https://www.erudit.org/fr/revues/lis/2001-v24-n2-lis373/000193ar/>

Bresson M. (2014). La participation : un concept constamment réinventé, *Socio-logos* [En ligne], 9. <https://journals.openedition.org/socio-logos/2817>

Brougère, G. & Bézille, H. (2007). De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation. *Revue française de pédagogie*, vol. 158, n°1. p.117-160.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2007-1-page-117.htm>

Calenge, C. (2003), Idéologie verte et rhétorique paysagère. *Communications*, 74. Bienfaitante nature, sous la direction de F. Dubost et B. Lizet. p. 33-47.
https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2127

Cayouette-Remblière J., Lion G., Rivière C. (2019). Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. *Sociétés contemporaines*, vol. 115, n°3, p.5-31. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2019-3-page-5.htm>

Cefai, D., Carrel, M., Talpin, J., Eliasoph, N. & Lichterman, P. (2012). Ethnographies de la participation. *Participations*, vol. 4, n°3, p.7-48. <https://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm>

Chalas Y. (2010). La ville de demain sera une ville-nature. *L'Observatoire*, vol. 37, n° 2, p.3-10. <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-3.htm>

Chrétien D. (2010). Jardins en partage. *Pour*, vol. 205-206, n°2, p.285-290. <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-285.htm>

Claeys-Mekdade, C. (2006). La participation environnementale à la française : le citoyen, l'État... et le sociologue, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 7, n°3.

<http://journals.openedition.org/vertigo/8446>

Clerval, A., & Fleury, A. (2009). Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris. *L'Espace Politique* [En ligne], n°8, <https://journals.openedition.org/espacepolitique/1314>

Demailly, K.-E. (2014). Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? *EchoGéo* [En ligne], 27.

<http://journals.openedition.org/echogeo/13702>

Demailly K-E. (2017). La friche, un espace en marge ? Abandon, usages et innovations. *Les Cafés Géo*. <https://cafe-geo.net/events/la-friche-un-espace-en-marge-abandon-usages-et-innovations/>

Den Hartigh, C. (2013). Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? *Mouvements*, vol. 75, n° 3, p.13-20. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

Dubois, J. & Renouard, C. (2008). Une approche à poursuivre... et à dépasser. *Revue Projet*, vol. 306, n°5. p.12-19. <https://www.cairn.info/revue-projet-2008-5-page-12.htm>

Dubost F., Lizet B. (2003). La nature dans la cité. *Communications*, n° 74, p. 5-18. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2125

Dubuisson-Quellier, S. (2013). La théorie des pratiques. *Sociologie* [En ligne], vol. 4, n°4. <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>

Duchemin, E., Wegmuller, F., & Legault, A. M. (2010). Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2. <https://id.erudit.org/iderudit/045504ar>

Ducret A. (2011). Le concept de « configuration » et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber. *SociologieS* [En ligne], la recherche en actes. <http://journals.openedition.org/sociologies/3459>

Dumazedier, J. (1959). Réalités du loisir et idéologies. *Esprit* (1940-), n°274 (6), p.866-893. <http://www.jstor.org/stable/24255596>

Forsé, M. (1981). La sociabilité. *Économie et statistique*, n°132, p.39-48. www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1981_num_132_1_4476

Garnier, J.-P. (2003). « Bienfaitante nature ». *L'Homme et la société*, vol. 150-151, n° 4, p. 223. <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2003-4-page-223.htm>

Glatron S., Philippot V. (2018). Le compostage collectif urbain à l'épreuve de ses interdits. *Vertigo, La revue en sciences de l'environnement*, vol. 18, n°2. <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2018-v18-n2-vertigo04601/1059918ar/>

Gojard, S.& Weber, F. (1995). Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire. *INRA sciences sociales*, INRA - Institut national de la recherche agronomique, p.1-4.
<https://hal.inrae.fr/hal-02716221>

Grange J. (2011). Un naturalisme singulier. *Études Jean-Jacques Rousseau*, Collection Lire Rousseau, p.11-22. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00985481>

Granovetter, M. (1983). The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited. *Sociological Theory*, vol. 1, p.201–233. <https://www.jstor.org/stable/202051>

Guérin, M. (2009). Pratiques et consommation culturelles en Communauté française. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2031-2032, n°26-27, p. 5-70. <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2009-26-page-5.htm>

Hautenne, B. (2004). Contribution à une sociologie de l'association. *Pensée plurielle*, n°7, p.11-16. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2004-1-page-11.htm>

Heran, F. (1988). Un monde sélectif : les associations. *Économie et statistique*, n° 208, p.17-31.
https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1988_num_208_1_5182

Horn L. (2008). Pierre-Yves Cusset, François de Singly F, Le lien social ». *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus.
<https://journals.openedition.org/lectures/539>

Laville J-L, Sainsaulieu R. (1998). Les fonctionnements associatifs, l'économie sociale en débat. *Revue internationale de l'économie sociale*, n°268. p.65 70.
<http://www.jeanlouislaville.fr/wp-content/uploads/2019/09/fonctionnementsassociatifs.pdf>

Martuccelli D., de Singly F. (2004). Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien. *Sociologie du travail*, vol. 46, n°4, p.567-569. <https://journals.openedition.org/sdt/30016>

Mercier, P. (2008). Liens faibles sur courants faibles : Réseaux sociaux et technologies de communication. *Informations sociales*, vol. 147, n°3. p.20-31. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-3-page-20.htm>

Mestdagh, L. (2016). Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens. *Lien social et Politiques*, n°77, p. 166–183. <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2016-n77-lsp02708/1037907ar/>

Monnet E. (2008). La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme », *Tracés, Revue de Sciences humaines* [En ligne], 12. <http://journals.openedition.org/traces/211>

Neveu, C. (2004). Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n°3. p.5. <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2004-3-page-5.htm>

Neveu, C. & Vanhoenacker, M. (2017). La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté. *Participations*, vol.19, n°3. p.7-22. <https://www.cairn.info/revue-participations-2017-3-page-7.htm>

Olivier de Sardan J-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête* [En ligne],1. p.71-109. <http://journals.openedition.org/enquete/263>

Paoletti G. (2004). La théorie durkheimienne du lien social à l'épreuve de l'éducation morale. *Revue européenne des sciences sociales*, volume XLII, n°1 p.26-26. <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-sciences-sociales-2004-1-page-26.htm>

Otnes P. (2009). A tie is not just a tie, From 'weak ties' to 'social capital', a critique. *Sosiologisk Årbok*. http://www.sosiologiskaarbok.no/arkiv.php?show_utg_id=39

Paugam, S. (2017). S'attacher à la société Durkheim et la théorie des liens sociaux. *Revue internationale de philosophie*, vol. 280, n°2, p.89-115. <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2017-2-page-89.htm>

Philippot V., Glatron S. (2018). Le compostage collectif urbain à l'épreuve de ses interdits : enquête sur des sites strasbourgeois. *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 18, n°2.

<https://id.erudit.org/iderudit/1059918ar>

Prouteau L., Wolff F-C. (2010). La participation associative en France : une analyse longitudinale. *Économie & prévision*, vol. 192, n°1, p.45-63.

<https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-1-2010-1-page-45.htm>

Reyburn, S. (2002). Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal. *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 3, n° 2. p.1-16. <http://journals.openedition.org/vertigo/3794>

Rivière C A. (2004). La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité. *Réseaux*, vol. 123, n°1, p.207-231.

<https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-1-page-207.htm>

Sauvé, L., Orellana, I., Van Steenberghe, E. (2005). Éducation et environnement : un croisement des savoirs, *Cahiers scientifiques de l'Acfas*, n°104. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/7257>

Scheromm, P., (2013). Les jardins collectifs, entre nature et agriculture. *Métropolitiques*.
<https://metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>

Scheromm, P. (2015). L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : les cas de Montpellier. *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 6, n°1.
<http://journals.openedition.org/developpementdurable/10726>

Schöpfel, J. (2015). Comprendre la littérature grise. *I2D - Information, données & documents*, vol. 52, n°1, p. 30-32. <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-1-page-30.htm>

Schweisguth E. (1983). Les salariés moyens sont-ils des petits-bourgeois ? *Revue Française de Sociologie*, vol. 24, n°4, p.679-704. <https://www.jstor.org/stable/3321342>

Tarragoni, F. (2016). Du rapport de la subjectivation politique au monde social : Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique. *Raisons politiques*, vol. 62, n°2, p.115-130. <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2016-2-page-115.htm>

Tchernonog, V. (2008). Les grandes évolutions du secteur associatif français. *Revue internationale de l'économie sociale*, n°309. p.11–26.
<https://id.erudit.org/iderudit/1021116ar>

Tissot S., Poupeau F. (2005). La spatialisation des problèmes sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 159, n°4, p.4-9. www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-4-page-4.htm

Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, n° 4, p. 4-9. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2014-4-page-4.htm>

Van Steenberghes, E. (2005). Éducation et environnement : le croisement des savoirs, au cœur des recherches en éducation relative à l'environnement. *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], vol. 5.

<http://journals.openedition.org/ere/4278>

Thèses, mémoires & autres travaux universitaires.

Bally F. (2017). *Habiter l'espace urbain : les jardins collectifs comme moteur d'un autre mode de vie ? Modes d'habiter et sensibilités environnementales émergentes : quels enjeux pour la qualité de vie ?* Rennes. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01588555>

Bouvier Daclon N., (2001). *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal.* Mémoire de Maîtrise en Études urbaines, Université du Québec. <http://espace.inrs.ca/id/eprint/63>.

Demailly K-E. (2014). *Jardiner les vacants : fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Ile-de-France.* Thèse de doctorat de Géographie, Université Panthéon-Sorbonne. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01189080v2>

Mabrouk M. (2012). *Vers l'intégration de la Responsabilité Sociétales des entreprises dans leur management Stratégique - Guide Méthodologie* (9^{ème} Conférence Internationale de Modélisation, Optimisation et SIMulation-MOSIM'12), Bordeaux. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00728673>

Granié A. (2012). *Vers un modèle intégratif de la socialisation différenciée dans l'espace routier : dialectique entre recherche fondamentale et recherche appliquée en psychologie sociale du développement.* Habilitation à Diriger les Recherches, Psychologie sociale du développement, Université de Toulouse II.

Larbey, V. (2013). *Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager*. Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paul Valéry - Montpellier III. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01056999>

Mestdagh, L. (2015). *Des jardinier.e.s partagé.e.s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi*. Thèse de doctorat en Sociologie, Université Sorbonne Paris Cité. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01490450>

Pourias J. (2011). *Jardins collectifs parisiens : Pratiques, fonctions et risques*. Mémoire de Master 2, Environnement, Développement, Territoires, Sociétés. Agrotech, Paris.

Pourias, J. (2014). *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine : analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à paris et Montréal*. Thèse de doctorat en Sciences agronomiques, Agrotech Paris. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/7622>

Rapports & enquêtes :

Acsé. (2014). *Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur « la cohésion sociale »*. Note de synthèse et de problématisation.

<https://pleinsens.fr/senspratique/rapports/impact-des-jardins-partages/>

Apur. (2003). *Les évolutions de la sociologie parisienne, 1998-2007*. <https://50ans.apur.org/fr/home/1998-2007/les-evolutions-de-la-sociologie-parisienne-1332.html#2008-2017>

Apur. (2012). *Paris 18ème éléments de diagnostics, préparation du PLH de Paris*. https://www.apur.org/sites/default/files/documents/APAPU236_paris.pdf

Demolles. A, Olivier. S, Rebert. M, Royne. V. (2008). *Enquête nationale sur la gestion domestique des déchets organiques*. Rapport d'étude. ADEME.
<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0066516>

INSEE Références. (2017). *Les acteurs économiques et l'environnement - Édition 2017*. Données et études statistiques.
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-acteurs-economiques-et-lenvironnement-edition-2017>

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France. (2015). *Redécouvrir la nature en ville*. Les carnets pratiques du SDRIF n° 6. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/redecouvrir-la-nature-en-ville/>

Mairie de Paris. (2012). Rapport audit de la gestion des jardins partagés, n°11. www.cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/a5df15ce57c26b5d1409b8aa761daa7b.pdf

Conférence, entretien & vidéos en ligne

Muis, A-S. (2019). Entretien avec Laurence Baudalet- Stelmacher, directrice de Graine de Jardins, sur la permaculture. *Ecologik magazine*, n°66.
<https://www.ecologikmagazine.fr/entretien-avec-laurence-baudalet-stelmacher-directrice-de-graine-de-jardins-sur-la-permaculture-a3025>

Laville Jean-Louis. (2013). *Sociologie de l'association* [Vidéo en ligne]. Canal-U.tv : *Vidéotheque numérique de l'enseignement supérieur*. <https://www.canal-u.tv/chaines/canal-socio/sociologie-de-l-association>

Audry Jean-Marie. (2003). *Paris, ville de riches ? Les évolutions de la sociologie parisienne*
[Vidéo en ligne]. Canal-U.tv : Vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur.

<https://www.canal-u.tv/chaines/utls/ca-c-est-paris/paris-ville-de-riches-les-evolutions-de-la-sociologie-parisienne>

Textes officiels :

Article 55 de la Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005630252/

Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1789.

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

Charte de l'environnement de 2004. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement>

Commissariat général au développement durable. (2018). *Modes de vie et pratiques environnementales des Français.*

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/modes-de-vie-et-pratiques-environnementales-des-francais

Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, Rapport n° 376, déposé le 2 juillet 2003. <https://www.senat.fr/rap/102-376/102-376.html>

Dictionnaires, encyclopédie et manuels :

Barbault R. « Écologie et société ». *Encyclopædia Universalis* [en ligne].
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/ecologie-et-societe/>

Collège de France, Comment se construisent et évoluent les liens sociaux. https://www.college-de-france.fr/media/campus-innovation-lycees/UPL1531111677858227964_Classe_de_premiere___Chapitre_7.pdf

Letonturier, E. Action collective. *Encyclopædia Universalis* [en ligne].
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>

Riutort, P. (2013). *Premières leçons de sociologie*. Belin Éducation. 126 pages

Autres documents :

Le Jardin dans tous ses États. (1997). *Compte rendu du Forum le Jardin dans tous ses états. 1er forum national du jardinage et de la citoyenneté*. http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/Lille97.pdf

Ministère de la Culture. (2017). « *Le partage au jardin* ». 15^{ème} édition des Rendez-vous aux jardins. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Ressources/Publications/Actes-de-colloque/Acte-RdvJardins-2017-Le-partage-au-jardin>

Mairie de Paris. *La charte « Main verte » des jardins partagés de Paris*.
<https://cdn.paris.fr/paris/2020/10/06/546548c5ab8ecf1df7a71392bc02b86f.pdf>

ILLUSTRATIONS

JARDINS PARTAGES PARISIENS 2014	18
LES ENQUETES	20
LOI SRU ARTICLE 55	26
PARIS SELON PINÇON& PINÇON-CHARLOT	28
SOCIOLOGIE PARISIENNE SELON L'INSEE	34
MOSAÏQUE SOCIALE PARISIENNE-INSEE.....	35
DECOUPAGE DU 18EME ARRONDISSEMENT.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
QUARTIER DE LA GOUTTE D'OR- APUR 1.....	41
QUARTIER DE LA GOUTTE D'OR- APUR 2.....	42
LE QUARTIER DU BOIS DORMOY	43
IMPASSE CITE LA CHAPELLE.....	44
CITE DE LA CHAPELLE AVANT ET APRES 1	45
CITE DE LA CHAPELLE AVANT ET APRES 2	45
PLAN DU TERRAIN.....	47
AGRICULTURE URBAINE	51
MULTIFONCTIONNALITE AGRICULTURE URBAINE	53
JARDIN PARTAGE - MAIRIE DE PARIS	55
CHARTRE MAIN VERTE- 2014	56
LES ESPACES VERTS- D'APRES DEMAILLY	70
MODELE CITE-JARDIN.....	72
CITE-JARDIN DEFINITION	73

ÉTUDE DE L'IMPACT DES JARDINS PARTAGES SUR « LA COHESION SOCIALE » SELON L'ACSE 1	1
.....	77
ÉTUDE DE L'IMPACT DES JARDINS PARTAGES SUR « LA COHESION SOCIALE » SELON L'ACSE 2	2
.....	78
ÉTUDE DE L'IMPACT DES JARDINS PARTAGES SUR « LA COHESION SOCIALE » SELON L'ACSE 3	3
.....	79
ÉTUDE DE L'IMPACT DES JARDINS PARTAGES SUR « LA COHESION SOCIALE » SELON L'ACSE 4	4
.....	80
ÉTUDE DE L'IMPACT DES JARDINS PARTAGES SUR « LA COHESION SOCIALE » SELON L'ACSE 5	5
.....	81
ARGUMENTAIRE SELON LE JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS.....	83
TYPLOGIE DES ASSOCIATIONS ; D'APRES V. TCHERNONOG 1.....	109
TYPLOGIE DES ASSOCIATIONS ; D'APRES V. TCHERNONOG 2.....	110
TYPLOGIE DES ASSOCIATIONS ; D'APRES V. TCHERNONOG 3.....	111
PHOTO DE LA CABANE DU BOIS 1.....	139
PHOTO DE LA CABANE DU BOIS 2.....	139
CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT 2004.....	155
PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES, SELON L'INSEE.....	164
PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DES FRANÇAIS SELON LE MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.....	165
PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DES FRANÇAIS PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DES FRANÇAIS SELON LE MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.....	166
EXTRAIT DE LA CHARTE MAIN VERTE.....	182
ARTICLE II-5 DU REGLEMENT INTERIEUR.....	184
EXTRAIT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION ; PROGRAMME DES JARDINS PARTAGES « MAIN VERTE », VILLE DE PARIS.....	184
EXTRAIT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION ; PROGRAMME DES JARDINS PARTAGES « MAIN VERTE », VILLE DE PARIS	188
ARTICLE II- 4 REGLEMENT INTERIEUR.....	185
LES EVENEMENTS PUBLICS SELON LA CHARTE MAIN VERTE DES JARDINS PARTAGES.....	190

AFFICHE FETES DES JARDINS, DE LA NATURE	195
AFFICHE FETE DE LA MUSIQUE 2019	196
CONCERTS AU JARDIN	197
SOCIETE A SOLIDARITE « MECANIQUE » ET SOCIETE A SOLIDARITE « ORGANIQUE » 1 ..	224
EXTRAIT DE LA PROPOSITION DE LOI RELATIVE AUX JARDINS COLLECTIFS (ADOPTÉE PAR LE SENAT LE 14 OCTOBRE 2003)	226
LES FORMES D'APPRENTISSAGES INFORMELS SELON D. SCHUGURENSKY	244
TRIPTYQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENJEUX ASSOCIES	258
EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSTAGE DE LA VILLE DE PARIS, 2016-2020	260
CARTE DES COMPOSTS PARISIENS	262
AFFICHE INFORMATION COMPOST	264

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
RESUME	3
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : LA RECHERCHE, L'ENQUETE	16
CHAPITRE 1 : ENQUETE, METHODE ET TERRAIN	17
I. METHODE ET OUTILS	18
A. LA CAMPAGNE D'ENTRETIENS	18
B. L'OBSERVATION PARTICIPANTE	21
II. Du projet au terrain	22
« TOUTE CHOSE SE DERoule QUELQUE PART... »	23
III. Paris : territoire de l'enquête	24
A. ESPACE, POPULATION, IMMOBILIER : QUELQUES ELEMENTS DE LA SOCIOLOGIE DE PARIS	24
B. PARIS : CAPITALE	27
IV. Les jardins de l'enquête	36
A. LE 18EME ARRONDISSEMENT	37
B. LE « BOIS »	43
Chapitre 2 : Communication et discours sur l'activité	51
I. Un Discours promotionnel	55
II. Les ressources documentaires du réseau.	58
A. LES ARGUMENTS DU RESEAU	62
B. ARTICLES PARUS ET LITTERATURE « GRISE »	63
Chapitre 3 : Les jardins partagés selon les sciences sociales.	68
I. La géographie sociale	68
L'HERITAGE DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DANS LE DISCOURS	74
II. Lien social et Entre-soi	76
A. UN DEBAT AUTOUR DE L'ENTRE-SOI	76
B. LA THESE DE « L'ENTRE SOI JARDINIER »	86
III. Entre mixité et homogénéité des participants	89
A. DES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE	89
B. DES COLLECTIFS PLUTOT HOMOGENES	91
IV. L'Adhésion et le recrutement : un aspect de l'entre-soi	98
Conclusion Partie 1	104

PARTIE 2 : UNE PRATIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE 106

Chapitre 4 : Une pratique associative construite par les participants 107

- I. Une activité associative 107
- II. Une activité, un loisir, une pratique ? 113
- A. UNE PRATIQUE IMPLANTEE DANS LES QUARTIERS113
- B. LE TEMPS ET LA REGULARITE DE L'ACTION.....118

Chapitre 5 : Des formes variées de vie collective 123

- I. Division du terrain 123
- A. DES TERRAINS « TOUT COLLECTIF » ENTRE PARTAGE DE L'ESPACE ET CONCERTATION.
124
- B. LES CONFIGURATIONS MIXTES : ENTRE JARDINAGE COLLECTIF ET PARCELLES ATTRIBUEES ?
125
- II. Organisation du potager 127
- A. DE LA CONCERTATION DANS LES TERRAINS « TOUT-COLLECTIF ».127
- B. CONCERTATION DANS LES ESPACES COMMUNS, INTERACTION ENTRE « PARCELLES ».129
- C. LES PERMANENCES133
- III. Les formes concrètes du partage 135
- A. LE PARTAGE DU MATERIEL.....135
- B. RECOLE : PARTAGE ET CONSOMMATION.....140

Conclusion Partie 2 148

PARTIE 3 : USAGES ET FONCTIONS DE L'ACTIVITÉ 150

Chapitre 6 : « Citoyenneté » et « Participation » 151

- I. Principe et concepts 151
- A. CONCEPTS DE CITOYENNETE ET DE PARTICIPATION.....151
- II. La fonction citoyenne dans le discours sur les jardins partagés 158
- DES ESPACES DE NATURE EN VILLE QUI ENCOURAGENT L'ECOCITOYENNETE159
- III. La « citoyenneté » dans les récits. 163
- A. PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET PRATIQUES ECO-CITOYENNES.....163
- B. DES EFFETS PARTICIPATIFS PRODUITS PAR L'ACTIVITE ?171

Chapitre 7 : L'usage « récréatif ».	175
I. Les usages des jardins partagés ?	176
A. L'OUVERTURE ET L'ACCES AU TERRAIN	182
B. ENTRE VŒU D'OUVERTURE ET CONTRAINTES D'ACCES AU TERRAIN	186
II. Des activités pour qui et dans quel but ?	190
A. DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET LE QUARTIER.....	191
B. LES EVENEMENTS PUBLICS.....	194
C. DES ACTIONS CONVIVIALES POUR LES PARTICIPANTS	198
Chapitre 8 : Le travail de la terre	203
I. Plaisir de participer et de jardiner	205
A. JARDINER DANS UN ESPACE COLLECTIF, JARDINER SA PARCELLE.....	206
B. LE GESTE JARDINIER.....	208
II. Les caractéristiques du loisir	210
A. UNE ACTIVITE DESINTERESSEE ET PERSONNELLE.....	210
B. UNE PRATIQUE LIBERATOIRE ET HEDONISTIQUE.....	212
Conclusion Partie 3	218
PARTIE 4 : La « Dimension sociale » des jardins partagés	220
Chapitre 9 : un espace de sociabilité ?	222
I. Le lien social : un concept au service du discours	223
A. LA « CRISE DU LIEN SOCIAL »	223
B. JARDINS PARTAGES ET « CRISE DU LIEN SOCIAL ».....	226
II. La sphère publique des collectifs jardiniers	228
LE JARDIN PARTAGE : UN ESPACE DE RENCONTRE ?	229
III. Une activité qui produit une forme de sociabilité	230
A. DES INTERACTIONS SUR LE THEME DU JARDINAGE	231
B. DES ECHANGES MARQUES PAR L'AFFINITE	234
C. DES LIENS FAIBLES.....	237
Chapitre 10 : Une pratique d'apprentissage	241
I. Une pratique qui génère des apprentissages	243

A.	UN ESPACE D'ACQUISITION DE SAVOIRS FAIRE	243
B.	LA DOCUMENTATION : UN OUTIL POUR LES PLUS JEUNES GENERATIONS	245
II.	Apprentissages informels et partage de savoirs	246
III.	Un apprentissage en participant	252
A.	LES JARDINIERS DEVELOPPENT DES GESTES ET DES TECHNIQUES EN PARTICIPANT ...	252
B.	UN TERRAIN OU LES JARDINIERS EXPERIMENTENT CE QU'ILS CULTIVENT	254
	Chapitre 11 : Activité et pratiques durables	257
I.	Gestion des déchets et compostage : un effort collectif	260
II.	Des composts pour les jardiniers et pour les habitants.	262
	DES BACS POUR LES HABITANTS	263
III.	Une pratique qui découle du jardinage	266
	DES JARDINIERS QUI APPRENNENT AUSSI A COMPOSTER	267
IV.	Vers une transformation des comportements	269
	DES JARDINIERS QUI ETENDENT CES PRATIQUES AU-DELA DU TERRAIN	270
	Conclusion Partie 4	273
	CONCLUSION	276
	BIBLIOGRAPHIE	287
	ILLUSTRATIONS	306